TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9522 — 26 PAGES — MERCREDI 3 SEPTEMBRE 1975

Après la menace d'exécution de Mme Claustre

Paris va envoyer un nouvel émissaire au Tchad

LIRE PAGE 28



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 18 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 16 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 65572
Tél. : 770-91-29

LE COURONNEMENT DE LA MISSION DE M. KISSINGER

L'Égypte et Israël s'engagent à régler leur conflit exclusivement par des « moyens pacifiques »

PAX AMERICANA

A la fin d'octobre 1973, M. Nixon n'avait pas hésité à déclencher une alerte nucléaire pour dissuader les Soviétiques d'intervenir unilatéralement au Proche-Orient ; le projet de M. Brejnev, qui, après avoir songé à envoyer des « contingents » de ses troupes sur le terrain, n'avait plus parlé que d'« observateurs », s'était vite perdu dans les sables. Moins de deux ans plus tard, ce sont deux cents Américains, observateurs eux aussi, mais investis d'une mission capitale, qui vont prendre position sur les cols du Sinaï, contrôlant toute cette zone stratégique et ayant, outre leurs propres stations d'observation, libre accès aux postes égyptiens et israéliens qui y seront installés.

Les Américains seront en relations amicales avec les deux parties en présence ; c'est d'ailleurs le plus grand succès de M. Kissinger d'avoir transformé ce qui était il y a quelques années un aspect de l'affrontement Est-Ouest en un conflit « Ouest-Ouest » opposant deux amis des Etats-Unis. Mais on peut se demander ce qu'il adviendra dans deux, trois ans ou plus si l'Égypte, sous une direction plus « dure » que celle du président Sadate, s'engage à nouveau dans une politique de « confrontation » avec Israël et demande le départ de ces encombrants « observateurs ». Les Américains, rangés du coup dans le camp israélien, ne seront-ils pas à la fois les victimes et les détonateurs d'un conflit qui deviendra alors beaucoup plus large ? C'est donc un pari sur la paix qu'a pris M. Kissinger : il n'a de chances de le gagner que si les risques de conflit continuent de s'éloigner.

Le succès du secrétaire d'Etat a été facilité par l'attitude passive observée ces derniers mois par Moscou. L'U.R.S.S., qui s'était réjouie ouvertement de la déconvenue essuyée au printemps par M. Kissinger, l'a laissé cette fois poursuivre sa mission sans manifester plus qu'une réticence bougonne. La raison de cette discrétion est que la carte principale dont dispose la diplomatie soviétique — le retour à la conférence de Genève — s'est révélée impraticable en raison des réserves des gouvernements arabes intéressés et aussi des risques qu'eût entraînés l'échec d'une conférence mal préparée.

Moscou n'avait donc pas de solution à proposer : ce qui a permis à M. Kissinger d'en prendre à son aise avec son partenaire et rival soviétique. Non seulement il a négligé d'aller consulter M. Gromyko à Genève, comme il l'avait fait en mars, mais il a pu consigner dans l'accord, plus nettement que dans le passé, le rôle privilégié des Etats-Unis sur le terrain.

Les résultats de l'accord ne pourront être appréciés qu'avec le temps, mais ils seront sans doute mitigés. D'un côté, et à la différence du premier accord de dégagement conclu l'an dernier, l'Egypte récupère des territoires dans lesquels ni son armée ni son administration n'avaient pénétré depuis 1967. Elle peut ainsi confirmer sa volonté de paix, alors qu'un nouvel échec ne pouvait que l'orienter vers une attitude plus militante, une alliance avec les pays arabes les plus « durs » et peut-être vers une guerre dans le courant de 1976. En revanche, le prix de ces quelques kilomètres carrés de Sinaï restitués apparaît bien élevé, et l'on doit se demander dans quelle mesure ces « petits pas » rapprochent ou éloignent du règlement final. Plutôt que d'aggraver sa dépendance à l'égard de son unique protecteur, Israël n'aurait-il pas intérêt à profiter des dispositions relativement favorables du gouvernement égyptien, et même du gouvernement syrien pour aborder sans plus tarder le règlement au fond de son conflit avec ses voisins ? Trouvera-t-il une aussi bonne conjoncture dans cinq ou dix ans ?

L'accord n'est pas limité dans le temps

Au cours des cérémonies solennelles, organisées dans la soirée du lundi 1er septembre, d'abord à Jérusalem, puis à Alexandrie, l'accord intérimaire conclu entre Israël et l'Egypte a été paraphé par des représentants militaires et civils des deux pays. Le texte de l'accord indique, dès son premier article, que les parties contractantes s'engagent à régler leur conflit exclusivement par des « moyens pacifiques », notamment par la négociation. D'autre part, « l'accord demeurera valide jusqu'à ce qu'il soit remplacé par un nouvel accord ». *Il sera signé à Genève vraisemblablement jeudi, a annoncé un porte-parole du ministère israélien des affaires étrangères.*

M. Henry Kissinger, qui a présidé aux deux cérémonies, a quitté ce mardi Alexandrie pour l'Arabie Saoudite. Ses entretiens avec les dirigeants jordaniens et saoudiens seraient de courte durée, puisque le secrétaire d'Etat américain doit s'envoler mercredi pour Washington.

Aucun gouvernement arabe n'avait réagi, mardi en début d'après-midi, à l'accord. Seul, M. Yasser Arafat, leader de la résistance palestinienne, a élevé une protestation en demandant la convocation d'urgence d'un « sommet » arabe.

UN TOURNANT POLITIQUE

A n'en pas douter, l'accord intérimaire, paraphé lundi, constitue un tournant dans le conflit israélo-arabe. Le texte infirme la thèse du Caire selon laquelle il serait « strictement militaire ». Son caractère largement politique ressort de diverses clauses.

● *Les deux parties contractantes mettent un terme à l'état de belligérance.* — Pour la première fois dans l'histoire du conflit, un Etat arabe s'engage solennellement à ne pas recourir à la force militaire, mais seulement aux « moyens pacifiques », notamment à la « négociation », pour atteindre un « règlement de paix juste et définitif ».

● *La renonciation à la violence paraît définitive.* — La durée de l'accord n'est pas, en effet, précisée. Il « *demeure valide jusqu'à ce qu'il soit remplacé par un nouvel accord* ». En d'autres termes, il pourrait rester en vigueur indéfiniment puisque aucune disposition ne prévoit sa dénonciation unilatérale. Certes, les deux parties se réfèrent à la résolution 338 des Nations unies, mais aucune d'elles ne pourrait accuser l'autre de ne pas s'y conformer, étant donné qu'aucune interprétation commune du texte onusien n'a été définie. Certes encore, le mandat des forces de l'O.N.U. est renouvelable annuellement, mais les signataires n'établissent pas un lien de cause à effet entre la présence de la FUNU et la durée de l'accord. Le président Sadate — selon des informations non confirmées — se serait engagé auprès des Etats-Unis à le maintenir en vigueur pour « au moins trois ans ».

● *L'Egypte renonce à exercer tout blocus militaire.* — L'article 2 de l'accord paraît se référer au détroit de Bab-El-Mandeb, à l'entrée méridionale de la mer Rouge, ainsi qu'à celui d'Akaba, qui commande l'accès du port israélien d'Eilat. (Il est vrai que l'Egypte ne pourrait garantir la liberté de navigation dans le golfe d'Akaba que dans l'hypothèse où Charm-El-Cheikh lui serait restituée.)

Le président Sadate verse ainsi un « acompte » du prix qu'il serait disposé à payer le jour où l'ensemble du Sinaï lui serait restitué.

● *Les deux parties s'engagent « à ne pas recourir à la menace ».* — En d'autres termes, la propagande belliqueuse est désormais bannie. La formule paraît se référer à la promesse du président Sadate d'atténuer les attaques anti-israéliennes dans les organes de la presse écrite et audio-visuelle.

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 3.)

EN ÉQUATEUR

Le soulèvement contre le président Rodriguez Lara a échoué

La tentative de coup d'Etat dirigée contre le président équatorien, le général Guillermo Rodriguez Lara, a échoué le lundi 1er septembre. Le général Raul Gonzalez Alvear, chef d'état-major général des forces armées qui, à la tête d'une dizaine de blindés et d'unités d'artillerie et d'infanterie, dirigeait le soulèvement, s'est rendu.

Le général Rodriguez Lara, qui avait pu s'échapper du palais et qui se préparait à effectuer une contre-attaque à la tête d'un régiment de chars depuis la ville de Riobamba, située à 300 kilomètres de la capitale, a pu rentrer, le lundi dans la soirée, à Quito. Il a aussitôt imposé le couvre-feu et promis un châtiment sévère pour les rebelles et les « *politiciens ambitieux* » qui ont provoqué leur soulèvement.

Les combats, circonscrits au centre de la capitale, ont duré une dizaine d'heures. Les rebelles avaient réussi à s'emparer du palais présidentiel, malgré la résistance d'une centaine de gardes, renforcés par trois cents parachutistes.

C'est, semble-t-il, la fidélité de la marine et de l'aviation qui a fait pencher la balance en faveur du président de la République. Au début de la matinée, le contre-amiral Sergio Vasquez Pacheco, chef du commandement commun des forces armées, annonçait l'appui des trois armes au général Rodriguez Lara. Peu après, le général Gonzalez Alvear et les autres officiers rebelles se rendaient.

(Lire la suite page 3.)

FERMETURE D'USINES CHEZ BOUSSAC

Le dépassement du million de chômeurs est maintenant admis officiellement

Le gouvernement s'oriente vers une aide plus importante que prévu aux entreprises au détriment d'équipements publics

La direction du groupe Boussac a annoncé, le 1er septembre, la fermeture de ses trois usines de Normandie (neuf cent quatre-vingts licenciements) et la mise en chômage technique pendant un mois de six mille ouvriers de ses usines des Vosges (voir page 24). *Ces menaces contribuent à accroître l'inquiétude des organisations syndicales. D'autant que M. Gabriel Oheix, délégué général à l'emploi au ministère du travail (M. Emploi), reconnaît que le seuil du million de demandeurs sera probablement atteint dès septembre ou octobre, qu'il sera sensiblement dépassé ensuite et qu'il faudra attendre au moins trois mois pour que les mesures économiques préparées par le gouvernement commencent à faire sentir leur effet sur l'emploi.*

Après la C.F.D.T. et la C.G.T., Force ouvrière, dans une lettre au C.N.P.F., et la C.G.C., au cours d'une conférence de presse mardi, réclament des discussions rapides sur la réduction de la durée du travail et l'abaissement de l'âge de la retraite, auxquelles, pour sa part, M. Durafour se déclare favorable. M. Charpentié, nouveau président de la C.G.C., a même proposé la réunion d'un « sommet sur l'emploi » (voir page 26).

La dégradation de l'emploi et l'importante hausse des salaires horaires au second trimestre conduisent le gouvernement à infléchir progressivement son plan de « soutien » à l'économie. L'aide aux entreprises y sera sans doute plus forte que prévu au départ, au détriment du financement des équipements publics. Elle pourrait prendre la forme d'aide sociale, d'allégement fiscal et d'incitation financière à l'investissement et à la création d'emplois.

La préparation du plan de relance aura donné beaucoup de mal au gouvernement. Jusqu'au dernier moment — la limite étant théoriquement fixée au conseil des ministres de jeudi — ministres, hauts fonctionnaires, conseillers, experts de toutes sortes, se seront affairés, rédigeant note sur note, pour évaluer le coût et la portée des mesures envisagées.

On aurait pu penser que l'absence de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, qui participe à Washington à la réunion du Fonds monétaire international, impliquait que, pour l'essentiel, le plan de relance soit au point. Il n'en est rien ; M. Giscard d'Estaing, qui « *dirige les opérations* », a demandé que l'on revoie le plan envisagé, dont les orientations ne lui semblaient pas adaptées à la situation économique.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 24.)

La transition vers la démocratie

par MAURICE DUVERGER

Tout le monde sait que la démocratie pluraliste ne peut fonctionner que dans des pays atteignant un certain niveau de développement économique, culturel et politique. Si le Portugal était situé en Asie, en Afrique ou en Amérique latine, nul ne prétendait qu'il ait atteint ce niveau. Parce qu'il s'agit d'un pays européen, on tend, au contraire, à lui appliquer les mêmes catégories intellectuelles qu'aux autres nations d'Occident. Mais il reste plus proche du tiers-monde par le sous-développement économique, la dominante agraire, la faible implantation des idées libérales, l'emprise d'une religion archaïque, l'absence d'encadrement politique moderne. Sur ces bases, la démocratie pluraliste ne pourrait y fonctionner que de façon restreinte et formelle, comme dans l'Inde ou à Ceylan, avant que ces pays ne glissent vers la dictature. Elle y serait même plus fragile probablement, parce qu'elle n'apparaîtrait pas comme un régime succédant à une domination étrangère, mais comme un gouvernement faible succédant à une dictature nationale dont les classes possédantes gardent la nostalgie.

Les élections du 25 avril 1975 ont faussé les perspectives, en créant l'illusion d'une maturité des citoyens qui ne correspond pas à la réalité. Pour la première fois où ils l'utilisaient, ils se sont bien servi du suffrage universel. Ils ont pu le faire parce que les grandes forces réactionnaires de l'Eglise, de la propriété foncière, du capitalisme, se trouvaient réduites au silence ou à la prudence. Elles ont déjà commencé à relever la tête dans le Nord, avec les manifestations paysannes contre les permanences communistes. Le parti socialiste ne proteste pas contre elles parce qu'il perdrait beaucoup de ses électeurs s'il était, lui aussi, mis à l'index par les évêques. On saisit ici le mécanisme qui rend la démocratie fragile dans les pays de ce niveau.

Dans les nations développées aussi, les électeurs sont sensibles à la pression extérieure, mais dans une mesure beaucoup plus restreinte. La formation et l'encadrement politiques des citoyens donnent à leur vote une autonomie et une stabilité relatives sans lesquelles la démocratie pluraliste ne peut pas fonctionner. La conscience civique n'est pas un phénomène spontané, une vertu innée dans le cœur des hommes, pas plus que la conscience des classes. Sans elle, le peuple est réduit à l'état de masse désarticulée, qui peut être manipulée facilement. Une grande partie des électeurs portugais demeure encore dans cette situation, qui caractérise les pays sous-développés. Le fait que celui-ci a été soumis pendant un demi-siècle à une dictature paternaliste et bornée aggrave les effets normaux du sous-développement et rend plus difficile le fonctionnement d'une démocratie pluraliste.

***

Cela ne signifie pas qu'on doive accepter sans bénéfice d'inventaire la théorie de la « dictature transitoire », ce tuteur d'acier qui permettrait à la fragile plante démocratique de prendre racine et de s'épanouir ensuite librement, sans entrave. Elle s'est appliquée trop peu de temps sous sa forme jacobine pour qu'on puisse juger celle-ci. Mais elle s'applique depuis suffisamment longtemps sous la forme de la dictature du prolétariat pour que les conséquences en apparaissent clairement. Cinquante-huit ans après la révolution d'Octobre, le système soviétique ne paraît pas proche d'engendrer en U.R.S.S. des institutions libérales. Il a contribué à supprimer l'exploitation économique de l'homme par l'homme, mais il n'a guère fait progresser la conscience soviétique ni diminué l'oppression de l'Etat. Le parti unique, la police politique, le sectarisme idéologique, sont incapables de conduire à la démocratie pluraliste. Ils peuvent aider d'abord (à quel prix ?) à en réunir certaines conditions en accélérant le développement économique, mais ils tendent ensuite, par leurs structures mêmes, à figer l'évolution vers la liberté politique que ce développement rendrait possible.

Le problème de la transition vers la démocratie ne se pose pas dans les termes simples et brutaux de Saint-Just et de Lénine. On n'inculque pas la démocratie par la terreur et le monolithisme. On ne réalise pas une formation et un encadrement politiques permettant de faire fonctionner le pluralisme au moyen d'une dictature.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

DOUBLE EMPLOI

Doit-on supprimer l'ONU ? Il devient de plus en plus évident que l'organisation internationale fait double emploi — dans l'hypothèse la plus optimiste — avec M. Kissinger, qui est parfaitement capable d'assumer à lui tout seul les fonctions du secrétariat général du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale tout entière.

Certes, M. Kissinger est loin de faire la pluie et le beau temps sur la carte passablement orageuse de la planète, mais au moins il fait l'ombre dans les déserts brûlants, adoucit la furie des éléments (quand il ne les déchaîne pas), et fait que le temps, comme le voulait le poète, suspend son vol...

Dans ces conditions, et dans le cadre de la lutte contre le gaspillage, ne serait-il pas sage de se passer de l'ONU ? On s'en passe généralement, d'ailleurs.

PABLO DE LA HIGUERA.

L'ART AU TEMPS DES MACHINES

Le nouveau monde abstrait

Les musées, aujourd'hui, ont des problèmes de riches : ils cherchent des solutions pour mettre en devanture leurs trésors, qui croissent plus rapidement du côté des réserves, dans les caves, que du côté des cimaises.

Le Musée national d'art moderne compte près de cinq mille peintures et un millier de sculptures, mais ne montre qu'environ un dixième de ses trésors. De plus, il avait pris l'habitude de n'accrocher que peu ou pas de dessins ; il possède pourtant plus de trois mille deux cents pièces. D'abord, faute de place, ensuite parce que les œuvres sur papier acceptent mal l'exposition permanente à la lumière, le support tendant à se décolorer et les encres à se délaver. Il était donc bon d'entreprendre cette série d'accrochages temporaires de dessins prélevés dans les réserves par ensembles cohérents, soit pour nous montrer des trésors cachés du musée, soit pour illustrer un moment de l'histoire de l'art et, par extension, de la civilisation contemporaine.

C'est à cette dernière catégorie que devrait s'apparenter cette exposition : L'art abstrait de 1910 à 1940. Elle rend compte de la naissance du mouvement artistique qui a eu la vie la plus longue et les conséquences les plus significatives sur le comportement des artistes et sur le goût du public. Après l'art abstrait, la peinture ne pouvait plus ne pas changer, même si tout devait, comme toujours, être un éternel recommencement.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 15.)

APRÈS LE PARAPHE DE L'ACCORD

Les réactions enregistrées dans le monde à la conclusion de l'accord israélo-égyptien vont de l'optimisme prudent à l'hostilité déclarée.

● AUX ETATS-UNIS, le président Ford a qualifié l'accord d'« équitable et équilibré », ajoutant qu'il réduisait les risques de guerre et offrait « de nouvelles chances de progresser davantage vers la paix ». De Camp-David, le chef de l'exécutif américain s'est entretenu par téléphone avec le premier ministre israélien, M. Rabin, et avec M. Sadate. Il a félicité ses interlocuteurs pour « l'attitude d'hommes d'Etat responsables dont ils ont fait preuve, et qui a dans une large mesure rendu possible l'accord qui vient d'être conclu ». S'adressant au président égyptien, M. Ford a ajouté : « Nous continuerons à coopérer avec l'Egypte pour développer le plus possible le commerce, le tourisme et l'aide. De cette manière, les Etats-Unis pourront continuer à jouer un rôle constructif au Proche-Orient. » De son côté, le président Sadate, cité par l'Agence du Moyen-Orient, a insisté auprès de M. Ford pour « que des négociations soient rapidement engagées avec la Syrie afin d'aboutir à un accord similaire ». Il a en outre exhorté le président américain à « entamer un dialogue avec les Palestiniens ». Sans la reconnaissance des droits du peuple palestinien, a-t-il affirmé, une paix définitive ne saurait être instaurée au Proche-Orient.

M. Ford a d'autre part confirmé que des techniciens américains seraient envoyés dans le Sinaï, affirmant qu'ils n'auraient « aucun rôle militaire ». Il a mis en garde le Congrès contre les conséquences graves qui découleraient d'un refus d'autoriser cette mission. Il a enfin démenti les informations selon lesquelles l'aide économique et militaire à Israël atteindrait cette année 3,1 milliards de dollars, se refusant toutefois à avancer un autre chiffre.

Le secrétaire américain à la défense, M. Schlesinger, a pour sa part estimé que l'installation de techniciens américains entre les forces égyptiennes et israéliennes était une initiative appropriée, mais il a reconnu qu'elle présentait « certains dangers ». Il a toutefois ajouté que le gouvernement américain était en mesure d'exercer des pressions politiques tant sur les Egyptiens que sur les Israéliens pour éviter que les Etats-Unis ne soient entraînés dans un conflit.

Le président Ford, qui doit s'entretenir avec M. Kissinger dès le retour de ce dernier, rencontrera jeudi, en compagnie du secrétaire d'Etat, les leaders du Congrès, démocrates et républicains.

● EN UNION SOVIETIQUE, l'agence Tass, dans un article intitulé « L'accord conclu, les problèmes restent », redoute que l'accroissement de l'aide américaine à Israël ne déséquilibre le rapport des armements au Proche-Orient « à tel point que le résultat final peut en être la guerre ».

● DANS LES PAYS ARABES, les réactions gouvernementales sont encore prudentes. A Damas, le quotidien « Al Baas » ne consacre aucun commentaire à l'accord ; l'ambassadeur de Syrie en Grande-Bretagne a, en revanche, déclaré, lundi soir, dans une interview

Le texte intérimaire

Jérusalem (A.F.P.). — Voici le texte officiel de l'accord israélo-égyptien :

Le gouvernement de la République arabe d'Egypte et le gouvernement d'Israël sont convenus que :

1) Le conflit entre eux au Proche-Orient ne doit pas être résolu par la force militaire, mais par des moyens pacifiques. L'accord conclu par les parties le 18 janvier 1974 dans le cadre de la conférence de la paix de Genève constitue un premier pas vers une paix juste et durable conformément aux dispositions de la résolution 338 du Conseil de sécurité du 22 octobre 1973, et les deux parties sont déterminées à atteindre un règlement de paix juste et définitif par le moyen de la négociation à laquelle fait appel la résolution 338 du Conseil de sécurité. Ce nouvel accord constitue un pas important vers cette fin ;

2) Les parties concernées s'engagent à ne pas recourir à la menace et à ne pas user l'une contre l'autre de la force ou d'un blocus militaire ;

3) Les parties continueront à observer scrupuleusement le cessez-le-feu, sur terre, sur mer et dans les airs, et à s'abstenir de toute action militaire ou paramilitaire l'une contre l'autre. Les parties confirment également que les obligations contenues en annexe, ainsi que dans le protocole quand il sera conclu, sont parties intégrantes de cet accord ;

4) Les détails relatifs aux nouvelles lignes, au redéploiement des forces et à son calendrier, à la limitation des armements et des forces, à la reconnaissance aérienne, au fonctionnement des installations de détection avancée et de surveillance et à l'usage des routes, aux fonctions des Nations unies et aux autres arrangements, seront conformes aux dispositions de l'annexe et à la carte, qui sont parties intégrantes de cet accord, et au protocole qui résultera des négociations relatives à l'annexe et qui, quand il sera conclu, deviendra partie intégrante de cet accord ;

5) La force d'urgence des Nations unies est essentielle et continuera ses fonctions. Son mandat sera prolongé sur une base annuelle ;

6) Les parties concernées créent une commission conjointe pour la durée de l'accord. Elle fonctionnera sous les auspices du coordinateur en chef des missions de maintien de la paix des Nations unies au Proche-Orient, pour examiner tout problème suscité par l'accord et pour assister la force d'urgence des Nations unies dans l'exécution de son mandat. La commission conjointe fonctionnera conformément aux procédures établies dans le protocole ;

7) Les cargaisons non militaires à destination ou en provenance d'Israël seront autorisées à transiter par le canal de Suez ;

8) Cet accord est considéré par les parties comme un pas important vers une paix juste et durable. Ce n'est pas un accord de paix définitif :

Les parties poursuivront leurs efforts en vue de négocier un accord de paix définitif dans le cadre de la conférence de paix de Genève, conformément à la résolution 338 du Conseil de sécurité ;

9) Cet accord entrera en vigueur dès la signature du protocole et demeurera valide jusqu'à ce qu'il soit remplacé par un nouvel accord.

Le système de détection confié aux États-Unis

L'accord intérimaire contient également les propositions suivantes qui avaient été faites par le gouvernement des Etats-Unis :

Concernant le système de détection avancée auquel il est fait référence à l'article 4 de l'accord entre Israël et l'Egypte conclu ce jour et faisant partie intégrante de cet accord (appelé ci-après accord de base), les Etats-Unis proposent ce qui suit :

1) Le système de détection avancée qui sera établi conformément à l'article 4 dans la région figurant sur la carte jointe au document sera confié aux Etats-Unis. Il comportera les éléments suivants :

a) Il y aura deux stations de surveillance servant à une détection stratégique avancée, l'une commandée par du personnel égyptien, l'autre par du personnel israélien. Leur situation est indiquée sur la carte jointe à l'accord. Les effectifs techniques et administratifs de chaque station ne pourront dépasser le nombre de deux cent cinquante. Ils rempliront leurs tâches de surveillance visuelle et électronique exclusivement à l'intérieur des limites de leur station ;

b) En plus de ces stations, trois stations d'observation seront établies par les Etats-Unis dans les cols de Mitla et de Gidi, comme il apparaîtra sur la carte, pour fournir une détection avancée tactique aux stations de surveillance et pour contrôler leur accès. Ces stations seront commandées par du personnel civil américain. En outre, aux deux extrémités de chaque col, ainsi qu'au voisinage de chaque station et des routes qui y mènent, seront établis trois champs de détection électronique automatique ;

2) Le personnel civil américain assumera les tâches suivantes connexes aux opérations d'entretien de ces stations :

a) Aux deux stations de surveillance décrites au paragraphe 1 A ci-dessus, le personnel contrôlera la nature des activités des stations et tout mouvement vers ou en provenance de ces stations. Il fera immédiatement rapport aux parties à l'accord de base et à la Forces d'urgence des Nations unies (FUNU) de toute modification de l'activité des stations qu'il observerait, eu égard au rôle de surveillance visuelle et électronique dévolu à ces stations ;

b) A chaque station d'observation décrite au paragraphe 1 B ci-dessus, le personnel américain fera immédiatement rapport aux parties à l'accord de base et à la FUNU de tout mouvement de forces armées autres que la FUNU dans l'un ou l'autre des cols, ou de tout préparatif entrepris en vue d'un tel mouvement ;

c) Le nombre total des employés civils américains auxquels seront assignées ces fonctions, selon cette proposition, ne devra pas excéder deux cents. Aux termes de cette proposition, ces tâches ne seront confiées qu'à du personnel civil ;

3) Aucune arme ne devra être maintenue dans ces stations et dans les autres lieux d'activité couverts par cette proposition, à l'exception des armes de petit calibre nécessaires à la protection du personnel ;

4) Le personnel américain en service dans le système de détection avancée devra pouvoir se déplacer librement à l'intérieur de la région couverte par le système ;

5) Les Etats-Unis et leur personnel seront autorisés à se munir du support logistique raisonnable dont ils ont besoin pour exercer leurs fonctions ;

6) Le personnel américain bénéficiera de l'immunité vis-à-vis des juridictions locales, criminelles, civiles, fiscales et douanières et pourra bénéficier d'autres privilèges spécifiques et exemptions prévus aux termes de l'accord sur la FUNU du 13 février 1957 ;

7) Les Etats-Unis affirment qu'ils continueront à remplir les fonctions décrites ci-dessus pour la durée de l'accord de base ;

8) Nonobstant toute autre disposition de cette proposition, les Etats-Unis ne pourront retirer leur personnel que s'ils estiment que sa sécurité est en danger ou que la poursuite de la tâche n'est plus nécessaire. Dans ce dernier cas, les parties à l'accord de base seront informées à l'avance pour leur permettre de prévoir d'autres arrangements. Si les deux parties à l'accord de base demandent aux Etats-Unis de mettre fin à leur tâche en vertu de cette proposition, les Etats-Unis considéreront cette requête comme probante ;

9) Les problèmes techniques, y compris la position des stations d'observation, seront réglés par consultation avec les Etats-Unis.

Dans les quatre jours qui suivront la signature de l'accord israélo-égyptien, les représentants des deux parties se rencontreront à Genève, au sein du groupe de travail militaire de la conférence pour la paix au Proche-Orient, pour y entreprendre la préparation d'un protocole détaillé pour la mise en œuvre de l'accord. Le groupe de travail achèvera la rédaction du protocole en deux semaines, conformément aux directives qui lui seront données par les deux parties.

Deux semaines après la signature de ce protocole, le transfert à l'Egypte des gisements de pétrole et des installations commencera par l'introduction des techniciens nécessaires. Le processus sera terminé huit semaines au plus après son commencement. Israël s'engage à laisser intactes toutes les installations et infrastructures actuellement existantes.

La mise en œuvre du redéploiement des forces israéliennes et égyptiennes sera achevée dans les cinq mois qui suivront la signature du protocole.

L'annexe donne des détails sur le statut particulier des gisements d'Abou-Rodeis et des territoires auxquels ils sont reliés. L'ensemble de ce territoire sera placé sous administration civile égyptienne et la force d'urgence des nations unies s'assurera qu'il ne se trouve dans ce secteur aucune force militaire ou para-militaire ni aucune fortification ou installation militaire. La police civile égyptienne aura accès à cette région pour y exercer ses fonctions normales de police civile. L'accès à l'espace aérien et à la région côtière de ce secteur sera limité aux navires, hélicoptères et avions de transport civils et non armés. Le groupe de travail prévoira en détail dans le protocole une procédure spéciale pour l'utilisation des sections communes des routes côtières le long du canal de Suez.

Les Etats-Unis poursuivront leurs missions de reconnaissance aérienne au-dessus du territoire couvert par l'accord. Ces missions seront ordinairement menées à la cadence d'une tous les sept à dix jours, mais chaque partie, de même que la FUNU, pourront requérir des missions plus fréquentes. Les Etats-Unis mettront promptement à la disposition d'Israël, de l'Egypte et du chef coordonnateur des missions de maintien de la paix des Nations unies au Proche-Orient les résultats de leurs missions.

La limitation des armements

a) A l'intérieur de la région où les forces et les armements seront limités, les limitations principales seront les suivantes : 1) huit bataillons d'infanterie normaux ; 2) *soixante-quinze chars* ; 3) soixante-quinze pièces d'artillerie, y compris les mortiers lourds (c'est-à-dire d'un calibre de plus de 120 mm.) dont la portée n'excédera pas 12 kilomètres ; 4) le nombre total d'hommes n'excédera pas huit mille ; 5) les deux parties sont convenues de ne pas stationner ou disposer dans la région d'armes susceptibles d'atteindre les lignes opposées ; 6) les deux parties sont convenues que, dans ces régions, elles ne construiront aucune fortification ou installation destinées à des forces supérieures en nombre aux dispositions ci-dessus.

b) Hors de la région où les forces et les armements seront limités, les principales limitations seront les suivantes : 1) aucune des deux parties ne stationnera ou ne disposera d'armes dans les régions d'où elle pourrait atteindre des lignes de l'autre ; 2) les parties ne placeront pas de missiles antiaériens à l'intérieur d'un secteur de 10 kilomètres à l'est et à l'ouest de la zone d'armement limité.

c) La force des Nations unies procédera à des inspections afin de s'assurer du respect de ces limitations conjointement acceptées à l'intérieur de ces régions.

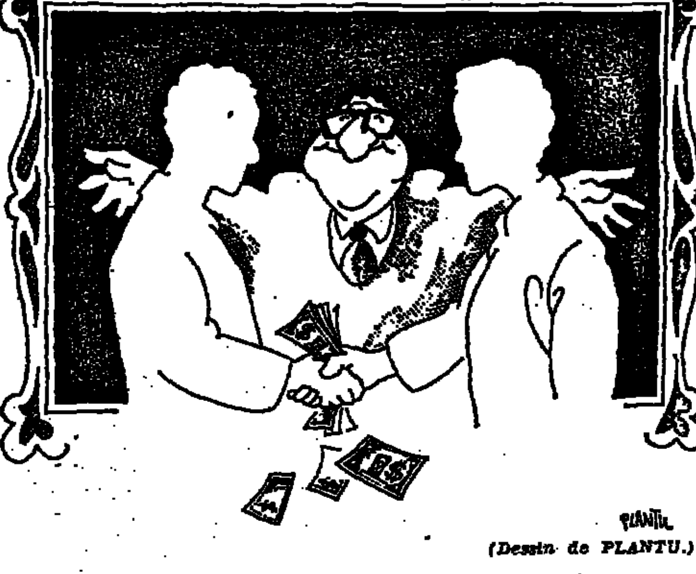
Selon la carte ci-dessus, élaborée à partir d'informations concordantes, la nouvelle répartition des forces militaires égyptiennes et israéliennes, à l'est du canal de Suez se présente ainsi :

a) Toutes les forces israéliennes se retireront à l'est de la ligne C, qui va de la côte méditerranéenne au sud d'Abou-Rodeiss. La zone (3) délimitée par les lignes C et D représente le secteur de limitation des forces et des armements israéliens ;

b) Les forces égyptiennes, qui, depuis le premier accord de dégagement des forces, se trouvent sur la ligne A, avanceront jusqu'à la ligne B. La zone d'armements et de forces limités égyptienne serait donc comprise entre les lignes A et B ;

c) Au sud, une administration civile égyptienne s'installera sur la bande côtière, entre Sudr et Abou-Rodeiss. Le trafic civil égyptien y sera autorisé sous la supervision de l'ONU. Les Israéliens utiliseront une route plus à l'est, parallèle à celle existante, pour leur trafic civil et militaire, sauf en deux points où les conditions topographiques ne permettent pas la construction d'une nouvelle voie. Les deux parties partageront donc là le même axe, sous le contrôle de l'ONU, qui aura une enclave au nord d'Abou-Rodeiss (5 sur la carte).

d) La nouvelle zone tampon de l'ONU (2 sur la carte) est comprise entre les lignes B et C. Elle s'arrête au point 4, dans les environs de Sudr. Les centres de détection israélien (Oum-Khashiba) et égyptien (en un lieu non précisé) se trouveront dans cette zone.


(Dessin de PLANTU.)

ALEXANDRIE : un grand « show » américain

De notre envoyé spécial

Alexandrie. — Ce fut un grand spectacle dans un décor un peu nouveau riche. Caméras innombrables, micros puissants, projecteurs, rien ne manquait à ce véritable « show » américain par lequel on a voulu marquer, comme l'a dit le président Sadate, « *ce tournant capital dans l'histoire du conflit arabo-israélien* ».

L'équipe de M. Kissinger, au grand complet cette fois, débarque à 22 heures le lundi 1er septembre de quatre hélicoptères sur les pelouses illuminées de la villa présidentielle à Maamoura. Le Raïs accueille le médiateur américain avec la même chaleur, le même « *Welcome Henry !* » qu'à l'accoutumée.

Après une brève réunion dans un coin retiré du parc, les membres des deux délégations se dirigent vers une table ovale, où prennent place le premier ministre égyptien, M. Mamdouh Salem, et M. Kissinger. Sous le feu des flashes, face à des centaines de caméras, les deux hommes signent l'accord égypto-américain relatif à la présence et au statut des experts américains chargés de l'installation et du fonctionnement des stations électroniques à proximité des passes de Mitla et de Gidi.

Puis c'est au tour de signataires de l'accord égypto-israélien, au bas duquel les représentants de l'Etat hébreu ont déjà apposé leurs paraphes. Le chef d'état-major égyptien, le général Mohamer Ali Fahmi, et l'ambassadeur d'Egypte auprès des Nations unies à Genève, M. Ahmed Osman, sont visiblement émus d'accomplir un acte qui aurait pu être considéré, il y a seulement deux ans, comme un crime de lèse-arabisme. Ils signent d'abord l'accord proprement dit, puis l'annexe consacrée aux questions militaires, enfin dix-sept cartes géographiques et topographiques. M. Kissinger signe lui aussi les mêmes documents en tant que parrain, témoin ou arbitre, on ne sait plus. En tout deux cent soixante-quatre paraphes sont apposés.

Tout le monde se retrouve autour du président Sadate pour se rendre en procession, à une trentaine de mètres de là, sur une autre pelouse où plusieurs rangées de chaises occupées par les dignitaires du régime et les journalistes font face à une table rectangulaire. Parmi les questions de ceux-ci, l'une irrite le président égyptien : « *Qui nous dit, Excellence que vous tiendrez vos engagements ?* » L'accusé répond et proteste de sa bonne foi : « *J'ai bien promis de rouvrir le canal et je l'ai fait...* » Suit un dialogue avec les représentants de la presse, auquel M. Kissinger est invité à participer.

La carotte et le bâton

Pour les milieux officiels égyptiens, les résultats de ce nouvel accord sur la séparation des forces dans le Sinaï « *vont bien au-delà de ce qu'il était raisonnablement permis d'espérer* ». Israël, affirme-t-on dans l'entourage du président Sadate, a accepté de faire toutes les concessions auxquelles il se refusait au mois de mars dernier. Si le mérite en revient en grande partie aux Américains et à M. Kissinger, ceux-ci n'ont pu agir que grâce aux initiatives « *audacieuses et nullement conformistes* » du président Sadate. La diplomatie dynamique du Raïs, ajoutent les hauts fonctionnaires du département des affaires étrangères, a forcé les Américains à cesser d'être partie au conflit arabo-israélien pour devenir arbitre.

L'image « *de la carotte et du bâton* », déjà évoquée par la presse israélienne, est reprise mardi matin par un journal du Caire : « *Les dirigeants de Jérusalem s'étaient habitués à disposer à leur guise de la carotte, à en consommer autant qu'ils en avaient envie sans jamais payer le prix. Voilà que leur protecteur brandit le bâton pour leur indiquer la voie à suivre s'ils veulent continuer à avoir de quoi se nourrir.* »

A ceux qui s'interrogent sur les raisons qui ont empêché l'Egypte « *de reprendre par la force ce qui a été pris par la force* », selon la célèbre formule de Nasser, reprise aujourd'hui par les Arabes du Front de refus, les collaborateurs du président Sadate répondent que, à défaut d'un armement adéquat, que les superpuissances refusent de fournir à l'Egypte, il serait absurde de s'aventurer dans une guerre à l'issue incertaine, « *comme ce fut le cas en 1967* ». Si les Egyptiens avancent de 10 kilomètres en moyenne et si les Israéliens reculent de 45 kilomètres, la zone-tampon que contrôlera la force d'urgence des Nations unies, et qui s'étendra à tous les secteurs stratégiques de la presqu'île du Sinaï, à l'exception de Charm-El-Cheikh, ne relèvera pas moins de la souveraineté territoriale et administrative de l'Egypte.

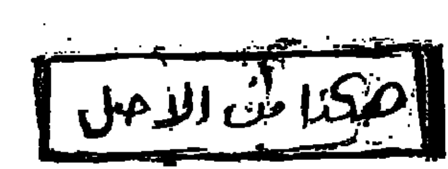
En ce qui concerne les stations d'observations électroniques et la présence de deux cents techniciens américains dans la zone-tampon, c'est le président Sadate qui en a lui-même avancé l'idée lors de sa rencontre avec le président Ford, à Salzbourg. Le Raïs a tenu à manifester ainsi sa volonté de se prêter à toute démarche qui serait entreprise par Washington dans le sens de l'établissement d'une paix juste et durable.

Encore faut-il que la paix souhaitée par les Egyptiens soit conforme à l'esprit et à la lettre des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, dont il est d'ailleurs fait mention dans le texte de l'accord. Si l'Etat hébreu refusait d'appliquer les dispositions prévues dans ces textes, l'Egypte s'estimerait libérée de ses engagements antérieurs, sans que les instances de l'ONU ni l'opinion publique internationale puissent encore reprocher aux Arabes leur bellicisme ou leur refus de reconnaître à Israël le droit à l'existence.

La présence d'un diplomate, M. Ahmed Osman, parmi les signataires égyptiens de l'accord, donne à ce dernier un caractère politique que les Egyptiens auraient voulu éviter. Cette concession est symbolique, dit-on ici, par rapport « *à ce que nous avons réussi à arracher à Israël* ». « *Ce sont essentiellement les Américains qui paient pour nous* », répète constamment M. Tahsin Bechir, porte-parole officiel, à ceux qui lui demandent ce que l'opération a coûté à l'Egypte.

Si l'on s'en tient aux réactions recueillies dans les milieux populaires les plus divers, et à l'exception d'une opposition minoritaire et silencieuse, l'Egypte est d'ores et déjà psychologiquement démobilisée et ne rêve plus qu'à la paix, à une paix américaine, qui pourrait lui assurer ce minimum vital de bien-être économique dont elle a été si longtemps privée. Dans l'esprit des Egyptiens, les malheurs et les privations qu'ils ont subis depuis plus de vingt-cinq ans sont dus à la Palestine. Ils estiment maintenant qu'ils ont suffisamment fait pour elle, et qu'il serait temps de penser à eux-mêmes.

ÉDOUARD SAAB.



ACCO… SRAÉLO-ÉGYPTIEN

…lévisée, qu'il ne s'agissait que d'une « perte de temps ». En fait, …-t-il dit, « l'Egypte concède l'essentiel de ce que lui demandent …s résolutions du Conseil de sécurité, tandis que les Israéliens n'aban…onnent qu'une faible partie des territoires occupés ».

A Beyrouth, le chef de la résistance palestinienne, M. Yasser …rafat, a réaffirmé sa « certitude dans la victoire finale ». « Les sio…stes et l'impérialisme américain a-t-il ajouté, se bercent d'illusions …ils s'imaginent que l'armée égyptienne demeurera passive en cas …agression contre la résistance palestinienne. » M. Arafat demande …'un « sommet » arabe soit convoqué sans délai « pour examiner … situation actuelle ».

Egalement à Beyrouth, des manifestations ont eu lieu lundi devant …ambassade d'Egypte. Plusieurs journaux libanais dénoncent dans …urs manchettes l'accord égypto-israélien. « Al Chark » (pro-syrien) …time qu'il « consacre la présence américaine et l'existence d'Israël » …ndis que « Beyrouth » (pro-irakien) parle de « nouvelle capitu…tion ».

JÉRUSALEM : une atmosphère détendue

C'est dans une atmosphère très …étendue que l'accord intérimaire …ntre Israël et l'Egypte a été …araphé, lundi soir 1er septembre, … la présidence du conseil à …érusalem.

Le premier ministre israélien, … Rabin, M. Kissinger, le direc…eur général du ministère des …ffaires étrangères, M. Avraham …idron, et le chef d'état-major, … général Mordekhaï Gour, ont, …un après l'autre, apposé leurs …itiales sur les feuillets des …ccords, ainsi que sur les cartes … annexes qui en font partie.

Prenant la parole à l'issue de … cérémonie, MM. Rabin et …issinger ont exprimé tous deux …espoir que l'accord *« ouvrira un …ouveau chapitre dans les rela…ons entre l'Egypte et Israël et …u Proche-Orient »*. Le premier …inistre israélien a remercié le …ouvernement américain, et plus …articulièrement M. Kissinger, *pour le rôle qu'ils ont joué dans …es négociations »*, et a exprimé …espoir que, *« dans l'avenir, …. Kissinger encouragera des …égociations directes »*.

Le secrétaire d'Etat a répondu en souriant : *« Après ce que nous avons enduré au cours des négociations qui viennent de se terminer, nul ne pourrait être davantage que moi en faveur de négociations directes. Je ferai de mon mieux pour les favoriser. »*

Le gouvernement israélien avait approuvé lundi l'accord intérimaire, à l'issue d'un conseil des ministres qui a duré quelque neuf heures.

Une seule voix s'est élevée contre les termes de cet accord : celle du ministre de la police, M. Hillel, qui a mis en garde ses collègues *« contre l'esprit qui préside, chez les Arabes, à la signature d'un accord »*. *« Je sais quelle valeur ils y attachent »*, a-t-il ajouté.

On peut penser que si le débat à la Knesset, qui doit se réunir mercredi en séance extraordinaire, promet d'être long et animé, le gouvernement Rabin emportera en fin de compte l'approbation du Parlement, mais avec une marge réduite. — *(A.F.P.)*

UN TOURNANT POLITIQUE

(Suite de la première page.)

● *La canal de Suez est désormais …uvert aux cargaisons israéliennes « non militaires ».* — Cette mesure de libéralisation est sans précédent depuis le début du conflit, il y a vingt-huit ans. Les chefs des forces armées égyptiennes ont toujours soutenu que toute denrée destinée à l'ennemi constituait un produit « stratégique », puisqu'elle contribuait au bien-être du camp adverse. Le président Sadate paraît avoir convaincu ses généraux de la nécessité de consentir à Israël cette concession, …ui était encore jugée inacceptable …n mars dernier.

● *La souveraineté égyptienne ne …'exercera pas à l'égard des experts …méricains installés dans le Sinaï.* — …es derniers ne quitteront pas leurs …ostes sur une requête unilatérale …u Caire. Ils ne pourraient être retirés …que sur une décision prise par …Washington ou sur la demande …onjointe d'Israël et de l'Egypte. …Cette dispostion constitue une garan…tie supplémentaire offerte par le président Sadate de sa détermination de …ne pas mettre un terme à l'état de …non-belligérance.

● *Une forme de coopération est …tablie entre Israël et l'Egypte.* — …a commission mixte constituée — …a première depuis une vingtaine …d'années — est chargée, en principe, …de tâches techniques relevant de …'application de l'accord intérimaire. …Dans la pratique, cependant, les …eprésentants égyptiens et israéliens …seraient en mesure de dialoguer …directement sur tous les problèmes …qui se poseraient, qu'ils soient d'ordre militaire ou politique (les deux …aspects ne pouvant d'ailleurs pas être séparés) et prendre les mesures …propres à assurer une cohabitation harmonieuse dans le Sinaï.

La plupart des observateurs font remarquer que le texte de l'accord rendu public — même s'il consacre un nouveau retrait israélien — n'est que le « sommet de l'iceberg », une partie infime de l'échafaudage politico-militaire édifié par les soins de M. Kissinger. Les engagements pris par les deux parties vis-à-vis de l'arbitre américain, et ceux contractés par ce dernier à l'égard d'Israël et de l'Egypte — engagements de caractère bilatéral et qui sont restés secrets — vont bien au-delà des stipulations de l'accord intérimaire.

A en juger par les lacunes relevées dans ce dernier texte, on suppose que le président Sadate a promis, notamment, de lever le boycott imposé aux firmes américaines ayant des activités en Israël, d'exercer son influence pour modérer l'attitude de ses partenaires arabes, en particulier de la Syrie et de l'O.L.P. En contrepartie, M. Kissinger se serait engagé à susciter au plus tôt une négociation entre Jérusalem et Damas, ainsi qu'avec l'organisation de M. Arafat, à condition que celle-ci reconnaisse *formellement* l'existence de l'Etat d'Israël. L'Amérique fournirait à l'Egypte une importante aide financière et économique directement ou par le truchement de ses alliés dans la région.

Les engagements pris par les Etats-Unis envers Israël seraient beaucoup plus vastes. L'aide américaine, multiforme, pourrait atteindre le chiffre de 3 milliards de dollars, sous réserve, bien entendu, de l'approbation du Congrès. L'embargo sur certains armements stratégiques serait levé. Selon des informations publiées à Tel-Aviv, les Etats-Unis se déclareraient disposés à voler au secours d'Israël dans le cas où celui-ci serait menacé ou attaqué par une puissance étrangère à la région (allusion, vraisemblable, à l'U.R.S.S.).

Compte tenu de la portée politique des accords conclus, de la profonde brèche taillée dans le camp arabe, on aurait pu s'attendre à de violentes réactions de la part des « pays frères ». Les gouvernements arabes ont cependant observé jusqu'ici un singulier mutisme. Seuls les journaux de la région donnent libre cours à leur rancœur. En réalité, nombre de ces gouvernemetns et non des moindres, approuvent ou soutiennent l'initiative du président Sadate, en espérant que celui-ci parviendra à ses fins avec l'aide des Etats-Unis. Les contestataires se résignent en misant sur l'échec de la « sainte alliance ». Seule l'O.L.P. — par la voix de son président, M. Yasser Arafat — proteste publiquement en demandant une réunion extraordinaire d'un « sommet » arabe. Il est douteux qu'elle obtienne satisfaction.

Tout pourrait changer cependant si l'accord intérimaire ne porte pas les fruits escomptés, s'il n'est pas suivi d'accords, ou pour le moins de négociations analogues avec les autres belligérants, la Syrie et la Jordanie en tête. Dans ce cas, le président Sadate serait placé devant un redoutable dilemme : il devrait violer les engagements pris envers Israël et les Etats-Unis, ou prendre le risque de devenir le paria du monde arabe.

ERIC ROULEAU.

● *M. Jean Lecanuet*, ministre de la justice et président du Centre démocrate, a déclaré lundi 1er septembre au micro de France-Inter, à propos de l'accord signé par l'Egypte et Israël : *« C'est un acte d'une très grande importance. Cet accord ne résout probablement pas tous les aspects du problème, mais enfin un espoir de paix réapparaît. C'est un succès. C'est pour la France la possibilité, je l'espère, de développer sa politique d'amitié parallèle pour les pays arabes et pour Israël. »*

Au Liban

LES AFFRONTEMENTS DE ZAHLÉ ONT FAIT VINGT-SIX MORTS

Beyrouth (U.P.I.). — De nouveaux incidents se sont produits à Zahlé, dans la nuit de dimanche 31 août à lundi 1er septembre, et la troupe est intervenue pour boucler la ville et empêcher les affrontements de s'étendre. Neuf personnes au moins ont été tuées et dix blessées. Le bilan total des troubles, qui avaient comencé le jeudi 28 août (« le Monde » du 30 août), s'élève à vingt-six morts et une quarantaine de blessés.

Dans le Sinaï

NOUVELLE TENTATIVE D'EXPULSER LES ARABES DU VILLAGE D'ABOU-CHANAR ?

Réfutant l'article d'Amnon Kapeliouk (le Monde *du 15 mai) concernant l'expulsion des habitants arabes du village d'Abou-Chanar, dans la trouée de Rafah, le conseiller de presse de l'ambassade d'Israël à Paris, M. Primor, écrivait* (le Monde *du 11 juin) que le village d'Abou-Chanar* « n'a jamais existé ».

Nous relevons dans le quotidien gouvernemental Jerusalem Post *du 27 août :*

« Un millier de bédouins, résidant près de Yamit, sur la côte septentrionale du Sinaï, ont lancé un appel aux kibboutzim du Negev et du nord du Sinaï, les invitant à les aider à faire avorter le projet relatif à leur évacuation du village d'Abou-Chanar. Les bédouins, dont le village est situé dans une palmeraie bordant la Méditerranée, ont indiqué qu'ils avaient reçu un ordre d'expulsion, le troisième au cours de cette année. Les deux premiers ordres, adressés en mars et en mai, avaient été suspendus provisoirement. (...) »

Le conseiller de presse de l'ambassade d'Israël ignorerait-il jusqu'à l'existence d'un village que son gouvernement a l'intention de vider de ses habitants arabes ?

● *Le conseil des intellectuels juifs pour Israël* (10, rue d'Aumale), estime qu'*« accepter l'expulsion ou même la suspension d'Israël »* de l'Assemblée générale, c'est « entamer le processus pratique de la désagrégation de l'Organisation même des Nations unies ». Il demande en outre que *« la France, après les Etats-Unis, après les pays scandinaves, après l'Allemagne »* prenne *« nettement et publiquement position »* et *« mette tout en œuvre pour condamner ce criminel discours »*.

LYBIE

A l'occasion du sixième anniversaire de la révolution

Le colonel Kadhafi annonce une vaste épuration

De notre envoyé spécial

Tripoli. — Le discours prononcé lundi soir 1er septembre par le colonel Kadhafi à l'occasion du sixième anniversaire de la révolution — la matinée ayant été consacrée à un imposant défilé militaire — a été tout entier dirigé contre l'opposition intérieure et non pas contre l'accord israélo-égyptien, qui était paraphé au même moment à Alexandrie. Le chef de l'Etat libyen, qui s'était présenté à la tribune devant la foule en battledress et béret noir, s'est contenté d'ajouter à la fin de son discours une brève allusion à la lutte « contre les juifs et les fils d'Israël, lutte historique et inéluctable », et une autre à l'unité arabe « également inéluctable ».

Deux heures durant, le colonel Kadhafi, qui scandait souvent ses phrases en martelant son pupitre avec son stick ou en brandissant un index vengeur, a stigmatisé les officiers *« félons et fascistes »* et tous ceux qui seraient tentés de vouloir introduire des changements par la force en Libye. C'était la première confirmation officielle de la gravité de la crise qui a éclaté récemment à l'intérieur du groupe des officiers libres, et qui a été révélée par la fuite d'un membre de ce groupe, le commandant Omar El Meheichi, en Tunisie (*le Monde* du 19 août). Contrairement à son habitude, le chef de l'Etat libyen a lu un texte préparé à l'avance et a commencé plusieurs de ses phrases en affirmant : *« Je dis, au nom des officiers libres... »*

Dans la première partie de son discours, qui était une rétrospective historique, le colonel Kadhafi est revenu sur la révolution du 1er septembre 1969, dont il a longuement expliqué la nécessité. Les officiers libres avaient recouru à la force, a-t-il déclaré en substance, à cause des circonstances exceptionnelles. Leur prise de pouvoir a ouvert une *« phase transitoire »* qui doit mener à la création de l'Etat nouveau et à l'établissement définitif de la démocratie en Libye, conformément à la philosophie de la *« troisième voie »*. Cette phase transitoire prendra des *« dizaines d'années »*.

« Dans l'application de la démocratie, déclara le président Kadhafi, *nous ne permettrons, à aucun oppresseur d'exercer son pouvoir sur le peuple pour l'engager dans une aventure de sabotage. Il n'y a pas de place pour les gens superficiels qui n'ont aucune qualité pour diriger des assemblées ou des comités populaires... Tous les malades et tous les envieux n'ont pas leur place dans le commandement populaire, mais doivent être soignés dans les hôpitaux... Nous ne laisserons pas agir les fascistes, les malades ou les despotes. Il faut une épuration dans les assemblées. Il existe aussi des officiers traîtres. Nous ne tolérerons pas que ces officiers traîtres ou fascistes règnent dans les unités. »*

C'est donc une vaste épuration que le colonel Kadhafi a annoncée à son peuple pour le sixième anniversaire de la révolution de 1969. Contrairement à l'épuration lancée à l'occasion de la révolution culturelle de 1973, celle-ci n'épargne pas l'armée. C'est la preuve que l'affaire Meheichi a été sérieuse. Visiblement, le chef de l'Etat libyen est décidé à en tirer toutes les conséquences.

Les milieux officiels gardent un mutisme total sur les détails de l' « affaire Meheichi ». On peut cependant la reconstituer d'après des informations concordantes circulant à Tripoli. Le 9 août dernier, une violente altercation aurait opposé, lors d'une séance du Conseil du plan, le commandant Meheichi au commandant Jalloud, premier ministre, au sujet du volume et de la répartition des crédits à l'économie. Confronté à des problèmes de trésorerie dus à la chute brutale de la production et de la vente du pétrole sur un marché surchargé, le gouvernement libyen avait dû prendre au début de mai des mesures d'économie et procéder à des choix douloureux. C'est à ce propos que le différend aurait éclaté entre le commandant Meheichi, le ministre de la planification, qui voulait défendre des objectifs ambitieux, et le premier ministre, appuyé par le colonel Kadhafi.

Existe-t-il en arrière-plan d'autres sujets d'opposition entre le commandant Meheichi et le chef de l'Etat ? On parle à Tripoli d'un antagonisme sur l'orientation du régime jugée trop islamique par le premier.

Le commandant Meheichi a tenté de lancer un mouvement insurrectionnel en y entraînant un certain nombre d'officiers, notamment ceux qui sont, comme lui, originaires de Misurata, port situé à l'est de Tripoli. Ces officiers se sont-ils mutinés, ou ont-ils simplement suivi certains mots d'ordre du commandant Meheichi ? La question n'est pas éclaircie. On sait seulement que MM. Bachir Hawadi, secrétaire général de l'union socialiste de Libye, et Awad Hamza, tous deux membres du Conseil du commandement de la révolution, ont été arrêtés. Le premier aurait cependant été remis en liberté.

ROLAND DELCOUR.

AMÉRIQUES

L'ÉQUATEUR FACE AU BOOM PÉTROLIER

II. — Un pactole mal réparti

De notre envoyé spécial
PHILIPPE LABREVEUX

Le pétrole a jailli dans la province équatoriale d'Oriente en 1967. La junte militaire, qui a pris le pouvoir en 1972, a profité de la manne apportée par l'or noir pour développer, en particulier, l'infrastructure du pays (« le Monde » du 2 septembre). Le « boom » économique, pourtant, ne profite pas également à tous les Equatoriens, et une partie des forces armées, hostile à la politique pétrolière, s'est soulevée, mais finalement sans succès, contre le président Rodriguez Lara.

Quito. — A la Maison de l'ouvrier — une vieille bâtisse délabrée où siège, au cœur de la vieille ville coloniale, la Confédération des travailleurs équatoriens (C.T.E.), — tout le monde n'est pas d'accord sur le caractère *« nationaliste et révolutionnaire »* du gouvernement des forces armées du général Guillermo Rodriguez Lara. *« Ce n'est pas un gouvernement populaire,* déclare M. Becker Sanchez, secrétaire général de la Confédération, dominée par des communistes orthodoxes. *« Mais il est différent des gouvernements traditionnels, et son programme d'action ainsi que le plan quinquennal coïncident sur certains points avec notre plate-forme de revendications. »*

Les socialistes et les « pékinois » de la Fédération des travailleurs de Pichina (P.R.P.) — la province la plus peuplée du pays, qui comprend la capitale — ainsi que les chrétiens de la CEDOC (Centrale des organisations « classistes ») et même les syndicalistes « libres » de la C.E.O.S.L., d'inspiration nord-américaine, regrettent le peu d'intérêt du gouvernement pour les ouvriers et le caractère *« régressif »* de sa politique des revenus. *« Le ministère du travail est soucieux des intérêts du capital,* dit M. Pedro Estevez, secrétaire de la F.T.P., *et le droit de grève a été pratiquement aboli. »* Les responsables des trois centrales syndicales ne sont d'accord que sur un point : les prix montent plus vite que les salaires.

Le salaire minimum réel varie beaucoup aussi bien dans les campagnes, d'une région à l'autre, que dans l'industrie. Un prêtre-paysan français établi dans la province de Chimborazo, l'une des plus déshéritées, gagne seulement 10 sucres (un peu plus de 2 F) par jour tandis que, dans les rizières de Guayaquil, le journalier reçoit parfois jusqu'à 120 sucres. A Quito, le minimum accordé par les fabriques de textiles que nous avons visitées est de 20 à 55 sucres par jour.

La situation de l'emploi dans un pays où le quart de la population, et peut-être davantage, vit en marge de l'économie de marché est mal connue. Le gouvernement admet lui-même que le chômage et le sous-emploi augmentent. Bien que l'exploitation du pétrole ait favorisé un boom de la construction et une relance des investissements dans l'industrie, les emplois créés sont insuffisants pour une population en expansion rapide (3,6 % par an).

Accroissement des différences sociales

Dans ces conditions, les inégalités sociales grandissent. Or la société équatorienne se caractérisait déjà par une très forte concentration de la richesse. En 1970, dix-neuf mille personnes, soit 1 % de la population active, disposaient d'un revenu moyen annuel de 326 000 sucres, soit 20,8 % du revenu national, tandis que 1 165 000 personnes, soit 60,9 % de la population, avaient un revenu moyen annuel de 3 116 sucres, soit 12,2 % du revenu national.

Les classes sociales riches sont les principales bénéficiaires de la manne pétrolière, qui profite également un peu aux ouvriers spécialisés et aux exploitants agricoles moyens. Pour amadouer les uns, le gouvernement a créé une commission des revenus, au sein de laquelle les syndicats ont un représentant sur sept membres. Pour satisfaire les autres, il leur accorde de larges facilités de crédit pour l'achat de matériel. Le gouvernement a aussi relevé les prix des principaux produits agricoles. Mais on est loin d'atteindre, dans le domaine social, les objectifs spectaculaires que s'étaient fixés les forces armées en prenant le pouvoir, d'abord dans un document intitulé *Philosophie et Plan de gouvernement* — un interminable catalogue de bonnes intentions, — puis dans le plan quinquennal de développement où la réforme agraire était une priorité.

« La réforme promulguée en 1964, modifiée en 1973 et finalement réglementée en 1974 va favoriser les propriétaires terriens et aggraver le sort des paysans. » Mgr Leonidas Proano est bien placé pour en parler. Son diocèse de Riobamba, peut-être la province la plus pauvre du pays, présente des caractéristiques exceptionnelles par rapport à l'ensemble de l'Equateur. La population y est, dans une bien plus grande proportion, paysanne. Elle est aussi la plus dense. Le taux d'analphabétisme y est très supérieur, de même que la mortalité infantile. Pour quatre cent mille habitants, dont les quatre cinquièmes vivent à la campagne, il n'y a guère plus de 180 000 hectares de terres *« relativement aptes à l'agriculture »*. L'évolution récente des structures agraires donne une idée des problèmes régionaux : de 1954 à 1968, le nombre des exploitations de moins de 5 hectares est passé de 28 000 à 55 000, et celles de moins de 1 hectare de 8 000 à 31 000. On constate une extension de la petite propriété, tandis que les grandes exploitations n'ont pas été affectées.

L'évêque « rouge »

Deux jours à peine après la promulgation de la loi de réforme agraire, Mgr Proaño a distribué les terres de deux *haciendas* appartenant au diocèse. L'exemple n'a pas été suivi. De surcroît, la bonne société de Riobamba s'est mise à traîner son évêque « rouge » dans la boue, au point que le Vatican a dû envoyer, en 1973, un visiteur apostolique pour enquêter sur ses activités ! En octobre 1974, toutefois, Mgr Proano a remporté une victoire. Malgré la résistance du propriétaire, appuyé par le gouverneur provincial, les forces armées et la police — qui n'ont pas hésité à recourir à l'intimidation, puis à la force, — l'évêque est parvenu à installer quatre-vingt-six familles paysannes comme propriétaires sur une *hacienda* située à Churichi. Le bilan de l'affrontement — un mort et plusieurs blessés parmi les paysans — est lourd. *« Les propriétaires sont chaque jour plus réactionnaires, et les paysans plus résolus,* dit Mgr Proaño, qui a confiance, en dépit de son isolement au sein d'une Eglise et d'une société conservatrice. *Si les paysans parviennent à s'organiser, ils auront plus de poids pour faire appliquer la loi. »*

La réforme agraire proprement dite n'est pas entrée en vigueur. De 1964 à octobre 1974, l'Institut équatorien de réforme agraire a accordé des titres de propriété pour 220 000 hectares de terre. La multiplication des petites exploitations, constatée dans la province de Chimborazo, se répète dans tout le pays, provoquant une stagnation de la production et même, au cours de ces dernières années, une baisse sensible. A la suite de la démission, au mois de mars 1974, de M. Guillermo Maldonado, ministre de l'agriculture, déclaré *persona non grata* par les propriétaires terriens, le gouvernement du général Rodriguez Lara — lui-même propriétaire dans sa province natale de Cotopaxi — avait repoussé la réforme aux calendes grecques. La réglementation décrétée ne fixe pas de limite à la propriété des terres *« cultivées de manière productive »*. Toute la politique gouvernementale tend purement et simplement à encourager la production des grands et moyens exploitants, surtout ceux de la côte.

La banane en baisse

De nombreux exploitants abandonnent ou diversifient leurs cultures. Car le cours de la banane n'a cessé de baisser, en termes réels, sur le marché mondial. Il n'atteint plus aujourd'hui que la moitié de son niveau d'il y a vingt ans.

Quito, dont la position sur le marché n'était pas concurrentielle, n'a pas suivi les pays d'Amérique centrale regroupés au sein de l'UPEB (Union des producteurs et exportateurs de bananes) qui ont imposé une taxe et relevé leurs prix à l'exportation. Cette mesure visait de grandes compagnies américaines comme la United Fruit ou la Standard Fruit, propriétaires des plantations. La situation est différente en Equateur où celles-ci appartiennent généralement aux ressortissant nationaux, moyens exploitants en majorité.

Si les recettes pétrolières tendent à favoriser Quito, siège du gouvernement central, Guayaquil, sa rivale traditionnelle, centre commercial et financier, ne devrait pas être laissée pour compte dans la répartition du pactole. En tout cas, l'optimisme continue de régner sur les bords du Guayas. On met la dernière main aux plans d'aménagement de l'arrière-pays, un bassin couvrant 34 000 kilomètres carrés, sillonnés de cours d'eau.

« Nous obtiendrons du gouvernement toutes les ressources nécessaires. » Dans les bureaux de la commission d'études du développement du Guayas (CEDEGE) qui donnent sur le Malecon, planté de manguiers, d'amandiers et de flamboyants, M. Oscar Loor, secrétaire exécutif de la CEDEGE, sourit. Le premier projet de développement concernant 18 000 hectares à Babahoyo, est en route. *« Développement intégral,* souligne M. Loor ; *bien que la réforme agraire piétine dans le reste du pays, nous sommes tout de même parvenus à exproprier la totalité de la surface qui comprenait de grandes et moyennes exploitations. »* La « Costa » se prête sans doute mieux aux transformations économiques et sociales que la « sierra ».

FIN

Le soulèvement militaire contre le président Rodriguez Lara a échoué

(Suite de la première page.)

Les combats ont fait une vingtaine de morts et cent cinquante blessés. La population civile est demeurée totalement étrangère aux événements. Aucun trouble n'a été enregistré en province.

Les causes de la rébellion sont encore mal connues. Le général Gonzalez Alvear, un historien âgé de quarante-huit ans, avait été inciter à se soulever par des recteurs de l'oligarchie, partisans de l'ancien président José Maria Velosco Ibarra, renversé le 15 février 1972 par une junte militaire qui avait placé précisément le général Guillermo Rodriguez à la tête de l'Etat.

Dans une déclaration préalable à leur soulèvement, les rebelles avaient accusé l'actuel chef de l'Etat de *« faiblesse »* d' *« inconsistance »* et de *« démagogie »*. Un *« front civique »*, constitué la semaine précédente par six partis politiques, qui réclamaient des élections pour mettre fin au *« chaos »* régnant en Equateur, avait aussitôt appuyé le soulèvement.

Le gouvernement du général Rodriguez Lara était, d'autre part, entré en conflit, ces dernières semaines, avec la Texaco Gulf, qui exploite les richesses pétrolières de la province de l'Oriente. La compagnie faisait pression pour que l'Equateur quitte l'OPEP. — *(A.F.P., Reuter.)*

AMÉRIQUES

La révolution péruvienne à l'épreuve

III. - Des civils bien encombrants

Après avoir examiné les causes probables du coup d'État qui a renversé, le 29 août, le président Velasco Alvarado et placé le général Morales Bermudez à la tête de l'État, notre envoyé spécial a fait le bilan de sept années de gouvernement par les forces armées péruviennes (« le Monde » des 31 août-1er septembre et 2 septembre. Il analyse aujourd'hui la force respective des organisations politiques et le rôle des civils.

De notre envoyé spécial
JEAN-PIERRE CLERC

Lima. — Dans une salle immense qui tient du hangar de ferme, du hall de foire et de l'atelier de réparation d'avions, trois cents personnes, assises sur des bancs, écoutent, avec une attention passionnée, un homme à la tête de faune vieilli qui parle depuis plus de deux heures sans donner le moindre signe de fatigue.

D'une voix un peu monocorde, il brosse une sorte de vaste fresque historique de l'Amérique, évoquant pêle-mêle Lincoln et les Roosevelt ; les présidents péruviens Leguia et Sanchez Cerro ; sautant de l'Uruguay au Mexique et du Venezuela en Argentine, citant à tout propos Spengler, Kautsky et Toynbee. Les nouveaux arrivants vont s'asseoir en silence ; ceux qui quittent la salle le font sur la pointe des pieds. La plupart sont des jeunes et des gens de condition visiblement modeste.

Cette scène a lieu fréquemment à la Maison du peuple, le siège de l'Alliance populaire pour la révolution américaine (APRA), à Lima. L'orateur, c'est Victor Raul Haya de la Torre, son fondateur et leader incontesté. Depuis plus de cinquante-cinq ans, cet homme s'agite sur la scène politique de son pays, occupant tantôt les grands rôles et tantôt le trou du souffleur.

Il est âgé aujourd'hui de quatre-vingts ans. Alors que depuis près de sept ans le haut du pavé est tenu par les militaires, Victor Raul continue de peser très lourd dans la vie politique du Pérou. Car l'APRA est aujourd'hui le seul parti péruvien discipliné, organisé, capable de susciter le dévouement de nombreux militants et susceptible, en cas d'élections, de recueillir un grand nombre de suffrages. L'alpha et l'oméga de l'APRA c'est aujourd'hui : *« Des élections, un Parlement. »* Mais pour en faire quoi ?

L'APRA n'est pas un phénomène aisé à comprendre pour l'étranger qui n'est pas sensible au charisme des grands hommes, et à celui de M. Haya de la Torre en particulier. Victor Raul — alors jeune leader étudiant exilé — a fondé l'APRA en 1924, à Mexico, comme un mouvement destiné à libérer le continent américain de l'impérialisme yankee. En 1931, l'APRA est devenue en quelque sorte la section péruvienne de l'Alliance. Pour l'époque, son programme peut être considéré comme audacieux. La clientèle de l'APRA ? Le prolétariat agricole des plantations sucrières du Nord, les ouvriers des champs pétroliers de Talara ou des industries naissantes de Callao, les employés des administrations de la capitale, les étudiants issus de la moyenne bourgeoisie qui s'opposent violemment à l'oligarchie.

En même temps l'APRA définit une idéologie qui, si fumeuse qu'elle paraisse, se veut adaptée à l'Amérique latine — ou plutôt à l'« Indo-Amérique », comme la dénomme Victor Raul dans sa volonté de retourner aux sources. Prônant un internationalisme spécifiquement latino-américain, l'APRA s'opposera ainsi à cet autre internationalisme venu d'Europe qui, à la même époque, tente de prendre pied dans l'hémisphère : le communisme.

Il y a beau temps aujourd'hui que l'APRA a banni de son programme l'anticapitalisme et l'hostilité à l'impérialisme américain — l'un et l'autre considérés comme des maux nécessaires.

Mais ce parti continue de capitaliser, auprès des milieux modestes, le fait qu'il a longtemps représenté l'opposition à des gouvernements manifestement antipopulaires. Une fraction non négligeable de sa clientèle lui vient, aussi, des classes moyennes séduites par son anticommunisme.

Lors des dernières élections présidentielles de 1963, le parti avait obtenu 34 % des voix des électeurs c'est-à-dire, aux termes de la constitution, des seuls Péruviens sachant lire et écrire. L'APRA avait été battue par le candidat du parti d'Action populaire, M. Fernando Belaunde Terry. Mais tout le monde était convaincu que l'Alliance aurait gagné les élections de 1969 si elles avaient eu lieu.

L'un des traits de l'APRA, depuis sa fondation, a été l'antimilitarisme. Hostile à l'oligarchie, l'Alliance ne pouvait que s'opposer aux militaires qui, la soutenaient alors à peu près sans réserve. En 1932, le massacre, à Trujillo, par des militants apristes, de plusieurs officiers avait entraîné de sanglantes représailles de la part des militaires et une véritable guerre civile. Le père de l'actuel président de la République, le général Morales Bermudez, y avait perdu la vie. Depuis lors les forces armées péruviennes se sont toujours opposés à l'APRA.

L'Alliance est-elle donc condamnée au Pérou à rester superbe et inutile ? Plusieurs événements ont poussé des hommes politiques et des militaires à penser que non. Tout d'abord, si l'Alliance a changé depuis 1932, les forces armées ont changé aussi. Depuis 1968, elles ont cessé d'être le rempart de l'oligarchie.

D'autre part, beaucoup de militaires se sont inquiétés, en particulier lors des sanglants événements du 5 février, malgré sept années de réforme aucun mouvement populaire de défense de la révolution ne s'est manifesté, laissant la rue d'abord aux émeutiers puis aux tanks. En particulier le Sinamos — système national de mobilisation sociale — lourde machine bureaucratique créée en 1971 pour porter la bonne parole dans les campagnes et dans les quartiers, n'a même pas été capable de mobiliser ses fonctionnaires pour défendre ses locaux de Lima contre les émeutiers !

Créer une organisation politique de la révolution ?

De cette situation, certains militaires — et tout d'abord l'ancien président Velasco — ont conclu qu'il importait de créer une organisation politique de la révolution péruvienne. D'autres demeurent sceptiques sur la possibilité de créer un parti dynamique sur des bases idéologiques aussi floues et composites que celles du régime. Certains se demandent alors s'il ne serait pas opportun de reconsidérer l'attitude à l'égard de l'APRA : ce sont souvent les mêmes qui s'inquiètent de voir les progrès enregistrés par le parti communiste grâce à sa tactique, qui consiste à « coller » au gouvernement des forces armées. Pourquoi chercher bien loin, demandent-ils, une base politique d'appui au régime alors que l'APRA est là, puissante, organisée... et disponible.

Les éléments les plus radicaux rappellent, eux, que pendant plus de dix ans, à partir de 1956, l'APRA a fait alliance avec les éléments les plus réactionnaires du pays, paralysant ainsi toute velléité réformatrice. Intégrer l'APRA au régime, c'est introduire le « cheval de Troie » dans la révolution, c'est paralyser les réformes, avant de revenir en arrière, disent-ils. Et d'ailleurs, le président Velasco lui-même n'avait-il pas publiquement accusé l'Alliance d'être à l'origine des émeutes du 5 février dernier ?

Aucune mesure concrète n'avait pourtant suivi cette accusation grave. Le chef de l'État s'était-il trop avancé ? Toujours est-il que dans son dernier discours présidentiel, le 28 juillet dernier, il avait condamné à la fois l'APRA, fauteur d'émeutes, et le parti communiste, dont le soutien au gouvernement ne se dément jamais — au point qu'il avait approuvé les hausses de prix draconiennes du 30 juin dernier.

Quel est le poids réel du parti communiste péruvien contre qui a été déclenchée, ces derniers mois, une véritable campagne de type maccarthyste ? Avant 1968, le P.C.P. était « *toléré* ». Il obtenait des résultats électoraux dérisoires. Mais il est certain que la centrale syndicale qu'il contrôle (la Confédération générale des travailleurs péruviens) a considérablement progressé ces dernières années, dépassant en importance la Confédération des travailleurs péruviens, d'obédience apriste. En outre, le soutien inconditionnel apporté par le P.C.P. au régime militaire lui a sans aucun doute permis de conquérir des positions importantes dans l'appareil d'État et les organes d'information.

Une alternative

Le gouvernement Velasco était enchanté de pouvoir disposer de l'appui tactique de militants efficaces et dévoués — appui précieux face au grand silence de la population. Mais il ne pouvait évidemment pas se permettre d'ébruiter le fait. D'où ces attaques. Mais celles-ci étaient ambiguës : elles étaient dirigées contre *« les groupes communistes »*, ce qui permettait d'inquiéter... les gauchistes et de laisser en paix le P.C.P.

Bien que certains gauchistes, et même certains anciens guérilleros, comme M. Hector Bejar, se soient ralliés au régime, les groupes d'extrême gauche — une douzaine au moins — demeurent hostiles au gouvernement des forces armées. Or ces groupes progressent, notamment dans le domaine syndical : la puissante Confédération paysanne du Pérou (C.C.P.), qui compte près de deux cent mille adhérents ; le Syndicat des travailleurs de l'éducation (SUTEP), qui a obtenu 90 % des voix aux dernières élections professionnelles ; les travailleurs de Centromin, l'ex-Cerro de Pasco ; les ouvriers de la métallurgie ; les étudiants : autant de bastions du gauchisme.

Aucune des autres formations politiques — démocratie chrétienne, Alliance populaire socialiste — ne pèse bien lourd, sinon par la qualité de certains de leurs dirigeants. Quant à l'Alliance populaire, elle a été interdite en 1974, pour avoir fomenté des troubles. Elle était d'ailleurs largement discréditée par l'échec de son fondateur, l'ancien président Belaunde.

Ainsi, le régime ne dispose-t-il que d'une seule alternative : créer son propre parti — ce qui a été décidé, mais les chances de succès de l'entreprise paraissent minces ; ou s'appuyer sur l'une des deux formations politiques existantes : le P.C.P. ou l'APRA. Après l'heure du P.C., est-ce celle de l'APRA ? C'est le secret du nouveau président de la République, le général Morales Bermudez. On assure, à Lima, qu'il a pris ses distances par rapport aux conservateurs. Mais ni ses origines sociales ni ses antécédents gouvernementaux ne le prédisposent sans doute à une alliance avec les communistes.

« Le plus probable dans ce pays est qu'au gouvernement des militaires succédera... un gouvernement militaire », nous assurait récemment un haut fonctionnaire. S'agissant d'une société aussi peu intégrée que celle du Pérou — où toute une population indienne vit en marge du pays — peut-être est-ce, d'ailleurs souhaitable. Les gouvernements antérieurs n'avaient-ils pas fait la preuve de leur indifférence pour les masses paysannes de la sierra ? De surcroît les réformes lancées depuis 1968 par le gouvernement des forces armées ont secoué la société péruvienne naguère apolitique, qui est entrée en ébullition, notamment dans les campagnes. Laisser ce processus se développer hors de tout contrôle serait prendre le risque d'explosions sociales, ce dont les militaires ne veulent à aucun prix.

Comment alors les quelque soixante mille militaires péruviens, dont les plus hauts gradés occupent aujourd'hui tous les postes importants, vont-ils donner une place à ces encombrants civils — 13,5 millions selon les statistiques les plus vraisemblables — qui sont tout de même la justification de l'irruption des forces armées sur la scène politique ? Le général Morales Bermudez vient de nommer, pour la première fois depuis 1968, un ministre civil. On assurait, d'autre part, à Lima, avant le coup d'État du 29 août, qu'il serait assez favorable à la tenue, dans un délai point trop éloigné, d'élections municipales. Ses récents *« dialogues avec le peuple »* ont, en tout cas, montré que le nouveau chef de l'État était hanté par l'idée de lancer un pont entre militaires et civils, entre gouvernants et administrés.

Prochain article :

QUATRE PAYS ET QUELQUES PROBLÈMES

● *Un remaniement ministériel* a eu lieu le 1er septembre. Neuf portefeuilles ont changé de titulaires, en particulier celui des mines et de l'énergie. Le général Fernandez Maldonado, qui l'occupait, devient chef d'état-major de l'armée. Un civil a été nommé au gouvernement pour la première fois depuis 1968. Il s'agit de M. Luis Barua Castaneda, nouveau ministre de l'économie et des finances. Le général Miguel Angel de la Flor conserve le portefeuille des affaires étrangères. — (A.F.P.)

● ERRATUM. — Dans certaines éditions du *Monde* daté du 2 septembre (page 5), l'article intitulé *« La révolution péruvienne à l'épreuve »* comportait une erreur. En effet, la coopérative de Sollocota a une superficie de 30 000 hectares et non de 300 000 comme il était écrit.

Venezuela

● *Le président de la République du Venezuela*, M. Carlos André Perez, vient de signer la loi de nationalisation de l'industrie pétrolière (*le Monde* du 28 août). Dans un discours prononcé à cette occasion, le président a demandé à *« tous les pays victimes du totalitarisme économique des grandes puissances industrielles »* de suivre l'exemple du Venezuela. *« Le Venezuela ne permettra en aucune circonstance l'utilisation du pétrole comme instrument de subordination ni comme moyen d'agression ou de perturbation internationale. » « Le pétrole est un instrument aux mains de pays du tiers-monde pour amener les nations industrialisées au dialogue et à la compréhension qui rendent possible la création d'un nouvel ordre économique mondial »*, a-t-il ajouté.

EUROPE

APRÈS LE VERDICT DE BURGOS

A Paris

INCIDENTS AU COURS D'UNE MANIFESTATION DE PROTESTATION

Des incidents ont marqué, le 1er septembre à Paris, la fin de la manifestation organisée de la place des Ternes à la place de Clichy par plusieurs organisations de gauche et d'extrême gauche pour protester contre la récente condamnation à mort de deux Basques espagnols, José Antonio Garmendia et Angel Otaegui, par le tribunal de Burgos. Un gardien de la paix a été blessé, trois véhicules endommagés et un abri d'autobus détruit. Deux personnes ont été interpellées et l'une d'elles a été présentée à la police judiciaire.

Le défilé — qui rassemblait deux mille personnes selon la police et huit mille selon les organisateurs — avait débuté dans le calme à 19 heures, place des Ternes. Répondant à l'appel du *« collectif de soutien à Eva Forest et à tous les prisonniers politiques espagnols »*, les participants — parmi lesquels se trouvaient notamment des membres de la Ligue communiste révolutionnaire, du P.S.U. et du mouvement Révolution, ainsi que plusieurs représentants d'organisations clandestines de l'extrême gauche espagnole — brandissaient des drapeaux rouges et noirs en scandant des slogans hostiles au régime espagnol. Un tract proclamait que *« seule la mobilisation active dans la rue arrachera Garmendia, Otaegui et les autres prisonniers des griffes franquistes »* et condamnait la *« collaboration entre le général Franco et le président Giscard d'Estaing »*.

A 19 h. 45, à proximité de la station de métro Rome, des groupes de jeunes manifestants attaquaient un car de police avant de lancer des pavés sur les voitures banalisées de la police accompagnant le cortège.

Place Clichy, alors que l'ordre de dispersion de la manifestation venait d'être donné, de nombreux incidents éclataient. Des éléments incontrôlés arrachaient les grilles de protection des arbres et lançaient des cocktails Molotov sur les forces de l'ordre. Après quelques affrontements, le calme revenait aux alentours de 21 heures.

● *A Clermont-Ferrand*, une autre manifestation contre le verdict de Burgos s'est déroulée lundi 1er septembre à 18 heures devant la préfecture du Puy-de-Dôme : deux cents personnes environ y participaient.

Arrestation de militants du FRAP et de membres du parti socialiste ouvrier

De nombreuses arrestations sont signalées en Espagne, en application du décret-loi antiterroriste. Trois militants du FRAP ont été appréhendés à Madrid. D'autre part, huit militants du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.) ont été détenus dans diverses localités. A Saint-Sébastien, le gouverneur a lancé une sévère mise en garde lundi 1er septembre à la population, affirmant qu'il n'hésitera pas à faire un « usage énergique » de son autorité pour réprimer les grèves et les manifestations.

(De notre correspondant.)

Madrid. — Une note de la direction générale de la sûreté a annoncé, lundi 1er septembre, l'arrestation de trois membres du Front révolutionnaire anti-fasciste et patriotique (FRAP), qui assassinèrent, le 16 août, le lieutenant Antonio Rodriguez Pose, de la garde civile. Selon cette note, le FRAP est lié au parti communiste d'Espagne (marxiste-léniniste), dont la direction, en mars dernier, aurait donné l'ordre à ses militants de surveiller les officiers et les membres des forces de l'ordre, ainsi que les magistrats, en vue d'actes de terrorisme. Toujours d'après la note, les commandos du FRAP sont recrutés parmi les militants des jeunesses communistes marxistes-léninistes, les membres de l'Opposition syndicale ouvrière (OSO) et les étudiants de la Fédération universitaire démocratique d'Espagne (FUDE). De bonne source, on affirme qu'une vingtaine de militants du FRAP auraient été arrêtés au cours de la semaine dernière.

D'autre part, les quelque trois cents prisonniers politiques qui observaient la grève de la faim dans diverses prisons d'Espagne pour protester contre la condamnation à mort de deux militants de l'ETA, MM. Garmendia et Otaegui, ont mis fin à ce mouvement dans l'attente de la réponse du tribunal suprême de justice militaire au recours en grâce présenté par les avocats. Le tribunal doit donner une réponse dans les dix jours. Dix-neuf des prisonniers, qui avaient participé à ce mouvement de solidarité, à la prison de Barcelone, ont été, pour cette raison, l'objet d'une nouvelle inculpation en vertu du décret-loi sur la prévention du terrorisme ; c'est la première fois qu'un procès est intenté à des prisonniers politiques pour une grève de la faim, la sanction habituelle étant jusqu'à présent l'application du règlement d'ordre intérieur du régime pénitencier. Ont également observé cette grève de la faim des prêtres emprisonnés, ainsi que les ouvriers de plusieurs usines de la province basque de Guipozcoa qui ont cessé le travail.

Le Père Rafael Pietro Gonzalez, curé de la paroisse de Saint-Sauveur, à Caceres, a été condamné à une amende de 50 000 pesetas pour un sermon considéré comme une « atteinte à l'ordre public », prononcé lors d'une messe de requiem à la mémoire du lieutenant de la garde civile assassiné.

Dans de nombreuses églises des quartiers ouvriers de Madrid, des tracts des chrétiens antifascistes ont été distribués, protestant contre le silence de l'Église après le verdict de Burgos.

Des mouvements apostoliques et les communautés de base ont adressé un télégramme au chef de l'État lui demandant de gracier les condamnés à l'occasion de l'année sainte.

Enfin, pour la première fois, la *Hoja del Lunes*, journal du lundi de Madrid et organe de l'Association de la presse de la capitale, a publié un vigoureux éditorial contre le décret-loi et les saisies de revues politiques quelques heures après son entrée en vigueur. L'éditorial conclut : *« L'insécurité dans laquelle nous-autres, journalistes, devons remplir notre fonction est aggravée par l'imprécision des mesures qui peuvent être prises contre les professionnels de l'information en vertu du décret-loi. Sa dureté n'intimidera cependant pas les journalistes, qui ne veulent que servir, par l'exercice de leur profession, à la grande entreprise commune d'une Espagne juste, fraternelle et pacifique. »*

J.-A. N.

● *La représentation, à Paris, du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.)*, fait état, lundi 1er septembre, de l'arrestation de huit personnes accusées d'appartenir au P.S.O.E. et à l'Union générale de travailleurs (U.G.T.), en application du décret-loi anti-terroristes. Il s'agit, selon le P.S.O.E., de Jaime San Sebastian, arrêté à Viscaya ; Inigo Etcheverria et Angel Maria Miguel, arrêtés à Victoria ; Alberto Marina, Manolo Guardia, Ramon Ramirez et Pedro Herre, à Séville, ainsi que Maria Eugenia Alonso Sanchez, à Madrid.

Allemagne fédérale

PREMIER « GRAND TÉMOIN » AU PROCÈS DE DUSSELDORF

Le ministre de la défense dit pourquoi l'espion Guillaume lui inspirait toute confiance

De notre correspondant

Bonn. — Le procès intenté à Günter Guillaume, *« l'espion du chancelier »*, dont l'arrestation, le 24 avril 1974, provoqua la démission de M. Willy Brandt, a repris le lundi 1er septembre devant la quatrième chambre de la cour d'appel de Düsseldorf, par l'audition de M. George Leber, ministre de la défense, le premier des *« grands témoins »*. La cour devrait en effet entendre, au cours des prochaines semaines, M. Ehmke, ancien ministre à la chancellerie, M. Genscher, ministre des affaires étrangères, et M. Willy Brandt lui-même.

Avant d'entrer au service économique de la chancellerie, puis de devenir conseiller de M. Brandt, Guillaume avait été le collaborateur de M. Leber, dans sa circonscription électorale de Francfort. C'était à la fin des années 60. La gauche du S.P.D. commençait à s'agiter. La loi d'exception décidée par la grande coalition était au centre des discussions. M. Leber ne tarit pas d'éloges sur son ancien collaborateur : *« C'était un social-démocrate de droite; moi aussi*, déclare-t-il. *Il était pour les lois d'exception; moi aussi.* » Quand M. Leber s'est avancé à la barre, Günter Guillaume a caché son visage derrière ses papiers. Pendant toute la déposition, il évitera de croiser le regard de son ancien patron.

Guillaume se tait. Après avoir répondu par quelques « oui » secs à l'interrogatoire d'identité, il a annoncé qu'il ne ferait plus de déclarations.

M. Leber se souvient de Guillaume comme d'un collaborateur actif, dynamique, sûr, qui avait été un appui précieux pendant la campagne électorale de 1969 : *« Il me disait qui était contre moi*, explique le ministre de la défense. *Il observait les éléments de gauche nombreux dans le S.P.D. de Francfort ; il me disait : « Celui-là, je ne lui fais pas » confiance, c'est un commu- » niste ». Ou bien : « Il doit tra- » vailler pour l'Est.* » Dans une lettre adressée à M. Ehmke, M. Leber avait recommandé Guillaume pour un poste à la chancellerie

Bardé de ces certificats de bons et loyaux services, Guillaume n'eut aucun mal à se faire embaucher à la chancellerie, bien que les services de protection de la Constitution aient fait quelques réserves à son sujet.

Quels documents l'espion est-allemand a-t-il livrés à la R.D.A. ? Devant la cour d'appel de Dusseldorf, cette question est jusqu'à maintenant restée sans réponse. Aucune preuve formelle n'a encore été apportée que Guillaume ait transmis tel ou tel secret de la République fédérale ou de l'Organisation atlantique, mais il a pratiquement été établi par le tribunal que Guillaume était bien un agent au service de l'Allemagne de l'Est. On a retrouvé chez lui un émetteur à ondes courtes qui devait lui permettre d'entrer en contact avec ses chefs, de l'autre côté de la frontière, et un matériel photographique, vraisemblablement destiné à mettre sur microfilms les documents qu'il se procurait.

Au moment de son arrestation, Guillaume a reconnu qu'il était un agent de la R.D.A., mais depuis, il s'est réfugié dans le silence. Il laisse à son avocat le soin de se battre pour lui. Son espoir réside moins dans la clémence éventuelle des juges de Dusseldorf que dans un échange — à plus ou moins longue échéance — contre des Allemands de l'Ouest détenus en R.D.A.

DANIEL VERNET.

Tchécoslovaquie

M. SVESTKA REPREND LA DIRECTION DU « RUDE PRAVO »

Prague (*A.F.P.*). — M. Miroslav Moc a été déchargé à sa demande de ses fonctions de rédacteur en chef du *Rude Pravo*, le quotidien du parti communiste tchécoslovaque. Il est remplacé par M. Oldrich Svestka qui avait déjà dirigé le journal de 1958 à 1968.

[M. Svestka, qui appartient à la tendance la plus dure du parti, avait dû abandonner en août 1968, immédiatement avant l'invasion, la direction du « Rude Pravo », à la demande des journalistes. Après l'entrée des troupes du pacte de Varsovie, il fut accusé de « collaboration » avec les Soviétiques, mais il fut réhabilité par le comité central en avril 1969. Il prit à cette époque la direction de l'hebdomadaire « Tribuna », qui se signala dès septembre 1970 par ses attaques contre M. Dubcek.

Ancien correspondant de « Rude Pravo » à Bonn, puis rédacteur en chef adjoint de ce journal, M. Moc avait été nommé rédacteur en chef du quotidien du parti communiste lorsque M. Husak était devenu secrétaire général du parti.]

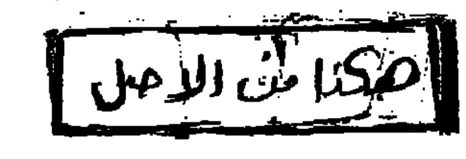
A travers le monde

Argentine

● SEPT GUERILLEROS ONT ETE TUES lors d'affrontements entre membres de l'armée révolutionnaire du peuple (ERP) et forces de sécurité argentines dans la province du Tucuman. Les opérations menées dans cette zone depuis le 9 février dernier ont fait une quarantaine de morts du côté des guérilleros. — (A.F.P.)

Indonésie

● M. FRANÇOIS-XAVIER ORTOLI, PRESIDENT DE LA COMMISSION DE LA C.E.E., qui vient de séjourner pendant cinq jours à Singapour, est arrivé le mardi 2 septembre à Djakarta. Il va rechercher les moyens d'accroître les échanges entre l'Indonésie et les pays de la C.E.E. — (Reuter.)



EUROPE

L'évolution de la situation au Portugal

La transition vers la démocratie

(Suite de la première page.)

Un régime transitoire doit combiner une autorité qui permette les réformes nécessaires, une stabilité qui garantisse contre les sautes d'humeur d'un corps électoral encore invertébré et un pluralisme qui aboutisse progressivement au jeu démocratique.

On pourrait montrer que le bonapartisme a rempli plus ou moins une fonction de cet ordre dans la France du dix-neuvième siècle. On n'en tirerait aucun exemple pour le Portugal d'aujourd'hui, qui se trouve dans un contexte très différent. L'exemple de l'Italie, à la libération, est plus intéressant à cet égard. Elle aussi sortait d'une longue dictature de droite, sans jamais avoir vraiment pratiqué la démocratie. Bien que plus avancée dans l'ensemble, elle aussi comportait de vastes régions sous-développées et arriérées. Elle aussi était alors dominée par un clergé conservateur, à quelques exceptions près. La démocratie pluraliste a pu néanmoins s'installer à Rome grâce à trois éléments fondamentaux : l'accord des grands partis pour gouverner ensemble, la sagesse des communistes qui ont joué la carte démocratique, la sagesse équivalente des démocrates-crétiens qui se sont nettement démarqués du fascisme et de ses partisans. Quand la guerre froide a mis fin à ce système, l'encadrement politique était devenu suffisamment fort pour que le pluralisme puisse se maintenir.

Au début de sa révolution, le Portugal a plus ou moins transposé, consciemment ou non, l'exemple de l'Italie libérée. Les communistes se sont montrés moins raisonnables. La démocratie chrétienne et la droite ont souffert des complots spinolistes et d'une insuffisante épuration. Les élections ont été trop précipitées, qui ont grisé les socialistes, leur faisant croire qu'ils pourraient dominer le jeu politique. Surtout, le Mouvement des forces armées s'est trop méfié des partis et les a trop réduits à la portion congrue, oubliant qu'ils sont le fondement nécessaire de toute démocratie pluraliste. Malgré cela, le régime transitoire a bien rempli son rôle tant qu'il restait basé sur un élément essentiel du modèle italien : l'association au pouvoir de tous les partis politiques. Certes ils n'exercent pas à Lisbonne une influence aussi grande qu'à Rome après la libération, car ils restaient sous la tutelle du M.F.A. Mais cette tutelle trop étroite correspondait, en partie, au sous-développement plus grand du Portugal, lequel entraîne une plus grande difficulté d'acclimater le pluralisme. L'ensemble constituait un régime mi-autoritaire, mi-démocratique, finalement assez bien adapté aux exigences de la transition.

La révolution est en crise depuis que cette union sacrée a volé en éclats, dans le gouvernement et dans le M.F.A.

Les possibilités d'établir la démocratie au Portugal dépendent largement de sa reconstitution et de son maintien pendant un temps assez long, indépendamment des résultats électoraux : ce dernier élément permettant seul d'éviter les surenchères qui briseraient le pluralisme avant qu'il naisse et qu'il ait une force suffisante. Les partis associés devraient aussi prendre, par un compromis unanime, toutes les décisions fondamentales, notamment sur la réorganisation de l'économie, sur la Constitution, etc. Il faut que l'ensemble des joueurs arrivent à s'entendre sur les règles du jeu, avant de pouvoir réellement engager la partie.

Nul ne peut dire si le Portugal parviendra à rentrer dans la voie dont il s'est malheureusement écarté. S'il ne le fait pas, le développement de la démocratie pluraliste y sera très menacé. On ne doit pas oublier, d'autre part, que son développement est rendu beaucoup plus difficile que dans les autres pays de même niveau, parce qu'un grand ombre des nouveaux dirigeants de Lisbonne veulent instaurer le socialisme en même temps que la démocratie. On peut se demander s'ils ne commettent pas ainsi une erreur de stratégie qui les condamne à l'échec. Les mirages gauchistes risquent d'égarer dans le désert ceux qui les suivent. Certains pays ont réussi à construire la démocratie pluraliste. D'autres ont réussi à construire le socialisme. Mais aucun n'a réussi jusqu'ici à construire *à la fois* l'un et l'autre, ni même osé se lancer dans une telle entreprise. Pour franchir un si vaste océan, ils ne possèdent, pour le moment, ni barque ni voile. Là encore, le modèle italien paraît *plus* efficient, dont la réussite a tenu largement à la décision des communistes de ne passer à la construction du socialisme *qu'après* l'étape de la démocratie bourgeoise.

Les révolutions tolèrent mal qu'on poursuive deux lièvres à la fois, surtout quand ces lièvres ont suivi jusqu'ici des directions divergentes, même si l'on peut espérer qu'elles se rejoindront un jour.

MAURICE DUVERGER.

L'amiral Pinheiro de Azevedo tente de former un gouvernement de large coalition

Lisbonne. — Signes d'ouverture et paroles d'apaisement : l'amiral Pinheiro de Azevedo, nouveau premier ministre, semble engager le Portugal sur la voie des compromis. Une nouvelle coalition gouvernementale, regroupant centristes, socialistes et communistes, se profile déjà tandis que les militaires entrent ce mardi 2 septembre dans une période de « conclave », qui se terminera vendredi avec l'assemblée du M.F.A.

Chacun admet en effet que la solution de la crise d'autorité au sein du M.F.A. est le préalable à toute stabilisation politique. Or le mouvement de protestation contre la «promotion» du général Vasco Gonçalves s'est encore amplifié lundi avec la prise de position du général Morais e Silva, chef d'état-major de l'armée de l'air. Ce dernier s'était pourtant, jusqu'alors, tenu dans une prudente réserve, interprétée comme un soutien timide à l'ancien premier ministre. Mais dans un long communiqué, le général Morais annonce qu'il partage les analyses du major Melo Antunes, son désaccord portant seulement sur la façon dont son document a été mis en circulation et voté dans les casernes.

Le chef des forces aériennes confirme qu'il a, dans un premier temps, accepté la nomination du général Vasco Gonçalves comme chef d'état-major des forces armées. Mais *« après un meilleur examen de la situation politico-militaire et des conséquences d'un tel choix »*, il manifeste son opposition. *« Ce choix*, assure-t-il, *va accroître les tensions au niveau militaire et ne contribue d'aucune façon à l'union des forces armées. Une révolution faite par 80 % des Portugais ne peut être transformée en dictature de 20 % des Portugais sur les 80 % restants »*, ajoute le général.

Tous ceux qui font de l'éloignement du général Vasco Gonçalves une condition *sine qua non* de leur participation seront peut-être « rassurés » par les dernières déclarations de l'amiral de Azevedo. Interrogé lundi soir à la télévision, le nouveau premier ministre a tenté de remettre les choses en place. Pour lui, polémiques et controverses viennent simplement du fait que nul ne comprend très bien ce que représente en réalité la charge confiée au général Vasco Gonçalves. *« Le nom est pompeux, je le reconnais »*, dit-il, avant de demander qu'on cesse de spéculer sur *« l'importance réelle de l'action du chef d'état-major général »* et qu'on attende *« ce qui va se passer sur le plan de l'unité et de la cohésion militaire »*. La formule, encore très laconique, laisse-t-elle présager d'importants changements ? Une partie de la presse et certains milieux militaires se sont inquiétés des pouvoirs étendus confiés à l'ancien premier ministre. M. Mario Soares a même pu affirmer que sa promotion *« revenait à donner le contrôle de l'armée au parti communiste »*. Mais quelques « fuites » ont depuis ramené les choses à de plus justes proportions.

S'il est vrai que le passage du Copcon sous l'autorité directe du président de la République n'a pas été confirmé, on croit savoir, en revanche, que le général Costa Gomes s'est engagé auprès des officiers « modérés » à ce qu'aucune mutation, nomination ou destitution, n'ait lieu pour le moment.

Mais d'autres indices, plus sûrs, montrent que nombre d'éléments importants de la situation pourraient être, à brève échéance, remis en cause. La cérémonie officielle de prise de fonction du général Vasco Gonçalves, qui devait avoir lieu ce mardi, en même temps que celle du premeir ministre, a été ajournée. Certains estiment que l'on attend, pour franchir ce cap décisif, l'assemblée du M.F.A., qui se réunira vendredi.

C'est précisément cette assem-assemblée qui fait désormais l'objet de maintes spéculations.

De nos envoyés spéciaux

L'état-major de l'armée de l'air aurait ainsi totalement révisé la représentation de ses « bases ». Dans l'armée de terre. certaines « figures » de premier plan seraient écartées. Ce serait le cas, notamment, du colonel Varela Gomes, ancien « cerveau » de la cinquième division et considéré comme très proche du parti communiste, et du capitaine Clemente, porte-parole de l'assemblée. Des mesures identiques toucheraient des délégués de la région du nord. Ce dernier fait est d'autant plus important que l'ensemble de l'armée de terre, réunie ce mardi, à Tancos (à soixante kilomètres de Lisbonne), étudiera le conflit qui oppose, depuis plusieurs semaines, le général Eurico Corvacho à certains *de ses commandants d'unité*. Le chef de la région nord a d'ailleurs de nouveau été rappelé à Lisbonne par le général Fabiao, son supérieur hiérarchique.

D'une assemblée du M.F.A. ainsi modifiée, on peut évidemment attendre des mesures politiques différentes. La réunion de vendredi doit étudier une « restructuration du conseil de la révolution ». Si les fidèles du général Vasco Gonçalves y sont en minorité, il est évident que la voie sera ouverte à un retour des neuf « modérés » sur le devant de la scène.

L'hypothèse concorderait en tout cas avec la volonté clairement exprimée par l'amiral Pinheiro de Azevedo de former un gouvernement d'unité nationale, dont *« la première priorité sera de donner paix, ordre et tranquillité au pays, particulièrement au nord »*.

Ces intentions devraient répondre aux vœux des socialistes et des centristes, d'autant que le premier ministre a annoncé que son équipe serait surtout formée de civils. Il a, en outre, assuré que le commandant Correia Jesuino, ministre de la communication sociale (information) — fortement contesté pour avoir voulu rétablir un contrôle sur la presse — serait écarté. On s'orienterait donc bien vers la mise en place d'une nouvelle coalition. C'est dans ce but que l'amiral Pinheiro de Azevedo consulte, depuis dimanche, les leaders des trois principaux partis : parti socialiste, P.P.D., parti communiste, auxquels il propose la discussion et l'accord sur un programme de gouvernement.

Bien que M. Mario Soares ait, il y a quelques jours, contesté la « légitimité » du pouvoir du premier ministre, les socialistes semblent prêts, mais ils posent des conditions, transmises au président de la République. Pour eux, le succès de l'entreprise exige la « normalisation » des conflits de *Republica* et de Radio-Renaissance, des garanties quant au fonctionnement normal de l'Assemblée constituante, la réalisation d'élections législatives au début de 1976, l'adoption d'un programme économique « réaliste ». Mais les socialistes entendent aussi que soit résolu le cas du général Vasco Gonçalves et que soient redéfinis précisément les rapports des pouvoirs politiques et militaires.

Les centristes du P.P.D. émettent à peu près les mêmes exigences et paraissent décidés par-dessus tout à limiter l'influence du P.C. Certains responsables souhaiteraient même que l'on profitât de l'occasion pour évincer les communistes. Il est peu probable qu'ils y parviennent, mais tout indique que le P.P.D. voudra pousser le P.C. sur la voie du repli. Les centristes estiment que M. Alvaro Cunhal a déjà reculé en proposant une réunion commune aux différentes « tendances » du M.F.A. et aux socialistes. Ils veulent maintenant le pousser plus loin.

La situation des communistes est en effet difficile. Devront-ils payer leur politique hésitante ? Leur « ouverture » à droite leur a valu d'être « exclus » du Front unitaire révolutionnaire dont ils étaient la principale composante. En effet, les organisations d'extrême gauche auxquelles ils s'étaient alliés reprochent au parti communiste *« d'ouvrir la porte à la conciliation avec les forces civiles et militaires qui agissent comme fer de lance du capitalisme et de l'impérialisme »*. Le secrétariat provisoire constitué le 25 août a, en conséquence, décidé d'écarter le représentant du parti communiste. Curieusement, le Mouvement démocratique portugais, allié fidèle du P.C., a décidé de se maintenir dans le Front, sans toutefois approuver « *l'ostracisme* » à l'égard des communistes.

DOMINIQUE POUCHIN et JOSÉ REBELO.

L'EX-GÉNÉRAL SPINOLA N'EXCLUT PAS LA GUERRE CIVILE

Londres (Reuter). — L'ex-général Spinola envisage de revenir en Europe et de faire un retour sur la scène politique. L'ancien président du Portugal a déclaré dans une interview télévisée retransmise lundi 1er septembre par la B.B.C. que la situation au Portugal était « vraiment chaotique ». Il a ajouté : « J'ai les mêmes intentions que tout autre citoyen portugais qui souhaite vraiment voir l'établissement d'un régime démocratique au Portugal. Je ne peux donc éviter d'appartenir au Mouvement démocratique pour la libération du Portugal, faire partie de ce mouvement et combattre jusqu'à la fin pour la libération de mon pays. »

Il a précisé qu'il maintenait des contacts avec des organisations politiques portugaises sans préciser lesquelles. « Si les dirigeants illégitimes actuels refusent obstinément de remettre le pouvoir aux forces qui représentent la volonté du peuple, la guerre civile pourrait éclater. » Selon lui, la majorité du peuple portugais « combat héroïquement pour la survie de la liberté, mais un groupe d'officiers marxistes veulent établir par la force une dictature communiste dans le pays ».

Plusieurs centaines de militaires ont manifesté à Lisbonne contre leur envoi à Luanda

Plusieurs centaines de policiers militaires (P.M.) ont manifesté, lundi 1er septembre, à Lisbonne, contre leur envoi, prévu pour le soir même, en Angola. Entourés de près de deux mille militants du M.R.P.P. (maoïste), ils ont conspué le général Vasco Gonçalves, chef d'état-major de l'armée portugaise, à son entrée au palais présidentiel de Belem, et scandé : *« Les soldats ne sont pas de la chair à canon ! »*, *« Les soldats sont fils du peuple ! »*, *« Guerre du peuple à la guerre coloniale ! »*, *« Nous tournerons nos armes contre la bourgeoisie! »* L'avion qui devait les transporter est parti pour Luanda presque vide. Quelques jours auparavant, près de cinq cents membres de la police militaire avaient adopté une motion déclarant que, pour aider le peuple angolais, il fallait *« d'abord faire la révolution au Portugal »*.

Plusieurs centaines de réfugiés angolais ont, d'autre part, manifesté devant le siège de la Banque d'Angola à Lisbonne, pour réclamer une aide gouvernementale. Des billets de banque angolais, devenus inutilisables parce que ne pouvant plus être changés, avaient été collés sur les murs de la banque.

● A LUANDA, l'armée portugaise a confirmé, lundi, une information selon laquelle deux colonnes de *« soldats blancs »*, venus du Sud-Ouest africain, ont récemment pénétré en territoire angolais. Selon l'armée de l'air, il ne s'agit cependant pas de militaires sud-africains.

● A BRAZZAVILLE, le président Marien N'Gouabi s'est inquiété, lundi, de l' *« internationalisation du problème angolais »*. Il a déclaré que, *« par le passé, l'internationalisation a surtout été l'occasion pour certaines puissances de tirer les marrons du feu »*. — (A.F.P., A.P., Reuter.)

LE P.C.F. : M. Mario Soares nous calomnie.

Le bureau politique du P.C.F. s'est ému, lundi 1er septembre, d'une interview accordée par M. Mario Soares au quotidien italien *Il Tempo* (*le Monde* du 2 septembre), dans laquelle le secrétaire général du parti socialiste portugais déclarait notamment :

« Cette calomnie de Mario Soares appelle deux réponses. En premier lieu, Mario Soares est mal placé pour accuser les communistes que nous sommes de « renoncer à la démocratie pour construire une société socialiste », alors que non seulement la social-démocratie européenne n'a jamais mis fin dans aucun pays à la domination du capitalisme. [...]

En second lieu, le P.C.F. s'étonne que M. Soares ne réponde pas positivement à la proposition de réunion des forces démocratiques portugaises faite par le P.C.P.

ASIE

UN VOYAGE EN CHINE

II. — A TAKING : OUVRIERS, PAYSANS, SOLDATS

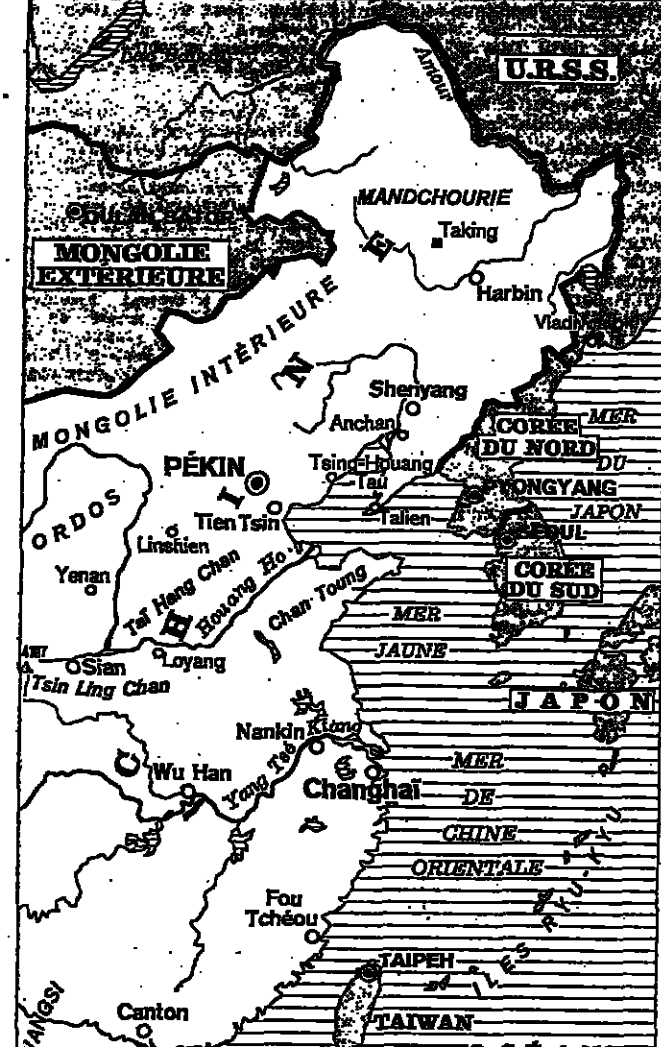
par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Après avoir, dans un premier article (« le Monde » du 2 septembre), rapporté quelques-unes des impressions d'ensemble et des images recueillies au cours d'un voyage en Chine, Pierre Viansson-Ponté relate ici la visite du champ pétrolifère de Taking, dans le nord-est du pays.

Taking (que l'on prononce Tatchin), il y a quelques années encore, personne ne savait exactement où le situer sur la carte. Son nom ne figure pas dans la brochure « Géographie de la Chine », éditée en 1973, et aucun dictionnaire, aucun atlas, aucun ouvrage traitant des ressources naturelles n'en faisait alors mention. La mission que dirigeait M. Alain Peyrefitte en juillet 1973 et d'où il a tiré son best-seller n'en avait même pas entendu parler. C'était, croyait-on alors, dans une région de minorités notamment mongoles, une stepe désolée, à quelque 160 kilomètres au nord-ouest de Harbin et à la même distance ou un peu plus du fleuve Amour, qui constitue la frontière avec la Sibérie soviétique. On nous indiquera, avec le goût de la précision qui caractérise les Chinois dès lors que l'information est officiellement diffusée, que nous sommes ici à 125° de longitude et 47° de latitude nord.

Or il y a deux ans, à Taking, on extrayait déjà annuellement au moins 20 millions de tonnes de pétrole, ce qui n'était tout de même pas mal pour une région où, sur la foi des experts, on avait cru jusqu'à la fin des années 50 que le sous-sol ne recélait pas une seule goutte du précieux liquide. Mais, surtout dans le champ pétrolifère de Taking, se déroulait, depuis la révolution culturelle, une expérience unique, qui avait été citée solennellement comme modèle à toute la Chine par Mao lui-même. Elle consistait non à juxtaposer ou mêler aussi étroitement que possible les trois classes — ouvriers, paysans, soldats — des « maîtres du pays », mais bien à les fusionner entièrement en chaque individu, homme ou femme, simultanément employé dans l'industrie, travaillant aux champs et entraîné militairement.

Taking évoque d'abord ce que devaient être le Texas et le Far-West américains au temps des pionniers. Pas de ville, aucun bâtiment de plus d'un étage, la steppe s'étend à l'infini, semée de baraquements et de campements, zébrée de voies ferrées et de routes défoncées. Et pourtant, une impression de force brutale, de puissance contenue, d'ardeur presque violente monte du sol, emporte les hommes. Tout bouillonne d'activité, les convois de camions bondés de travailleurs, les autobus, des voitures de toutes sortes sillonnent les voies, et la circulation apparaît exceptionnellement dense à qui vient d'autres provinces, même par rapport à Pékin ou à Changhaï.



C'était un désert inculte, aride et dépeuplé, quand les premiers travailleurs de l'industrie, envoyés des grandes cités industrielles du Nord, sont arrivés ici en 1959. Aujourd'hui, le champ pétrolifère héberge, nous dit-on, plus de quatre cent mille personnes, réparties en trois villes qui sont en fait de gros bourgs, quarante et une bourgades, cent quarante-huit agglomérations plus petites. Une population très jeune, composée pour moitié environ d'enfants dont la scolarisation est, assure-t-on, totale.

La première goutte de pétrole a coulé le 26 septembre 1959 au puits n° 3, que l'on visite comme un lieu historique. Comme on était à la veille du dixième anniversaire de la révolution de 1949, le champ ainsi ouvert a reçu le nom de Taking, qui veut dire « Grande Célébration ». Le 10 avril 1960, première décision du comité central du parti : concentrer de grandes forces pour mener là une grande bataille. Elle commence le 1er mai 1960, donc peu avant le retrait soudain des experts soviétiques, rupture qui allait priver la Chine de tout approvisionnement en pétrole. « *Nous mourrons vingt ans plus tôt s'il le faut* », déclarent les pionniers, que dirige « l'homme de fer », le camarade Wang Kin-hsi, plus tard membre du comité central, héros national, emporté par un cancer en 1970, et dont un musée, à lui tout entier consacré, retrace les hauts faits et conserve les reliques.

Mais la Chine subit trois mauvaises récoltes, la situation économique est dramatique, la situation politique tendue et confuse. Taking ne démarrera vraiment qu'en 1963. A la fin de cette année-là, M. Chou En-lai peut déclarer que « *la période pendant laquelle la Chine utilisait le pétrole étranger est révolue une fois pour toutes* ». C'est grâce à Taking, où les promesses du début seront tenues et même dépassées. La production, après avoir progressé lentement jusqu'en 1968, décollera alors et augmentera chaque année depuis 1969 de 30 % par an, atteignant en 1974 cinq fois le niveau de 1964. Si on évalue ce niveau à un peu plus de 5 millions de tonnes de brut, ce serait donc au moins 26 millions de tonnes et peut-être davantage qui seraient extraites en 1975. Ce chiffre, qui équivaut à peu près à la production totale du Mexique en 1974 ou au quart environ de la consommation française, avancé par nous, ne sera pas discuté ni démenti.

On précise même que la raffinerie dont la construction a commencé en avril 1962 et qui traitait en octobre 1963 1 million de tonnes de brut a vu sa capacité élevée en 1965 à 2,5 millions de tonnes, puis en 1969 à 5 millions de tonnes et qu'elle s'est doublée depuis d'un complexe pétrochimique employant dix mille personnes et disposant d'une gamme de quarante-cinq produits. Et on ajoute — information jusqu'à présent tenue secrète, nous dira-t-on — qu'au pipe-line reliant Taking au port de Tsin-Huan-Tau, d'où le pétrole est acheminé jusqu'à la grande raffinerie de Pékin l'Orient rouge, va s'ajouter incessamment un second pipe-line desservant Talien, principal port du Nord-Est, ce qui facilitera l'exportation vers le Japon.

A Taking, on bat des records : 127 000 mètres forés dans la seule année 1972, par l'équipe n° 1 205 et une « carotte » de 105 mètres extraite en une seule fois, prouesse qu'un groupe de pétroliers canadiens, premiers visiteurs étrangers admis sur le champ, est venu admirer il y a quelques mois. Pourtant rien n'est facile. Le pétrole sort du sol à 20° et, son point de congélation étant élevé, sa teneur en parafine étant importante, il faut le réchauffer jusqu'à 35° pour l'acheminer. Et puis il faut injecter de l'eau dans la nappe, qui se situe à 1 200 mètres de profondeur en moyenne, pour maintenir les puits en éruption.

Le pétrole transite par le réseau de conduites et stations souterraines où sont effectuées les premières opérations de déshydrogénation, de déshydratation, de séparation d'avec le gaz, toutes munies, toujours et partout, de réchauffeurs soigneusement calfeutrés, car la température, si elle monte à 35° l'été, descend chaque hiver jusqu'à —40°. On reconnaît que le goulet d'étranglement se situe actuellement au stade de l'évacuation du brut. Mais on se montre assuré de l'avenir : « *Nos enfants et les enfants de nos enfants tireront encore du pétrole de ce sol, même si la production continue d'augmenter de 30 % par an* », nous a dit un vice-président du comité révolutionnaire.

Ce n'est pas tout. Taking, producteur de pétrole, se suffit à lui-même pour son ravitaillement alimentaire grâce à un gigantesque effort de défrichement et de mise en valeur d'une terre ingrate, effort dont la plus grande part est supportée par les femmes et les enfants. Au printemps de 1962, quatre jeunes femmes entraînées par une quinquagénaire nommée Siué Kouei-Fang, munies de cinq bêches, défrichaient ici le premier lopin de 30 ares. C'était « la révolution des cinq bêches », et elle a continué. A ce jour, on a arraché à la steppe près de 300 000 mous de terres cultivées (soit 20 000 hectares) et on a récolté en 1974 2,5 millions de quintaux de céréales (maïs, blé, sorgho), sans compter les pommes de terre, le soja, un peu de coton même. Tout cela est traité sur place dans les « stations d'administration » comme « Satellite rouge n° 1 », où vivent cinq mille cinq cents personne en mille trois cent quarante et un foyers, cultivant 7 000 mous (466 hectares) et élevant un millier d'animaux, des porcs, des chèvres et des moutons.

Ici, à « Satellite rouge », « unité de base du pouvoir » éclatée en hameaux et bourgades, ce sont les femmes qui produisent et gouvernent. Quatre-vingt-dix d'entre elles — contre trente hommes — sont membres du parti. Quand elles sont arrivées avec leurs maris ouvriers en 1963, au nombre de vingt-quatre couples exactement, il n'y avait rien, pas même un outil. Elles ont, de leurs mains, construit cinq cent quarante maisons en terre battue, ont défriché à partir du premier mètre carré la steppe pierreuse, ont eu aussi en douze ans quelque deux mille enfants.

Une précision, au vol : « *Sur les cent trente-cinq foyers de mon équipe,* dit cette femme énergique et décidée qui, nous confiera-t-on, est vice-présidente du comité du champ pétrolifère, *je compte cinquante-quatre femmes définitivement stérilisées, soixante-quatre qui usent d'instruments divers (stérilets, pessaires, etc.) et les dix-sept autres prennent la pilule. Ainsi notre moyenne s'établit-elle à 1,4 enfant par famille.* »

Ailleurs, ce triple alignement de baraques n'abrite que des jeunes d'une vingtaine d'années, garçons d'un côté, filles de l'autre, en dortoirs de cinq ou six, la troisième tranche étant occupée par l'encadrement — quatre responsables et quatorze « ouvriers chevronnés » — l'outillage, la technique, la cantine et les salles de jeux et de réunion. La vie est quasimilitaire : levés à 6 heures au son des haut-parleurs, les soixante-dix membres de l'équipe assurent la surveillance constante de trente-cinq puits avec leurs réchauffeurs, et leurs cinq stations d'injection d'eau, qui ont fourni 550 000 tonnes de brut en 1974. — « *plus que la Chine entière n'avait produit de pétrole entre 1907 et 1949* », disent-ils fièrement. A demi ouvriers, ils sont aussi à demi paysans puisqu'ils cultivent 84 m de céréales (5,6 hectares), élèvent dix-neuf porcs et soixante-dix moutons.

Ce sont des « jeunes instruits » venus des villes, et du Sud comme du Nord, à l'appel du président Mao depuis la fin de la révolution culturelle, tous volontaires affirment-ils, pour « *vivre ici définitivement* ».

Bien sûr, comme dans toute la Chine, comme pour tout le monde, une heure au moins de « travaux théoriques » chaque jour et deux soirées, le mardi et le vendredi, pour « étudier ». La « campagne de rectification » en cours porte sur la dictature du prolétariat.

Parfois un vieillard vient raconter les souffrances de la vie dans l'« ancienne société » afin de mieux faire ressortir « le bonheur présent », tant il est vrai que le bonheur est relatif et s'apprend par comparaison. On chante beaucoup, on joue des scènes des sept « pièces à thème révolutionnaire » qui composent tout le bagage théâtral, chorégraphique et vocal de la Chine de 1975.

Et puis, pour tous, il y a enfin l'incessante, l'obsédante, la séduisante préparation à la guerre « *pour repousser l'agresseur* » dont on est sûr qu'il attaquera un jour et qu'on ne nomme pas : il est si proche, derrière le fleuve, que ce n'est même pas la peine de préciser. Tout homme ou femme de quinze à trente-cinq ans fait obligatoirement partie de la « milice active » qui se portera au-devant de l'ennemi. Au-delà de cet âge, tous les autres, enfants, adultes, vieillards des deux sexes, adultes enrôlés dans la milice territoriale qui s'accrochera au sol.

Tirs au fusil, à la mitraillette, à la mitrailleuse, patrouilles et commandos, exercices réels de D.C.A., personne n'échappe aux manœuvres hebdomadaires, à la rude formation de soldat, à l'ivresse du combat, pour l'instant simulé. « *Huit cents millions de Chinois, quatre cents millions de soldats. Même si les révisionnistes jetaient sur nous les trois millions d'hommes de l'Armée rouge, que pourraient-ils faire, ils seraient vite noyés !* », nous a dit, confiante et déterminée, la femme au beau visage qui préside le comité révolutionnaire de Satellite rouge.

Ouvriers, paysans et soldats à la fois, ardents à travailler pour la patrie, et s'il le faut à mourir demain pour elle, assurés qu'ils pensent et construisent le socialisme, tels nous sont apparus les hommes, les enfants, les femmes du champ pétrolifère de Taking, l'une des perles de la couronne de l'Orient rouge.

Prochain article :

L'AUTOCRITIQUE DE LA CAMARADE LI

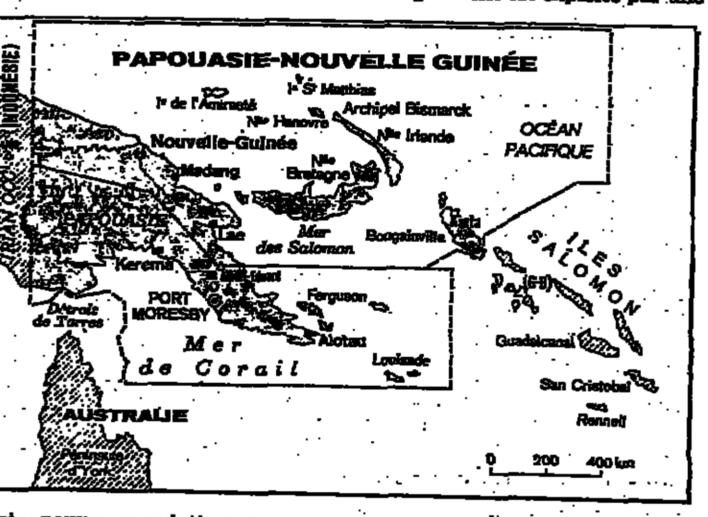
Papouasie - Nouvelle-Guinée

S'AJOUTANT A UNE SÉRIEUSE CRISE FINANCIÈRE

La sécession de Bougainville compromet l'avenir de l'archipel mélanésien

Les dirigeants de l'île de Bougainville ont confirmé, lundi 1er septembre, leur intention de faire sécession de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. M. Alexis Sarei préside le nouvel Etat — qui n'a encore été l'objet d'aucune reconnaissance. M. Somare, chef du gouvernement central de Port-Moresby, a, de son côté, qualifié d'« illégale » la déclaration d'indépendance de l'île qui s'est faite sans incidents en présence de cinq mille personnes.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée entre dans des conditions difficiles dans l'ère de l'indépendance. L'île de Bougainville vient de faire sécession seize jours avant la rupture des liens de subordination entre Canberra et Port-Moresby ; et l'archipel, à la déjà très pauvre population, traverse une période délicate sur le plan financier. Les deux problèmes ne sont d'ailleurs pas sans liens.



Le gouvernement central de M. Michael Somare continue de minimiser (en public) les dangers d'éclatement de l'archipel. Le bulletin officiel *Papua New Guinea Newsletter* a rendu compte, en août, de façon aussi peu dramatique que possible, de la tenue et de l'échec des entretiens entre les représentants de la capitale, dirigés par Sir Maori Kiki, et les sécessionnistes, à la tête desquels figure, outre un ancien prêtre, M. Sarei, l'ardent Père John Momis. Les Bougainvillois, qui se sentent sans doute plus proches à tous points de vue de leurs frères (encore colonisés par les Britanniques) des îles Salomon du Sud, ont refusé d'échanger leur plan contre une offre de crédits supplémentaires de 4,2 millions de kinas (1 kina = 1 dollar australien = 5,50 F).

Si les îles Salomon du Nord (nom donné à Bougainville par ses dirigeants) parviennent à prouver qu'elles sont indépendantes — une récente mission à l'ONU n'a semble-t-il rencontré aucun écho favorable, — le coup sera ressenti durement par le pays tout entier. D'autres mouvements sécessionnistes pourront en tirer argument pour relancer leur campagne, en Papouasie principalement. Sans doute est-ce pour prévenir ce danger que le gouvernement a expulsé, fin juillet, le Dr Eric Wright, un Australien militant du mouvement Besena, très lié à Mlle Josephine Abaijah, député et dirigeante de l'organisation papouane.

Mais Bougainville, c'est aussi — surtout — grâce à ses énormes ressources en minerai de cuivre, l'une des principales richesses de l'archipel. Potentiellement, du moins, car le cours mondial de ce métal n'est évidemment pas fixé par M. Somare.

Le gisement est exploité par une société australienne, la Conzinc Rio-Tinto — filiale de la Rio-Tinto-Zinc britannique, — dont le gouvernement papouan-néo-guinéen détient 20 % des actions. Si Bougainville est réellement indépendante, à qui la société étrangère fera-t-elle allégeance ? (1) Et quel est son rôle exact dans les événements actuels ? Bien que le contrat précédemment signé ait été réécrit pour en finir avec la situation ancienne, scandaleusement injuste, la mine a encore rapporté très gros aux capitalistes étrangers, en 1973 et en 1974. Elle a aussi permis au pays de se constituer un bon matelas de devises et a contribué de façon déterminante à donner au budget national un niveau décent.

Cependant, la situation actuelle n'est guère brillante. La baisse du cours mondial, la faiblesse des achats japonais, ont réduit de moitié, pendant le premier semestre, les revenus du cuivre bougainvillois. Et voilà les devises qui disparaissent, et le prochain budget sera difficile à établir. D'autant que les négociations financières du début août, entre MM. Whitlam et Somare, se sont mal passées : l'Australie versera, certes, pendant trois ans, une assistance de 500 millions de dollars, mais elle refuse tout engagement à plus long terme, et l'inflation érode la valeur de cette aide. En fait, dès cette année, la Papouasie-Nouvelle-Guinée recevra beaucoup moins que l'an passé de Canberra.

Le 16 septembre sera donc pour les dirigeants tout, sauf un jour de joie. La date de l'indépendance n'avait-elle pas déjà été repoussée à plusieurs reprises en raison des tensions internes ? Certes, de nouveaux gisements de cuivre viennent d'être découverts dans les montagnes de l'île principale, mais qui les exploitera, et pour quels marchés ? Un accord a également été signé en juillet entre les gouvernements papouan-néo-guinéen, australien et nippon, pour accélérer la mise en valeur du bassin de la Purari, dont le potentiel hydroélectrique est énorme. Plusieurs pays étrangers s'intéressent, d'autre part, de fort près à cette contrée : les Chinois viennent d'envoyer une délégation commerciale à Port-Moresby ; l'ambassadeur de l'U.R.S.S. en Australie vient de passer dix jours dans l'archipel, affirmant que Moscou était désireux de fournir une aide importante à la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Il sera décidément difficile, en dépit de leurs affirmations, aux diplomates de Port-Moresby, d'ignorer les conflits des grandes puissances.

En attendant d'avoir à affronter des problèmes dont l'ampleur les dépasse manifestement, les dirigeants ne peuvent qu'être inquiets des tendances de l'archipel à l'éclatement et à l'appauvrissement. Ce n'est pas en changeant le nom du pays qu'ils modifieront en quoi que ce soit la situation. Pour M. Somare, cependant, le nom actuel laisse penser aux étrangers qu'il existe une Papouasie et une Nouvelle-Guinée. Il songe à rebaptiser l'archipel ; il a proposé deux noms : Kumul (en français, Oiseau de Paradis, l'animal symbole du pays), ou Paradise. Le Paradis : ce peut être un espoir pour une nation en projet...

JACQUES DECORNOY.

(1) Selon le *Financial Times* du 1er septembre, la firme continuera de verser ses impôts à Port-Moresby.

AFRIQUE

Zaïre

SEPT OFFICIERS SONT CONDAMNÉS A MORT

Kinshasa (*A.F.P., A.P., U.P.I.*). — Sept officiers de l'armée zaïroise ont été reconnus, lundi 1er septembre, responsables d'avoir fomenté un complot contre le président Mobutu Sese Seko au mois de juin dernier. Ils ont été condamnés à mort par un tribunal militaire spécial.

Il s'agit des généraux Fallu, Utshudi, Katsuva, des colonels Omba et Mudiayi, du major Mpika et du lieutenant Kabamba. Les trente-quatre autres accusés de ce procès, qui s'était ouvert le 20 août (*le Monde* du 23 août) ont été condamnés à des peines allant de six mois à vingt ans de travaux forcés. Les avocats des condamnés ont introduit un recours en grâce.

[Le général Mobutu avait annoncé, le 16 juin, la découverte d'un complot « inspiré par l'étranger », dont le but aurait été de l'assassiner. Le « putsch » aurait été prévu pour le mois de septembre.

Les deux principaux condamnés sont le général Katsuva, qui était le chef d'état-major de l'armée de terre, et le colonel Omba, qui dirigeait les services de sécurité de la présidence. Le major Mpika était notamment accusé d'avoir, aux Etats-Unis, rédigé un mémoire sur le thème : « Comment préparer et réussir un coup d'Etat au Zaïre ».

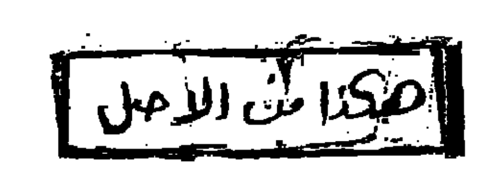
Le procès s'étant déroulé à huis clos, on ignore tout des moyens de défense des « comploteurs ».]

LE SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT AMÉRICAIN AUX AFFAIRES AFRICAINES DONNE SA DÉMISSION

Washington (*A.F.P., A.P.*). — M. Nathaniel Davis, sous-secrétaire d'Etat aux affaires africaines, a donné sa démission, a-t-on appris lundi 1er septembre de source informée. Il pourrait être nommé ambassadeur dans un pays d'Europe.

[La nomination, en janvier dernier, de M. Nathaniel Davis au poste de sous-secrétaire d'Etat avait suscité de vives critiques de la part de plusieurs pays africains. Il lui était notamment reproché d'avoir joué un rôle dans le renversement du régime Allende au Chili, pays où il exerçait, au moment du putsch, les fonctions d'ambassadeur.

A la fin de janvier, le président Mobutu Sese Seko avait critiqué publiquement le choix de M. Davis. Le 21 février, l'Organisation de l'unité africaine avait demandé que sa nomination ne soit pas confirmée par le Sénat. Celui-ci n'ayant pas tenu compte des objections, le sous-secrétaire d'Etat s'était heurté, à plusieurs reprises, à la mauvaise humeur des pays africains.]



JEUNESSE

Des adolescents en canoë sur la Dordogne

DE LA PAGAILLE A L'AUTONOMIE

Sarlat (Dordogne). — Un camp d'adolescents effectue la descente de la Dordogne en canoë. Organisé par le Centre aquitain de coopération internationale (CACI), le camp regroupe dix adolescents — sept Français et trois étrangers, — encadrés par trois moniteurs. Un camp itinérant suscite davantage de difficultés qu'un camp fixe : il faut transporter le matériel par camionnette d'une étape à l'autre, prévoir exactement les quantités de vivres à acheter chaque jour et être prêt à parer aux imprévus du voyage. Les moniteurs ont cependant décidé d'ajouter une difficulté supplémentaire à celles déjà existantes : en confiant l'organisation de leur séjour aux adolescents, ils leur donnent ainsi l'occasion d'un difficile mais passionnant apprentissage de l'autonomie.

De notre envoyée spéciale

Ils sont dix — neuf garçons et une fille — âgés de seize et dix-sept ans. Venus de lieux divers (Paris, Rome, Athènes), issus de milieux *différents* (aisés pour la plupart, car le stage coûte 1 350 F). Ils sont dissemblables tant par leur aspect physique que par leurs goûts : les uns usent leur *« trop plein »* d'énergie en pratiquant des sports violents (boxe, karaté), d'autres s'orientent vers des activités plus paisibles (musique, lecture). De plus, ils sont là pour des motifs différents : Michel pour fuir ses parents, *« de braves gens avec lesquels je m'ennuie »*, Serge pour *« faire du canoë »*, Olivier pour *« découvrir la nature »*, Yannis pour *« connaître la France »*.

Ils ont cependant une chose en commun : l'adolescence, cette phase de mutation à la frontière de deux mondes, celui des enfants qu'ils ont cessé d'être, et celui des adultes qu'ils ne sont pas encore. Cet état, ils le refusent au point que le terme même d'*« adolescents »* (*« ados »*, comme ils disent) est très mal ressenti par certains : *« Pourquoi dire « camp d'ados ? »*, s'exclame Serge ; *on a l'impression qu'on est des mômes ! On devrait employer le mot « jeune ».* *« C'est un faux problème*, dit Huguette, la directrice du camp. *Eviter le terme « adolescent » reviendrait à colmater temporairement une brèche à l'aide d'un emplâtre qui ne manquerait pas de céder. Ce serait masquer une difficulté, car ce sont des adolescents, avec tout ce que cela comporte d'égocentrisme, d'hypersensibilité et de susceptibilité. Ils ne sont pas encore autonomes. »*

« La pagaille »

L'autonomie, c'est justement l'objectif pédagogique d'Huguette. *Par le biais du stage, dont le but est « la découverte du milieu »*, elle veut que chacun parvienne à l'autonomie *« vis-à-vis du matériel, de soi-même et des autres »*. Adepte convaincue des méthodes actives, elle compte y réussir grâce à la « dynamique de groupe » et à la « pédagogie de situation ». *« On acquiert l'autonomie en prenant des responsabilités »*, pense Huguette ; c'est pour cette raison qu'elle leur laisse carte blanche pour organiser leur séjour.

Partis d'Argentat pour rejoindre Sarlat en dix-huit jours, ils sont libres de répartir les différentes étapes de leur itinéraire comme ils l'entendent. Liberté apparemment inhabituelle pour la plupart, puisqu'elle a été mal comprise. *« Ils pensaient que les moniteurs s'occuperaient des repas, du matériel et des loisirs. Personne ne prenait d'initiative, car chacun se reposait sur son voisin. »* La vie s'est organisée cahin-caha : repas irréguliers, car personne ne se décidait à les préparer, vaisselle sale entassée en vue d'un hypothétique lavage. Peu à peu la pagaille s'installait, en même temps que la mauvaise humeur.

Comprenant enfin que personne ne prendra soin d'eux, un petit groupe commence à s'attaquer aux problèmes matériels. Ils se mettent à faire la cuisine, mais tout est prétexte à controverse. L'hygiène n'est pas le souci majeur : les légumes et les fruits ne sont jamais lavés ; *« pas la peine ! »*, affirme Maria, qui fait passer poivrons et tomates directement du cageot dans le saladier. Le ravitaillement n'est pas toujours prévu en quantité suffisante — Huguette se contente d'acheter ce qu'on lui demande sans dépasser son budget alimentaire de 13 francs par jour et par personne — et lorsqu'une bande d'affamés saisis par une fringale subite se jettent sur le pain, il arrive qu'il n'en reste guère pour le lendemain.

Pour supporter le désordre engendré par la négligence de certains il faut être solide et armé d'une bonne dose de patience. Solide et patiente, Huguette l'est. Cette Bordelaise de vingt-cinq ans, bien musclée (elle est professeur de gymnastique), s'occupe de camps de jeunes depuis sept ans et contraste nettement avec les deux autres moniteurs, Karin, vingt-deux ans, et Marc, vingt ans, qui débutent. Huguette observe tout d'un œil serein en se gardant bien d'émettre le moindre commentaire. Indifférente en apparence, elle est cependant attentive : rien ne lui échappe. *« Parfois l'envie me prend de les aider, de leur dire ce qu'il faut faire. Mais je me retiens car cela ne m'intéresse pas : ce n'est pas mon objectif. Je préfère laisser s'installer la pagaille car elle ne peut être que bénéfique, dans la mesure où ils auront envie d'en sortir. »* Peu à peu, en effet, un début d'organisation se fait sentir. Un point positif : le matériel est au complet ; rien n'a été perdu.

Les difficultés matérielles, en partie surmontées, cèdent alors la place aux conflits nés de la vie en commun. Les étapes en canoë, de 12 kilomètres en moyenne, ne posent pas de problème. *Ceux-ci surgissent lors des* haltes. En revanche, l'organisation des soirées n'est pas aisée : la région regorge pourtant de festivals et de manifestations culturelles diverses. Mais la majorité des jeunes cherchent des distraction plus *« remuantes »* et préfèrent se mettre en quête de cafés où ils trouveront *« flippers »* et *« baby foot »*, ou de bals de campagne. S'ils restent au camp, les discussions qui portent sur *des sujets aussi vastes que l'amour*, le mariage, l'amitié, la non-violence deviennent très vite passionnées et tournent court en raison des opinions tranchées et contradictoires des interlocuteurs.

« Acteurs et consommateurs »

Le conflit, latent, survient par un dimanche matin ensoleillé succédant à une journée pluvieuse. Il n'y a plus de pain — ni au camp, ni au village le plus proche situé à 2 kilomètres — et les réserves en eau potable sont épuisées. Accompagnée de deux garçons Huguette prend la camionnette et va chercher du ravitaillement à Souillac, à 12 kilomètres de là.

Ceux qui sont éveillés déambulent, inactifs, le ventre creux, puis viennent *s'installer* auprès de *Karin*, la *monitrice*, qui est assise sur l'herbe et recoud un bouton. *« C'est inadmissible que l'on n'ait rien à manger !* s'exclame Serge, qui n'a pourtant pas eu l'idée d'aller au village acheter une bouteille d'eau minérale pour faire du café ; *on paye cher et on ne mange pas à notre faim. »* *« C'est vrai*, renchérit aussitôt Michel, qui prend un air de *consommateur mécontent ; on s'est fait « arnaquer ». Vous ne faites pas votre travail de moniteurs ; nous devons tout faire, la cuisine, la vaisselle, le rangement, et, en plus, on s'ennuie. Vous ne nous proposez rien, aucune occupation. Le but du stage est soi-disant la découverte du milieu et vous ne connaissez pas mieux la Dordogne que nous. »*

« Si vous voulez vous documenter sur la région, rien ne vous empêche d'aller au syndicat d'initiative », répond Karin, calmement. La discussion se poursuit sur les activités qu'ils aimeraient pratiquer ; chacun expose ses envies sans se soucier de celles des autres.

L'arrivée du camion avec le ravitaillement clôt le débat. Comme stimulé par cet échange de propos trop vifs, chacun s'affaire. Une demi-heure plus tard, deux marmites débordant d'une succulente salade niçoise en deux versions — fade et épicée — attendent les dîneurs. La vaisselle est vite expédiée et tous décident du programme de l'après-midi : visite des grottes de Lacave et descente en canoë jusqu'à Souillac où l'on fera halte durant deux à trois jours dans un camping équipé de douches. *« Là-bas, j'irai au syndicat d'initiative »*, murmure Michel.

« Le groupe a éclaté en deux tendances, commente Huguette, *il y a ceux qui sont venus pour découvrir la région et ceux qui préfèrent canoter et sortir le soir. Je dois être à l'écoute des deux parties mais ne pas privilégier l'une par rapport à l'autre. C'est à eux de trouver une solution susceptible de contenter tout le monde. Leur donner des recettes, c'est faire en sorte qu'ils ne puissent pas évoluer. »*

Le soir, à Souillac, le camping est trouvé, la place retenue. Les canoës ne vont pas tarder à arriver. Huguette grimpe dans sa camionnette : *« Je vais attendre mes gars »*, dit-elle fièrement.

MICHAËLA BOBASCH.

RELIGION

Théologien mystique

LE PÈRE MAURICE ZUNDEL EST MORT

Le Père Maurice Zundel est mort le 10 août à Ouchy (Suisse), sur les bords du lac Léman, dans sa soixante-dix-huitième année.

Ce théologien mystique, modeste et effacé, dont le corps gracile transcendait le costume, exerça sur bien des personnalités de son époque un rayonnement insoupçonné. Il n'était pas seulement passé maître de la relation interpersonnelle, mais c'était un être de feu et de silence, qui, par la profondeur de son écoute, faisait bientôt jaillir en son interlocuteur une source secrète.

Décrocher de soi, être transparent à la divine Réalité, inséparable de celui qui la transmet, tel était le message qu'il excellait à incarner.

Jamais Maurice Zundel ne s'égarait dans une théologie éthérée. Pour lui, l'avenir de l'humanité sera mystique ou ne sera pas. En 1974, il prêcha au Vatican la retraite pascale privée de Paul VI.

Parmi ses ouvrages citons : le Poème de la sainte liturgie, l'Evangile intérieur, Dialogue avec la vérité, Je est un autre *(Edit. Desclée de Brouwer)*, L'homme passe l'homme *(Edit. de la Colombe)*, la Pierre vivante, l'Hymne à la joie *(Edit. ouvrières)*, Croyez-vous en l'homme *(Edit. Arthème Fayard)*.

ÉDUCATION

« L'ENFANT ET L'IMAGE » : un congrès de l'audio-visuel

VOIR BEAUCOUP ET PARLER PEU

De notre envoyée spéciale

Grasse. — Ni forum, encore moins session de formation permanente, ni même « foire aux trucs », le premier congrès de Media Forum, association réunissant des professionnels et amateurs de l'audiovisuel, ressemblait avant tout à une réunion amicale, voire familiale. C'est avec *« beaucoup de passivité et une pointe de narcissisme »* — selon les termes d'un des congressistes lors de la réunion-bilan — que les quelque quatre-vingts personnes (dont une vingtaine d'enfants), réunis à Grasse du 26 au 28 août, ont assisté à la projection d'une série de films 8 mm, 16 mm, de dessins animés ou montages diapositifs.

Le thème du congrès était intéressant : *« L'enfant et l'image. »* La richesse des travaux présentés — *réalisés par des membres* de Media Forum ou par des enfants — aurait dû favoriser les les discussions, *« mais tout s'est passé comme si la plus grande crainte du congrès était qu'apparaissent des contradictions »*, devait critiquer un enseignant. Celui-ci avait vainement tenté d'amorcer un débat sur l'utilisation des moyens audiovisuels avec les enfants. *« Suffit-il de laisser dans leurs mains des caméras et des appareils photos pour libérer leurs fantasmes ? Quel est le rôle du maître ? »...*

Documents à l'appui, M. Jean Estève, ancien directeur du centre d'éducation culturelle d'Yerres (Essonne), a parlé de l'emploi des équipements intégrés ; Mme Laure Boyer, responsable des relations publiques à Bayard-Presse, de la presse enfantine, tandis que M. Gérard Quittard, assistant de direction aux éditions Fleurus, a livré à la réflexion des congressistes un impressionnant montage audio-visuel sur *« les regards d'enfants sur la famille »*, réalisé à partir d'un sondage parmi les lecteurs de *Fripounet*. Mais c'est à peine si la salle réagit en entendant les enfants, de huit à onze ans, « réciter » leur idéal futur : *« Je vivrai en ville et j'irai le week-end à la campagne pour que mes enfants puissent respirer l'air pur... » « J'apprendrai à mes enfants à être polis, sages et soigneux... » « Une famille, ça sert à manger, à s'habiller et à se déshabiller... »*

Media Forum est une jeune association. Elle est née en juin 1974, et rassemble actuellement des éditeurs, réalisateurs, photographes et dessinateurs, auxquels se sont joints des enseignants, pour la plupart du secteur privé. *« Un groupe d'amis »*, souligne M. Bernard Planque, président de l'association. M. Planque, aujourd'hui ingénieur-conseil en communication audio-visuelle, a été réalisateur à la radio-télévision scolaire, puis directeur jusqu'en 1974 du Centre d'information sur les techniques d'enseignement (CITE), qui dépend de l'Institut catholique de Paris.

Il tient à conserver cet esprit *feutré aux réunions de l'association : « Notre originalité est de parler peu et de voir le plus réalisations possible »*, explique-t-il. Aux critiques de quelques congressistes — la plupart enseignants, — il devait répliquer par une crainte de voir l'association devenir une *« pseudo-université de l'image »*...

Ceux qui cherchaient un échange théorique ou pratique, qui auraient aimé réfléchir ou connaître plus de *« ficelles »* sur l'utilisation des moyens audiovisuels se sont quittés avec la certitude de s'être trompés de porte.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

● *L'Union nationale des étudiants de France (UNEF, ex-Renouveau)* propose notamment, dans une lettre adressée vendredi 29 août à M. Jacques Chirac, premier ministre, *« la garantie de l'obtention d'un premier emploi pour les étudiants sortant de l'université »*, ainsi qu'une *« allocation d'attente égale au SMIC et le bénéfice des prestations sociales pour les jeunes n'ayant jamais travaillé »*. L'UNEF demande aussi *« un collectif budgétaire de l'ordre de 300 millions de francs »* pour les universités et le remboursement de la T.V.A. pour celles-ci et pour les Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS).

APRÈS LA JOURNÉE

La Corse a vécu le lundi 1er septembre une journée de léthargie complète. Dans toute l'île, la seule animation fut le meeting qui a réuni, à Ghisonaccia, environ trois mille participants.

Dans la soirée, vers 23 heures, des charges de plastic ont fait explosion, à Corte, devant la poste et les services de l'équipement, et, un peu plus tard, quelques coups de feu furent tirés par les occupants d'une automobile contre les murs de la caserne de la légion étrangère.

A Ajaccio, des rafales de mitraillette ont été tirées vers 21 h. 30, par des inconnus, sur les bâtiments de la direction régionale de l'E.D.F., dans le centre d'Ajaccio. Cet attentat a été revendiqué, peu après, par une communication téléphonique anonyme adressée à la rédaction d'un quotidien régional, au nom de l'ex-F.P.C.L. (Front paysan corse de libération). Le correspondant a indiqué : « Ceci pour remercier le personnel de l'E.D.F. de la solidarité dont il a fait preuve envers les patriotes corses. »

Signalons, en outre, qu'en regagnant Bastia, un groupe de personnes, ayant participé au rassemblement de Ghisonaccia, s'est arrêté près de la cave vinicole de la Sivicoz, à Aléria, en bordure de la RN 198 et a mis le feu aux ruines de la villa de M. Depeille.

La vie avait repris son cours normal mardi dans l'île où le nouveau préfet, M. Jean Riolacci, soulignait que la journée de lundi avait rencontré un large écho du côté des commerçants, mais qu'elle avait été suivie de manière très inégale dans les administrations du fait des positions divergentes des différents syndicats et en particulier l'abstention de la C.G.T.

Au micro d'Europe n° 1, M. Riolacci déclarait d'autre part qu'il existait actuellement une floraison de comités de soutien en faveur des inculpés d'Aléria : « Je vous assure qu'en tant qu'insulaire, je comprends en partie ce genre d'initiative, a-t-il ajouté. On ne refuse pas dans un village corse, une signature pour quelqu'un qui est en prison. »

Rappelons qu'un rassemblement « contre la répression et pour la libération d'Edmond Simeoni et de ses camarades » doit avoir lieu mardi, à 18 h. 30, sur la place de la Gare, à Ajaccio, à l'appel du « comité anti-répression ».

A Ghisonaccia

Une foule à la fois joviale et sérieuse

De notre envoyé spécial

Ghisonaccia. — Tout au long du jour, Ajaccio, Bastia et les autres villes ou villages parurent déserts. Un silence boudeur, sous un ciel souvent chargé de nuages, telle était l'ambiance générale de l'île.

Certes, ni l'eau ni le gaz ne furent coupés et la poste fonctionna normalement. Mais toutes les banques, à l'exception de la Banque de France, tinrent leurs guichets clos, comme la plupart des organismes semi-publics. Au grand dam des touristes, les restaurants et les cafés observèrent les consignes de fermeture, et une introduction était nécessaire, lundi à Ajaccio, pour obtenir un repas dans les hôtels où seuls les résidents pouvaient officiellement être servis. Les bureaux de tabac et les stations-service avaient suivi le mouvement, et se procurer un paquet de cigarettes ou faire le plein d'essence était aussi difficile que de rencontrer un C.R.S. ou un gendarme. Fort sagement, en effet, le nouveau préfet de région, M. Jean Riolacci, avait maintenu les forces de police dans leurs cantonnements, désireux de ne les faire intervenir qu'en cas de troubles sérieux.

Les organisateurs du meeting de Ghisonaccia, un gros bourg de la plaine orientale d'où partirent les premières revendications contre certains viticulteurs « pieds-noirs », avaient eu aussi le souci d'éviter tout incident.

Le service d'ordre, composé de jeunes agriculteurs musclés, canalisait les arrivants, dirigeait les automobilistes vers les parcs de stationnement et veillait à ce que des éléments étrangers aux préoccupations corses ne viennent pas semer la perturbation. Un noble vieillard descendu de sa montagne, qui, à tout hasard, avait apporté son fusil, comme un soir d'élections, fut invité à s'en débarrasser, et quelques jeunes gens, qui n'avaient sans doute jamais sarclé une vigne, se virent invités à ne pas sortir du rôle de spectateurs attentifs.

On comptait environ trois mille personnes, sur la place de la mairie, quand, de la loggia municipale, les orateurs commencèrent à haranguer la foule. De l'autre côté de la place et des jardins, la gendarmerie avait fermé ses volets, comme la guinguette de la chanson. Les gendarmes locaux — Corses pour la plupart — s'étaient brusquement découvert des occupations *extra-muros*.

Des banderoles, brandies au-dessus des têtes, réclamaient « la libération des patriotes », l'autonomie de l'île, exigeaient que « la terre corse revienne aux Corses », traitaient les élus de « collabos » et M. Poniatowski de SS... Des drapeaux corses, tête de Maure noire sur fond blanc, le plus souvent de fabrication artisanale, s'élevaient dans les moments d'exaltation, et quelques manifestants, embouchant des colombos, ces conques marines au son grave et profond qu'utilisent les bergers, lançaient parfois de longs appels que répercutaient les façades. La foule paraissait à la fois joviale et sérieuse, capable d'émotion comme de violence, décidée en tout cas à se faire entendre.

Pour une commission d'enquête

Le premier, M. Armani, secrétaire général de l'Union des syndicats agricoles, prit la parole pour définir le sens de la manifestation, puis M. André Fazi, président de la caisse du Crédit agricole, fit l'historique des difficultés du peuple corse, tant du point de vue économique que culturel. « *Il faut*, dit-il, *que ce peuple, qui est en danger, puisse vivre comme il l'entend, en restant lui-même. Et ce n'est pas aller contre l'unité nationale que de le demander.* »

M. Musso, de la F.N.S.E.A., rappela le scandale des vins truqués, les combines financières de certains particuliers et de certaines banques pour en limiter les conséquences et le préjudice ainsi porté aux viticulteurs honnêtes. « *Nous ne voulons plus parmi nous d'escrocs qui jettent le discrédit sur nos vins et notre pays. Nous réclamons justice, ou les agriculteurs excédés devront faire justice eux-mêmes.* » L'orateur rappela ensuite les événements d'Aléria, expliquant que l'ARC ne cherchait alors ni affrontement avec les forces de l'ordre ni à mettre en cause l'unité de la nation française, mais voulait, en occupant en armes la cave d'un « pied-noir » compromis, dénoncer un scandale financier. Il réclama enfin la constitution d'une commission d'enquête sur le déroulement de cet épisode sanglant. Il ne dit rien, en revanche, de celui, tout aussi sanglant, de Bastia, au cours duquel des C.R.S. furent abattus par des tireurs qui n'étaient, semble-t-il, menacés par personne.

M. Musso invita finalement la foule à prendre l'engagement de ne pas relâcher sa vigilance jusqu'à la libération d'Edmond Simeoni et de ses camarades, « *qui ont droit à une justice sereine* ». Puis il annonça que les dirigeants des syndicats refuseraient désormais de siéger dans les commissions et les instances officielles, tant que les forces de police, amenées en Corse, ne seraient pas renvoyées, et, qu'en attendant, il invitait tous les agriculteurs à cesser leurs paiements et remboursements de prêts, sauf ceux intéressant les coopératives. « *Si le gouvernement*, dit-il, *daigne enfin nous entendre, la Corse retrouvera son sourire. Sinon, nos enfants se souviendront avec sévérité des moments que nous venons de vivre.* »

Après que M. Filippi, représentant de la C.F.D.T., ait adressé un message de soutien aux agriculteurs, M. Ange Poli, du Centre national des jeunes agriculteurs, qui fut blessé au mollet par une balle dont l'origine est mal connue, alors qu'il s'approchait, avec l'autorisation du sous-préfet de Bastia, de la cave d'Aléria pour tenter de raisonner les membres du commando de l'ARC, vint annoncer qu'il avait déposé plainte contre « X »... pour tentative d'homicide et que le Centre des jeunes agriculteurs se portait partie civile. L'ordre d'assaut fut en effet donné à Aléria au moment où M. Paoli se trouvait à découvert entre les gendarmes mobiles et le bâtiment assiégé.

Tous ces discours, ponctués d'applaudissements ou de huées chaque fois que le ministre de l'intérieur était cité, eurent toutefois la même conclusion : ne pas céder aux provocations d'où qu'elles viennent, maintenir les revendications sur le terrain de la justice sociale et des ambitions socio-professionnelles, avec, pour seul objectif, les intérêts corses, hors de toute préoccupation partisane. Il semble bien que, dans la foule, certains furent un peu déçus par ce genre de restriction, comme ils l'avaient été par une phrase de M. Armani, proclamant que « *seule la vérité est révolutionnaire* ».

Les agriculteurs corses ont, en tout cas, prouvé, lundi à Ghisonaccia, qu'ils n'entendaient pas servir d'aile marchante à ceux dont l'ambition déborde, semble-t-il, le cadre des problèmes insulaires. Ils apparaissent aujourd'hui comme des représentants responsables avec lesquels le dialogue est possible. Leur attitude et la tenue de la manifestation qu'ils ont organisée, mérite, dût l'amour-propre de M. Poniatowski en souffrir, qu'on leur réponde par-delà ce que M. Armani a appelé « *les morts inutiles, victimes du devoir* ».

MAURICE DENUZIÈRE.

● *La fédération corse du P.C.F.* a envoyé lundi 1er septembre une délégation à Ghisonaccia, où se tenait le rassemblement prévu par les organisateurs de l'opération « île morte ». Les responsables du P.C.F. ont précisé qu'ils étaient venus « *dans le cadre de la semaine d'action décidée par le comité fédéral du P.C.F.* ». Ils ont réclamé l'octroi en Corse d'un « *SMIC supérieur au SMIC national* ».

Une lettre de menaces

L'ex-ARC a fait parvenir à la rédaction de R.T.L. une lettre datée du 28 août, qui a été diffusée ce mardi 2 septembre, à 10 h. 15, affirmant que les militants du mouvement n'hésiteraient pas à exercer des représailles, si le Dr Edmond Simeoni était condamné à mort par la Cour de sûreté de l'Etat.

« *Si, au cours du procès de M. Edmond Simeoni, celui-ci devait être jugé à la peine capitale, l'organisation de l'ARC se verra dans l'obligation d'exécuter soit un ministre, soit un député, soit un fonctionnaire assez haut placé. Nous n'aurions aucune gêne d'attenter à la vie du président de la République.*

» *Nous avons de moins en moins l'impression d'être Français. C'est pourquoi nous n'admettrons pas ce jugement* », écrivent les rédacteurs du texte.

M. Jean Lecanuet : certains comportements apparaissent difficiles à comprendre

M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice et président du Centre démocrate, était lundi soir 1er septembre l'invité de l'émission « Dix questions, dix réponses » diffusée par France-Inter. A propos des événements survenus en Corse, il a déclaré : « *Y a-t-il eu des erreurs des forces de l'ordre ? C'est une question grave, importante. Certains comportements apparaissent en effet — même à un homme informé comme je peux l'être — difficiles à comprendre. Mais il est plus facile de juger de loin que d'agir sur place. Les forces de police ont eu à faire face à une violence intolérable (...). L'Etat a l'obligation de réprimer l'insurrection. Il ne peut laisser s'installer une sorte de droit à l'insurrection, à l'émeute ou à la violence. Par conséquent, quel que soit mon propre étonnement sur certaines démarches concrètes qui ont pu se produire en Corse, je ne ferai pas le procès de la police et de la gendarmerie, au contraire je salue leurs victimes. Je dis cela d'autant plus volontiers qu'il m'arrive de regretter que la police, de temps à autre, croit utile de critiquer la justice. Je me garderai de critiquer la police, parce qu'elle est affrontée à une tâche difficile tout comme la justice est affrontée à une tâche quotidienne elle aussi très difficile. Et puis, que deviendrait l'Etat si les ministres se permettaient de se juger les uns les autres ?* »

M. Lecanuet a noté que « *l'autonomisme est la perversion passionnelle d'une aspiration régionale légitime* » et a ajouté, après avoir estimé qu'un des dangers était aussi l'excès de centralisme : « *Certains esprits, y compris dans la majorité, pensent qu'il faut toujours davantage renforcer le centralisme. Je pense au contraire que l'avenir de l'unité de la nation repose sur la capacité de nos régions à s'administrer elles-mêmes, en ce qui concerne leur planification et leurs équipements, et à se doter d'une véritable personnalité.* »

A Paris : l'île au bout du zinc

D'Ajaccio, de Sartène, de Corte, de Calvi, ils sont nombreux à se retrouver en fin de journée dans ce bistrot de la rue de Reuilly, dans le douzième arrondissement, à Paris. « La Méditerranée », c'est le nom du café ; sur les murs des peintures du port de Bastia, des îles Sanguinaires, et une grande carte de l'île. L'accent roule de pastis en pastis. Paris est de l'autre côté de la vitre. Ici, c'est le territoire des Matteo Falcone qui, un jour, ont pris le bateau pour vivre sur le continent et se sont retrouvés dans la capitale.

« Ce qui s'est passé à Bastia, ça se passera dans le Var, où il existe beaucoup de « pieds-noirs », en Bretagne ou au Pays basque, *dit Antoine, un fonctionnaire de quarante-huit ans, originaire de Sartène.* Les rapatriés ont eu toutes les facilités et les agriculteurs corses, depuis des décennies, rien. » *Il ajoute :* « Sur l'île, il n'y a aucun débouché. Le « petit », celui qui ne possède pas d'argent, est obligé de s'expatrier. Or, les jeunes aujourd'hui veulent rester. Ils ne veulent pas vivre ce qu'ont vécu leurs parents. Pouvoir vivre en Corse : c'est cela le problème. »

Né à Porto-Vecchio, Jean a trente ans. A Paris, il est commerçant. « On est Corse avant tout *commente-t-il.* Pour nous comprendre, il faut être Corse. Giscard et Mitterrand, comme d'habitude, font des promesses. Les gouvernements successifs n'ont jamais rien fait. Les parlementaires non plus. Nous avons toujours été considérés comme des étrangers. Une colonie, à laquelle on disait, après avoir donné quelques millions, « débrouillez-vous ». On veut garder notre caractère insulaire. L'autonomie pour quoi faire, pour retomber sous la coupe d'autres notables ? »

Lancé à la cantonade, butant contre les peintures des petites maisons du port de Bastia, sur le mur, le nom du ministre de l'intérieur. « Ponia n'aime pas les Corses », *soutient Antoine. Il continue :* « Là-bas, il y a trop de police, trop de C.R.S. On nous envoie la brigade anti-gang. On n'est pas des gangsters. On veut nous tirer comme des lapins, déjà qu'ils se tuent entre eux. »

Mais le représentant du gouvernement, en Corse, aujourd'hui, c'est M. Jean Riolacci. Son nom culbute comme un dé sur la table. « C'est une bonne chose d'avoir nommé un préfet corse », *déclare la majorité des consommateurs.* « Riolacci ne résoudra rien », *rétorque Ange.* « Allons, *reprend Antoine,* il te touche le cœur quand même. Il parle la même langue que nous. » *Aléria, c'est le détonateur. Une manière dramatique de poser « le problème corse ».* « Vous savez, il existe peu d'autonomistes. L'ARC finalement on s'en moque. Mais Simeoni, lui, c'est un pur. Il faut le libérer. »

Au « Laetitia », rue des Entrepreneurs, dans le quinzième arrondissement, ce n'est plus le petit bistrot, mais déjà un grand café avec néon et comptoir. C'est le rendez-vous des supporters du club de football de Bastia, présent dans le championnat de France de première division. Les événements ? « C'est pas bon quand il y a mort d'hommes, *déclare Pierre, trente-cinq ans, natif d'Ajaccio.* Mais il faut connaître toutes les raisons. On se sent abandonné là-bas. » *Il explique :* « Les élus ne nous représentent qu'à moitié. Ils se font mener par le gouvernement. Ils n'osent pas dire clairement ce qu'ils pensent. » *Ici aussi, la nomination de Jean Riolacci est bien accueillie.* « Apparemment, c'est une bonne chose, *continue Pierre,* il va chercher à comprendre ce que les autres préfets ne faisaient pas. Il faut entamer, à l'intérieur de la communauté nationale, un processus de régionalisation très poussée. »

La radio commente la journée de grève, le rassemblement de Ghisonaccia. « Ça va se calmer, il faut que ça se calme. Mais ça reprendra si on ne libère pas Simeoni. Il n'en existe plus beaucoup comme lui. Il sait prendre ses responsabilités et se battre pour un idéal. » *Et Pierre d'ajouter :* « Si ça recommence, ce sera encore plus dur. »

JEAN PERRIN.

TÉMOIGNAGE — « Francesi fora »

par PIERRE PASQUINI (*)

« Français dehors », tel est le slogan, inscrit à des milliers d'exemplaires, qu'on lisait en Corse sur tous les murs, y compris ceux des gendarmeries, depuis près de quatre ans.

Trois de ces Français ont déjà quitté l'île, les pieds devant, dans un cercueil.

Deux gendarmes ont trouvé la mort à Aléria, ce qui a permis l'ignominieuse inscription sur un mur de Bastia :

« *Corse : 2 - France : 0.* » Un troisième, un C.R.S., a été tué dans ce qui sera le siège de la nouvelle préfecture.

Et cela dit, dans une île inquiète, au climat lourd, sous un déluge de communiqués et de prises de position que les journaux locaux reproduisent pratiquement *in extenso*, si longs soient-ils de crainte d'être plastiqués, le gouvernement se doit de trouver une solution, qu'elle soit d'autorité ou de compromis.

L'un des morts eût-il été insulaire que la tâche serait infiniment plus ardue, et par là-même le sacrifice des trois victimes des forces de l'ordre a-t-il une portée plus nationale, si faire se peut.

L'événement dramatique d'Aléria trouve sa source dans une très vieille situation.

C'est un fait constant que depuis des décennies l'île se dépeuplait.

Pauvre, non mise en valeur, manquant de moyens de transport, soumise au monopole du pavillon de la compagnie Fraissinet, puis de la Transat, aujourd'hui de la Tramar, elle était, elle est encore, victime des « frais d'approche ».

Tout, ou presque tout, doit être importé du continent aux prix qui y sont pratiqués, frais de transport en sus ; et l'on a cité à l'envie la mention du catalogue d'une célèbre manufacture de Saint-Etienne : « tous nos prix sont franco de port, sauf pour la Corse ». A l'heure actuelle, il n'y a pas encore une cimenterie dans l'île.

Le tourisme n'eut de la panacée qu'un aspect éphémère : près d'un million de touristes se rendent chaque année dans cette île qui n'a pas encore d'école hôtelière, et l'on cite encore l'exemple d'un grand hôtel qui, au soir de son gala d'inauguration, dut faire venir ses gens de service par avion de Nice pour les renvoyer le lendemain par le même moyen.

Bref, l'Etat, depuis plusieurs républiques, avait laissé se développer les conditions d'un sous-développement total dans tous les domaines, sans que cette situation puisse se révéler périlleuse.

Les Corses avaient deux exutoires : l'empire et l'armée.

Dans celle-ci, ils fournissaient essentiellement les cadres de sous-officier, et les adjudants corses étaient les véritables maîtres des compagnies de régiments de tirailleurs de l'époque. Peut-on rappeler, à ce titre, que le département corse, avec quarante mille morts, soit un toutes les deux heures pendant cinq ans, a le privilège du plus grand sacrifice français pendant la guerre de 1914-1918 ?

Quant à l'empire, il fut des moments de son existence où l'administration de certains territoires d'outre-mer était entièrement corse, du douanier jusqu'au gouverneur. Pour autant, les liens avec l'île natale étaient tels que, non contents de créer les amicales corses, toutes de solidarité, qui donnaient vie aux territoires coloniaux, ils revenaient en Corse, soit pour voter, soit à l'occasion de leurs congés, ou alors à l'heure de leur retraite.

Un jour, il n'y eut plus d'armée, il n'y eut plus d'empire, et ils revinrent en masse.

Ce sont leurs enfants qui, aujourd'hui, ne peuvent se contenter des conditions de vie qu'offre une île qui n'a pas évolué, qui est restée pauvre, sous-développée, et dont les problèmes, importations de matières premières, frais d'approche, difficultés de transports, etc., sont à peu près les mêmes. Les conditions d'un mécontentement plus explosif étaient alors réunies.

Des idéalistes et des doctrinaires d'une parfaite bonne foi, des étudiants convaincus de la justesse de leur cause, des romantiques voulant vivre leur rêve, auxquels il y a lieu d'ajouter des gens d'une foi beaucoup moins limpide, sinon suspecte, pouvaient, au cours de l'été qui ramène chacun vers la terre ancestrale, créer l'événement dramatique d'autant plus facilement qu'ils étaient tous brassés par le climat d'une île où le sentiment a souvent plus d'importance que la logique, où la raison cède souvent le pas à la passion, et où, surtout, la solidarité de l'ethnie l'emporte sur toute autre considération sociale.

Il y a quelques semaines, on ne trouvait pas en Corse, tant s'en faut, une majorité de Corses pour épouser et suivre les idées de l'ARC.

Il y aura désormais une majorité de Corses pour faire libérer les gens de l'ARC, même si leurs actes sont désapprouvés.

C'est ce que n'a pas pressenti le gouvernement, dont on ne peut pas dire qu'il n'ait pas été informé, et auquel on peut reprocher avec force de ne pas avoir pris en considération la gravité du problème.

Certes, il est vrai que jamais autant n'a été fait par un gouvernement que ce qui est fait depuis quelques mois par la mission interministérielle ; mais l'histoire, de toutes parts, enseigne que les armes les plus puissantes n'ont jamais arrêté les idées, et que l'injection de capitaux destinés au mieux-être, si importants soient-ils, règle plus difficilement les problèmes lorsqu'ils sont concédés en fonction d'une situation psychologique devenue incertaine.

N'étant plus député, et par là-même privé des échos de la tribune, j'ai, à ma modeste échelle d'élu corse, mis en œuvre tout ce que j'avais de conviction pour alerter les pouvoirs publics sur une situation dont je crois bien connaître le processus.

Né à Sétif, en Algérie, d'une mère « pied-noir », j'ai connu un premier drame qu'il m'est arrivé d'évoquer quelquefois à l'Assemblée nationale, avec suffisamment de foi pour trouver l'assentiment de tout l'hémicycle, de l'extrême droite à l'extrême gauche, ce qui, à l'époque, fut exceptionnel, mais ne m'en laissa pas moins le sentiment d'avoir été entendu sans avoir été compris.

Fils d'un père corse, magistrat colonial, je connais un second drame ; et si je me permets d'ajouter en souriant que ma propre sœur se prénomme authentiquement Mayotte sur les registres de l'état civil, on admettra que pour une seule famille cela représente pas mal de choses.

C'est fort de cette « construction » que, depuis 1971, j'ai alerté tous ceux que je pouvais connaître sur la gravité de la situation insulaire : le cabinet de M. Marcellin, le ministre de l'intérieur lui-même, M. Alain Peyrefitte, le premier ministre, M. Messmer, M. Michel Debré, le président de la République Georges Pompidou, M. Poniatowski, M. Chirac, de 1971 à 1975, ont reçu, soit mes visites, soit mes notes, soit mes lettres, et m'en ont accusé réception.

Ma première visite au ministère de l'intérieur, pour y appeler l'attention sur la gravité de la situation, remonte à 1971.

En 1973, M. Debré m'écrivait :

« *Vous avez raison, il faut traiter un problème dès ses prodromes, sans attendre ses aggravations. Je le dirai à la plus haute instance de l'Etat, mais serai-je entendu ?* »

Le premier ministre, M. P. Messmer, m'indiquait qu'il faisait étudier mes notes et prendre les dispositions que requérait la situation.

Je lui écrivais, en 1973 :

« *Je me fais un devoir de revenir à la charge pour vous dire que la situation est en train d'évoluer avec une rapidité que vous ne soupçonnez pas.*

» *Depuis les cris d'alarme que j'ai lancés au ministère de l'intérieur, il y a deux ans déjà, rien n'a été fait.* »

J'alertai Georges Pompidou :

« *Je me demande si vous êtes parfaitement informé de la situation en Corse.*

Je puis dire que, face à cette situation qui va évoluer beaucoup plus vite qu'on ne croit, dans le mauvais sens, pour le moment, strictement rien n'est fait. »

Je devais apprendre par la suite, que cette lettre réceptionnée par Mme Marie-France Garaud avait été transmise à M. Xavier Marchetti, et que le président ne l'avait pas lue.

Le 27 novembre 1973, j'écrivais au ministre de l'intérieur, M. Marcellin :

« *Si les choses continuent du train où elles vont, le gouvernement peut être accusé d'avoir, bien que depuis longtemps averti, laissé se développer en Corse un climat insurrectionnel dont personne ne peut dire jusqu'où il ira.*

» *En tout état de cause, je vous répète que ce mouvement ira en s'amplifiant et amènera des événements graves si des mesures ne sont pas prises.* »

En juillet 1974, j'écrivais à M. Poniatowski :

« *La situation a empiré, elle continuera de le faire si on ne s'en préoccupe pas de façon extrêmement ferme.* »

En octobre 1974, je précisais enfin à M. Chirac :

« *Si le gouvernement ne prend pas des mesures qui s'imposent avant le printemps prochain, la Corse pourra être en état insurrectionnel dans l'année qui vient.*

» *Il suffirait qu'un manifestant corse soit tué par les forces de l'ordre.*

» ... *A la base de la solution du problème, il y a peut-être une question de concertations et de dialogues qu'un préfet parlant corse, ou un grand commis de l'Etat, peut aider à résoudre.* »

Le 29 mai 1975, enfin, j'allais, une fois de plus, à Paris prévenir de la gravité de la situation, et j'écrivais au ministre chargé des relations avec le Parlement :

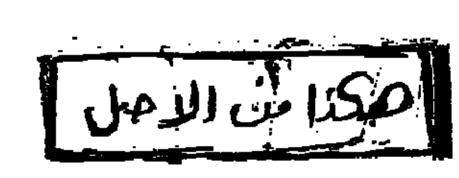
« *Persuade-toi que la Corse va à l'affrontement. J'ai alerté toutes sortes de gens puissants depuis quatre ans inutilement. L'inconscience que l'on a partout du problème me stupéfie.* »

Si, « gouverner c'est prévoir », une faute a donc été commise.

Elle ne peut se renouveler sans emporter de très graves conséquences, tant il est vrai que la nation française s'est constituée autour de la force d'un Etat, et que d'autres provinces, d'autres régions pourraient, — qui en doute, — s'inspirer au nom du régionalisme de ce qui se passe en Corse.

(*) Maire de l'Ile-Rousse, ancien député U.N.R.

● *M. Joseph Franceschi*, député socialiste du Val-de-Marne, maire d'Alfortville : « *Certes, toute violence doit être condamnée et de quelque côté que ce soit. Il n'en reste pas moins vrai qu'un processus révolutionnaire, puisant sa force dans l'histoire et la géographie et son dynamisme dans des idées nouvelles, arrivera bientôt à maturité. Refuser le droit à l'identité à un territoire se trouvant à 130 kilomètres au-delà de la mer relève de l'absurdité. Il est grand temps que des mesures politiques et économiques soient prises, afin que la Corse retrouve sa plénitude.* »



JOURN[AL] D'ACTION EN CORSE

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Pleins feux sur la Corse

« *La Corse ? L'Irlande du Nord de la France.* » C'est avec cette comparaison que de nombreux commentateurs ont planté le décor des violences qui ont eu lieu à Aléria et à Bastia, quitte à dénaturer quelque peu la situation politique de l'île. En tous cas — et les hebdomadaires, qui ont presque tous « *fait leur une* » sur la Corse, en apportent la preuve — au-delà de l'explosion de colère, c'est l'unité nationale qui a été remise en question au cours de ces heures dramatiques.

« *Pourquoi la Corse tue des gendarmes ?* », s'interroge *PARIS-MATCH*. Tandis que Roger Chateauneu tente, dans cet hebdomadaire, de savoir si, oui ou non, les pieds-noirs ont « *spolié les Corses* », François Caviglioli estime qu' « *il serait dérisoire d'expliquer entièrement cette explosion par le retard économique et les injustices sociales dont la Corse a souffert depuis son assimilation à la France* ». Si la jeunesse bastiaise à pris les armes, affirme-t-il, c'est parce que, « *privée du débouché de l'empire, privée de destin, elle n'a pas résisté aux séductions du mot « indépendance » — transparent sous le slogan hypocrite de l'autonomie — et aux promesses d'aventure, même risquées, qui s'y rattachent* ».

Claude Jacquemart relève dans *VALEURS ACTUELLES* que « *l'effort consenti par l'Etat en faveur de la Corse n'est pas contestable* », même s'il est « *tardif* ». En revanche, pour Vincent Duriani, dans *L'HUMANITE-DIMANCHE*, c'est le gouvernement qui, « *pour n'avoir pas voulu prendre les mesures jugées (...) indispensables (...), porte l'entière responsabilité du vent de révolte et de violence qui souffle actuellement sur l'île* ». Vincent Duriani souligne aussi que « *les méthodes employées* [par les autonomistes], *loin de faire l'unanimité de toutes les victimes du pouvoir giscardien, ne servent en fait qu'à diviser les luttes de la population corse et constituent, par là même, une aide directe au pouvoir* ».

Pour Olivier Chevrillon, dans *LE POINT*, « *il faut enrayer l'épidémie de toute urgence par un petit nombre de sanctions exemplaires. Après les bévues d'Aléria, après les bourdes de Bastia, l'autorité de l'Etat résisterait mal à de nouveaux cafouillages... Une réaction super-« jacobine », en revanche, serait un contresens navrant. Rappelons ici une singularité du terrorisme. Son succès dépend exclusivement des maladresses du pouvoir auquel il s'attaque.*

» *(...) Si l'épouvantail du séparatisme arrêtait le développement déjà beaucoup trop lent de la démocratie locale et régionale, il est certain que le docteur Simeoni et ses semblables auraient la partie belle. La centralisation répand dans toutes les provinces un sentiment d'impuissance et d'amertume. Elle n'est plus un ciment d'unité, mais un ferment de désintégration.* »

Jean-François Revel, se référant à Toqueville, note dans *L'EXPRESS* qu' « *accuser de « menées antinationales » les partisans de la décentralisation* administrative *provient de ce que l'on pense par erreur qu'ils veulent la décentralisation gouvernementale, c'est-à-dire une mise en pièces de l'unité du pays.*

Or, c'est justement, ajoute-t-il, *l'abus de la centralisation administrative qui met en danger l'unité nationale, car c'est le poids de la bureaucratie centralisée qui suscite à la longue le régionalisme, chez des hommes las de rester étrangers à la détermination de leur destin* ».

Les événements de Corse fournissent à Jean Daniel l'occasion d'une constatation : « *Les Français doutent de la France.* » Le directeur du *NOUVEL OBSERVATEUR* note que M. Poniatowski, dans cette affaire, « *a cimenté la solidarité avec les autonomistes d'une population indignée par la répression* ». « *Quant au président de la République*, poursuit-il, *il a révélé par sa bonne volonté même l'ignorance totale où il est encore des aspirations profondes des Corses de la jeune génération. Il ne s'est donc trouvé personne auprès de lui pour lui éviter la pire des erreurs psychologiques ! Rappeler « les immenses services rendus par » les Corses à l'administration » française », alors que c'est précisément cela qui indigne le plus les jeunes révoltés de l'île ! Ils ne veulent plus donner à qui que ce soit des « administrateurs » exilés et renégats (...). Ils prétendent réenraciner sur le sol natal la « diaspora » d'une ethnie à leurs yeux colonisée. Ils ont dû recevoir comme une gifle les compliments de Valéry Giscard d'Estaing. Pour un peu, ce dernier les eût baptisés, comme on le faisait jadis pour les Nord-Africains assimilés, de « grands amis de la » France ». On peut leur donner tort ou raison, mais ignorer ce qu'ils pensent n'est pas le fait d'un chef d'Etat.* »

Marie-Claire Venturini, dans *REFORME*, résume ce que veulent les Corses par cette formule : « *Pouvoir rester corse.* » Mais elle indique qu'« *il faut agir vite, avant que tout un type de civilisation ne soit détruit et ne relève plus que de l'archéologie.*

» *Agir vite avant que les modérés — l'ARC en faisait partie — ne se lassent d'errer dans les labyrinthes de la concertation.*

» *Agir vite avant que l'impatience devant les promesses données mais jamais tenues ne se transforme en rage.*

» *Agir vite avant que les attentats, les affrontements sanglants comme ceux d'Aléria, réprouvés pour l'instant par la majorité, ne deviennent la seule issue envisagée.* »

De son côté, l'envoyé spécial à Bastia de *POLITIQUE HEBDO*, Martin Touan, met en garde contre « *le conservatisme* » qui guette le mouvement autonomiste. Aussi souhaite-t-il que « *les autonomistes* [exposent rapidement et] *clairement leurs positions et* [désignent] *par là même sans coup férir les responsables de la colonisation de l'île* ». Et il conclut : « *Aujourd'hui, une majorité de Corses ne raisonnent plus en termes économiques mais en termes politiques. Une conviction inébranlable anime une frange de plus en plus importante du peuple corse :* « L'auto- » nomie est inéluctable. »

TROIS SYNDICATS DE LA TÉLÉVISION PROTESTENT CONTRE LA SAISIE DE PELLICULES DE REPORTAGES.

La saisie « *par le ministère de l'intérieur des pellicules de reportages des chaînes FR 3 et TF 1* » sur les événements d'Aléria et l'identification, grâce à ces films, de certains manifestants (*le Monde* du 29 août), a suscité une protestation commune de plusieurs syndicats de la télévision (syndicat national C.G.T., syndicat unifié C.F.D.T. et S.N.J.).

Ces syndicats précisent que « *sous le couvert des responsables d'IT 1, des agents du ministère ont visionné, dans les locaux de leur société, des éléments d'actualité des événements d'Aléria* ». Ils s'élèvent « *contre de tels agissements et dénoncent l'utilisation des installations, de la pellicule et des reportages à des fins répressives* ». « *Le renouvellement de tels procédés*, concluent-ils, *ne manquerait pas d'entraîner une réaction de personnels.* »

Après ce communiqué, la direction générale de TF 1 a tenu à préciser que « *la saisie d'images a été opérée sur réquisition du parquet de la Cour de sûreté de l'Etat et qu'elle s'est appliquée à l'ensemble des sociétés nationales de télévision* ».

Les régions

Deux nouvelles « usines à vendre »

Lyon-la Part-Dieu

PARI SUR LA CROISSANCE

« Dans un investissement commercial lourd, on est obligé de prendre en compte des aléas imprévisibles, climatiques aussi bien que conjoncturels. Il y a cinq ans, quand nous avons signé pour la construction du centre commercial régional de la Part-Dieu, à Lyon, on ne pouvait prévoir la crise, mais on pouvait imaginer que de toute manière, on connaîtrait un plan de stabilisation de M. Giscard d'Estaing, ou un hiver chaud ou un été froid... ». C'est ainsi que M. Jean-Louis Solal, président-directeur général de la Société des centres commerciaux, qui ouvre au public le 9 septembre, en pleine ville de Lyon, un centre commercial de 110 000 mètres carrés, fait contre mauvaise fortune bon cœur, dans une conjoncture, particulièrement incertaine pour une telle opération, puisque le commerce, traditionnellement le dernier secteur touché en période difficile, voit actuellement stagner son chiffre d'affaires.

Ce n'est pas le seul paradoxe de la Part-Dieu. Opération décidée avant l'adoption de la loi d'orientation du commerce qui soumet à autorisation les plus modestes supermarchés, le centre commercial le plus vaste d'Europe s'ouvre dans le fief du CID-UNATI, cette région Rhône-Alpes d'où Gérard Nicoud, naguère, a fomenté la révolte du petit commerce. Il est vrai que certaines boutiques du centre ont été louées par des membres ou, à tout le moins, des sympathisants de l'organisation des commerçants contestataires...

Il est vrai aussi que M. Pradel, maire de Lyon, a fort savamment orchestré la transformation en zone piétonne de la grande artère commerçante du cœur de sa vieille ville, dans le but évident de montrer sa sollicitude au petit commerce traditionnel : il inaugurera la voie piétonne le 5 septembre, quatre jours avant l'ouverture du centre commercial. Il est vrai enfin qu'il est peut-être plus opportun d'ouvrir le centre au moment où le gouvernement annonce des mesures de soutien à l'économie que six mois plus tôt, au départ de la crise, comme il avait été prévu initialement, mais comme on n'a pu le faire à cause des difficultés de la Compagnie française d'entreprises et de la société Stribick, chargées du gros œuvre...

La situation n'est pas moins paradoxale pour le maire de Lyon. Mettre en œuvre, tout au long de quinze années de patiente obstination, une très ambitieuse et hardie rénovation urbaine et la voir arriver à son terme en période de vaches maigres semble le comble de la malchance. Que deviendront les 90 000 mètres carrés de bureaux qui restent à commercialiser (1), dont à peine la moitié sont, d'ores et déjà, loués ? Devra-t-on, s'ils ne trouvent pas preneur, les transformer à prix d'or en H.L.M. locatives, puisque la lutte contre l'habitat ségrégatif devient à la mode, et que les mille appartements de la Part-Dieu, en location et en accession à la propriété, sont tous de « moyen standing » ?

Une nouveauté américaine en Europe

Pour en revenir au centre commercial, qui occupe 4 des 37 hectares du nouveau quartier de la Part-Dieu, il représente en Europe une nouveauté par rapport à ses devanciers (Parly-2, Vélizy-2, Belle-Epine, etc.), tous installés dans des villes nouvelles, à quelque distance de métropoles importantes. L'exemple, une fois encore en matière commerciale, vient des Etats-Unis, où, selon M. Solal (qui continue à se nourrir avec délectation du lait américain de l'innovation commerciale), trente-neuf centres commerciaux ont déjà été réalisés dans des opérations de rénovation des centres villes, sept sont en cours de construction et quatorze au stade des études préliminaires.

Le centre est remarquable par ses dimensions : avec ses 220 000 m2 de surface totale (pour 110 000 m2 de surface de vente) répartis en cinq niveaux sur 360 mètres de longueur, il enjambe deux rues et comprend une station de métro, deux gares d'autobus et... une chapelle œcuménique.

L'activité commerciale s'exercera sur trois niveaux, au lieu des deux étages habituels des centres régionaux. Deux grands magasins (les Galeries Lafayette et Jelmoli) servent de « locomotives » principales aux deux bouts de la galerie marchande, avec chacun 22 000 m2 de surface de vente. C'est la première fois que le groupe suisse Jelmoli (qui exploite cette enseigne en Suisse, mais aussi celles du Grand Passage et d'Innovation, et qui possède des magasins en Belgique et en Autriche) ouvre un grand magasin en France. Il a réalisé en 1974 un chiffre d'affaires de 879 millions de francs suisses (soit environ 1,5 milliard de francs français), en augmentation de 7,7 % par rapport à 1973 (2 % en valeur réelle).

Jelmoli n'est pas le seul à donner à la Part-Dieu un caractère international : à côté d'un supermarché Uniprix de 4 000 m2 (appartenant au groupe des Nouvelles Galeries), des 3 Suisses (1 600 m2), de Thierry et Sigrand (1 300 m2), de Darty (1 200 m2), on trouve en effet les Britanniques Marks and Spencer (6 000 m2, second magasin en France) et le Hollandais C & A (4 000 m2). Six cinémas, douze points de restauration (dont cinq du groupe Jacques Borel), un parking de quatre mille trois cents places sur huit niveaux et cent quatre-vingt-seize boutiques complètent l'ensemble, dallé de marbre et de terre cuite, soumis à l'air conditionné, à une « lumière naturelle assistée » et orné d'une chute d'eau sur cinq niveaux.

350 millions à rentabiliser

L'ensemble a coûté à ses promoteurs *(voir ci-contre)* la bagatelle de 350 millions de francs. Avec une clientèle potentielle de près d'un million et demi de personnes, le chiffre d'affaires escompté est de 440 milions de francs en 1975 et de 590 millions de francs dix ans plus tard, dans la mesure où, dit la plaquette publicitaire destinée aux candidats locataires, « *le revenu moyen dans la zone d'attraction du centre était en 1972 supérieur de 12,5 % au revenu national moyen* ».

L'amortissement et la rentabilisation dans un délai raisonnable d'un tel investissement ne seront cependant possibles que si les commerçants consentent à s'installer dans le centre. Au jour de l'ouverture, il restera soixante-quatre locaux à louer sur les deux cent dix-huit offerts, représentant 17 000 mètres carrés de surface commerciale. Et encore sur les cent cinquante-quatre effectivement loués, cent vingt-cinq seulement ouvriront leurs portes. « *Ces 17 000 mètres carrés font toute la différence dans la rapidité de rentabilisation du centre* », dit M. Solal, qui déplore qu'Habitat (une grande surface de meubles, secteur particulièrement touché par la conjoncture) ait dû renoncer à ouvrir ses 7 000 mètres carrés le 9 septembre.

Les boutiques qui longent les galeries marchandes sont pour la plupart occupées par des succursales de chaînes nationales ou régionales. Quant aux petits commerçants indépendants qui tentent l'aventure, ils ouvrent là au moins leur second point de vente, voir leur troisième ou quatrième magasin. Il se confirme ainsi que les centres commerciaux ne constituent pas un remède aux difficultés des « *petits-commerçants-victimes-de-l'expansion-économique* » : « canards boiteux s'abstenir » paraît être la règle d'or de ces villes dans la ville.

L'installation est d'ailleurs coûteuse. On l'estime de 1 800 à 2 200 F par mètre carré, tandis que le loyer, indexé sur les prix de détail, varie de 240 F à 850 F le mètre carré par an, tant qu'il n'atteint pas 6 % du chiffre d'affaires. A partir du moment où il atteint cette somme, le loyer devient variable, puisqu'il est alors de 6 % du chiffre d'affaires. Il faut ajouter à ces frais l'adhésion à l'association des commerçants du centre, constituée en groupement d'intérêt économique, et présidée par M. Robert Cambet (un commerçant lyonnais qui vend de la vaisselle et de l'orfèvrerie dans trois magasins et exploitera 240 mètres carrés dans le centre) : le droit d'entrée est de 500 F et il faut participer au budget voté chaque année par l'ensemble des adhérents pour financer la promotion du centre, la publicité, l'animation. Cette année ce budget est de 27 000 F.

Avant l'ouverture, la grande affaire du GIE concerne le prix des places du parking — pour partie propriété de la ville et pour partie propriété du centre commercial — que gère globalement une société d'économie mixte : Lyon Park Auto. Celle-ci souhaite un prix assez élevé, dissuadant les riverains de transformer leurs véhicules en voitures ventouses qui encombreraient le parking sans le rentabiliser. Les commerçants, eux, souhaitent des tarifs beaucoup plus bas, au moins pour les deux premières heures, de façon à inciter la clientèle éventuelle à hanter le centre commercial.

À temps ou trop tard ?

Tel qu'il est, symbole d'une société de consommation qui n'a pas dit son dernier mot, le centre commercial régional de la Part-Dieu a des chances certaines de réussite. Depuis quinze ans, de nombreux hypermarchés et magasins de grande surface se sont installés à la périphérie de l'agglomération lyonnaise. L'attirance vers l'extérieur était alors plus forte que l'attraction de la ville. L'imbrication à terme du centre commercial avec locaux administratifs (cité administrative d'Etat, Electricité de France, gare centrale de Lyon) et culturels (auditorium, bibliothèque de 2 millions de volumes) a pour objectif de revivifier le centre de la ville.

Il faudra attendre quelques années pour savoir si le pari valait d'être tenu ; faute de quoi le quartier de la Part-Dieu resterait le témoin trop orgueilleux et venu trop tard d'une époque révolue de croissance sans frein.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) En tout, le quartier de la Part-Dieu comprendra 400 000 mètres carrés de bureaux, dont la moitié seront réservés aux services publics. Sur le reste, deux immeubles sont déjà occupés.

PROMOTEUR A SUCCÈS...

LE centre commercial de la Part-Dieu a été financé par ce que l'on appelle communément le « groupe Balkany ». L'habituel « tour de table » qui lance habituellement les centres commerciaux de ce type comprend la banque La Hénin (du groupe Suez) et MM. de Balkany et Solal. Un quatrième partenaire, local celui-là — même s'il a une dimension nationale, — les rejoint : dans le cas de la Part-Dieu, il s'agit du Crédit Lyonnais.

Ces quatre promoteurs, qui édifient également, à côté du centre commercial, la « tour du Crédit lyonnais » (quarante étages, dont un hôtel Frantel de deux cent cinquante chambres et 45 000 mètres carrés de bureaux), ont confié à la Société des centres commerciaux, qui agit comme prestataire de services, la conception la réalisation et la gestion du centre commercial.

La Part-Dieu est le neuvième centre commercial réalisé depuis 1965 par le groupe Balkany.

Grenoble

N'ACHETEZ PAS IDIOT

A Grenoble, au cœur de la nouvelle ville de La Villeneuve-Echirolles, un centre commercial a accueilli le 27 août ses premiers clients.

« Clients », le terme convient d'ailleurs assez mal à l'équipement grenoblois. Certes, Grand-Place (c'est le nom donné à ce « centre de commerce et de vie ») est avant tout un temple de la consommation : 40 000 mètres carrés de la surface totale des bâtiments sont réservés au commerce, grandes ou moyennes surfaces, boutiques traditionnelles. De plus, le nouveau bâtiment a été construit dans le prolongement de deux supermarchés, Carrefour et Conforama, en activité depuis quelque temps déjà.

Mais Grand-Place — dont l'architecture surprend agréablement, comparée aux hangars et autres « silos à vendre » auxquels l'urbanisme commercial nous a longtemps condamnés — entend aussi avoir une « fonction publique ». Non pas seulement celle qui ressort en pareil lieu de la présence de cinémas (un complexe de cinq salles ouvrira fin octobre), d'un bureau de postes (ouvert à la fin de l'année) ou de restaurants, grill-rooms et autres pizzerias. Dans le domaine de la vie publique du centre, les concepteurs du projet — l'équipe pluridisciplinaire de la SADI (Société d'aménagement du département de l'Isère), — animé notamment par l'urbaniste Jean-François Parent, ont voulu aller plus loin. Ils ont dégagé des espaces publics — rues et places, couvertes ou non — d'une superficie (10 000 mètres carrés) supérieure à celle que l'on a l'habitude de connaître dans de semblables établissements. Une grande partie de ces surfaces communes resteront donc d'un accès libre à toute heure du jour et de la nuit.

Permettre l'expression de tous

C'est tout naturellement autour du hall principal que sont regroupés les équipements relevant directement de la fonction publique : une bibliothèque — 2 600 mètres carrés — avec auditorium et galerie de prêts d'estampes (l'ouverture a été retardée faute du versement dans les délais de la subvention nationale). C'est là également qu'a été aménagée, au débouché de la passerelle assurant un cheminement piétonnier continu entre Grand-Place et le quartier de l'Arlequin, une spacieuse halte-garderie. Là encore, que la ville de Grenoble dispose d'un centre d'information (250 mètres carrés) (1) et que la Sécurité sociale et la Caisse d'allocations familiales auront très prochainement leurs « antennes ». Là enfin que se trouvent réunis le podium — utilisé pour les activités théâtrales, — un écran de cinéma géant, ainsi que quelques-uns des neuf postes du circuit de télévision intérieure.

Responsable de l'animation publique de Grand-Place, M. Gouyer, ancien secrétaire départemental de la C.F.D.T., définit ainsi les caractéristiques de sa mission : « Assurer d'une part le rôle de « relais de l'information », (annonces de spectacles programmés dans l'agglomération ou dans les communes des environs, organisation de forums sous la responsabilité des associations qui en feront la demande, etc.) et, d'autre part, un rôle d'« expression » possibilité par exemple pour un syndicat de donner son point de vue sur un conflit social en cours, pour un parti politique d'appeler à une manifestation, etc.). »

Des spots d'information réalisés à partir de séries de quatre ou cinq diapositives pourront être projetés sur les écrans de télévision, à intervalles réguliers. De plus, Grand-Place, disposant d'une régie audio-visuelle, toutes les activités — un débat organisé à l'auditorium, un spectacle se déroulant sur la place centrale, par exemple — pourront être retransmises non seulement sur le circuit vidéo, mais également sur le réseau de télé-distribution de la ville.

« Il faut que les gens qui ont quelque chose à dire puissent le faire ici à tout moment », *explique Jean-François Parent. La ville de Grenoble participera, elle aussi, à cette fonction d'information et d'animation publiques en mettant son stade et ses moyens techniques à la disposition des usagers. Les panneaux réalisés — gratuitement — pour une exposition, et à la demande d'une association, pourront ensuite être conservés par celle-ci. Des thèmes ont déjà été retenus autour desquels s'organisera l'animation : la rentrée scolaire, l'emploi, le développement économique et urbain, etc. Il est évident que vont s'affronter dans ce nouvel espace des points de vue qui seront souvent totalement opposés : ceux des commerçants, des consommateurs et des communes.*

Si Grand-Place peut poursuivre de tels objectifs, c'est parce que les deux communes, Grenoble et Echirolles, ont accepté de jouer, en quelque sorte, le rôle du promoteur Balkany à Parly 2. Ce sont elles qui conservent depuis le début la maîtrise totale de l'opération. Et c'est sans doute là la plus grande originalité de Grand-Place. Propriétaires de l'ensemble des bâtiments (2), elles les ont concédés à une société d'économie mixte, la SADI. Les surfaces commerciales ont été louées — du moins en ce qui concerne Grenoble — aux commerçants avec des baux de quarante ans. C'est donc à la collectivité que devraient revenir les plus-values que ne manqueront pas de créer, à terme, la fréquentation (attendue) de dix millions de visiteurs-clients par an. Les commerçants, difficiles à convaincre au début, ont fini par se rallier à cette formule qui ne leur coûte en investissements que le prix de l'aménagement de leurs magasins. A l'ouverture, 84 % déjà des surfaces commerciales étaient vendus et 5 % étaient en option.

Consciente de promouvoir en cette occasion une certaine forme de société de consommation, la municipalité socialiste de Grenoble a aussi accepté qu'elle soit contestée d'entrée. Les fresques de Malassis, qui ceinturent le fronton du centre commercial sur plus de 2 000 mètres carrés, suffiront-elles à lever l'ambiguïté ?

BERNARD ELIE.

(1) La commune d'Echirolles dispose, elle aussi, d'un hall d'information plus modeste, situé dans une autre partie du magasin.

(2) Le coût total de l'opération s'élève à 700 millions de francs. Le financement a été assuré par des prêts de la Caisse des dépôts et consignations et de la Caisse d'épargne de Grenoble.



La grande ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS

Son 20e et dernier tome est paru!

Gottschalk

Toute la presse française est enthousiasmée!

"(L'Universalis) stimule l'intérêt, force l'admiration, prête à la discussion."
J. Piatier **Le Monde**

"La plus grande Encyclopédie française depuis Diderot."
J.J. Brochier **magazine littéraire**

"L'entreprise encyclopédique la plus ambitieuse que la France ait connue."
LA VIE FRANÇAISE

"Incontestablement, l'Universalis est une des plus nobles réalisations... de l'édition française."
P. Kyria **COMBAT**

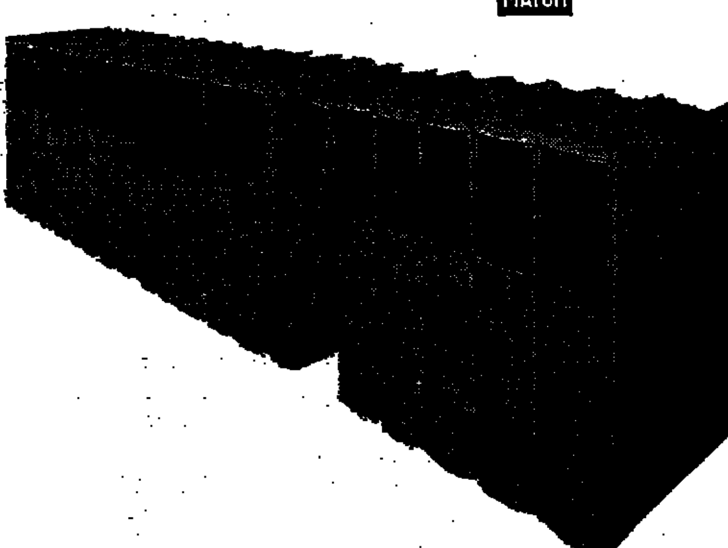
"La devise de l'Encyclopaedia Universalis, ce n'est pas tout savoir *mais* tout comprendre. *C'est d'abord un instrument de culture."*
J. Brice **LE FIGARO**

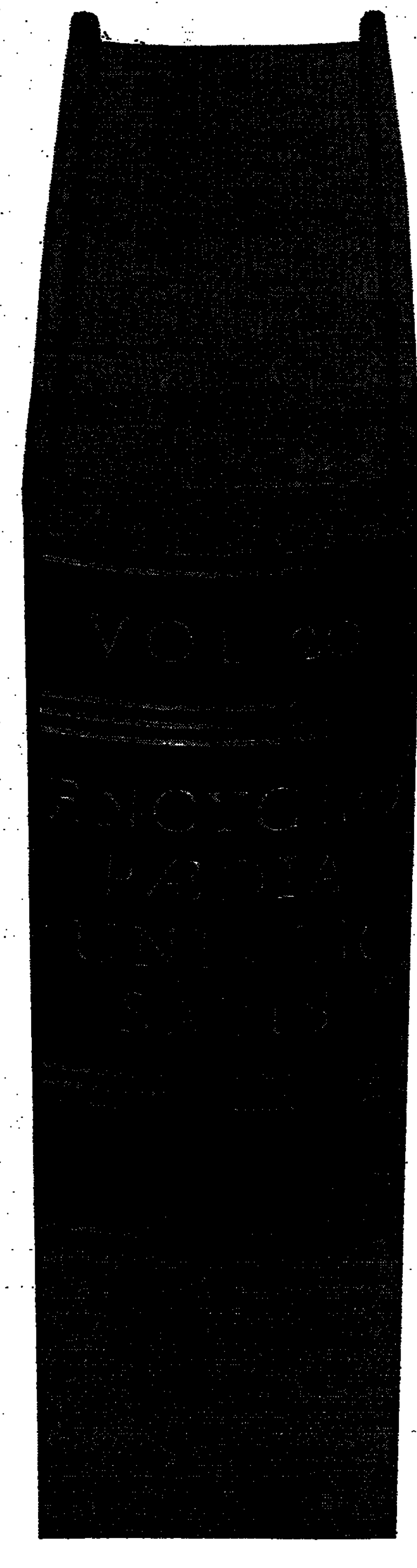
"C'est un superbe monument : le seul digne de l'Encyclopédie de Diderot au XVIIIe siècle."
G. Lapouge **France-Soir**

"L'Encyclopaedia Universalis a comblé un vide vieux de plus d'un siècle, en mettant à la disposition du spécialiste comme de l'honnête homme moderne un outil de connaissance à la fois efficace et de haut niveau, qui répond aux besoins de notre nouvelle culture."
P. Desgraupes

"Une encyclopédie qui n'assène pas le savoir, mais qui donne envie de réfléchir."
Les Echos

"Le premier volume invite déjà au voyage." MATCH





L'UNIVERSALIS... 20 volumes (20 x 30 cm). 60 kg. 25 000 pages... 15 000 dessins, cartes, tableaux, schémas et photographies en noir et en couleur. 30 000 000 de mots. 6000 articles principaux et 13500 articles de complément rédigés par 3000 des plus grands spécialistes de France et du monde entier.

L'UNIVERSALIS... Une élégante et très solide reliure ivoire gravée à l'or. Une mise en page heureuse et d'une extrême clarté. Des textes limpides et précis. Une orientation de pensée ultra-moderne.

Nous vous offrons, chez vous, un examen GRATUIT du premier volume

L'*Encyclopaedia Universalis* a reçu dans toute la presse un accueil unanimement favorable : vous avez pu en juger d'après les extraits de presse, représentatifs de toutes les tendances de l'opinion, que nous avons réunis ci-contre.

Mais, c'est vous, au fond, qui serez le meilleur juge. Nous tenons à ce que vous décidiez, en toute connaissance de cause, de souscrire à l'*Encyclopaedia Universalis* : c'est pourquoi nous vous offrons d'examiner gratuitement, chez vous, pendant 10 jours, le premier volume : 1.099 pages - 285 articles - 263 signatures illustres - 1.200 illustrations, photos, schémas, tableaux.

L'art abstrait, l'évolution de l'affiche, l'analyse mathématique ou l'ancien régime, l'alchimie ou les théories d'Adler, l'aérotrain, les transports aériens ou l'industrie aéro-spatiale : tous ces sujets et bien d'autres sont traités dans ce premier volume.

Ainsi, vous vous arrêterez sur le sujet qui vous attire plus particulièrement et vous partirez à sa découverte. Vous constaterez que chacune de vos questions trouve une réponse et que cette réponse provoque une nouvelle question, tenant constamment votre curiosité en éveil.

C'est alors que vous déciderez en toute connaissance de cause de souscrire ou non à l'ensemble de la collection. Vous aurez la possibilité de recevoir en une seule fois l'ensemble des 20 volumes, tout en bénéficiant des conditions réservées aux amis du **Club Français du Livre.**

Bon d'examen gratuit du tome 1

de l'Encyclopaedia Universalis

à retourner au Club Français du Livre
7, rue Armand Moisant - 75754 Paris - Cedex 15

Veuillez m'envoyer pour un examen de dix jours, gratuitement et sans engagement de ma part, le tome 1 de l'Encyclopaedia Universalis. Si je n'en suis pas satisfait, je vous le retourne avant 10 jours dans son emballage d'origine et je ne vous devrai absolument rien. Si je désire le conserver, je bénéficierai des conditions de souscription exceptionnelles pour la totalité des 20 volumes de l'Encyclopaedia Universalis. Ces conditions me seront indiquées dans le bulletin accompagnant le tome 1.

Nom..

Prénom..

N° et rue..

Code postal |_|_|_|_|_| Ville........................

Date...................... Signature

Offre valable uniquement pour la France métropolitaine 5482

CARNET

Naissances

— Monique Clerc, née Béguin, Jean-Pierre Clerc et leur fille, Cécile ont la joie d'annoncer la naissance de
Juliette,
le 29 août 1975,
46, rue Jeanne-d'Arc,
75013 Paris.

— M. Roland de Conlhout et Mme, née Béatrice Degouve de Nunoques, laissent à Caroline la joie d'annoncer la naissance de
Cédric.
Paris, le 29 août 1975.
39, rue Dunois,
75013 Paris.

— M. et Mme Alain Froissarddey ont la joie d'annoncer la naissance d'Ariane,
le 17 août 1975,
360 East 72 Street, New-York 10021,
Unquote.

— Hélène et Charles Tordjman, ainsi qu'Emmanuel-Dan, ont la grande joie d'annoncer la naissance de
Jérémy Ilan.
Paris, le 28 août 1975.

— M. et Mme Eric Varnier ont la joie d'annoncer la naissance de leurs filles,
Eglantine et Céline,
à Paris, le 31 août 1975.
23, avenue Victor-Hugo,
75016 Paris.

Fiançailles

— Le docteur et Mme Louis Baguenier-Désormeaux,
M. et Mme Jean Deshayes,
ont la joie de faire part des fiançailles de leurs enfants,
Odile et Bruno.
21, rue Pasteur,
72000 Le Mans.
32, quai de Béthune,
75004 Paris.

Mariages

— M. et Mme Bernard Isaac,
M. et Mme Jean Wateriot,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Laure et Gérard,
qui sera célébré à Millery (Rhône), le 6 septembre 1975.

— M. et Mme Henri Jouanno sont heureux de faire part du mariage de leur fille,
Danièle,
avec M. Jean-Pierre Bardery,
le 30 août 1975 à Cismart.

Décès

— Mme Pierre Béry,
Mlle Françoise Béry,
M. et Mme Jacques Béry et leurs enfants,
ont la très grande peine de faire part du rappel à Dieu de
M. Pierre BÉRY,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
conservateur
des eaux et forêts (E.R.),
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 30 août dans sa quatre-vingt-troisième année.
Les obsèques ont lieu le mardi 2 septembre, à 15 heures, en l'église abbatiale Saint-Pierre de Remiremont.
31, boulevard Thiers,
88200 Remiremont.
141, boulevard de la Liberté,
59000 Lille.
2, rue Demangeon,
88120 Vagney.

— M. et Mme Gérard Bloch et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jacques Brunschwig et leurs enfants,
M. Marc Rueff,
Ses beaux-frères, belles-sœurs, leurs enfants et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Raymond BLOCH,
née Mariette Rueff,
survenu le 27 août.
L'inhumation a eu lieu le 29 août au cimetière de Bagneux.
32, Champs-Elysées, Paris ;
3, rue Notre-Dame, Bar-le-Duc.

— M. et Mme Sylvain Caen,
M. et Mme Fernand Ejnes et leurs enfants,
M. et Mme Stephen Watkins et leur famille,
M. et Mme Philippe Ginsburger, leur enfants, leur petite-fille, et leur famille,
ont l'immense chagrin de faire part du décès accidentel
d'Anne CAEN
et Michel GINSBURGER,
survenu le 18 août.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Metz.
86, rue Jean-Burger,
57000 Metz.
97, boulevard Exelmans,
75016 Paris.

— Le comte et la comtesse Guy de Chambure,
Le comte et la comtesse Roland de Chambure et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Gilbourne, Isabelle, Gilles et Claire de Chambure,
M. et Mme Jean Guéroult, François-Louis A'Weng et Emmanuel Guéroult,
Le comte et la comtesse Arnaud de Chambure et leurs fils,
Mlle Aude de Chambure,
Mlle Marie-Louise Bourgoin,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, belle-mère, grand-mère, et amie,
la comtesse Hubert de CHAMBURE,
née Geneviève Thibault,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu à Strasbourg le 31 août 1975.
Selon ses vœux, l'inhumation aura lieu dans la stricte intimité familiale.
Une messe sera célébrée ultérieurement en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, sa paroisse.

[La comtesse de Chambure, conservateur honoraire du musée instrumental du Conservatoire national de musique, avait fondé, en 1925, la société Musique d'autrefois et a présidé la Société française de musicologie de 1968 à 1971. Elle était l'auteur de nombreuses publications sur les musiques des quinzième et seizième siècles, parues sous la signature de Geneviève Thibault.]

— La comtesse Aloÿs de Christen, née Geneviève Moyret,
La princesse Marie-France Lubomirska,
Le comte et la comtesse Jean-Louis de Christen et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du
comte Aloÿs de CHRISTEN,
leur époux, père et grand-père, pieusement décédé le 31 août 1975 à Paris, dans sa quatre-vingtième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 3 septembre, à 18 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, où l'on se réunira.
23, rue Raynouard,
75016 Paris.

— Mme Antoine Daumas,
M. et Mme Daniel Texier et leurs enfants,
M. et Mme Robert Daumas et leurs enfants,
M. et Mme Claude Martin et leurs enfants,
M. et Mme Georges Vaugier et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Mounier,
M. et Mme Jackie Puard,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père et grand-père,
Antoine DAUMAS.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Lourmarin (Vaucluse).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le capitaine de vaisseau (H) Yves Durand-Gasselin,
M. et Mme Thierry Durand-Gasselin et leurs enfants,
M. et Mme Jean Keller et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Robert Mallet et leurs enfants,
Mme Grassard de Ville-d'Avray et ses enfants,
M. et Mme Maurice Gontier-Mallet et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jacques Decoster-Mallet et leurs enfants,
M. et Mme André Durand-Gasselin et leurs enfants,
M. et Mme Eric Hamelle et leurs enfants,
M. et Mme Georges Durand-Gasselin,
M. et Mme Jean-Pierre Durand-Gasselin et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Yves DURAND-GASSELIN,
née Yvonne Mallet,
survenu le 25 août 1975 dans sa soixante-treizième année.
L'inhumation a eu lieu, le 28 août, à Meyriez (Suisse) dans l'intimité familiale.
32, rue Washington, 75008 Paris ;
62, rue Brancion, 75015 Paris.

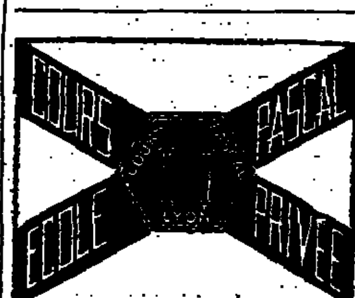
— Mme Louis Humbert,
Le général et Mme Henri Bertron,
Mme Nicole Micheletti,
Mme Nicole Jobard,
ont la douleur de faire part de la mort de
Mme Marcel JOBARD,
née Anne-Marie Dubeauclard,
leur sœur, belle-sœur, tante et parente,
survenue le 22 août 1975, au Centre de traitement hématologique de Praz-Coutant (Haute-Savoie).
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité à La Valette (Var).
36 bis, rue Saint-Marc,
45000 Orléans ;
121, avenue de Gravelle,
94410 Saint-Maurice.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Leslie et Gérard LIEBER ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de six ans, de leur fils
Jérôme,
survenu accidentellement le samedi 30 août 1975 à Combloux (Haute-Savoie).
Les obsèques ont eu lieu le mardi 2 septembre, à Montpellier.
19, rue du Palais,
34000 Montpellier.

— Mme Mendel Mann,
M. et Mme Zvi Mann et leurs enfants,
Mme Emile Bloch et
M. Jean-Charles Bloch,
ont la douleur d'annoncer le décès de
M. Mendel MANN,
écrivain,
survenu le 29 août 1975.
La cérémonie religieuse et l'inhumation provisoire auront lieu le jeudi 4 septembre, à 16 h. 30, au cimetière de Bagneux, avant le transfert et l'inhumation définitive en Israël.
2, rue Maria-Deraismes, Paris-17e ;
Kfar-Giladi.
Cet avis tient lieu de faire-part.
(Lire ci-contre la biographie de M. Mendel Mann.)

— Mme Gilbert Mellerin et ses enfants,
Mme veuve Julien Mellerin,
Mme veuve Noël Torre,
ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. Gilbert MELLERIN,
décédé le 14 août, à l'âge de quarante-sept ans.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le mardi 19 août.
Une messe sera célébrée à sa mémoire le vendredi 12 septembre, à 10 h. 30, en l'ancienne église Notre-Dame de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e.
Cet avis tient lieu de faire-part.
11 bis, boulevard Delessert,
75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès du
général Antoine MONNE,
général de division (C.R.),
commandeur de la Légion d'honneur,
membre de l'Organisation
de résistance de l'armée,
médaille des évadés
(1914-1918 et 1939-1945),
survenu à Vichy le 22 août, dans sa quatre-vingt-cinquième année, après une courte maladie.
L'inhumation a eu lieu au cimetière Saint-André (Alpes-Maritimes) en présence seulement de la famille.
Une messe pour le repos de son âme sera concélébrée en sa paroisse de Notre-Dame de Cimiez à Nice, le mercredi 17 septembre, à 16 h.
De la part de :
Mme la générale Monne, son épouse,
M. et Mme Maxime Monne, ses enfants,
Patricia, Antoine, Laurent, ses petits-enfants.
Villa Magda, 2 bis allée Centrale, parc Liserb, 06000 Nice-Cimiez ;
19 bis, boulevard Delessert,
75016 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.



— Nous apprenons le décès de
M. André NEZAN,
le 29 août 1975, à l'âge de soixante ans, en son domicile, 24, rue Camille-Saint-Saëns, à Rueil-Malmaison.
L'inhumation a eu lieu le mardi 2 septembre, au cimetière des Bulvis, à Rueil-Malmaison.

— Les docteurs Jean et Micheline Barbet, ses parents,
Philippe, Catherine et Thierry, ses frères et sœur,
ont la douleur de faire part du décès
d'OLIVIER,
survenu accidentellement le 3 août 1975.
Une messe sera célébrée à son intention le mercredi 17 septembre, à 9 h. 30, en l'église Saint-Georges, 94-Villeneuve-Saint-Georges.

— Mme Robert Pallier et ses enfants,
Mme André Pallier et sa fille,
M. et Mme Alem Basset, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de
M. Robert PALLIER.
La cérémonie funèbre a eu lieu à Limoges dans la plus stricte intimité en l'église des Saints-Anges, le 27 août.
Il ne sera pas adressé de faire-part.

— La direction générale et le personnel de la Société française d'entreprises de dragages et de travaux publics,
ont le regret d'annoncer le décès survenu accidentellement de
M. Robert PALLIER,
leur chef du service des achats.

— Mme Madeleine Robaglia,
M. et Mme Jean-Dominique Robaglia,
Mlle Danièle Robaglia,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Camille ROBAGLIA,
administrateur en chef
C.E. de la FOM,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu à Servouze le 1er septembre 1975.
Les obsèques auront lieu le 3 septembre, à 15 h. 30, en l'église de Chauvigny (Vienne).
Jardres, par Saint-Julien-l'Ars
86800.

Remerciements

— Mme Hélène Gross,
Les docteurs Eliane et Bernard Gross et leurs enfants,
M. et Mme Hérel et leurs enfants,
remercient tous ceux qui, par leur présence et leurs messages, leur ont apporté le réconfort de leur affection et de leur amitié au moment du décès du
docteur Abraham GROSS.

Anniversaires

— Le 6 septembre 1975, premier anniversaire du décès de
Georges JUSKIEWENSKI,
une pensée est demandée à ceux qui garde son souvenir. Une messe sera dite à son intention en l'église Saint-Sauveur à Figeac, à 11 heures.

— Les anciens de la 1re Division française libre (1re D.F.L.) convient tous ceux qui tiennent à honorer la mémoire du général KOENIG à se réunir sur sa tombe le mercredi 3 septembre, à 18 h. 30, au cimetière Montmartre.

Visites et conférences

MERCREDI 3 SEPTEMBRE
VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 62, rue Saint-Antoine : « Hôtel de Sully » (Mme Bachelier) ; 15 h., façade principale, portail gauche : « Notre-Dame de Paris » (Mme Bouquet des Chaux) ; 15 h., 6, place Furstenberg : « Atelier de Delacroix » (Mme Saint-Girons).
15 h., métro Saint-Germain-des-Prés : « Le village de Saint-Germain-des-Prés, l'abbaye, ses pavés » (A travers Paris). — 15 h., avenue de Paris, entrée du château : « Le château de Vincennes » (Mme Ferrand).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207 - 23

ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
ex-COMMUNAUTÉ (sauf Algérie)
99 F 185 F 272 F 360 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS
PAR VOIE NORMALE
144 F 273 F 402 F 530 F

ÉTRANGER
par messageries
I - BELGIQUE-LUXEMBOURG
PAYS-BAS - SUISSE
115 F 215 F 317 F 420 F

II - TUNISIE
125 F 231 F 337 F 440 F

Par voie aérienne
tarif sur demande.

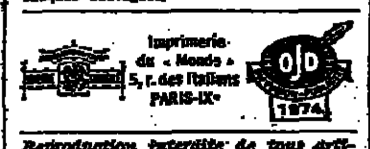
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



PRESSE

Mme GIROUD N'EST PLUS AU GÉNÉRIQUE DE « L'EXPRESS »

Depuis cette semaine, Mme Françoise Giroud ne figure plus au générique de *l'Express* sous la forme précédente : direction : Jean-Jacques Servan-Schreiber, Françoise Giroud (en congé).

Mme Giroud, qui rentre d'Iran, considère que cette formule n'avait plus aucune signification et qu'elle pouvait prêter à équivoque. « *Depuis mon entrée au gouvernement*, dit-elle, *je n'exerce aucune sorte de contrôle, contrairement à ce que certains peuvent imaginer, sur le contenu de* l'Express *et il peut y paraître des choses sur lesquelles je n'ai pu me prononcer...* »

Cette décision du secrétaire d'Etat à la condition féminine survient, on le notera, alors que *l'Express* consacre sa première page à *Histoire d'O* avec une photo extraite du film, celle d'une femme nue flagellée, et annonce la publication, à partir de la semaine prochaine, du « vrai texte d'*Histoire d'O* ».

● LA FETE OCCITANE DE MONTSEGUR. — Le rassemblement autonomiste qui, au cours du week-end du 23 août, s'est tenu au pied des ruines de la citadelle de Montségur, dans l'Ariège (*le Monde* du 26 août), ne regroupait pas, comme nous l'avons indiqué par erreur, dix mille personnes, mais moins de cinq mille. Ni Georges Brassens ni Claude Nougaro ne participent à ces journées de fête occitane, animées notamment par le chanteur régionaliste Marti.

Enfin, tué au siège de Toulouse en 1218, Simon de Montfort ne pouvait pas, comme l'indiquait l'article, être présent à la reddition des derniers Cathares qui se rendirent en 1244 aux troupes de Raimond VII de Toulouse avant de monter sur le bûcher.

LETTRES

MORT DE MENDEL MANN

Nous apprenons la mort de Mendel Mann, survenue à Paris le 1er septembre des suites d'une longue maladie. L'écrivain était âgé de cinquante-neuf ans.

Aux confins judéo-slaves

Il n'avait même pas soixante ans, mais son regard exprimait déjà la sérénité d'une expérience millénaire. Ses romans (1), dans la tradition des grands conteurs russes, puisent leur inspiration dans la dernière guerre mondiale, dans ses souvenirs de jeunesse, dans la réalité israélienne, dans la vie artistique parisienne. Etrange destinée de cet homme, un des derniers à s'exprimer merveilleusement en yiddish, polonais de naissance, ayant vécu en U.R.S.S., en Israël et en France. Par ses sources littéraires, il appartient à la culture russe, par sa langue à la culture juive. Par sa nationalité, il appartient à Israël, par ses goûts à la France. Mais en fait Mendel Mann n'est ni juif, ni israélien, ni slave, ni français. Peut-être tout à la fois, et encore plus : un Européen ayant su exprimer, sur l'arrière-fond folklorique judéo-slave, la tragédie qui a failli anéantir notre continent.

Il est né en 1916 en Pologne, dans un de ces petits villages juifs comme il y en avait tant avant le grand massacre et comme on n'en trouve hélas plus. En 1939, son pays est envahi. Prisonnier des nazis, Mendel Mann s'évade et gagne la Russie. Près de Nijni-Novgorod, il apprend, en travaillant dans un kolkhoze, l'amour de la terre. Quand la Russie est envahie à son tour, il s'engage dans l'Armée rouge et vit l'épopée sanglante qui le mènera de Moscou à Berlin, jusqu'à la capitulation allemande. Malgré son amour pour ceux qui l'avaient entouré pendant ces années terribles, Mendel Mann perd la foi en l'« esprit européen », si cher à Ilia Ehrenbourg. Devant les fosses communes, devant les ruines des églises et des synagogues, devant le génocide culturel, il ne peut que constater l'échec de l'Europe dont il rêvait. C'est pourquoi l'écrivain émigre en Israël.

« *Ne croyez surtout pas que je sois sioniste*, nous disait-il il y a une dizaine d'années. *Je suis parti en Israël parce que je suis juif et parce que j'ai senti que là était mon pays. Je suis resté longtemps dans un village arabe, j'y ai travaillé la terre, comme en Russie, j'ai voyagé dans ma nouvelle patrie et j'ai écrit, j'ai beaucoup écrit.* »

Mendel Mann avouait volontiers que, tout en n'étant pas tout à fait un croyant, il se sentait profondément enraciné dans la culture juive. Sa vraie terre était le livre, la Thora était sa patrie. Invité en Europe pour des conférences, il retrouve son Vieux Continent plus vivant que jamais et s'installe avec joie à Paris, où son œuvre vigoureuse, reflétant l'union difficile mais féconde entre la sensibilité juive et slave, trouve un accueil chaleureux. Car si des barrières subsistent encore entre hommes, livres, idées, ces barrières sont parfaitement inopérantes face à une certaine qualité d'amour. Pour Mendel Mann, *l'Année prochaine à Jérusalem* n'était pas une simple expression littérale, mais surtout l'espoir d'une Jérusalem mythique, où « *les hommes (...) pourront assumer dans la paix retrouvée leur destin, qui est de vivre, sans que ce soit aux dépens d'autrui, dans la haine destructrice et d'aberrantes aversions* ». Mais sans doute, comme l'écrivait ici Piotr Rawicz, le grand mérite de Mendel Mann est de nous faire pénétrer dans cet espace mystérieux où, « *sur le plan spirituel, la steppe des Scythes se confond, au loin, avec le désert biblique* ».

EDGAR REICHMAN.

(1) Chez Calmann-Lévy : *Aux portes de Moscou, Sur la Vistule, la Chute de Berlin, les Plaines de Mazovie, les Gens de Tien Gou Chai, la Tour de Gengis Khan, le Village abandonné, les Remords de Samson.* (Collection « Traduit de », dirigée par Manès Sperber).

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 2 septembre à 0 heure et le mercredi 3 septembre à 24 heures :

Des masses d'air humide continueront à évoluer lentement en France dans une zone de vents faibles, mais la perturbation orageuse, qui affectait encore mardi matin le Jura, les Alpes et les régions méditerranéennes, s'éloignera un peu vers l'est.

Mercredi 3 septembre, il y aura toujours sur les Alpes, la Provence et la Corse, des nuages abondants, des pluies intermittentes et des orages. Sur le reste de la France, la matinée sera nuageuse, et surtout très brumeuse. Les brouillards se dissiperont dans la matinée de la Loire aux Pyrénées pour faire place à de belles éclaircies, mais, au nord de la Loire, ils seront plus durables, et le ciel sera généralement très nuageux toute la journée. Des éclaircies passagères se développeront toutefois l'après-midi en Champagne, en Lorraine et en Alsace.

Les vents, modérés et irréguliers, de secteur nord dans la vallée du Rhône et près de la Méditerranée, seront faibles et de direction très variable ailleurs. Les températures varieront peu.

Mardi 2 septembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était de 1 017,5 millibars, soit 763,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er septembre ; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2) : Ajaccio, 25 et 19 degrés ; Biarritz, 20 et 13 ; Bordeaux, 22 et 9 ; Brest, 21 et 10 ; Caen, 20 et 13 ; Cherbourg, 18 et 13 ; Clermont-Ferrand, 17 et 12 ; Dijon, 24 et 16 ; Grenoble, 20 et 15 ; Lille, 19 et 17 ; Lyon, 20 et 16 ; Marseille, 25 et 18 ; Nancy, 23 et 13 ; Nantes, 24 et 14 ; Nice, 23 et 19 ; Paris-Le Bourget, 22 et 17 ; Pau, 20 et 8 ; Perpignan, 21 et 15 ; Rennes, 23 et 13 ; Strasbourg, 24 et 13 ; Tours, 24 et 15 ; Toulouse, 20 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 22 et 16 degrés ; Athènes, 31 et 22 ; Bonn, 22 et 13 ; Bruxelles, 21 et 17 ; îles Canaries, 27 et 20 ; Copenhague, 23 et 14 ; Genève, 22 et 15 ; Lisbonne, 27 et 14 ; Londres, 23 et 13 ; Madrid, 25 et 10 ; Moscou, 19 et 7 ; New-York, 21 (max.) ; Palma-de-Majorque, 28 et 16 ; Rome, 27 et 18 ; Stockholm, 24 et 12.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 2 septembre 1975 :

DES DECRETS

● Portant dissolution des conseils municipaux des communes de Durenque (Aveyron) et de Tintry (Saône-et-Loire) ;

● Modifiant certaines dispositions du code du service national ;

● Instituant des mesures d'aide en faveur de l'installation d'entreprises artisanales.

DES ARRETES

● Relatifs au régime de sécurité sociale des étudiants.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 241

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II						■			■
III			■						
IV									
V					■	■			
VI				■				■	
VII				■					
VIII	■	■							
IX							■	■	
X			■		■				
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Sont au nombre de quatre pour ceux qui savent compter ; Préposition. — II. S'il sépare deux pays, il rapproche bien des gens ; Article étranger. — III. En voiture ; Font autorité. — IV. Faite ou répétée plusieurs fois. — V. N'arrête pas de couler ; Le type de la bonne réponse. — VI. Faisaient plaisir à entendre ; Se montre cruel. — VII. Marâtre ; Se nourrit à bon compte. — VIII. Ne pas laisser en place. — IX. N'est donc pas à plaindre. — X. D'un auxiliaire ; Sa définition la plus claire ne peut être que vague. — XI. Se remplissent généralement en été ; Désaltère le gibier assoiffé.

VERTICALEMENT

1. Une bonne farce suffit à le combler ; Démonstratif. — 2. Fait pâlir ; Point de Chaldée. — 3. Aller à Londres ; Tentatives de vol. — 4. Se manifester avec un certain éclat ; Ne gagna certes pas au change. — 5. Divagua ; S'agite autour d'une danseuse. — 6. Ne se signe jamais (épelé) ; Devait avoir une patience d'ange. — 7. N'a pas forcément à rougir de ses impressions ; Abréviation. — 8. Guida ou haussa ; Accent plaintif ; Grecque. — 9. Tirées d'un mauvais pas.

Solution du problème n° 1 240

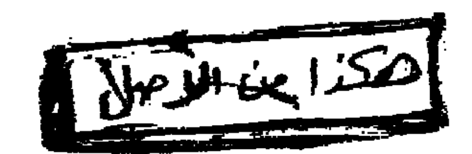
Horizontalement

I. Danseuses. — II. Orange ; Mu. — III. Urne ; Ossue. — IV. Cave ; Olé ! — V. Esus ; Suas. — VI. Spot. — VII. RS ; Gie ; Ib. — VIII. Série ; Aod. — IX. Personne. — X. Ose ! ; Bé. — XI. Réviser.

Verticalement

1. Douceurs ; On. — 2. Armas ; Seps. — 3. Naevus ; Réar. — 4. SN ; Espoir. — 5. Ego ; Oies. — 6. Ues ; Ste ; Obi. — 7. Sou ; Anes. — 8. Emulation. — 9. Suées ; Odeur.

GUY BROUTY.



Le Monde DE LA MÉDECINE

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DE CHIRURGIE PLASTIQUE ET RECONSTRUCTIVE

Une révolution technique : l'avènement du microscope chirurgical

Cent ans après la découverte de la greffe de peau, qui ouvrait la voie à toute la chirurgie reconstructive, une révolution d'une portée beaucoup plus vaste encore domine le VIe Congrès international de chirurgie plastique et reconstructive, qui a réuni toute la semaine, et pour la première fois en France, des spécialistes venus de quarante-dix pays.

L'avènement de la « chirurgie au microscope » ouvre la possibilité de transférer en n'importe quel point du corps non seulement les lambeaux entiers de tissus, mais encore des muscles, avec leur vascularisation et leur innervation, des fragments d'os, des nerfs qui viennent rendre sensibilité et motricité à des zones lésées et inertes, et même des orteils entiers, venus remplacer des doigts amputés.

Les mêmes techniques permettent la replantation de doigts, de mains ou de pieds accidentellement amputés, et si les résultats remarquables présentés au congrès tant par les Australiens que par les Japonais ou les Français font encore figure d'exploits, ou de prototypes, il n'est pas douteux que la microchirurgie doive prendre un essor considérable et qu'elle ouvre aux efforts entrepris depuis un siècle pour la restauration des formes et des fonctions des perspectives sans précédent.

La formation très spécifique que requiert l'usage de ces techniques difficiles, et les désastres auxquels pourrait conduire leur application incompétente, incitent comme l'a souligné le professeur Claude Dufourmentel, président du congrès, à souhaiter que les pouvoirs publics apportent à cette formation et aux développements prévisibles l'intérêt, les moyens matériels et le soutien qu'ils nécessitent.

par le docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE

DES vaisseaux dont le diamètre va de 0,7 à 4 millimètres raccordés au microscope par les aiguilles de cent microns, à raison de dix sutures au millimètre.

Des abouchements de vaisseaux lymphatiques — pratiquement invisibles à l'œil nu — au système veineux, permettant la guérison d'œdèmes du bras, jusqu'alors intraitables et qui assombrissent fréquemment les suites d'exérèse du sein.

Des fragments nerveux de plus de 10 cm de long qui, prélevés au pied, permettent, par des sutures sans tension, faisceau par faisceau, de joindre en traversant toute la face, un nerf facial à un autre, rendant ainsi mobilité et sensibilité à des visages paralysés.

Des soudures osseuses réalisées à l'aide de fragments de côte vascularisés, et donc vivants.

Des muscles entiers déplacés d'un point à un autre du corps, avec veines et artères.

Des naevus (ou taches de vin) gigantesques, enlevés et remplacés, en une seule intervention, par des lambeaux tissulaires de 35 cm sur 15 cm, rendant à une insertion sociale et affective immédiate ceux que de telles monstruosités condamnaient hier encore soit à la réclusion, soit à des interventions multiples, pénibles et peu satisfaisantes.

Quatre, cinq doigts sectionnés par une tronçonneuse, maintenus quelques heures dans la glace, et remis en place en un seul temps opératoire durant plus de vingt heures...

Le pied d'un petit enfant, des mains, un avant-bras replantés de la même façon, tendons, muscles, vaisseaux, nerfs et peau suturés au microscope après stabilisation et raccordement des structures osseuses.

Autant d'exploits hier encore inconcevables et dont les premiers résultats apportés au congrès montrent qu'ils devraient bouleverser, pour les dix ans à venir, toute la chirurgie, dont les dimensions se voient dès lors aussi profondément modifiées que le fut la morphologie au temps du premier microscope.

Lambeaux libres et greffes de cheveux

Modification d'ailleurs si radicale que nombre des chirurgiens présents à Paris semblaient se refuser à en concevoir la portée, laissant aux trois quarts vides les salles où se projetait l'avenir, pour encombrer celles où l'on analysait gravement des techniques de traitement de la calvitie hautement lucratives, mais totalement périmées.

Ceux qui pratiquent en quelques mois plusieurs centaines de greffes de cheveux — qu'il faut cacher ensuite sous une mèche rabattue — ou ceux qui procèdent à de laborieux transferts de lambeaux cutanés prélevés à l'occiput et destinés au front, rendent certes aux chauves une chevelure souvent acceptable, mais au prix d'interventions multiples, de souffrances et de risques souvent non négligeables, et d'exigences financières généralement exorbitantes.

Alors que l'emploi microchirurgical de lambeaux chevelus vascularisés donnera, lorsqu'il sera répandu, des résultats infiniment plus rapides, plus satisfaisants et moins éprouvants.

Apparence et conformisme social

En toute hypothèse, de telles interventions ne sont indiquées que si le patient souffre réellement de son apparence, soit qu'elle lui déplaise, soit que la société ou l'ethnie lui fasse percevoir un rejet systématique pour non-conformité à des normes collectives.

Il est des cas où la monstruosité est telle que l'indication chirurgicale se pose à l'évidence.

Les tours de force accomplis, notamment à l'hôpital Foch par le docteur Tessier (Paris) chez des enfants rendus grotesques par une grande malformation congénitale du crâne ou de la face, permettent de rendre à une vie normale ceux que leur monstruosité condamnait jadis à la réclusion.

Peut-on placer dans la même catégorie ce récidiviste étudié par le docteur Godefroy (psychiatre à Paris) et qui se fit refaire trente fois l'appendice nasal, ou cette jeune femme qui se fit opérer successivement le nez, les paupières, les seins et les organes génitaux externes ? Si certaines demandes de chirurgie esthétique sont amplement motivées, d'autres correspondent à des troubles psychologiques, voire psychiatriques, qu'il serait préférable de déceler et si possible de traiter avant de s'engager dans la quête infernale d'une impossible identité chirurgicale, d'un mythe ethnique ou social absurde. Comme ces quelque trois cents jolies Asiatiques auxquelles on fabrique au Japon des yeux « à l'occidentale ». Ou comme ce malade noir de New-York, déçu que sa plastie nasale ne lui donne pas le type suédois qu'il espérait.

Une étroite collaboration entre psychiatre et chirurgien s'avère éminemment utile dans de tels cas, beaucoup plus fréquents qu'on ne le pense, à condition que le premier mesure exactement l'importance des interventions qu'il peut lui arriver de conseiller *« et qu'il vienne lui-même en salle d'opération où on ne le voit jamais »*.

Hermaphrodisme et transsexualité

Cette revendication du docteur Horton (Etats-Unis) concernait notamment les transsexuels ou les pseudo-hermaphrodites dont l'état justifie — ou non — des interventions toujours importantes et toujours difficiles.

Certaines de ces réparations sont amplement justifiées ; par exemples, chez les filles génétiquement, morphologiquement et hormonalement normales, si ce n'est la présence d'un appareil génital externe masculin résultant d'un accident hormonal (cortico-surrénal) aux premiers temps du développement.

L'une des patientes opérées par le professeur Pellerin (Paris) a pu mener une grossesse à bien, de longues années après une reconstruction complète de ses organes génitaux externes.

Tel ne saurait être l'avenir des transsexuels qui, pour des motifs psychiatriques, veulent désespérément avoir l'apparence (mais pas la fonction) du sexe auquel ils n'appartiennent pas, et qui sont prêts pour qu'il en soit ainsi à subir tous les traitements hormonaux ou chirurgicaux les plus dangereux ou les plus mutilants.

Si la demande de réfection du nez émane de femmes à 90 % (docteur Shulman, Israël), celle des transsexuels est formulée, dans les deux tiers des cas, par des hommes qui veulent avoir l'apparence d'une femme, bien qu'à l'inverse des pseudo-hermaphrodites ils ne présentent aucune anomalie objectivable. L'origine du trouble psychiatrique qui la motive est inconnue, et une chirurgie lourde, sanglante, mutilante et douloureuse vient donc dans leur cas se substituer sans motif rationnel au traitement causal encore inconnu qui pourrait les aider.

(Lire la suite page 14.)

Un enseignement inexistant

La spécialisation et les potentiels considérables des techniques nouvelles qui s'offrent aux chirurgiens plasticiens rendent plus impérative encore qu'auparavant l'existence d'une filière de formation rigoureuse.

Or, si la « compétence » en ce domaine a été finalement reconnue, non sans mal, aucun enseignement, programme de certificat de spécialistes, ou service spécialisé en tant que tel, n'existe encore en France.

Le professeur Morel-Fatio, président d'honneur du Congrès, a dénoncé avec vigueur cette « carence choquante » et cette situation absurde, et a souhaité que la chirurgie plastique soit enfin reconnue comme une spécialité à part entière, sanctionnée par un enseignement officiel et une agrégation autonome, et que des structures franches soient établies à cette fin sur le plan hospitalo-universitaire, comme elles le sont dans la plupart des pays.

Faute de telles mesures, qui s'imposent d'urgence, et en dépit des efforts déployés par les chirurgiens membres de la société française, la troisième du monde en importance, le charlatanisme risque de proliférer en ce domaine particulièrement tentant, et le public se trouvera démuni des moyens de protection et des garanties de sécurité plus que partout ailleurs nécessaires.

Point de vue

LES DESSOUS DE L'HUMANISATION DES HOPITAUX

par DIDIER MELLIÈRE (*)

LES grands hôpitaux publics offrent à la nation une technicité incomparable, mais la pénurie de personnel et le mode d'organisation engendrent trop souvent l'insécurité des malades et la déshumanisation des soins. L'été, ces problèmes s'aggravent du fait des congés. De nombreux médecins et infirmières travaillent jusqu'aux limites du possible ; leurs efforts resteront insuffisants tant que les administrations hospitalières et les ministères de la santé et des finances ne consentiront aussi à des efforts très importants. Sans nier ce qui est fait pour supprimer les salles communes, rendre les hôpitaux plus accueillants, multiplier les écoles d'infirmières, nombreux sont les médecins et les infirmières qui pensent qu'il n'y aura pas d'humanisation sans modification des structures.

Des hôtesses et des fleurs à l'entrée ne suffisent pas à humaniser les hôpitaux. Les malades désirent davantage être traités avec amabilité et attention, autant par les médecins et les infirmières que par les brancardiers et les administratifs. Plus qu'une charte sur leurs droits ils demandent une disponibilité pour qu'on les écoute, qu'on leur explique, qu'on les rassure. Cette disponibilité est aussi nécessaire pour renseigner les parents et surtout les médecins de famille. Enfin, certains malades graves et surtout les vieillards, trop souvent négligés par leur famille, ont besoin d'une présence amicale qui leur redonne le goût de vivre et parfois les aide à mourir.

Il ne suffit pas de dire aux infirmières « souriez » ou encore « faites attention à l'asepsie ». Dans mon hôpital, très moderne, il n'y a souvent qu'une infirmière et une aide-soignante pour trente-cinq malades : la surveillance d'une douzaine de perfusions, la préparation des futurs opérés, le nettoyage des malades alités, le lever des vieillards ou des amputés, le passage des bassins, la prise des rendez-vous, l'installation des entrants, le rangement et le classement des dossiers, les recherches d'examens de laboratoire, les réponses aux appels téléphoniques fréquents, les renseignements à donner aux familles inquiètes, la prise des ordres de médecins passant en coup de vent... telle est la vie de mes infirmières. Ecartelées entre des tâches trop diverses, inquiètes d'oublier un acte vital ou de commettre une erreur fatale, parfois épuisées, comment n'oublieraient-elles pas le sourire au même titre que l'asepsie ? Comment auraient-elles le temps de réconforter leurs malades ? Les médecins eux aussi ne sont pas assez nombreux dans les services actifs. Les barèmes d'effectifs sont anciens : la quantité de malades traités a considérablement augmenté et la durée de séjour s'est raccourcie au prix d'une plus grande densité journalière de soins. A grade égal, un médecin de C.H.U. se voit confier habituellement deux fois plus de malades qu'aux U.S.A. ou au Canada et quatre fois plus d'étudiants ; or, écouter un malade, le renseigner, le rassurer, c'est plus qu'un sourire : c'est du temps.

Lassitude dans l'anonymat

Humaniser c'est d'abord programmer du temps de médecin et d'infirmière à cet effet, donc augmenter les effectifs. Il est facile de recruter des médecins hospitaliers parmi les chefs de clinique, dont bon nombre n'entrent en secteur privé que par défaut de poste en secteur public. Pour les infirmières, si la production des écoles reste insuffisante, une grande partie de leur temps et de leur fatigue pourrait être économisée par l'embauche d'un personnel moins qualifié (brancardiers, aides-soignantes, secrétaires) qui leur permettrait de se consacrer aux malades plus efficacement et plus humainement. Indirectement, cela augmenterait le nombre d'infirmières en diminuant leur fuite : on ignore trop que si les jeunes infirmières sont très motivées au début, la durée de séjour des trois quarts d'entre elles dans la fonction hospitalière est inférieure à quatre ans. La grande cause en est la lassitude intervenant, plus que les maternités ou les migrations familiales.

Cette lassitude est due à un deuxième facteur de déshumanisation, l'anonymat lié à la trop grande taille des services hospitaliers. Dans un service d'une centaine de lits, les infirmières dépendent d'un trop grand nombre de médecins qui les connaissent mal, n'ont pas le temps de les informer suffisamment, et n'exercent qu'une responsabilité diluée. La division des services en unités plus petites permettrait aux médecins et aux infirmières de se mieux connaître et de mieux connaître leurs malades (le regroupement des unités en départements plus vastes conserverait les avantages théoriques des grands services). L'esprit d'anonymat serait remplacé par un esprit de coopération.

(Lire la suite page 14.)

(*) Chirurgien des hôpitaux, maître de conférence agrégé.

L'exploration aux ultra-sons

DES PROCÉDÉS PROMIS A UNE FORTE DIFFUSION

En 1973, un million de patients ont été soumis, aux Etats-Unis, à des investigations médicales utilisant les ultra-sons. D'après un article paru en août 1974, dans une revue américaine, Spectrum, *les ventes d'appareils ultrasoniques médicaux ont augmenté de 300 % en 1971, et on prévoit qu'aux environs de 1980 elles dépasseront les ventes d'appareils utilisant les rayons X. Ce développement considérable, dont on commence seulement à percevoir l'écho en France, est dû aux immenses possibilités qu'offrent ces techniques qui permettent l'investigation du corps humain dans la plupart des domaines de la médecine, au coût relativement faible des appareils, ainsi qu'à l'inocuité de ces méthodes, ce qui autorise ainsi une multiplication des examens. Pour les explorations vasculaires, par exemple, le professeur Jacques Descotes, qui dirige le service de chirurgie vasculaire à l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon, souligne que* « l'exploitation et le fonctionnement de ces appareils ont un prix de revient à peu près dix fois inférieur à celui des techniques radiologiques pour une investigation artérielle analogue ». *Avec lui, d'autres regrettent qu'il n'y ait pas en France de plan concerté de développement et de recherche. Une telle coordination apparaîtra certainement de plus en plus nécessaire à mesure que les appareils se multiplieront, ce qu'ils ne peuvent manquer de faire. Il est à ce sujet intéressant de noter que ce sont précisément les techniques ultra-sonores qui feront le thème central des Journées de radiologie de langue française, qui se tiendront à Paris en novembre prochain.*

L'UTILISATION des ultra-sons en médecine se fait principalement suivant deux techniques.

La première de ces techniques reprend le principe du *sonar* utilisé par les navires pour sonder les fonds sous-marins. Un cristal envoie un faisceau linéaire d'ultra-sons d'une fréquence comprise, suivant le degré de pénétration et de précision que l'on recherche, entre 1 et 4 Mhz. Ce même cristal, ou un autre, recueille les échos répercutés par les tissus explorés, d'où le nom de la technique : l'échographie.

Dans le cas de *l'échographie A* apparaît alors sur l'écran cathodique une courbe où chacun des échos est représenté sous la forme d'un « pic ». La distance entre chaque pic donne alors la distance entre les organes ou les parois d'organes correspondants. On obtiendra, par exemple, en neurologie, la position relative de l'espace interhémisphérique du cerveau par rapport aux deux parois latérales de la boîte crânienne : si l'écho central n'est pas à égale distance des deux autres, cela pourra révéler un déplacement de cet espace, dû, par exemple, à un hématome ou à une lésion intra-crânienne.

D'un coût relativement faible (environ 30 000 francs), les échographes A ont été les premiers appareils à ultra-sons largement employés, y compris dans les cabinets privés.

L'échographie B découle très directement de l'échographie A. L'appareillage électronique possède cette fois une mémoire : la sonde porteuse du cristal est reliée à un bras articulé. Pour chaque position de celle-ci, les échos apparaissent maintenant comme un ensemble de points alignés. En reproduisant sur l'écran le mouvement de la sonde, on obtient ainsi une véritable « carte » des échos situés dans une même « coupe » du patient.

Les indications de l'échographie B concernent essentiellement les organes mous, notamment ceux de l'abdomen : le radiologue quelque peu entraîné reconnaîtra rapidement un foie, une rate ou un rein anormalement gros, et pourra, par exemple, étudier le comportement de la vésicule biliaire. L'obstétrique est aussi une discipline où l'échographie B est extrêmement riche d'application, permettant pratiquement de « voir » le fœtus : on détecte ainsi facilement les grossesses gémellaires ou extra-utérines ; on détermine aussi la localisation du placenta et, pendant l'accouchement, on peut vérifier si la présentation de l'enfant se fait normalement : nul doute que la surveillance de la grossesse est un domaine où les ultra-sons se révèlent particulièrement utiles, surtout qu'à l'opposé des rayons X ils ne présentent aucune nocivité pour le fœtus, même pendant les premiers mois.

L'échographie T.M. (temps-mouvement) fonctionne suivant un principe équivalent : comme pour l'échographie B, les échos reçus par la sonde sont reproduits par autant de points alignés, mais la droite qui les joint balaye l'écran à une vitesse régulière. L'image qui apparaît est relativement plus difficile à comprendre et à interpréter : son originalité est de permettre la surveillance des mouvements d'organes, le domaine-roi de l'échographie T.M. étant, bien sûr, le cœur et les principaux vaisseaux qui l'entourent.

Combinant temps et mouvement, l'échographe T.M. donne ainsi des indications précises au cardiologue ou au chirurgien vasculaire : on peut ainsi mesurer l'épaisseur, dans le temps, de la paroi cardiaque, et, de là, mesurer sa contractibilité; évaluer les dimensions des diverses cavités ou artères et en déduire d'éventuelles hypo ou hypertrophies ; détecter une sténose ou une insuffisance mitrales, une communication interventriculaire congénitale, ou encore surveiller le comportement des prothèses cardiaques.

Si l'échographie T.M. permet de décomposer littéralement le mouvement cardiaque : mouvements relatifs, déplacements globaux et, par simple mesure d'angle, vitesses, une technique plus récente permet de voir véritablement le cœur bouger. Au lieu d'une unique sonde, on en emploie une soixantaine ou une centaine qui travaillent ensemble : l'image du cœur apparaît ainsi en « temps réel », que les techniques cinématographiques n'ont pas de mal à transposer en un « ralenti » encore mieux utilisable.

L'effet Doppler

La deuxième technique ultra-sonore employée est celle de l'effet Doppler, qui recourt au principe suivant : si l'on envoie un faisceau d'ondes sur un objet en mouvement, la fréquence des ondes réfléchies est modifiée par rapport à la fréquence initiale, et ce d'autant plus que la vitesse de l'objet est grande.

La première application de l'effet Doppler concerne l'étude de la circulation sanguine dans les vaisseaux superficiels, par exemple les artères irriguant le cerveau et les membres. En plaçant la sonde le plus près possible du vaisseau et de façon que le faisceau frappe presque tangentiellement le flot sanguin, on a la vitesse du sang par lecture directe sur un cadran. Une insuffisance de courant veineux dans les jambes peut ainsi faire craindre une stagnation sanguine dans les membres inférieurs, comme une insuffisance de courant sanguin dans une artère cérébrale peut mettre en évidence une ischémie.

L'effet Doppler intervient encore dans un type d'appareil nouveau, *l'échographe Doppler*, qui combine en fait les deux techniques. Le faisceau ultra-sonore est envoyé de façon intermittente, et l'image finale utilise les deux informations : distance de l'écho à la source et mise en évidence des mouvements, pour offrir ainsi une image dynamique des courants sanguins, donc des vaisseaux.

D'autres techniques sont à l'étude, et chaque trimestre voit pratiquement apparaître de nouveaux perfectionnements aux appareils déjà existants, utilisant, par exemple, les techniques de balayage automatique (scanning) et l'assistance de l'ordinateur. L'échographie B va ainsi prochainement s'enrichir de demi-teintes qui vont encore en faciliter la lecture.

Bien qu'il soit impossible de citer toutes les recherches en cours, ou les autres applications — ophtalmologiques, par exemple, — force est ainsi de constater l'importance des avantages que présentent d'ores et déjà ces techniques. D'un maniement dénué de risques et relativement simple, elles réclament cependant un apprentissage dont tous les radiologistes devraient pouvoir disposer, surtout pour ce qui concerne l'interprétation des résultats.

XAVIER WEEGER.

LE MONDE DE LA MÉDECINE

Les secours dans la région parisienne

Pourquoi pas un « M. Urgence » ?

« L'URGENCE » à Paris et dans la région parisienne est assurée par une multitude de services publics (police, SAMU, pompiers, centre anti-poisons) ou privés (S.O.S. médecins, Europe Assistance, etc.). Dans son article : « L'urgence dans la région parisienne », paru dans le Monde *du 20 juillet, le professeur Huguenard évoquait les problèmes que pose aux personnes en détresse la multiplicité des services susceptibles de répondre à leurs appels, et conseillait en ce cas — aux habitants du Val-de-Marne — un seul numéro : le 17, qui permet d'atteindre Police-Secours.*

Le 18, lui aussi, est souvent appelé par les personnes en détresse. Ce sont alors les sapeurs-pompiers qui, nuit et jour, sont prêts à intervenir.

Une mise au point de « S.O.S. Médecins »

Par ailleurs, à la suite du même article, S.O.S.-Médecins nous a fait parvenir la mise au point suivante :

S'estimant directement et indirectement incriminés par l'article du professeur Huguenard, nous pensons devoir y répondre point par point.

1) Les trente-six médecins de S.O.S.-Médecins ne sont pas des étudiants, comme l'affirme le professeur Huguenard, mais des docteurs en médecine, régulièrement inscrits à l'ordre des médecins. Ces praticiens, dont la moyenne d'âge est de trente ans, ont une expérience certaine de la pathologie d'urgence courante.

2) Il est temps de rappeler que nous ne sommes pas « une firme privée plus ou moins lucrative », mais un cabinet de groupe où les médecins ne gagnent leur vie que par leur travail.

La propriété, la gestion et la direction médicale de S.O.S.-Médecins sont assumées à parts égales par les trente-six médecins du groupe.

3) Enfin voici notre point de vue sur les problèmes de l'urgence dans la région parisienne : peut-on affirmer que le cheminement d'un appel à travers trois intermédiaires (commissariat, officier de police, brigadier-chef de car), avant d'aboutir au médecin, soit la solution ?

L'arrivée directe du médecin traitant ou du médecin de S.O.S. auprès du malade permet d'apprécier la gravité réelle de l'urgence.

Sait-on que seulement 5 % des appels correspondent à une urgence justifiant une hospitalisation et seulement 4 % une hospitalisation en milieu de réanimation ? C'est dans ces cas que l'appel au SAMU, auquel nous sommes reliés par une ligne directe, s'avère particulièrement utile.

En conclusion, nous sommes un cabinet de groupe dont les quatre cent mille appels en neuf ans prouvent l'efficacité et la crédibilité. Ce service a sa place dans l'organisation des urgences de Paris et cette place est complémentaire de celle du SAMU et non concurrentielle.

SI VOUS FAITES LE 18...

QUATRE heures de l'après-midi. Le centre de coordination des opérations et des transmissions de la brigade des pompiers, à Paris, est en pleine activité. Sur un immense tableau représentant Paris et la « petite couronne », des points lumineux jaunes, rouges, verts, clignotent, témoignant des différentes interventions en cours. Dans une première salle, trois personnes répondent en permanence au standard et notent tous les appels. Si vous faites le 18, c'est eux que vous obtiendrez. Le médecin « régulateur » — civil conventionné ou militaire — est à côté, prêt à répondre.

Le téléphone sonne. Pour une jeune femme qui a avalé des barbituriques. Le médecin régulateur prend l'appareil, fait son diagnostic d'après les informations qui lui sont données. Il décide aussitôt d'envoyer une des six ambulances de réanimation qui fonctionnent vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Un médecin part avec l'ambulance. Il est souvent du contingent, mais possède un brevet de secouriste. Sur les onze médecins actuellement en exercice deux sont titulaires du certificat d'études spéciales (C.E.S.) d'anesthésie-réanimation, les autres préparent cet examen.

De plus, ces médecins du contingent sont très souvent des élèves des départements d'anesthésie et réanimation de la région parisienne et, en particulier, du département de Créteil, dirigé par le professeur Huguenard.

En quelques secondes l'opération est déclenchée. Le médecin régulateur en suit le déroulement par contact radio. Il va décider s'il y a lieu d'hospitaliser, et, dans ce cas, appelera les services d'aide médicale d'urgence (SAMU), qui lui indiqueront un lit disponible dans le service adéquat.

En 1974, 5 220 personnes civiles ont été secourues par les pompiers. *« Nous travaillons en étroite collaboration avec tous les organismes existants, mais nous sommes les seuls qui assurons au public, après un appel au 18, un médecin et une organisation qui prendra soin de son malade grave, immédiatement et de bout en bout »*, précise le médecin-chef des pompiers.

Que l'organisation des secours en région parisienne soit complexe, nul ne le conteste. Il faudrait absolument parvenir à une coordination meilleure. Un effort est fait dans ce sens, puisque les services d'aide médicale d'urgence de police secours (P.S. SAMU) doivent être reliés dans les mois qui suivent à la brigade des pompiers. Mais le problème n'est pas résolu pour autant. On a créé un M. Prostitution, pourquoi pas un M. Urgence ?

Les dessous de l'humanisation des hôpitaux

(Suite de la page 13.)

L'humanisation des soins rejoint l'humanisation des conditions de vie des infirmières. Si la division des services en petites unités nécessiterait une légère augmentation de personnel, la dépense serait largement compensée par l'amélioration de son rendement.

Quelles que soient les fonctions exercées, les motivations peuvent être stimulées par une augmentation des responsabilités et de la concertation au sein de petites équipes. Le rendement et la gentillesse de brancardiers inclus dans de petites équipes hospitalières sont nettement supérieurs à ceux de brancardiers issus d'un service central de brancardage. Les premiers, par osmose avec les médecins et les infirmières, ont conscience de participer aux soins des malades, tandis que les seconds brancardent les malades comme des caisses. A l'autre bout de l'échelle, les motivations des médecins augmentent avec leurs responsabilités ; or, dans un grand service, seul le patron a l'autorité légale, qu'il peut déléguer ou non, de sorte qu'un grand nombre de médecins dépourvus de possibilités de décisions éprouvent progressivement une désaffection pour l'hôpital, les rapports avec le personnel et les contacts avec les malades, dont ils ne s'estiment pas directement responsables.

Un troisième facteur de déshumanisation est dû au sentiment d'exploitation de certains personnels devant l'insuffisance de leur salaire. Les malades qui se plaignent du comportement d'un brancardier ignorent qu'il est difficile d'être motivé pour un salaire de misère. Lorsqu'on connaît celui des infirmières et que ni les primes de fin d'année ni l'avancement ne dépendent du travail effectué, on s'étonne qu'elles soient aussi efficaces et aussi compatissantes. A l'autre bout de l'échelle, les médecins plein temps ont des salaires de cadres, mais sans pratiquement de couverture en cas de maladie ; les médecins attachés reçoivent des rémunérations minimes (un chirurgien ancien chef de clinique pouvant opérer quatre ou cinq heures pour la somme de 115 F !) ; les internes, indispensables à l'accueil et aux soins, s'échappent dès que possible des hôpitaux du fait de leurs insuffisantes rémunérations pour « faire des ménages » afin de nourrir leur famille. Enfin, les étudiants hospitaliers à qui sont confiées la tenue des dossiers, les aides opératoires, des charges importantes durant les gardes, sont utilisés dans des conditions scandaleuses : en cinquième année de médecine, ils reçoivent 300 F par mois ; en quatrième année, ils ne sont pas rémunérés : on s'explique que durant l'été ils partent gagner leur vie ailleurs, bien que leur absence compromette la sécurité des malades. Durant les gardes, ils travaillent vingt-quatre heures d'affilée pour 15 F ; on s'étonne qu'ils ne soient pas moins souriants avec les malades qui, indirectement, les exploitent.

Un pion chez Kafka

Le quatrième facteur est le comportement de l'administration hospitalière : chacun a l'impression d'être un pion en face d'un monde réglementaire à la Kafka. La structuration en petites équipes permettrait à l'administration de mieux évaluer les besoins mais aussi le service rendu, et donc de mieux distribuer les dotations. Au terme de cette réorganisation, il apparaîtra probablement que le principe forfaitaire du prix de journée prévisionnel est nuisible malgré son apparente simplicité : l'augmentation du nombre de malades traités (5 % par an à l'Assistance publique de Paris) est bénéfique tant pour ceux dont elle raccourcit les soins que pour la nation car elle équivaut à la construction d'hôpitaux ; or, l'accroissement des dépenses qu'elle engendre n'est pas équilibré par une augmentation des recettes, ce qui ne permet pas d'augmenter les effectifs. Il apparaîtra aussi que la centralisation est excessive : un directeur d'hôpital, n'ayant pas le droit d'embaucher du personnel dans un secteur faute d'autorisation de la direction générale, se voit contraint de dépenser, pour les examens faits à l'extérieur, beaucoup plus qu'il n'eût été nécessaire en embauchant le personnel utile.

Ainsi, parvenir à une plus grande sécurité et à l'humanisation des soins nécessite de la part des autorités une modification des structures et, de la part de la nation, un effort financier ; cet effort permettra d'augmenter l'effectif du personnel dans les secteurs où il n'y a pas de difficulté de recrutement, de retenir les infirmières par l'amélioration des conditions de travail, de donner une plus grande motivation à certains personnels en les payant mieux. Tel est le prix sans lequel il n'y aura ni sécurité ni humanisation dans les grands hôpitaux publics.

DIDIER MELLIÈRE.

Une révolution technique

(Suite de la page 13.)

Une telle situation explique les réserves, voire les interdictions, que suscitent de tels procédés, en dépit de la détresse réelle de ceux qui les réclament, et parce qu'ils vont à l'encontre des buts de la chirurgie plastique et reconstructive, qui sont de restaurer les formes et les fonctions lésées ou détruites par une anomalie de naissance, une maladie (les rhumatismes déformants de la main) ou un accident.

Les pouvoirs nouveaux de ceux qui la pratiquent, dus à l'amélioration remarquable des prothèses utilisables et aux possibilités de la microchirurgie, le coût parfois exorbitant de ces procédés, qui nécessitent une infrastructure importante en personnel et en matériel, incitent à souhaiter que des efforts considérables soient déployés tant pour la prévention des accidents que pour celle des anomalies de naissance. Les travaux présentés par les professeurs Converse et Rapaport (New-York) s'inscrivent dans cette ligne : ils semblent montrer que l'apparition des becs de lièvre et d'autres anomalies du développement cranio-facial est liée à un défaut génétique, biologiquement repérable (par détermination HL-A), et donc utilisable pour le conseil conjugal.

Il apparaît de plus en plus souhaitable que les programmes de grands congrès internationaux comportent, comme l'avait organisé à Paris le professeur Tubiana, des séances de réflexions, non seulement sur les recherches préventives, mais sur les incidences éthiques, psychologiques, économiques, voire juridiques, des possibilités thérapeutiques modernes.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

La guerre du champignon

La principale conserverie française et même européenne de champignons, la société Blanchaud, connaît de graves difficultés. Elle a déposé son bilan et son avenir dépend en grande partie du soutien de l'Etat par l'intermédiaire de l'Institut de développement industriel (IDI). La concurrence des champignons d'Extrême-Orient, surtout sur les marchés d'exportation, s'est fortement accentuée ces derniers temps. Bénéficiant d'une main-d'œuvre bon marché, les producteurs de Corée du Sud, de Chine populaire et de Taïwan sont en effet très avantagés par rapport aux producteurs européens.

M. Jacques Delmas, directeur de la station de recherche sur les champignons de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) fait ici le point sur la culture des champignons dans le monde et montre qu'en Extrême-Orient on ne se limite pas à la production du champignon de couche que nous connaissons.

Des caves françaises au shii-take japonais

Mystérieux hôte de nos bois, participant de tous temps, sous diverses latitudes, aux cérémonies extatiques, symboles phalliques ou de fécondité, parfois doués de propriétés érotogènes ou hallucinatoires, mais aussi appréciés des gourmets, les champignons représentent aujourd'hui une part non négligeable de notre panoplie alimentaire.

Les tentatives de culture de ces organismes non chlorophylliens (et donc dépendant, d'une façon ou d'une autre des plantes supérieures) ont été sans doute nombreuses à travers les siècles. On ne saurait fixer la date des premières réussites d'une véritable domestication, mais sans doute l'invention en revient aux Orientaux, avec la culture du shii-take. En Europe, c'est le champignon de couche qui est surtout cultivé. Mais il n'est pas le seul, et bien d'autres possibilités sont ouvertes. C'est pourquoi se développe en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et aux Etats-Unis une recherche qui a pour objectifs principaux l'obtention de variétés nouvelles hautement compétitives et la mise au point de techniques de culture à rentabilité élevée, avec un effort particulier vers le maintien ou l'amélioration de la qualité du produit.

Un épurateur de l'environnement

La culture du champignon de couche, la principale espèce cultivée en France, se fait à partir de diverses sources de matières organiques enrichies, si nécessaire (azote organique), et transformées au cours d'un processus biologique complexe, dit de « compostage », contrôlé de telle sorte que le produit fini constitue un substrat optimal et spécifique pour la croissance des hyphes d'*Agaricus bisporus*.

L'ensemencement (le « lardage ») est effectué à partir du « blanc » obtenu de cultures pures sur substrat stérilisé dans des laboratoires spécialisés.

L'envahissement du milieu par le mycélium s'effectue en conditions climatiques contrôlées (25 degrés centigrade, 85 % d'humidité relative, aération ménagée) et se traduit par une modification importante du substrat.

Pour obtenir les carpophores (partie consommée), on doit pratiquer le « gobetage », une opération qui consiste à couvrir les caisses ou sacs remplis de compost envahi par une mince couche de terre dont les propriétés biologiques et physiques, fort différentes de celles du compost, entraînent le déclenchement de l'initiation fructifère.

Un réglage précis des conditions de température (15-18° C), d'humidité (85-90 %), de ventilation (taux de gaz carbonique dans l'air, vitesse de circulation) ainsi qu'une prophylaxie sévère, assurent un développement abondant des carpophores. Ceux-ci naissent par « volées » et sont récoltés un par un à la main (il existe des prototypes de dispositifs de cueille mécanique difficilement adaptables aux conditions françaises), jour après jour pendant toute la durée de la production (10 à 12 semaines) du lot considéré.

La culture du champignon de couche est pratiquée dans les « caves » françaises trois cent soixante-cinq jours par an — ce qui n'est pas toujours le cas en « maisons » (1).

Le substrat « épuisé » pour le champignon (corps de meule »), constituant un excellent engrais organique, est utilisé en grande culture et en viticulture notamment. Le cycle est ainsi bouclé puisque ces plantes vont fournir le matériau de base du substrat destiné à la culture du champignon. Aussi peut-on dire que le champignon est un produit « épurateur » de l'environnement.

Les espèces d'Extrême-Orient

Le champignon est largement cultivé en Extrême-Orient. Mais, d'autre part, dans toute l'Asie tropicale et subtropicale comme en Indonésie, est cultivé depuis des siècles un excellent cryptogame, le champignon de la paille de riz. Celui-ci, *Volvariella volvacea*, représente une part non négligeable de la nourriture des populations asiatiques et pourrait constituer un atout important pour résoudre certains problèmes endémiques de malnutrition, aussi bien en Afrique qu'en Asie tropicale.

La volvaire comestible, consommée au stade « œuf » (champignon non dégagé du voile général) est, comme le champignon de couche, très riche en substances azotées, et notamment en protéines.

En Extrême-Orient toujours, mais plus spécialement au Japon, est cultivé aussi depuis fort longtemps un excellent basidiomycète consommateur de lignine, tout à fait inconnu des Français : le shii-take (*Tricholomopsis edodes*). Il fait l'objet de nombreux travaux de recherches, et la mise au point de sa culture a permis son développement explosif, bien qu'elle reste encore soumise à des impératifs climatiques et ne permette pas d'atteindre les hauts rendements obtenus avec *Agaricus bisporus* en Occident sur des substrats spécifiques.

L'intérêt du shii-take est à la fois alimentaire et médical. Une intense et habile publicité — où l'érotisme a sa part — assure l'augmentation constante de sa consommation intérieure et de son exportation dans diverses régions du monde.

Bien d'autres champignons sont cultivés en Extrême-Orient. Sans les citer tous, disons que les plus appréciables et appréciés sont : le pied velouté (Enoki-take) (*Flammulina velutipes*) ; la pholiote (Nameko) ; l'oreille de Judas et quelques autres Auricularia ; les tremelles.

Souvent, le sens esthétique des Japonais contribue à l'utilisation de ces champignons dont couleur, forme et structure plaisent aux yeux comme leurs saveur, flaveur et texture peuvent plaire au palais. Les Japonais cultivent certains champignons (Ganoderma) pour agrémenter ces bouquets dans la confection desquels ils sont passés maîtres.

De la truffe au pleurote

Si nous revenons en Europe, nous constatons que — en ce qui concerne la variété des espèces et des usages en la matière — nous faisons piètre figure. Cependant, certains cryptogames cueillis et appréciés par les connaisseurs ont pu récemment être domestiqués en Occident.

Nous passerons rapidement sur la truffe du Périgord, *Tuber melanosporum*, cet ascomycète hypogé de très haute valeur, dont la symbiose avec les arbres-hôtes a été obtenue par les chercheurs de l'INRA, à Clermont-Ferrand (*le Monde* du 1er janvier 1975).

Parmi les autres espèces, ce sont les basidiomycètes lignivores et cellulolivores qui font l'objet, depuis quelques années, d'une culture importante, notamment dans les pays de l'est de l'Europe, en Allemagne fédérale et en Italie. Il s'agit surtout d'une espèce du genre Pleurotus : le pleurote en forme d'huître, *Pleurotus ostreatus*, champignon saprophyte obtenu sur souches ou sur paille stérilisée. Cette culture praticable en serre légère pendant la période hivernale, semble intéresser les champignonnistes et certains maraîchers soucieux d'assurer une occupation continue de leurs installations sans apport supplémentaire d'énergie (rotation pleurotes-légumes comme nous le proposons après expérimentation).

D'autres espèces du même genre, *Pleurotus cornucopiae* par exemple, ou d'un genre voisin, *Agrocybe aergerita*, la phollote du peuplier, sont cultivables ou déjà cultivées. Elles ont des exigences thermiques ou lumineuses différentes, permettant d'établir un choix ou de réaliser une succession optimale des cultures dans le temps sur un même espace.

Nous ne citerons que pour mémoire un champignon saprophyte apprécié des Allemands de l'Est et des Hongrois, le strophaire à anneau rugueux (*Stropharia rugoso annulata*), dont le marché est inexistant en France, mais qui pourrait facilement y être cultivé.

Précisons enfin que la « culture » des morilles est réalisable, mais avec des résultats encore extrêmement aléatoires. Par contre, est déjà possible celle du pied-bleu (*Rhodopaxillus nudus*), qui, malgré sa couleur qu'on dit peu engageante (j'aime le bleu quant à moi !), est un excellent champignon de fin d'automne.

La culture des champignons est appelée à une diversification et à un grand développement dans le monde. La culture du champignon de couche reste conditionnée par les lois du marché. Souvent en crise mais cependant en progrès, elle reste et restera, dans de nouvelles structures sans doute, de très loin la plus importante culture de champignons en Europe.

Il ne faut pas sous-estimer cependant les efforts de diversification et de publicité étrangère dont les résultats peuvent modifier l'équilibre du marché.

Si certaines espèces gardent encore leur secret et ne peuvent être domestiquées dans l'état actuel de nos connaissances, au moins peut-on espérer régulariser la production dans un environnement mieux connu et donc mieux défendable vis-à-vis des agressions de toutes sortes qui accompagnent l'homme dans sa marche en avant... sur les sentiers forestiers tout particulièrement.

JACQUES DELMAS.

(1) La « maison » est un bâtiment spécialement conçu, aménagé et climatisé pour permettre la culture du champignon de couche (Hollande). Cependant, certaines « maisons » sont des serres modifiées ou des édifices légers et temporaires (Taïwan).

Un million de tonnes par an

La production mondiale des champignons comestibles cultivés dépasse actuellement 1 million de tonnes par an dont 70 % pour le champignon de couche.

La France se place, avec les Etats-Unis, au premier rang des pays producteurs de ce champignon, dont elle est le berceau. La valeur à la production oscille autour de 450 millions de francs actuels par an, malgré un prix pratiquement inchangé depuis dix ans.

Trente à trente-cinq pour cent de cette production sont exportés, plaçant, sous ce rapport, le champignon au premier rang, très loin devant les autres légumes. Le champignon de couche représente à lui seul, en valeur, plus du tiers des conserves de légumes exportées (235 millions de francs sur 700 en 1974). Les Français consomment l'autre part de la production nationale à raison de 1,4 kg par an et par personne.

La potentialité de production des champignons dans le monde est pratiquement infinie : une vingtaine d'espèces seulement sont actuellement cultivées, notamment en Extrême-Orient. Le shii-take, à lui seul, correspond au Japon à la production française du champignon de couche.

La diversification des espèces et celle de l'usage qui en est fait (gastronomie, diététique, médecine, connaissance scientifique) constituent des atouts pour les producteurs comme pour les chercheurs fondamentalistes ou appliqués.

ÉVALUATION DE LA PRODUCTION DES CHAMPIGNONS CULTIVÉS DANS LE MONDE (1974)

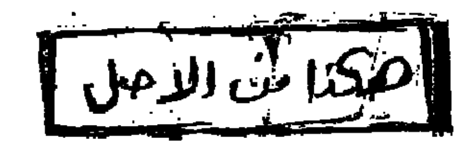
(La production de champignons sauvages comestibles récoltés n'est pas concernée)

	Tonnes par an
Champignon de couche (Agaricus Bisporus)	700 000
Shii-take (Tricholomopsis Edodes)	130 000
Champignon de la paille de riz (Volvariella Volvacea)	50 000 (1)
Tremella, Auricularia (Kikurage)	40 000
Pholiota Nameko	15 000
Pleurotus (diverses espèces du genre)	15 000 (1)
Truffe (Tuber Melanosporum) cultivée	200
Strophaire (Stropharia Rugoso Annulata)	200 (1)
Autres espèces	100
Soit environ	1 000 000

(1) Production évaluée grossièrement.
N. B. — Non comptée la production de la Chine populaire.

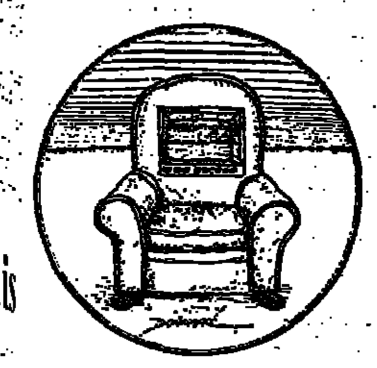
ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DU CHAMPIGNON DE COUCHE (1963-1973) - Tonnes/an

	1963	1973
France	65 000	110 000
Etats-Unis	75 000	127 000
Taïwan	25 000	88 000
Grande-Bretagne	22 000	53 000
Pays-Bas	3 700	41 000
R. F. A.	3 500	28 000
Corée du Nord	0	27 000



ARTS ET SPECTACLES

Variétés



La S.F.P. filmera les vedettes de l'Olympia

● « Jean-Charles Edeline, les Américains peuvent s'incliner devant vous : en matière de cinéma, vous êtes un visionnaire », a dit Bruno Coquatrix. « Bruno Coquatrix, quelle fierté pour un jeune sigle comme la S.F.P. de *s'associer* à un nom comme le vôtre », a répondu Jean-Charles Edeline. Puis le paraphe, puis l'accolade : le contrat était signé entre le président de la Société française de production (S.F.P.) et le directeur de l'Olympia. Les spectacles du music-hall seront enregistrés et commercialisés par la S.F.P., qui filmera d'autre part des shows spécialement montés pour l'occasion. Ainsi, un show Raquel Welch en février 1976 et un *tour de chant* de Melba Moore. Il s'agit d'un accord de « premier disant », c'est-à-dire que les partenaires s'engagent à se consulter prioritairement.

Les deux hommes l'ont répété à plusieurs reprises : « Entre nous deux, il ne peut y avoir de mauvaise surprise. » Cela fait, en effet, vingt-cinq ans qu'ils se connaissent, vingt-cinq ans, ou presque, qu'ils cherchent un terrain commun. Jean-Charles Edeline, administrateur du casino de Cabourg, puis exploi*tant (inspiré) de salles de* cinéma, n'avait jamais approché le domaine de Bruno Coquatrix. Aujourd'hui, il dispose du matériel de la S.F.P., et c'est leur point de rencontre.

● Pour Bruno Coquatrix, c'est en *fait* la seule chance de survie de l'Olympia. « En étant plusieurs, nous multiplions les défis, mais les risques sont partagés », explique Jean-Charles Edeline, qui pense que les chaînes de télévision s'associeront à leur entreprise.

« Si je ne vais pas à l'étranger, je ferme ma maison », poursuit Bruno Coquatrix. Recommençant avec les films de l'Olympia ce qu'il a fait avec son circuit de salles de cinéma, Jean-Charles Edeline lui donne *les moyens de créer une* « plateforme internationale ». « Passer à Paris pour un artiste de variétés, c'est une plus-value, c'est une valeur ajoutée à la cote internationale », dit l'un. « Un petit gars qui chante en français a là un passeport », continue l'autre. Et pour tous deux, « ou c'est la peau de chagrin ou c'est la dimension internationale ».

La commercialisation ? Les bénéfices de l'opération ? « Nous ne sommes pas des vendeurs, ce n'est pas notre métier. Nous avons des gens pour cela, dans nos sociétés. » Et avec un signe d'approbation un peu désabusé de Bruno Coquatrix, Jean-Charles Edeline précise : « Avant tout, nous sommes des enthousiastes. » — Cl. D.

Expositions

Le nouveau monde abstrait

(Suite de la première page.)

On lui accorde une date de naissance : 1910, l'année où Kandinsky *peignait* sa « première aquarelle abstraite », qui changeait les règles du jeu artistiques.

Elan libertaire et romantique de la peinture, qui parle à tout bout de champ de révolution et invente soudain, en 1913, le carré : un carré noir sur fond blanc, l'icône des temps nouveaux, trouvée par Malevitch, peintre « non objectif » monté du pavé d'un Moscou pré-révolutionnaire, où naissait chaque matin un nouvel « isme », aussitôt fané au crépuscule. Mais, l'« isme » de Malevitch est l' « isme suprême », celui d'un « nouveau réalisme pictural », réglé par la « sensibilité pure ». Pour tout dire de la « création absolue », qui se passe du paravent anecdotique.

Tout ce remue-ménage artistique ne pouvait se passer de commentaires, fussent-ils obscurs et fumeux, comme les écrits de Kandinsky, « Du spirituel dans l'art ». En fait, c'est le début d'une ère nouvelle, où l'art recourt à la théorie comme complément obligé de l'activité créatrice. La table rase de Malevitch ne pouvait être dressée que sur un torrent de mots, *d'autant* plus abondant que le contenu des œuvres est laconique. Ils ont été recensés dans un volume précieux de quatre cent cinquante pages, qui donne la mesure de l'intuition novatrice et exaltée de ce *révolutionnaire* pour qui la peinture était désormais périmée, *morte, définitivement morte* dès 1913, dans le tourbillon d'une époque à vrai dire encore mal connue, où les artistes étaient polarisés sur le modernisme d'une ère des machines naissantes.

La peinture morte

Autrefois, la peinture naturaliste et académique peignait des hommes ; la voici qui peint des machines. « Honneur aux futuristes qui ont interdit de peindre des cuisses de femmes, des portraits et des guitares au clair de lune », s'écriait Malevitch. [...] « Ils l'ont fait parce que le côté technique de la vie s'est modifié. »

Fascination quasi sorcière devant : « *la nouvelle vie métallique*, mécanique, le grondement des automobiles, l'éclat des lampes électriques, le ronflement des hélices ont réveillé l'âme qui s'asphyxiait dans la vieille raison »... Quel ton de prêcheur dans ces écrits, qui manifeste de cette nouvelle fonction de l'artiste comme instrument de perception d'une réalité sociale *non encore visible. Chez tous les* « constructivistes » russes s'élève ce chant premier des machines, des belles mécaniques pour des lendemains heureux. Dans leurs œuvres, le modèle mécaniste a toujours quelque chose de sorcier et de prométhéen. Les structures architecturales de Tatlin et de Lissitsky, monument à la Révolution et tribunes pour un révolutionnaire (Lénine) rêvées par le dessin et non réalisées, défient les lois de la pesanteur. Architectures révolutionnaires et machines désirantes. De cette période, aucune évocation, sinon ce petit dessin de Malevitch et un autre de l'un de ses suiveurs : Soutine, dont les carrés noirs sur fond blanc reprennent la « suprématie » de la « sensibilité pure » dégagée de la représentation de l'objet et des symboles sociaux.

Primitifs du monde moderne

Avec l'art abstrait, géométrique, l'activité artistique se réglait sur l'heure industrielle et l'œuvre d'art empruntait les processus mécaniques *avant de finir, à l'occasion*, par prendre les apparences d'une mécanique. A la suite des « suprématistes » et « constructivistes » révolutionnaires russes, qui avaient branché leurs imaginations sur la machine, les néo-plasticiens, en Hollande et à Paris, avec Mondrian et Théo van Doesburg, ont poursuivi, précédée d'un déballage théorique, cette « hygiène de l'art », désossant les formes jusqu'à les réduire à la plus essentielle expression géométrique.

L'école du Bauhaus devait, à *partir de 1919, entreprendre l'ex*ploitation de ces intuitions venues de loin, pour mettre sur pied un art et une architecture qui soient l'émanation d'une société industrielle en gestation. C'est un nouveau monde esthétique qui venait avec l'art abstrait, un nouveau monde « non objectif », dont l'objectif était l'illustration de la *société* industrielle. Les premières œuvres abstraites présentaient *d'ailleurs les caractéristiques* d'un art « primitif », où le verbe précédait l'image pour la parer de significations profondes. Le monde, qui venait de découvrir les valeurs premières de l'art avec la sculpture nègre, chez Derain et Picasso, était préparé à accepter une version intellectualisante d'une retour aux formes fondamentales : simplicité, *pureté, vérité, universalité.*

Avant d'être un système de formes, l'art abstrait a d'abord été une philosophie pour une remontée aux sources du monde nouveau de *la machine*, la « mécanisation » étant, selon le mot de Mumford, *en passe de prendre les commandes*, dans le domaine de l'environnement architectural, comme dans celui de la peinture. L'art abstrait plaide confusément pour un monde moderne et une civilisation technicienne, le pré-état industriel, dont il préfigure l'esthétique première.

Dans l'ouvrage sur « *l'Art* abstrait », en quatre volumes, dont la publication vient de s'achever chez Maeght éditeurs, Michel Seuphor cite cette remarque de tribun de Malevitch : « Toute idée sociale est fille de la sensation de la faim. Et l'œuvre d'art, de la sensibilité *plastique. Il serait grand temps de* reconnaître que les problèmes de l'art et ceux de l'estomac sont éloignés les uns des autres. » Des formes primaires néo-plasticiennes de Mondrian aux « mécano-factures » d'Henryk Berlewy, la peinture est à l'ère des « machines *plastiques* ».

Mais, en réalité, il n'y avait que les révolutionnaires russes, avec les futuristes exaltés, dans une Italie pré-fasciste, pour prendre au « sérieux » l'esthétique de la machine, avec, au loin, les mirages d'un modernisme salvateur. Différente était l'attitude dans les autres pays occidentaux. Picabia avait bâti une œuvre pleine d'alacrité sur la parodie de la machine, et le Max Ernst des premières années reprenait les « architectures-machines » de Tatlin pour les faire discourir à l'envers. Quant à Marcel Duchamp, il avait commencé par sacrifier à la déesse mécanique, qui descendait l'escalier comme un robot sublime, avant d'élaborer son action sur les machines esthétiques « readymade », que les chaînes industrielles avaient fabriquées.

JACQUES MICHEL.

★ *Les Ecrits de Malevitch*, présentés par Andréi Nakov. Editions du Champ libre, 450 pages.

★ *L'Art abstrait - 1910-1970*, par Michel Seuphor et Michel Ragon, 4 vol. de 300 p., grand format, abondamment illustré, 780 F les quatre volumes.

★ *Dessins d'art abstrait - 1910-1940*, exposition du Musée national d'art moderne.

Cinéma

LA REPRISE DES « FORBANS DE LA NUIT »

Tous ceux qui aiment passionnément le film noir américain, tous ceux auxquels le *nom* de Jules Dassin dit encore quelque chose, doivent voir *les Forbans de la nuit* (Night and the City) qui revient à Paris — dans une copie neuve — après vingt-cinq ans.

En 1950, Jules Dassin (trente-neuf ans) était l'un des réalisateurs de « films noirs » les plus en vue avec *les Démons de la liberté* (Brute Force), *la Cité sans voiles* (Naked City) et *les Bas-fonds de Frisco* (Thieves'highway). Mais, en 1950, le maccarthisme sévissait aux Etats-Unis. Et Dassin, inscrit sur la « liste noire » était, comme beaucoup d'autres à Hollywood, menacé. C'est alors qu'un chef des studios Fox l'envoya, par précaution, tourner à Londres *les Forbans de la nuit*. Ce n'était pas un exil. Dassin restait dans le système. Il a tourné, en fait, à Londres, son dernier film hollywoodien. Ensuite, ce fut le chômage et l'exil pour de bon. C'est seulement en 1955, à Paris, que Dassin refit surface avec *Du rififi chez les hommes*.

Dans *les Forbans de la nuit*, tiré d'un roman noir de Gérald Kersh, l'on retrouve les caractéristiques de *la Cité sans voiles* et des *Bas-fonds de Frisco* : le décor réel d'une grande ville, un milieu social plus ou moins en marge de la légalité et un personnage central — un héros — qui traverse cette ville et ce milieu en les faisant découvrir au spectateur.

***

Ici, le « héros », Harry Fabian (Richard Widmark) est un mythomane et un velléitaire. Rabatteur au service de Phil Nosseross (Frank L. Sullivan), patron de boîte de nuit de Soho, Fabian nourrit sans cesse des *projets chimériques destinés à* l'enrichir. Il s'attaque au monopole de Kristo (Herbert Lom), entrepreneur de spectacles de catch et s'appuie sur le père de ce dernier, Gregorius (Stanislas Zbyszko), un ancien champion de lutte gréco-romaine qui défend la noblesse de son art. Trompant l'un, trompant l'autre pour se procurer de l'argent, Fabian se prend les pieds dans ses combinaisons et ses mensonges. Il va à sa perte.

On pourrait presque dire que l'histoire importe peu. Dassin, sans user du pittoresque des bas-fonds, a construit son récit à partir de ses personnages, de ses acteurs. Le plus prodigieux — et l'on peut s'étonner aujourd'hui qu'il n'ait pas alors été apprécié comme il aurait dû *l'être par la critique française* — c'est Widmark. Ni bon ni méchant, un jeune homme qui court tout le temps après l'argent, après ses chimères, un jeune homme pressé qui porte des souliers clairs. Dans ce film, où l'argent dévore tout, Widmark-Fabian est plus une victime qu'un malfaiteur. Sa fiancée, Mary (Gene Tierney, star d'Hollywood, jouant ici un rôle court mais essentiel), essaie, trop tard, de le prendre en charge. Du moins donne-t-elle à la scène finale une charge émotionnelle qui humanise l'échec total de Fabian.

***

Dans le clair-obscur d'un Londres où la nuit revient plus souvent que le jour, Dassin montrait des personnages tous en proie à des passions. Nosseross, l'obèse, tapi dans sa cage de verre qui domine la *boîte de nuit, veut se faire aimer* d'Helen (Google Whiters), ancienne entraîneuse qui l'a épousé par intérêt. Il cherche à obtenir un baiser d'elle en lui offrant un renard argenté tiré d'une armoire. Au recul de dégoût d'Helen, le renard argenté est replacé dans l'armoire. La pas*sion d'Helen, c'est la liberté, qu'elle* veut obtenir en ouvrant en cachette sa propre boîte de nuit. Pour cela elle se sert de Fabian, qui la roule. Elle perd tout ; revient à Nosseross, prête à s'humilier. Il s'est vengé (par amour) en se tuant et en léguant tous ses biens à une ivrognesse. Dassin a donné une grandeur tragique à ces êtres louches et imprévisibles. Et Gregorius, le seul être pur, meurt de sa passion pour le noble art de la lutte gréco-romaine. L'interprète du rôle, aussi prodigieux que Widmark, n'était pas un acteur mais un vrai lutteur âgé de soixante-dix ans.

On peut mesurer en revoyant ce film — complément utile à l'affaire Rosenberg — le tort irréparable qu'ont causés au cinéma américain la peur antirouge et l'intolérance en faisant de Dassin un paria. Son *réalisme lyrique enrichissait le* « film noir » — genre aussi historiquement et socialement spécifique que le western — d'une sève que bien peu ont su lui donner. De New-York à Londres, en passant par San-Francisco, Dassin portait sur les grandes villes — les Babylones modernes — le regard des romanciers de la grande tradition américaine. Malgré son déracinement culturel, il devait en rester quelque chose dans la vision de Paris traduite par *Du rififi chez les hommes*.

JACQUES SICLIER.

★ Action-Christine (v. o.).

« LA FLEUR ET LE FUSIL »

Gérard Valet, cinéaste français établi en Belgique, où il collabore régulièrement avec la radio-télévision, a tourné, à la fin de 1974 et en tout début de 1975, ce modeste document en couleurs sur le Vietnam du Nord au seuil de la paix. Animé, affirme-t-il, « *par la curiosité et par la sympathie* », il se veut un observateur neutre, non engagé : « *Je ne tiens pas à prouver quoi que ce soit.* » Il se fait une gloire d'avoir écarté toute considération politique.

Le charme du film vient de la simplicité des images, de leur beauté souvent, comme on en voit rarement dans les films consacrés à ce pays ravagé. Les œuvres de paix pourront immédiatement succéder aux désastres de la guerre. Gérard Valet et son cameraman ont su regarder des enfants en train de jouer, observer la politesse exquise des héritiers d'une civilisation millénaire, sont descendus vers le Sud par-delà le 17e parallèle. Les événements ont, depuis leur voyage marché plus rapidement que leur dessein initial. Ils arrivent mal à en tenir compte. Terminer ce reportage par l'évocation d'un futur site touristique relève de la gageure et de l'inconscience, aboutit à isoler le détail pittoresque (les responsables pensent déjà à l'avenir !) au détriment de l'essentiel, la lutte idéologique, la reconstruction. On ne gagne pas une guerre aussi atroce, on ne construit pas une paix à si lointaine échéance — quand s'écroule tout le dispositif américain — avec des bonnes intentions.

La Fleur et le Fusil est un gentil petit film d'un gentil cinéaste qui a la chance de faire de beaux voyages avec un cœur gros comme ça. — L. M.

★ Le Seine.

■ Le Festival des Flandres, qui se déroule jusqu'au 22 septembre à Gand, présente cette année une extrême richesse. On notera les concerts du Concertgebouw d'Amsterdam, direction B. Haitink (les 6 et 12 septembre) ; de la Philharmonique de Vienne, direction C. Abbado (les 9 et 10 septembre), de l'Orchestre de Cleveland (les 11 et 13 septembre) ; du London Symphony, direction Rostropovitch (le 16 septembre), et de la Philharmonique de Moscou, direction K. Kondrachine (le 22 septembre).

RADIO-TÉLÉVISION

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MARDI 2 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 35, Documentaire : Les animaux du monde (La faune américaine) ; 21 h., Jeu : *Le blanc et le noir* ; 21 h. 45, (R.), Portrait d'une étoile : Michaël Denard ; 22 h. 35, IT 1 journal.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35, Semaine du documentaire : Lire, c'est vivre, de P. Dumayet (« l'Assommoir »).

21 h. 35, Série : Mannix (Sauvez la mort) ; 22 h. 20, journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventures : « le Gentleman de Londres », de J. Smight (1966), avec W. Beatty, S. York, Cl. Reville, E. Porter.

Un escroc a truqué les clichés d'impression d'une fabrique de cartes à jouer et peut faire fortune dans les casinos. Piégé par la fille d'un policier anglais, il est obligé de servir Scotland Yard.

22 h. 10, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h. (R.), Dialogues, par R. Pillaudin : La recherche historique aujourd'hui ; 21 h. 20 (R.), « Visite à Godenholm », opéra électronique d'A. Almuro, d'après l'œuvre de Ernst Jünger, dir. Boris de Vinogradov ; 22 h. 30 (R.), Mémoires improvisés de P. Claudel, par J. Amrouche ; 23 h., « De la nuit », par E. Lansac ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5 (S.), Les bons mouvements, par A. Francis ; 20 h. 30 (S.), Festival de Vienne, par D. Jameux, Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Claudio Abbado, avec E. Soederstroem et F. Gulda : « Première Symphonie en ré majeur » (Schubert), « Klavierkonzert en si majeur » (Mozart), « Cinq Altenberg-Lieder » (Alban Berg), « Seid umschlungen Millionen » (Johann Strauss) ; 22 h. 10 (S.), Les symphonistes français, par D. Mégevand : « Symphonie concertante en sol majeur pour deux violons et orchestre » (Gossec), par l'orchestre de chambre J.-F. Paillard, « Symphonie funèbre et triomphale » (Berlioz), par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Colin Davis, « Jérôme-Bosch Symphonie » (Serge Nigg), par l'Orchestre national de France, dir. Dimitri Chorafas ; 24 h., Faisceaux, par A. Almuro.

MERCREDI 3 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 35, Sport : Football, Coupe d'Europe des nations à Nantes (France-Islande) ; 22 h. 15, Variétés : Les copains d'abord (avec Jacques Dutronc) ; 23 h. 15, IT 1 journal.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 25, Sport : Football, Coupe d'Europe des nations à Nantes (France-Islande) : 22 h. 15, Sports sur l'A 2 ; 22 h. 35, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Histoire du cinéma, « Carrefour », de K. Bernhardt (1938), avec Ch. Vanel, S. Prim, J. Berry, T. Fédor.

Un industriel, qui a perdu la mémoire en 1916 sur un champ de bataille, est accusé d'être un escroc disparu depuis cette époque, et recherché par la police.

21 h. 45, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h. (R.), Autoportrait : Iannis Xenakis ; 21 h. 30, Musique de chambre : « Trois Bagatelles opus 126 » (Beethoven), « Six mélodies » (Rachmaninoff), « Antiesti » (Ivan Patachich) ; « Quatuor n° 2 en ré majeur pour piano, alto, violon, violoncelle » (Beethoven), par H. Puig-Roget, M. Carles, J. Dumont, J.-C. Ribera ; 22 h. 30 (R.), Mémoires improvisés de P. Claudel, par J. Amrouche ; 23 h., De la nuit, par E. Lansac et G.-M. Duprez ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5 (S.), Les bons mouvements, par A. Francis ; *20 h. 30 (S.), Festival de Vienne, par D. Jameux : Orchestre* symphonique de Vienne, dir. Moshe Atzmon, avec Arturo Benedetti Michelangeli, « Walzer » (Johann Strauss), « Klavierkonzert en la mineur », opus 54 (Schumann), « la Valse » (Ravel) ; 22 h. 30 (S.), Les symphonistes français, par D. Mégevand : « Symphonie sur un chant montagnard français opus 125 » (d'Indy), par M.-F. Buquet et l'Orchestre national de l'Opéra de Monte-Carlo, « Symphonie n° 3 » (Paul Le Flem), par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Tzipine, « Symphonie n° 1 » (Jolivet), par l'Orchestre national, dir. G. Tzipine ; 24 h. (S.), Concert pour mon chat, par J. Couturier.

TRIBUNES LIBRES RÉGIONALES SUR FR 3

● Les responsables de FR 3 ont décidé de « décentraliser », la première semaine *de chaque* mois, leurs tribunes libres. En cette première semaine de septembre, elles ont été enregistrées à Lille. Mardi 2 : « L'Eau vive, mouvement d'évangélisation » (tribune animée par le pasteur Rochat) ; mercredi 3 : « Le mouvement Nord-Nature » (débat présidé par M. Vivier, biologiste) ; jeudi 4 : « Le Mouvement européen et le Centre d'échanges internationaux » (par M. Laleine) ; vendredi 5 : « L'Association régionale des moulins du Pas-de-Calais ».

FRANÇOIS DE CLOSETS A TF 1

● François de Closets, qui était responsable des émissions scientifiques et techniques sur Antenne 2, a été engagé par TF 1. Il assurera notamment une chronique consacrée aux grands débats actuels de notre société au cours du journal du dimanche soir.

— VU —

« La saga des Français »

Des enfants dans une cité de transit, à Orly, cubes de béton, paysage qui parle tout seul ; en classe, les instit's tentent de donner des couleurs aux choses, des significations aux mots, des musiques aux paroles, des danses aux chansons ; mais les enfants, eux, dans tout ça, partagés... Un logement moderne peut n'être pas un bon logement ; une famille, même unie, n'être pas un milieu « sécurisant ». Qui sont-ils, ces lumpen — Français, héritages de nos temps coloniaux, métis d'Arabes, d'Africains ? Que deviendront-ils, sortis d'une école qui devrait assurer « l'égalité des chances » ? Catherine, l'éducatrice « en milieu ouvert », est la véritable héroïne de Si près d'ici (lundi soir, Antenne 2) ; elle les prend en charge comme elle peut, mère de secours offerte par l'Etat-providence à ses déshérités, pour que les grincements de la « socialisation » ne soient pas des grincements de société.

Pas de commentaire, aucune interview formelle : comme le disait Pierre Miquel, responsable de production sur Antenne 2, en ouvrant la Semaine du documentaire, c'est une petite dramatique. Tout est joué, par les personnages réels, en situation réelle ; le producteur-écrivain Michel del Castillo et le réalisateur Michel Fresnel sont les auteurs (non littéraires) de cette « tranche de vie ».

La tentative de la « Saga des Français » — première initiative d'Antenne 2 dans le style documentaire — n'est pas d'une grande nouveauté : « les Femmes aussi », « l'Age de... » et « Arguments » avaient déjà mis à l'épreuve la dramatisation du quotidien, la vie jouée, non la vie filmée. Ces émissions, toutefois, conservaient un propos didactique qui disparaît ici : la manière de Michel del Castillo est la suggestion. — M. E.

SPECTACLES

théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Nouveau Carré, 20 h. : Cirque à l'ancienne.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Comedie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, 19 h. 30 : Fando et Lis ; 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 15 : Sade.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Théâtre Campagne-Première, 19 h. : 1 m 80, 95 kilos... et ça cause ; 20 h. 30 : le Presse-Purée des Destaing ; 22 h. : India (danse) ; 23 h. : Jazz.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Ice Dream.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. 15 : Ça va pas mieux ; 22 h. 30 : Nadine Mons.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Coluche.
Le Fanal, 21 h. et 22 h. 30 : Monsieur Barnett.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : le Regard à genoux ; 22 h. 30 : Qué fada !
Sélénite, 20 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. 30 : J'ai aucune idée ; 23 h. 30 : Peau d'homme

Le music-hall

Casino de Paris, 20 h. 45 : Revue de Roland Petit.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire d'oser.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Olympia, 21 h. 30 : Ipi Tombi.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Nu..., etc., etc
Tour Eiffel, 20 h. : Spectacle argentin.

La danse

Voir Théâtre Campagne-Première.
Espace Cardin, 21 h. : Pilobolus.

Les opérettes

Henri-Varna - Mogador, 20 h. 30 : Fiesta ; Hommage à Luis Mariano.

Festival estival

Jardin d'acclimatation, 15 h. 30 : GERM (P. Mariétan).
Jardins du Palais-Royal (audiovisuel), 20 h. : Molière côté jardin : 21 h. Artisanat vivant.
Sainte-Chapelle, 18 h. 30 : G. Fumet et J.-L. Gil (Bach, Haendel).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Qu'elle était verte ma vallée, de J. Ford ; 18 h. 30 : Jeunes filles en uniforme, de L. Sagan ; 20 h. 30 : Break up, Erotisme et Ballons rouges, de M. Ferreri ; 22 h. 30 : Psychose, d'A. Hitchcock ; 0 h. 30 : l'Etudiant de Prague, d'A. Robinson.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v. ang.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19)

Mardi 2 septembre

ALLONSANFAN (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
L'ANGE NOIR (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42) V., L.
L'AIGLE AVAIT DEUX TETES (Ang., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
LES AVENTURES DE PINOCCHIO (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Studio Marigny, 8e (225-20-74), en matinée.
LA BETE (Fr.) (**) : Omnia, 2e (231-39-36), Dragon, 6e (548-54-74), Quintette, 5e (033-35-40), Trois-Nations, 12e (343-04-67), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Opéra, 9e (073-94-48), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Panthéon, 5e (033-15-04), Balzac, 8e (359-52-70)
LE BAGARREUR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Caravelle, 18e (387-50-70), Cambronne, 15e (734-42-96), en soirée.
C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE (Fr.) : U G C - Marbeuf, 8e (225-47-19)
LA CLEPSYDRE : Le Seine, 5e (325-95-99)
DOC SAVAGE ARRIVE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89), Rotonde, 6e (633-08-22)
EFFI BRIEST (All., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42)
EXHIBITION (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Marotte, 2e (231-41-39), Helder, 9e (770-11-24), Ermitage, 8e (359-15-71), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Murat, 16e (288-99-75)
FOLLE A TUER (Fr.) (*) Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
FRENCH CONNECTION no 2 (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Passy, 16e (288-62-84), Lux-Bastille, 12e (343-79-17).
LE FUTUR AUX TROUSSES (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : Murat, 16e (288-99-75), Liberté, 12e (343-01-59), La Clef, 5e (337-90-90), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70) Rex, 2e (236-83-93), Biarritz, 8e (359-42-33) U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'INDE FANTOME (Fr.) 1re partie : Olympic, 14e (783-67-42). 2e partie : Olympic-Entrepôt, 14e
INDIA SONG (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Le Seine, 5e (325-92-46) à 20 h et 22 h 20
LE JOUR DU FLEAU (A., v.o.) (*) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) Hautefeuille, 6e (633-79-38)
LENNY (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
OPERATION LADY MARLENE (Fr.) : Murat, 16e (288-99-75) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64)
LE MORT-VIVANT (A., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
PAS DE PROBLEME (Fr.) : Les Nations, 12e (343-04-67) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Le Paris, 8e (359-53-99), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Lumière, 9e (770-84-64)
PROFESSION REPORTER (It. v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Templiers, 3e (277-94-56) en sem., sf le sam. et dim.
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoche de St-Germain, 6e (633-10-82) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE RETOUR DU DRAGON (A., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; jusqu'au 28, Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA TENDRESSE DES LOUPS (All., v.o.) Olympic, 14e (783-67-42), sf mardi.
THE GROOVE TUBE (A., v.o.) (*) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
TOMMY (A., v.o.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47).
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Ang., v.o.) : St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Concorde, 8e (359-92-84)
VILLA DES DUNES (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42), mer., dim.
VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

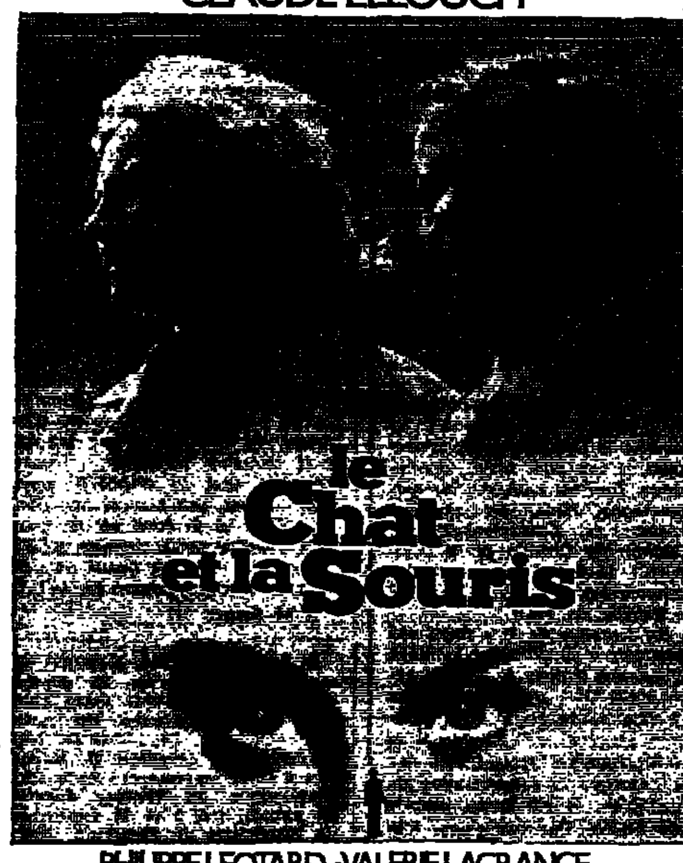
Les films nouveaux

LE JARDIN DES DELICES, film espagnol de Carlos Saura. — V.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quintette, 5e (033-35-40).
LA FLEUR ET LE FUSIL : HANOI, film belge de Gérard Valet. — Le Seine, 5e (325-92-46).
LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS, film américain des ateliers Walt Disney. — Marignan, 8e (359-92-82) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Terminal Foch, 16e (704-49-53).
LE PARRAIN No 2, film américain de F. F. Coppola, avec Al Pacino. — V.o. : Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; V.f. : Images, 18e (522-47-94) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
LA GUERRE DU PETROLE N'AURA PAS LIEU, film marocain de Souhel Ben Barka. — V.o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
HISTOIRE D'O, film français de J. Jaeckin. — Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Bosquet, 17e (551-44-11).

LE VIEUX FUSIL (Fr.) (*) : George-V, 8e (225-41-46) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Plaza, 8e (073-74-55) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29).
VIOLENCE ET PASSION (It. v.o.) : Cinoche de St-Germain, 6e (633-10-82)
YAKUZA (A., v.o.) (*) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

Les rééditions

FUNNY LADY (A.), d'H. Ross, avec Barbra Streisand et James Caan ; v.o. : Mayfair, 16e (525-27-06), Marignan, 8e (359-92-82), Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Cambronne, 15e (734-42-96), les Trois Nations, 12e (343-04-67), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36).
LES FORBANS DE LA NUIT (A., v.o.), de Jules Dassin, avec Gene Tierney et Richard Widmark : Action Christine, 6e. (325-85-78).







CONCERTS Radio France

SAISON LYRIQUE

RADIO-FRANCE Studio 104 — Jeudi 11 septembre à 20 h. 30
BERLIOZ
Béatrice et Bénédicte
avec N. DENIZE, J. ANGOT, A. ESPOSITO, D. SCHARLEY, C. MELONI, P. MARINOV, M. PHILIPPE
Orchestre lyrique
Dir. André JOUVE

ORCH. NATIONAL DE FRANCE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES — Vendredi 19, samedi 20 septembre à 20 h. 30 — Loc. ouverte
Direct. LEONARD BERNSTEIN
Sol. M. HORNE, L. BERNSTEIN, B. BELKIN
HOMMAGE INTERNATIONAL A MAURICE RAVEL
Alborada del Gracioso, Shéhérazade
Concerto en sol, Tzigane, La Valse

MUSIQUE DE CHAMBRE

RADIO-FRANCE Studio 105 — Lundi 22 septembre à 20 h. 30
S. NIGG, M. RAVEL, G. ENESCO, BEETHOVEN
avec C. Bonneton, J.-C. Benoit, H. Puig-Roget, C. Lardé, R. Benedetti, J. Cohen

ORCHESTRE DE CHAMBRE

RADIO-FRANCE Studio 104 — Mercredi 24 septembre à 20 h. 30
VIVALDI, HAENDEL, HAYDN, POULENC, Ch. CHAYNES
Dir. Jean DOUSSARD
avec J. Boyer, R. Delmotte

ORCH. NATIONAL DE FRANCE ORCHESTRE PHILHARMONIQUE

EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES — Jeudi 25, vendredi 26 septembre à 21 heures — Loc. ouverte
Dir. Léon. BERNSTEIN
Sol. Stuart BURROWS
Chœurs de Radio-France
Dir. J.-F. MONOT
BERLIOZ
REQUIEM

Loc. : salle, Radio-France et agences.

CALENDRIER DES CONCERTS

CHARTRES — Salle à l'italienne du Musée — Samedi 6 septembre à 21 heures (Kiesgen.)
Samedis musicaux
JEAN-CLAUDE ET FRANCE PENNETIER
— piano à 4 mains —
Schubert, Debussy, Ravel, Bizet
Le 13 : Quatuor Parrenin

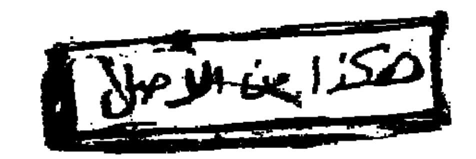
CONCERT-EXPOSITION CONCIERGERIE — Salle Gens d'Armes — Samedi 6, Dimanche 7 septembre à 21 heures — Loc. ouverte sur place et hôt. Sully 277-59-20 (P.e. Valmalète.)
LE ROI, LA SCULPTURE LA MUSIQUE ET LA MORT du MOYEN-AGE à la RENAISSANCE
Parcours-rencontre entre la Musique et l'Œuvre sculptée des Gisants et Tombeaux de la Basilique Saint-Denis
ENS. POLYPHONIQUE DE FRANCE
Direction : Charles RAVIER

Festival AUTOMNE Festival ESTIVAL de PARIS — PLEYEL — Jeudi 18 septembre à 21 heures — Loc. : Pleyel, Agences (Kiesgen.)
NEW-YORK PHILHARMONIC
Direction : PIERRE BOULEZ
Bartok - Carter
Stravinski

Vendredis à 20 h. 45 Samedis, Dimanches et Fêtes à 17 h. 30 — Voir programmes détaillés (F.e. Kiesgen.)
Orangerie de Sceaux
(Métro : Bourg-la-Reine ; Mini-bus : départ gare Bourg-la-Reine - retour jusqu'à porte d'Orléans.)
CONCERTS
Rens. et loc. Agce Madeleine, 14, boulevard de la Madeleine
Château de Sceaux
Tél. : 661-06-71







ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

LYON
450 millions de chiffre d'affaires.
5 Unités de production.
2.700 personnes dans le secteur *Métallurgie*.
Nous recherchons :

CHEF DE SERVICE GESTION

NOUS CRÉONS UN POSTE A RESPONSABILITÉS au sein du département Gestion du Siège de notre Société.

Sous l'autorité du Chef de Département, il sera chargé de :
- analyse et contrôle des comptes de gestion ;
- centralisation des prix de revient ;
- gestion des stocks ;
- comptabilité analytique ;
- exploitation des statistiques ;
- élaboration et mise en place des procédures ;
- liaisons avec informatique et comptabilité générale.

Le candidat devra posséder :
- Niveau D.E.C.S.
- et expérience industrielle d'une dizaine d'années dans une entreprise importante,

Adresser C.V. et prétentions à No 19 204, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris 1er, q. t.

---

directeur d'usine sportswear

100 000 F

Le Cooper avec un CA de 100 Millions de francs et un effectif de 1000 personnes, se place au premier rang des industries de l'habillement.

Le poste de Directeur d'Usine d'Amiens est à pourvoir; ce collaborateur est responsable devant le Directeur Industriel du groupe de la bonne marche de cette unité: organisation et contrôle des fabrications avec l'aide de trois chefs d'atelier, gestion du personnel (450 personnes).

Une formation aux techniques de l'habillement, une expérience de direction d'une unité de production sont nécessaires.

Résidence AMIENS.

Envoyez C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 2323.

Le secret absolu des candidatures est garanti par

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 PARIS cedex 06

SUP de Co et BTS DISTRIBUTION ou DUT-TC

- Nous offrons à 2 Sup de Co et 4 DUT ou BTS une formation rémunérée de 9 mois avant l'accession à des postes d'encadrement d'entrepôt.
- Réelles possibilités de promotion en fonction du niveau de formation de base et des résultats obtenus au sein d'un groupe de 9000 personnes en pleine expansion.
- Libéré des obligations militaires.
- Disponibilité et mobilité géographique indispensables.

Adresser c.v. photo et prétentions sous réf. 207 à G. LABBE, Promo-Distribution BP 17, 14120 Mondeville. Réponse assurée.

HAVAS CONTACT

promodès
un des leaders de la distribution alimentaire en France, 1er grossiste en Europe.

PEINTURE
entreprise industrielle

ENTREPRISE DE PEINTURE en pleine expansion région Sud-Est recherche

UN ACHETEUR

Il devra : • connaître la gestion administrative, • savoir négocier avec les relations externes, • participer aux objectifs d'achats, • tenir à jour l'évolution des produits ainsi que leur recherche.

UN COMMIS D'ENTREPRISE

qui devra : • connaître le domaine de la peinture aussi bien pour l'industrie que pour le bâtiment, • excellent Métreur et savoir négocier.

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

qui sera l'Adjointe Administrative et Commerciale auprès du PDG. Ses responsabilités seront importantes et variées. Sténodactylo obligatoire — langue anglaise souhaitée.

— 3 à 5 ans d'expérience, — âge 25 ans minimum souhaités pour les 3 postes.

Envoyer CV manuscrit, prét. et photo sous réf. 30980/M. à I.C.A. qui transmettra

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Société française de
TRANSFORMATION MÉCANIQUE
importante dans sa spécialité,
région SUD-EST recherche

adjoint à directeur technique

- 35 ans minimum,
- de formation A.M. ou similaire, il doit avoir :
- l'expérience de l'usinage de reprise, et si possible de l'extrusion à froid,
- des connaissances étendues en Fabrication, la pratique de la commande numérique étant souhaitée,
- l'habitude du commandement.

Poste très intéressant, à responsabilité, et évolutif.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 600/M. à :

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY 93340 LE RAINCY

GOODYEAR
USINE D'AMIENS - 2200 personnes
recrute

CHEF d'ATELIER de FABRICATION

Responsabilité 300 personnes.

Nous apprécierons la candidature d'un titulaire ayant une formation de chimiste de niveau : INGENIEUR ou TECHNICIEN SUPERIEUR justifiant d'une expérience de responsabilité de production de plusieurs années.

Anglais très apprécié.

Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo et prétent. à Service du Personnel -
COMPAGNIE FRANCAISE GOODYEAR
B.P. 158 C - 80009 AMIENS CEDEX.

FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
recherche UN

DIRECTEUR TECHNIQUE PHARMACIEN

Pour diriger et coordonner l'ensemble des activités relatives à la gestion d'une usine de produits pharmaceutiques située dans le VAL DE LOIRE.

Ce poste conviendrait à une forte personnalité âgée de 35 ans minimum, ayant l'expérience de la production et des problèmes sociaux.
La connaiss. de la langue anglaise est nécessaire.

Env. C.V., photo récente, rémunération actuelle et souhaitée, no 19.326 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

INDUSTRIE MATERIAUX DE CONSTRUCTION

120 MF . 1600 PERS.
Ce Groupe industriel CREE
à son Siège dans le Nord (59) le poste de

D.G.A. COMMERCIAL

Sous l'autorité du D.G. et après adaptation aux particularités d'exploitation et de vente du Groupe, SUPERVISERA LES DIRECTIONS VENTES (3), GESTION COMMERCIALE et TECHNICO-COMMERCIALE. Contacts haut niveau avec Négoce, Entreprises, Prescripteurs

POSTE VOULU EVOLUTIF
POUR ELEMENT DE VALEUR
RELATIVEMENT JEUNE

INDISPENSABLE
- INGENIEUR diplômé : X, E.C.P., Mines, Ponts, E.T.P.,...
- EXPERIENCE (10 ans env.) de l'INDUSTRIE DES MATERIAUX ou du BATIMENT (GROS OEUVRE)
- Dominante COMMERCIALE mais polyvalence d'un futur Chef d'Entreprise.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération, photo (ret.) ss réf. 3255 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

VILLE DU HAVRE recrute pour laboratoire municipal
UN INGENIEUR CHIMISTE CONTRACTUEL
à plein temps. Salaire net mensuel : 3.300 F. Concours sur titres. Adresser candidature et C.V., copies des diplômes et toutes pièces utiles à M. le Maire de la Ville du Havre, bureau du personnel.

---

emplois internationaux emplois internationaux

ENSEIGNANTS INGENIEURS ou UNIVERSITAIRES

de nationalité française

recherchés pour exercer des responsabilités pédagogiques au sein d'une nouvelle Ecole d'Ingénieurs en ALGERIE.

- Ils devront disposer de connaissances étendues dans l'un des domaines suivants : FABRICATIONS MECANIQUES - CONSTRUCTIONS MECANIQUE OU METALLIQUE - METALLURGIE - RESISTANCE DES MATERIAUX - PHYSIQUE - MECANIQUE - MATHEMATIQUES.
- Ils seront chargés :
  - de participer à la conception et à la planification des programmes,
  - de diffuser et d'animer eux-mêmes les enseignements.
- Ils devront être expérimentés, assez jeunes et être disposés à séjourner au moins deux ans en Algérie.
- Ils seront gérés par un organisme qui leur garantira des contrats de longue durée et qui leur assurera des rémunérations équivalentes à celles offertes par la coopération internationale. Ils bénéficieront d'un régime de protection sociale (retraite, congés, etc...).

Ecrire en adressant CV détaillé, avec photo, sous référence M 29 à

G-CAM-Sinorg CONSEIL
7, rue Royale 75008 PARIS

Afrique Noire

SOCIETE MULTINATIONALE
recherche pour une de ses filiales
d'AFRIQUE EQUATORIALE

UN CADRE COMPTABLE

pour assister son directeur administratif et comptable.

Formation DECS ou équivalent.

Expérience professionnelle de plusieurs années en comptabilité générale acquise dans moyenne ou importante entreprise.

Goût et aptitude pour la formation du personnel.

Congés annuels en Europe.

Tous avantages expatriés longuement traités.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à No 18586 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE SECTEUR TERTIAIRE
CHARTRES
recherche

CHEFS DE PROJETS
ET
CHARGES D'ETUDES D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE

Avec ou sans expérience professionnelle.

Diplômés d'études supérieures, de préférence ingénieurs.

Adr. C.V. dét., photo et prét. à no 19.295, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

SGLS SOCIÉTÉ DE GESTION DU LIVRE SPÉCIALISÉ

recherche pour son

UNITÉ INFORMATIQUE A BLOIS
(Burrough's 2700 gestion temps réel)

UN ANALYSTE
3 ans d'expérience (réf. MR 98)

UN PROGRAMMEUR COBOL
I.U.T. ou 2 ans d'expérience (réf. MR 99)

Adresser lettre et curriculum vitae détaillé sous réf. au Directeur du Pers. : S.G.L.S., 120, boulevard Saint-Germain, 75006 PARIS.

JEUNES COMPTABLES

Dégagés des obligations militaires, titulaires d'un D.U.T., B.T.S. ou B.T. comptable.

Connaissances scolaires d'anglais indispensables.

Même si vous n'avez pas d'expérience, mais si vous avez l'ambition de réussir, une Société Française de dimension internationale vous offre la possibilité d'accéder rapidement à des postes de responsabilités en France et à l'Etranger.

Adressez d'urgence votre candidature avec C.V. détaillé et niveau actuel de rémunération à No 19476, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra 75040 — Paris Cedex 01, qui transmettra.
Réponse rapide assurée.

TRES IMPORT. ENTREPRISE DE BONNETERIE EN FORTE EXPANSION (spécialisée en Sportswear, marque de renommée mondiale) RECHERCHE collaborateurs dynamiq., enthousiastes, capables de s'intégrer au sein d'une équipe jeune.

POSTES A POURVOIR

CADRES
- DIRECTEUR USINE, région Sud-Ouest. Parfaite connaiss. de la confection, autorité et sens des relations humaines.
- CHEF SERV. ACHATS, rég. Champagne. Expér. indisp.
- CHEF ORDONNANCEMENT/LANCEMENT, région Champagne.

AGENT DE MAITRISE
(région Champagne)
- CHEF PATRONNIER confirmé, formation tailleur et pratique de la confection industrielle indispensable.

TECHNICIENS
(région Champagne)
- AGENTS METHODES expérimentés, connaissant confection et pratique du M.T.M.
- MONITRICE pour atelier échantillons.
- MECANICIEN machines à coudre (exécution de guides appréciée).

Ecr. no 7.157, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Groupe constructeurs maisons individuelles (500 salariés) ch.
CADRE ADMINISTRATIF
de format. juridiq. pour prendre en charge l'ensemble des problèmes administratifs liés au lancement et à la réalisation de ses programmes. Expérience de l'immobilier exigée. Poste à pourvoir début septembre 1975. Adresser C.V. et prétentions à M. René Jasmin, Sud-Construction, 6, r. Bisséous, 81104 Castres.

IMPT GROUPE INDUSTRIEL AVEC ACTIVITÉS EUROPE & OUTRE MER
recherche pour sa direction générale située dans le midi de la FRANCE

ATTACHE DE DIRECTION

- dynamique, ayant expérience polyvalente administrative commerciale
- parfaitement bilingue Anglais/Français
- susceptible également effectuer missions hors France

Écrire avec CV, réf., photo et prét. à
Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.
(sous référence 6171)

SODETEG AFRIQUE OUEST
ABIDJAN
recherche

UN INGENIEUR THERMICIEN
(air conditionné, chauffage, ventilation, plomberie).

UN INGENIEUR ELECTRICIEN
(H.T., M.T., B.T., courants faibles) pour

BUREAU ETUDES BATIMENTS

Préférence diplômé. Anglais souhaité.

Ecrire : SODETEG/DAC. B.P. 15, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

ATOM
chargé de l'assistance technique d'entreprises à l'étranger
recherche
pour usine de fabrication tubes acier galvanisé. Production : 22.000 tonnes par an.

1°) DIRECT. TECHNIQUE D'USINE

2°) INGENIEUR RESPONSAB. PRODUCTION (qualité et quantité)

3°) INGENIEUR chargé de l'unité de tranchement, formage et soudage (qualité et quantité).

- Langue anglaise obligatoire ;
- Contrat : 2 ans renouvel. ;
- Logement assuré et voiture fournie ;
- Disponible rapidement.

ATOM, 142, Fbg Poissonnière, Paris (9e). Tél. pour rend.-vous M. DELACQUIS, 874-71-30.

SECRETAIRE STENODACTYLO
parlant bien anglais, demandée pour conseiller culturel, ambassade de France, Londres. Traitement net d'impôts £ 180 par mois. Ecr. avec C.V. à M. J.-P. ANGREMY, 30, rue Pierre-Nicole, 75005 PARIS, en précisant numéro de téléphone où on peut appeler pendant week-end des 6 et 7 septembre.

SOCIETE DE FORAGE PETROLIER
recherche pour succursales de l'étranger

JEUNE COMPTABLE
QUALIFIE, ayant quelques années de pratique.

Anglais courant apprécié.

Adres. C.V. man. et prétent. à no 19.730, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Professeur de philosophie pour l'école catholique sous contrat d'association, Ecole St-Charles, à Saint-Pierre, île de la Réunion (licence d'enseignement exigée).

Professeur de technologie pour l'école catholique sous contrat d'association, Ecole St-Charles, à Saint-Pierre, île de la Réunion (B.T.S. ou D.U.T. exigé).

2, RUE RODIER, B.P. 312, 97410 SAINT-PIERRE.

Ecole privée sous contrat à la Martinique ch. pour octobre LICENCIE(E) MATHS célibataire de préférence.
Ecr. no 184, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Ecole catholique à la Martinique ch. CATECHETE AUTORISE(E) et PRETRE pour aumônerie.
Ecr. no 185, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

TOTAL

La Direction Financière de notre Groupe recherche pour sa Direction OPERATIONS FILIALES

UN CADRE FINANCIER

Il sera chargé du contrôle de la gestion financière d'un certain nombre de nos filiales à l'étranger :
- réalisations et prévisions de trésorerie
- analyse et suivi des budgets annuels
- étude et projets d'investissement.

Il devra mettre en forme pour l'état major les informations recueillies et proposer des solutions.

Ce poste conviendrait à un diplômé d'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, Sciences Po...) ayant une bonne connaissance de la comptabilité, une expérience financière de 3 à 4 ans; parlant anglais et si possible une 2ème langue étrangère.

Ecrivez à notre Service Recrutement - Département Gestion du Personnel 5; Rue Michel Ange - 75781 Paris Cedex 16 sous référence 75.011.

COMPAGNIE FRANCAISE DES PETROLES

Société d'ingénierie appartenant à un groupe chimique réalisant d'une part des usines clés en main à l'étranger, d'autre part les investissements du groupe, recherche :

RESPONSABLE TRAVAUX NEUFS DU GROUPE

Sa mission s'étendra à l'ensemble des opérations depuis les pré-études jusqu'au suivi des chantiers dans les usines.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur diplômé d'une Grande Ecole, d'âge minimum 40 ans, possédant une expérience importante dans le domaine des travaux neufs.

Adresser curriculum vitae détaillé, photo et prétentions à : n° 18.802 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

---

directeur des achats

150 000 F +

Lincoln société dynamique vendant des produits de qualité, cherche un remarquable négociateur capable de prendre en main la Direction des achats nouvellement créée. Il s'agit d'un poste clef (montant total des achats environ 95 millions) que nous souhaitons confier à un homme justifiant d'un background technique suffisant pour acheter les pièces pour la fabrication, les machines et les outillages, etc...; et bon organisateur pour contrôler à coordonner les approvisionnements des 2 usines.

Une expérience similaire acquise chez un constructeur (électroménager-automobile) est presque indispensable.

Ce collaborateur dépend directement du D.G. et fait partie du comité de direction; son action s'inscrit dans le cadre d'une direction par objectifs.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf.2340 (à mentionner sur l'enveloppe), ou téléphoner à Mr. Gérard RENOTTE.
Le secret absolu des candidatures est garanti par:

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

Très important groupe industriel français
cherche pour une usine située à l'EST de Paris à moins de 100 km

UN INGÉNIEUR CHEF DE PRODUCTION

Formation grande école, ayant expérience entreprise importante de mécanique, chaudronnerie ou tréfilerie.

Situation intéressante et possibilité de carrière. Environnement agréable.

Envoyer à CONTESSE Publicité une lettre manuscrite + C.V. + prétentions de salaire ss réf. 19.433, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris - Cedex 01, qui tr. Réponse garantie sous quinzaine.

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS
Banlieue Ouest, recherche

AUDIT INTERNE

Le candidat retenu, qui sera âgé au minimum de 30 ans, aura pour mission au sein du Service Audit, de contrôler l'application des procédures comptables et sera amené à conseiller et à suivre des agences et filiales dans leur organisation comptable.

- Formation D.E.C.S. minimum ou équivalent.
- Une bonne connaissance de la langue allemande est indispensable.
- Déplacements fréquents de courte durée à prévoir.

Pour premier contact, adresser un C.V. détaillant expérience et précisant prétentions salaire à n°2769 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui tr.

LA BANQUE DE L' UNION EUROPEENNE

RECHERCHE POUR SA CELLULE MARKETING, à PARIS DEUX JEUNES COLLABORATEURS

RESPONSABLES MARKETING

CLASSE VI ou VII

CLIENTELES
• ENTREPRISES • PARTICULIERS

POUR
- ETABLIR et améliorer le système d'informations statistiques
- Réaliser des études nouvelles,
- Participer à la création et au lancement de nouveaux produits et services, etc.

Et, de façon générale, apporter l'appui d'une cellule fonctionnelle aux exploitants

- Formation supérieure : • ENTREPRISES : HEC, I.E.P., Droit — PARTICULIERS : Droit ou C.E.S.B.
- EXCELLENT TECHNICIEN de la BANQUE (sinon s'abstenir). Bonnes connaissances des *PRODUITS* et CLIENTELES avec dominante COMMERCIALE et attirance pour le Marketing.
- HOMMES DE CONTACT : leur efficacité dépendra de leur image dans la Maison

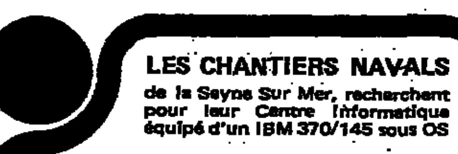
Lettre manuscr. avec CV détaillé, performances, salaire et photo ss réf. 3268 à

S.C. garantit une DISCRETION ABSOLUE

SC sélection conseil
6 PLACE DU MARECHAL JUIN 75017 PARIS

---

emplois régionaux



LES CHANTIERS NAVALS
de la Seyne Sur Mer, recherchent pour leur Centre Informatique équipé d'un IBM 370/145 sous OS

ingénieur système

- homme jeune, expérience minimum de 2 ans dans la fonction sur même matériel.
- Assembleur et PL1 impératifs fortran souhaité
- formation IMS et VM/CMS appréciée
- goût du travail en équipe.
- très agréable résidence en Provence.

s'adresser : Pierre Boyer réf. 5249E

ORES Groupe BOSSARD
23, rue des Mathurins PARIS 75008
10, La Canebière MARSEILLE 13001

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS
du secteur tertiaire renforce ses services opérationnels et recherche

RESPONSABLE D'EXPLOITATIONS

Dans le cadre d'une large délégation de pouvoirs, il aura la responsabilité de la gestion et de la direction sur le terrain de centres de profits (8 à 15 millions de CA - 80 à 200 personnes).

Formation supérieure économique, commerciale ou technique.

Le candidat aura le goût de l'engagement personnel et une expérience réussie de conduite des hommes.

Débutant exclu.

Poste ds le SUD-OUEST - CENTRE-EST - SUD-EST NORMANDIE - BRETAGNE et ORLEANS.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite (indiquer No de téléphone si possible) + prétent. à No 18745 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01 — qui transmettra.

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE recherche

un(e) licencié(e) en droit débutant(e)

pour son Service JURIDIQUE INTERNATIONAL

Celui-ci assistera le Responsable du Service pour la rédaction de contrats, et sera amené à participer à des négociations de licences.

Une très bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit est indispensable.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. détaillé sous référence 1398 à

s.n.p.m 100, av. Charles de Gaulle 92522 NEUILLY S/SEINE

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
RECTIFICATION ET TOURNAGE

Nous sommes :
LES LEADERS INTERNATIONAUX DE L'OUTILLAGE A BASE DE DIAMANT disposant en France d'une société de fabrication et de vente groupant deux cents personnes.

Nous voulons :
Promouvoir la vente en mécanique de précision, rectification, meulage, tournage, dressage de meules, usinages spéciaux de :
— Nos outils déjà connus (à base de diamant) ;
— Nos outils nouveaux (à base de nitrure de bore cubiques ou de COMPAX).

Nous recherchons :
DES INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX DE HAUTS NIVEAU ET EXPÉRIENCE

Ils seront basés :
Paris Nord — Rhône-Alpes — Ouest Sud-Ouest
Ils agiront comme chefs de produits responsables objectifs et marketing ; animeront petites équipes existantes de représentants exclusifs.
Leur succès peut déboucher sur poste de chef de région.

Ecrire lettre manuscrite av. C.V. s/réf. 1070 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois 75063 Paris cédex 02, qui transmettra.

SOCIÉTÉ Région OUEST
Ville Universitaire
Recherche

CADRE COMMERCIAL

— Il devra s'intégrer à une équipe de travail dynamique ;
— Il aura acquis une solide expérience des Marchés des matières premières agricoles ou autres dans affaire d'import-export ou de courtage ;
— La connaissance de l'Anglais écrit et parlé sera un atout important.

Ecrire n° 7.171 « Le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

IMPORTANTE ENTREPRISE DU LOIRET recherche

JEUNES INGENIEURS

(FORMATION A.M. ou EQUIVALENTE)

dégagés obligations militaires pour des fonctions d'encadrement et des tâches de rationalisation et d'automatisation de la production.

Envoyer C.V. détaillé, prétentions et photo, sous référence 6.162, P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris Cédex 02, qui transmettra.

(LOGEMENT ASSURE DANS VILLE DU BORD DE LOIRE.)

CHEF COMPTABLE

50.000 F + PARIS

La filiale française du numéro 1 mondial de la frappe et de l'émission de collections de médailles, recherche un jeune CHEF COMPTABLE, niveau D.E.C.S., parlant anglais et familiarisé avec les procédures comptables anglo-saxonnes. En liaison avec le « controller », il établit les documents destinés au C.G. financier de Londres, et contrôle la comptabilité française (bilan fiscal, inventaires, prix de revient, comptabilité clients). Evolution possible.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 2.347 (à mentionner sur l'enveloppe).

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 PARIS cedex 06

GENERAL ELECTRIC COMPANY LIMITED
pour faire face au développement de sa filiale française, ELECTRONIQUE TRES AVANCEE, proche banlieue Sud-Ouest PARIS, cherche pour son Service Etudes

DES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS DIPLOMÉS

Leur seront confiées soit des études de faisabilité, de définition de matériels d'électronique industrielle ou militaire, soit des études de conception, de bancs de tests ou de systèmes de simulation.

Les ingénieurs intéressés qui ont une bonne connaissance de la langue anglaise, envoient leur dossier de candidature sous réf. 71/M à

Élizabeth FRENCH
137, av. Mozart, 75016 Paris
qui les assure de la plus grande discrétion.

Organisme d'Aménagement Régional
Recherche

DOCUMENTALISTE

Hautement qualifiée, expérimentée dans cette spécialité pour occuper un emploi contractuel comportant la direction d'un service de documentation.

Qualités de dynamisme et d'initiative indispensables.

Ecr. av. C.V., prét. et ph. n° 7.163, « Le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

VAL-DE-LOIRE
Entreprise leader dans son créneau (fabrication et assemblage grande série de PIECES MECANIQUES) recherche

INGENIEUR CONFIRME

A.M., C.E.S.I., H.E.I., C.N.A.M. ou similaire

pour lui confier la création et la responsabilité
DU SERVICE METHODES

Il est chargé d'améliorer en permanence les procédés de fabrication et outillages au sein de l'usine (250 personnes, 25 M C.A. en 1974). Expérience en atelier de fabrication mécanique indispensable (emboutissage, usinage, etc.).

Région agréable et facilités de logement.

Adresser C.V. détaillé, lettre man. mentionnant salaire annuel souhaité, sous référ. 121 M 660.

Centre de Psychologie Appliquée
30, rue de Mogador, Paris (9e).

Société immobilière recherche pour ROUEN

INGENIEUR EXPERIMENTE
pour animation d'études et de travx en bâtiment et en V.R.D. Diplôme exigé.

Adr. candidat, avec C.V. man. sous n° 875.287, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

Importante Société constructions métalliques Haute-Normandie recherche

INGENIEUR A. ET M.
ou similaire pour poste directeur technico-commercial, expérience minim. 4 ans dans poste identiq. Création poste à pourvoir très rapidement. Ecrire avec C.V. photo et prétentions n° 7.164, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SOCIETE DE COMMERCE INTERNATIONAL DU SUD-EST recherche

CHEF COMPTABLE

EXPERIMENTE
pour entrée en fonction fin de l'année.
Place stable et bien rémunérée.
Curriculum vitae, références et prétentions à préciser. Répondre à n° 19.239, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Société française de premier rang mondial offre dans l'état-major de son département

MARKETING

un poste d'animation, de développement et de coordination de l'activité de recherche commerciale des groupes marketing des filiales Européennes

A partir d'une formation supérieure
HEC - ESSEC - INSEAD
ou EQUIVALENT

Cette fonction implique une première expérience confirmée (4 à 5 ans) de la commercialisation des produits de grande consommation et une maîtrise des techniques actuelles de recherche commerciale et opérationnelle.

En outre, elle requiert un sens développé de la concertation avec des hommes d'action, le goût et l'intelligence de la vente, une bonne connaissance de la langue anglaise.

Adresser lettre manuscrite et CV à Intermédia n° 2265 – 69, rue Lafayette, 75009 PARIS qui transmettra

---

CHEF COMPTABLE
Orléans

Une société de Travaux Publics (C.A. 24 millions, 250 personnes) recherche un jeune Chef Comptable, âgé d'au moins 28 ans, de niveau B.T.S. ou équivalent, pour lui confier la responsabilité d'un service de comptabilité générale et analytique. Gestion sur ordinateur de bureau.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération sous la référence 2.328 (mentionnée sur l'enveloppe) :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 PARIS cedex 06

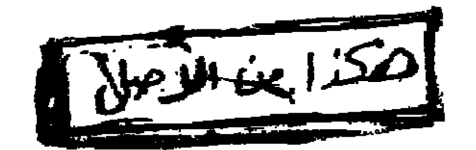
Société multinationale IMPORT-EXPORT recherche pour Paris, gare Montparnasse

responsable secteur change

Le titulaire du poste, sous la dépendance directe du Directeur Financier, aura la responsabilité de la gestion des engagements en devises de la Société : suivi des risques, couverture, suivi des contrats, analyse, etc.

Le titulaire doit avoir :
- une formation DECS ou équivalent,
- une expérience professionnelle de 2-3 ans de préférence dans les problèmes de change,
- une bonne connaissance pratique de la langue anglaise.

Envoyer C.V. détaillé à M. HORAIST, 8 boulevard de Vaugirard 75015 PARIS.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

Ingénieur Consultant

CEGOS TYMSHARE

Filiale commune de Cégos, du Crédit Lyonnais et de Tymshare, leader dans son domaine, forte expansion européenne, vous propose un poste d'Ingénieur Consultant à Paris.

time sharing

Vous participerez au développement des applications du time-sharing chez les utilisateurs dans tous les secteurs économiques, en fournissant l'assistance technique et les conseils nécessaires au niveau de la conception et de la réalisation.

Vous aborderez ainsi les techniques les plus avancées de l'informatique et du management : simulations financières, contrôle de gestion, investissements, études de marketing... Nous disposons d'un réseau mondial comprenant à ce jour plus de 30 gros systèmes interconnectés de types IBM 370/158, PDP 10 et XDS 940.

Vous aurez la possibilité d'évoluer vers le commercial ou l'animation d'équipes technico-commerciales en France ou à l'étranger.

Ce poste convient à un diplômé Grande Ecole, débutant ou non, ayant si possible une bonne expérience de langages de programmation, ou une formation complémentaire de gestion.

- Le goût de l'action et des contacts humains est nécessaire ;
- La formation au time-sharing sera assurée dans nos bureaux de la Colline de Saint-Cloud.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. sous réf. M 907
CEGOS TYMSHARE (Tél. 602-24-00),
106, Bureaux de la Colline de Saint-Cloud, 92213 SAINT-CLOUD.

ADJOINTE CHEF SERVICE ADMINISTRATIF

50-60.000 F par an

Les BOUCHERIES BERNARD créent le poste d'adjointe au chef du Service Administratif du Groupe. Elle devra l'assister à animer et coordonner l'ensemble de l'activité des chefs de bureaux, afin de leur permettre de gérer au mieux leur magasin, sur le plan administratif. Il faut avoir des bases en gestion et comptabilité, des connaissances en droit du travail et justifier, si possible, d'une expérience administrative et personnel, acquise au sein d'une P.M.E. Anglais indispensable.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 2.316 (mentionnée sur l'enveloppe). Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 PARIS cedex 06

Chef Comptable

80 000 F +

L'un des "GRANDS" de la haute couture, C.A. 40 millions, en forte expansion grâce à une politique de diversification - boutique - parfums - accords de licence et franchising, offre, directement rattaché au Directeur Général, le poste de chef comptable. Le service comprend 5 personnes et dispose d'un mini-ordinateur. Cette situation, dans un environnement très ouvert et vivant, convient à un jeune chef comptable ayant plusieurs années d'expérience dans un poste équivalent ou dans un cabinet d'expertise, possédant le niveau DECS. Responsable de l'établissement du bilan, il devra développer la comptabilité analytique et participer à l'évolution des méthodes de gestion. Lieu de travail : PARIS, quartier Alma.

sélé CEGOS garantit toute discrétion à l'étude de votre dossier. Adresser lettre man., C.V. détaillé et rémunération actuelle sous référence 23426.
33, quai Gallieni 92153 SURESNES

---

ingénieur

désirant s'orienter vers le

technico-commercial

Responsable ligne de produits : redresseurs, convertisseurs, onduleurs.

Pour avoir des informations sur ce poste, envoyez uniquement enveloppe à votre nom portant la référence S 456/54 M. Nous vous retournerons une information détaillée sur la société, le poste et les produits.

Cabinet Alain H. PRENANT
20, avenue Talma - 78600 Maisons-Laffitte

Etablissement financier de premier ordre recherche pour son activité de relations avec la clientèle :

UN ADJOINT AU RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT

Age : 30 ans minimum.

Cinq années d'expérience dans le domaine commercial et financier.

Le poste s'adresse à un candidat ayant le goût des contacts humains, des déplacements et souhaitant travailler dans une équipe légère d'intervention rapide.

Adr. C.V., lettre man., n° 7.056, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427, PARIS, qui transmettra.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

MORGAN GUARANTY TRUST COMPANY OF NEW-YORK

RENFORCE SA DIRECTION ORGANISATION ET INFORMATIQUE POUR FAIRE FACE A SON IMPORTANT DEVELOPPEMENT

ELLE RECRUTE :

INGÉNIEURS ANALYSTES

Les candidats devront nécessairement :
- avoir conduit au moins un projet bancaire ;
- connaître l'IBM 370-DOS ;
- maîtriser parfaitement l'assembleur correspondant et/ou le PL1 ou le COBOL ;
- être bilingues (anglais-français) ;
- avoir une formation supérieure (Université ou Grande Ecole).

ANALYSTES

EXPÉRIMENTES

Les candidats devront nécessairement :
- très bien connaître l'Assembleur et/ou le PL1 ou le Cobol (sur IBM, DOS ou OS) ;
- lire et parler l'anglais ;

Une formation supérieure (Université ou Ecole) et l'expérience concrète d'une automatisation bancaire seront des éléments de choix préférentiels.

UN ORGANISATEUR

Ayant au moins 2 ans d'expérience, acquise si possible dans une banque. Cette expérience doit lui permettre de maîtriser :
- le poste de travail administratif ;
- la conception des circuits administratifs et des imprimés ;
- la rédaction des consignes aux utilisateurs ;
- la formation des utilisateurs ;
- il doit en outre lire et parler l'anglais.

TOUS CES POSTES SONT SITUES A PARIS

Env. lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo à

INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
9, rue Alfred-de-Vigny, 75008 PARIS.
En rappelant la réf. B.M. 975 et le poste choisi.

CHAMBRE SYNDICALE regroupant 200 employeurs et 6.000 salariés, PARIS, crée le poste de

chargé des questions de personnel

avec 4 fonctions principales :
- information permanente des adhérents sur le droit du travail,
- relations sociales et secrétariat des organismes sociaux,
- placement et assistance au recrutement,
- participation à l'élaboration d'une politique de personnel (conditions de travail, horaires, salaires, formation professionnelle, carrières ...).

Ce poste conviendrait à un licencié en Droit, 32 ans minimum, ayant une expérience globale de la fonction personnel comme adjoint au Directeur du Personnel ou chargé des relations industrielles.

Ecrire avec CV détaillé, sous référence 1522 M, à
plein emploi 10 rue du mail paris 2

GROUPE EUROPEEN (C.A. en France 140 millions de F.) tourné vers la réalisation et la vente directe d'aide pédagogique et de biens ménagers, crée la fonction de

responsable administratif du personnel

avec perspective d'évolution.

Rattaché au Directeur Général, il devra mettre en place un nouveau service qui assurera la gestion complète du personnel du siège (150 personnes environ) et la gestion administrative des réseaux de vente (450 personnes environ).

La difficulté de ce poste tient à la nécessité d'introduire la rigueur dans les procédures, tout en comprenant les exigences d'un contexte qui met en priorité le dynamisme commercial. C'est pourquoi l'expérience d'une société commerciale (à fort turnover) ou de services intérimaires, plus une formation de type juridique, nous paraît souhaitable.

Une candidature féminine n'est pas exclue.

Rémunération de l'ordre de 70.000 F. suivant expérience.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 1519, à
plein emploi 10 rue du mail paris 2°



POUR LE SERVICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
1er INVESTISSEUR FRANÇAIS : 18 MILLIARDS DE F EN 1975
TAUX DE CROISSANCE ANNUEL : 20 %

LA DÉLÉGATION AUX TÉLÉCOMMUNICATIONS DE LA RÉGION PARISIENNE

recrute sur titres pour PARIS et la RÉGION PARISIENNE

JEUNES DIPLOMÉS d'Écoles d'Ingénieurs

FONCTIONS :

Mise en œuvre de nouveaux systèmes d'exploitation
ou Lancements de travaux neufs
ou Contrôle de chantiers
ou Exploitation technique
et maintenance des installations

CANDIDATURES RECUES JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 1975

Renseignements et inscriptions :

DIRECTION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE PARIS
10, Bd de Vaugirard, 75731 PARIS CÉDEX 15 - TÉL. 540.39.29
pour Postulants domiciliés à PARIS et départements 92 - 93 - 94

DIRECTION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE PARIS EXTRA-MUROS
7, Bd Romain Rolland, 92128 MONTROUGE - TÉL. 657.13.30 (Poste 57-89)
pour Postulants résidant dans les départements 77 - 78 - 91 - 95

Notre encadrement est appelé à se développer rapidement. Nous offrons de réelles possibilités de carrière

---

INDUSTRIE

MATIERES PLASTIQUE

C.A. annuel : 160 MF.
FILIALE d'UN GRAND GROUPE FRANCAIS CREE, à PARIS, le poste de

CHEF DE MARCHE MANUTENTION

- PROSPECTION et SUIVI CLIENTELE
- ETUDE technique des BESOINS CLIENTS
- RECHERCHE de produits et créneaux nouveaux
- NEGOCIATIONS à haut niveau
- RESPONSABLE de son Budget, C.A. et marge.

SPECIALISTE MANUTENTION
- Formation Commerciale niveau E.S.C.
- *EXPERIENCE SIMILAIRE* de *C.M.* (dominante COMMERCIALE et/ou TECHNIQUE) connaissant de préf. les problèmes de MANUTENTION.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération, photo (ret.) ss réf. 3262 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

SOCIETE BIENS D'EQUIPEMENTS SPECIFIQUES
(Etudes et Constructions)
Automobile Aéronautique,
Spatial, Nucléaire, etc.
PARIS (OUEST) en expansion continue
450 personnes, recherche

UN CHEF DE BUREAU D'ÉTUDES

PROFIL : INGENIEUR diplômé grande école (ECP, AM, ICAM, etc.)
32 ans minimum, dont 5 années de responsabilité dans bureau d'études.

Connaissances approfondies dans le domaine de la Construction Mécanique - Grande Dimension - Machines-outils - Biens d'Equipements Automatisés - Asservissement Electricité, Hydraulique, Pneumatique
Animateur énergique d'une équipe technique.

MISSION : Responsabilité totale de la définition du produit auprès du client, de la conception et de la mise en route clé en main.
Avenir possible couvrant la production.
Situation importante et autonome, en fonction des résultats d'une entreprise à haute productivité.

Adresser C.V. à n° 18.972 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE
Leader dans sa branche
recherche

assistant contrôleur de gestion

de formation Supérieure type ICG, HEC ou équivalent ayant une certaine expérience de la fonction, désireux de convaincre tout en possédant aussi le sens du commandement, capable de parler, lire et écrire l'anglais, ayant des notions d'informatique.

Le titulaire du poste sera chargé :
- de la préparation, de la mise en forme du suivi des budgets,
- des études prévisionnelles de rentabilité et des études de résultats,
- de la fourniture régulière de statistiques et de leur évolution.

Adresser curriculum vitæ photo et prétentions sous/Référ. 36788 à :

HAVAS CONTACT
156 Boulevard Haussmann,
75008 Paris

LES LABORATOIRES SEARLE
recherchent

DÉLÉGUÉS/ES

A L'INFORMATION MEDICALE

- Niveau d'études baccalauréat ou diplôme universitaire scientifique adapté ;
- aptitudes aux relations humaines ;
- nécessité d'habiter le secteur.

NOUS ASSURONS :
- une formation complète par stages rémunérés et perfectionnement continu des connaissances ;
- salaire : fixe + primes en rapport avec les réalisations.

Voiture personnelle indispensable. Libre le 6 octobre 1975.

SECTEURS ET POURVOIR :
1) région parisienne ;
2) Vienne - Indre-et-Loire ;
3) Indre - Loir-et-Cher - Cher ;
4) Vendée - Deux-Sèvres ;
5) Var - Corse - Arrondissement de Cannes.

Adresser d'urgence curriculum vitae manuscrit avec photo récente à M. FAROUZE,
LABORATOIRES SEARLE,
7, boul. Romain-Rolland. — 92128 MONTROUGE.

Société spécialisée dans la construction de bâtiments et d'ouvrages d'art par éléments préfabriqués en béton

recherche pour son siège social implanté près de PARIS

ingénieur

DIPLOME DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUPERIEUR - spécialité construction.

Il sera chargé de l'élaboration des projets et devra assurer les contacts techniques avec les architectes, bureaux d'études, maîtres d'oeuvres,...

Ce poste permet une évolution vers une fonction de plus hautes responsabilités.

Adresser CV manuscrit en précisant la référence 6987
plein emploi Publicité
10, rue du Mail, PARIS 2è
Discrétion assurée.

---

contrôle comptable

Importante société pétrolière recherche pour renforcer l'équipe chargée du contrôle de l'ensemble de la comptabilité de la société et des filiales :

— JEUNE CADRE COMPTABLE de formation Ecole Supérieure de Commerce ou DECS.

- Expérience souhaitée : 2 ans d'audit, de cabinet d'expertise comptable ou de service comptable d'une entreprise.
- Ce poste implique de fréquents déplacements en province.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 28967/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE, PARIS-10e

JEUNE E.S.C. (ou équivalent)

Nous commercialisons en France des produits de second œuvre réputés pour leur qualité. Afin de préparer l'avenir de notre société, nous proposons à un jeune diplômé Ecole de Commerce (E.S.C.P., E.S.S.E.C., E.S.C.A.E.), possédant si possible une première expérience, un plan de carrière attractif ouvrant sur de larges perspectives d'avenir.

Il devra faire ses preuves comme vendeur sur la Région Parisienne et le Nord durant 2 ans, en développant un réseau de négociants revendeurs, avant de voir ses responsabilités élargies.

Fixe + Pourcentage + Frais.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 2.345 (à mentionner sur l'enveloppe).

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 PARIS cedex 06

ORGANISATEUR - INFORMATICIEN

Le Directeur Administratif et Financier de cette société (second œuvre du bâtiment, C.A. 125 Mns) recherche un collaborateur pour concevoir et réaliser les tâches d'organisation interne et servir d'interlocuteur à l'organisme extérieur chargé du traitement informatique. Sa responsabilité comprendra donc tant l'analyse des applications (actuelles et nouvelles) que la mise au point des cahiers des charges et le contrôle de la programmation.

Ce poste est celui d'un homme à compétence et expérience doubles : l'organisation (applications de gestion administrative et comptable) et la maîtrise des techniques informatiques. Sa formation est nécessairement supérieur (grande école commerciale ou d'ingénieurs). Il a des contacts à tous niveaux avec les services de l'entreprise et le groupe d'étude de la société chargée des travaux d'informatique (IBM 370 128 K).

Les personnes intéressées par ces perspectives sont invitées à adresser leur dossier sous référence M 939 à SEFOP qui les en remercie.



SEFOP
7, RUE LINCOLN - PARIS 8e

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

ADJOINT CHEF DE PRODUITS

La société, spécialisée dans le second œuvre du bâtiment, a sur ses marchés une image de premier plan. C.A. 125 Millions en progression constante.
Le Chef de Produits qui a la responsabilité d'une famille de produits (enduits de façades et mortiers industriels) a besoin d'un adjoint pour l'assister dans l'ensemble de ses tâches et plus particulièrement dans les rapports avec la clientèle et le réseau de vente (incidents de chantier, information sur les produits contrôle d'application, etc...). Ce poste a un aspect "chantier" important et une formation ingénieur TP ou équivalent serait appréciée, de même qu'une antériorité en cimenterie, plâtrière, centrale à béton... Il est une préparation directe à des responsabilités plus complètes. La rémunération prévue ne sera pas inférieure à 70 000 F.

Poste à pourvoir: banlieue-est de Paris.

Les personnes que ce poste intéresse sont invitées à adresser leur dossier sous référence AC 936 à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP 7, RUE LINCOLN - PARIS 8e

CHEF DE PRODUIT E.S.C. ou EQUIVALENT

NATIONAL PANASONIC FRANCE recherche pour son département électroménager R° - TV - HIFI, un Jeune Chef de Produit pour développer l'activité marketing.
Rattaché au Directeur Commercial, ses fonctions seront les suivantes : étude du marché et des produits, participation à l'élaboration des objectifs, gestion du budget publicitaire et conception d'actions promotionnelles, intervention dans les achats des produits à la maison mère.
L'expérience de la vente de biens de consommation est indispensable, ainsi qu'une formation Ecole de Commerce.
Env. C.V., photo récente et rémunération act., sous la réf. 2344 (à mentionner sur l'enveloppe).

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 PARIS cedex 06

BANQUE HERVET

Pour poursuivre son expansion et participer à l'ouverture de ses nouvelles agences en Région parisienne, la Banque Hervet recrute des

exploitants confirmés

Niveau Fondés de Pouvoirs, Sous-Directeurs.

Ils ont une expérience bancaire prouvée de plusieurs années et seront responsables de la gestion et du développement d'une clientèle d'entreprises et de particuliers.

Le salaire est motivant. Il est fonction de la formation et de l'expérience des candidats.

Adresser c.v. manuscrit, prétentions et photo à BANQUE HERVET - Direction du Personnel Recrutement - B.P. 154 - 92201 Neuilly.

chef comptable

Filiale Française Groupe multinational britannique banlieue est, secteur mécanique (150 personnes) recherche

chef comptable

sextant/dpa

FUTUR CONTROLEUR FINANCIER

- 35 ans minimum,
- formation minimum D.E.C.S ou préliminaires expertise.

Pour prendre en charge : la comptabilité générale, comptabilité analytique, trésorerie, bilan comptes d'exploitation, paye, études d'investissements...

Il est indispensable de connaître les méthodes anglo-saxonnes de gestion et de pouvoir converser en anglais.

Pour informations complémentaires écrire sous référence 5119 B

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

SI VOTRE MÉTIER ACTUEL EST UNE VOCATION

GARDEZ-LE !

MAIS SI VOTRE VOCATION C'EST DE GAGNER DE L'ARGENT BEAUCOUP D'ARGENT

en France, OUTRE-MER et à l'ETRANGER dans une société internationale de vente

envoyer curriculum vitae et photo à : Mlle CUCHE-CICA, 45, rue de Courcelles, 75008 PARIS

Banque Populaire

Chambre Syndicale des Banques Populaires
recherche :

DEUX CHARGÉS D'ÉTUDES JURIDIQUES

Référence 613

Connaissance approfondie du droit des personnes et des sociétés pour analyse de textes ; études de dossiers contentieux ; consultations en droit civil, commercial, bancaire ; suivi de la jurisprudence.

L'un des postes comporte une part importante de rédaction d'actes et exige des connaissances pratiques en gestion de sociétés.

Ces offres s'adressent à des candidats d'une trentaine d'années ayant déjà une expérience dans des fonctions analogues.

Adresser C.V. et prétent. au Service du personnel, 131, av. de Wagram, 75847 PARIS-CEDEX 17.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL recherche pour postes à pourvoir à MONTE-CARLO et au SÉNÉGAL

2 SECRETAIRES
trilingues ANGLAIS/ALLEMAND
(30 ans minimum)

1 SECRETAIRE
bilingue ANGLAIS
(25 ans minimum)

. STÉNO DACTYLO INDISPENSABLE
. SÉRIEUSES REFERENCES EXIGEES

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo en indiquant prétentions à P.LICHAU SA, 10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transmettra. (sous référence 6168)

Pierre Lichau s.a.

SOCIÉTÉ DE CONSEILS (hôtellerie)

recherche
pour son département
d'ÉTUDES FINANCIÈRES

UN CHEF DE GROUPE

FONCTIONS :
— analyse de structure financière ;
— diagnostic d'entreprises ;
— études juridiques et fiscales.

FORMATION :
— Droit + I.A.E., Ecole de commerce ou équivalent.

UN CHARGÉ D'ÉTUDES

FONCTIONS :
— analyse de bilans ;
— élaboration de comptes d'exploitation prévisionnels ;
— calculs de ratios.

FORMATION :
— I.U.T. ou équivalent.

Lieu de travail : PARIS (15e).

Envoyer C.V., photo et prétentions à no 18.731, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

JEUNE INGENIEUR grande école

Une importante Société Pétrolière recherche pour son SERVICE TRAITEMENT DE L'INFORMATION, un JEUNE INGÉNIEUR GRANDE ECOLE.

Sous l'autorité du chef de service, il sera chargé de la conception, de l'analyse et du suivi de la réalisation de projets en informatique de gestion.

Le matériel utilisé est un IBM 158 sous OS/VS 1.

Une 1re expérience en informatique de gestion et la connaissance et la pratique du Cobol seraient très appréciées.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 31019/ M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

IMPRIMERIE PARISIENNE

IMPRIMERIE PARISIENNE d'importance nationale, spécialisée dans les Editions Administratives recherche

CHEF de PRODUITS DEBUTANT
ESSEC, ESCP...

Il sera chargé, au sein de l'équipe MARKETING

- de proposer des politiques pour sa gamme de Produits,
- d'élaborer des plans d'action Marketing,
- de contrôler les prix de revient et la rentabilité des opérations mises en oeuvre.

Cette fonction très vivante implique le goût des contacts (Paris-Province) et de la gestion.
Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
membre de l'ANCERP
service M. 1039 10 rue de la Paix, 75002 Paris

SOCIÉTÉ ÉTUDES ET CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

MULTINATIONALE, Paris Ouest
(450 personnes) – recherche :

CHEF DES SERVICES COMPTABLES ET ADMINISTRATIFS

PROFIL : formation supérieure, DECS... ou niveau 10 ans expérience dans même branche.

DYNAMISME ET ESPRIT D'ENTREPRISE
MISSION : comptabilité générale, analytique, législation fiscale, gestion du personnel, droit social.

SITUATION D'AVENIR A HAUTE RESPONSABILITE
Adresser curriculum vitae sous no 18.981 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

anti-pollution

cadre technico-commercial

Mission : développer, au sein d'une Société d'équipements industriels (CA 200 millions), la distribution de matériels et équipements techniques concernant le traitement des eaux, et la lutte contre la pollution en général (prospection, étude du problème client, suivi des propositions).

Profil : c'est un homme d'au moins 29 ans, responsable et ambitieux, connaissant les problèmes des traiteurs d'eau, et capable, de par sa formation et son expérience, de bien maîtriser les problèmes de l'eau (industries et municipalités). Nombreux déplacements à prévoir sur toute la France.

Avenir : le développement actuel de ces activités nouvelles nécessite un candidat capable d'évoluer vers la responsabilité de chef de service.

Adresser votre lettre de candidature avec la rémunération souhaitée sous la réf. 76 à SWEERTS 9, rue du Delta 75009 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE SERVICES ET DE CONSEILS EN INFORMATIQUE

recherche

JEUNES COLLABORATEURS

— célibataires, dégagés O.M. ;
— libres rapidement.

Niveau : 2 à 3 années d'études supérieures
DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans

l'INFORMATIQUE

Formation de base assurée dans le cadre contrat de travail avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à no 18.438, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

PEUGEOT OUTILLAGE

OUTILLAGE pr PROFESSIONNELS & AMATEURS ELECTRIQUE et A MAIN
270 MF dont 20 % à l'EXPORT, recherche

INSPECTEUR GRDE EXPORTATION

RESPONSABLE, dans sa zone, DE LA REALISATION DES OBJECTIFS DE VENTE et APRES VENTE. Constitue, forme, anime et informe un réseau de Distributeurs.

SPECIALISTE EXPORTATION

- EXPERIENCE INDISPENSABLE FONCTIONS SIMILAIRES, préf. Prod. consommation durable
- ANGLAIS COURANT + ESPAGNOL
- Habitudes voyages longs et fréquents. (50/60 % de son temps).

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscr., CV détaillé, rémunération et phot. ss réf. 3277 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

GROUPE ALIMENTAIRE CONFISERIE GRANDES MARQUES

recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

DISTRICT DE PARIS
35 ans minimum – 75.000 F/an minimum

Responsabilité marketing et commerciale, diffusion avec magasins dans la R.P.
Poste rattaché à la Direction générale, liaison avec Direction marketing du groupe.
Indispensable : expérience et succès prouvés dans le MKG de produits de consommation courante, si possible alimentaires, et gestion de magasins.
Fortes possibilités de promotion.

Adresser C.V. + lettre manuscrite + photo, à : Cabinet Loisillier, 98, r. de Longchamp, 75116 Paris

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

PIECES 2e MONTE AUTOMOBILE

FILIALE (30 MF/an) d'un PUISSANT GROUPE EUROPEEN
recherche pour base banlieue NORD PARIS (93)

CHEF Sce COMMERCIAL

pour DEVELOPPER VENTES AUX GROSSISTES TOUTE FRANCE : animation Représentants et action personnelle auprès gros clients et prospects.

- PROFESSIONNEL DE LA PIECE DETACHEE AUTO préférence connais. circuits GROSSISTES.
- DEVELOPPEUR ET MENEUR d'HOMMES
- POSTE VOULU EVOLUTIF

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscr., C.V., détaillé, rémunération, photo ss réf. 3254 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

CALCULATRICES ÉLECTRONIQUES

INGÉNIEUR ANALYSTE

Cette société, jeune encore, de renom international, comporte un département « calcul ». Son développement demande de renforcer ses structures, d'où la recherche d'un « spécialiste Software ».
Sa tâche est variée : constituer progressivement une bibliothèque de programmes (paie, facturation, stocks...), répondre à la demande particulière, former et assister les réseaux.
Le poste a du devenir. Il demande un homme ayant une bonne pratique des techniques d'analyse et de programmation des micro-computers et possédant une connaissance approfondie des mathématiques et de la gestion d'entreprise.
Salaire élevé - Statut cadre - Voiture fournie.
Les personnes intéressées par ce poste sont invitées à adresser leur dossier sous référence CE 940 à SEFOP, qui les en remercie.

SEFOP 7, RUE LINCOLN - PARIS-8e

CORMIX s.a.

adjuvants pour béton

Société du Groupe UNILEVER, basée à Paris, recherche

RESPONSABLE du SERVICE TECHNIQUE

Il aura la responsabilité de la production, du laboratoire, de l'assistance technique à la clientèle.

Le poste conviendrait à un candidat ayant une formation T.P. ou DUT Bâtiment avec si possible aussi une formation en électricité, une expérience de quelques années de la préfabrication, des centrales à béton et du bâtiment.

Le poste implique des déplacements fréquents sur toute la France.

Voiture de fonction fournie + frais. Développement de carrière à l'intérieur du Groupe. Statut cadre.

Ecrire lettre manuscrite avec photo, C.V. et prétentions à UNILEVER, Département Central du Personnel, 8, av. Delcassé 75384 Paris Cedex 08 (Réf. XVII/75 MD).

GROUPE INTERNATIONAL MATÉRIEL MÉDICO-CHIRURGICAL

recherche
pour Siège Filiale Française Paris

SON DIRECTEUR DE MARKETING

Membre de son Comité de Direction

- Préférence à E.S.S.E.C. - H.E.C. - E.S.C.P. Minimum 30 ans, ayant expér. environ 5 ans dans Marché Hospitalier ou/et Groupe International.
- Anglais indispensable.
- Possibilités d'avenir.
- Rémunération de départ importante pour candidat de valeur.

Ecrire sous le numéro 19.342, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS, qui transmettra.
DISCRETION ABSOLUE ASSUREE.

SLIGOS

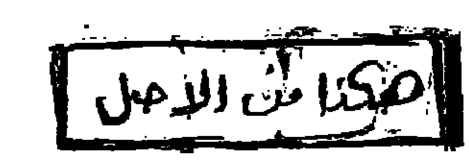
GROUPE A VOCATION EUROPEENNE
recherche
afin de poursuivre le lancement en Europe d'un MONITEUR DE TELETRAITEMENT.

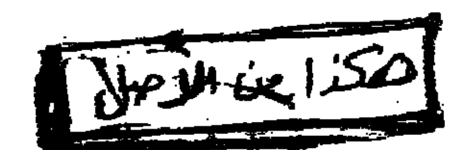
UN CHEF DE PRODUIT

Le candidat aura déjà eu une expérience de ce type de responsabilité et de ces techniques. Il aura de plus une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Le poste à pourvoir est situé au Siège à PARIS.

Adresser CV et prétentions ou téléphoner (776-42-42) à G. MATHIAS - SLIGOS - 91, rue Jean-Jaurès 92800 Puteaux.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

Société française, spécialisée en CHAINES MANUTENTION leader européen dans ses fabrications (petites séries et prototypes), recherche, urgent,

CHEF SERVICE ACHATS

35 ans minimum.
doit avoir une bonne formation de base dans ce domaine, une expérience de la fonction et la connaissance de la métallurgie.

Lieu de travail : PARIS, Porte de Vincennes.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous référ. 769/M à :
GUILLON SELECTION
23, avenue de Livry,
93340 LE RAINCY.

Pour société importante recherche URGENT

CHEF COMPTABLE
HAUTEMENT QUALIFIE

Connaissances comptabilité anglo-saxonne industrielle et contrôle budgétaire.

Ecr. avec C.V. détaillé et prét. sous référence 540/M à :
GUILLON SELECTION
3, av. de Livry, 93340 Le Raincy.

Cie GÉNÉRALE CONSTRUCTIONS TÉLÉPHONIQUES

recherche pour sa COMPTABILITE CLIENTS EXPORTATION

COMPTABLE 2e ÉCHELON
et
COMPTABLE 1er ÉCHELON A MI-TEMPS

pour sa COMPTABILITE IMMOBILISATIONS

COMPTABLE 2e ÉCHELON

Ecrire avec C.V. sous référ. 18, Service du Personnel, 251, rue de Vaugirard, 75740 - PARIS CEDEX 15.

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
Direction Départementale de l'Equipement
recherche
POUR SON ATELIER D'INFORMATIQUE

UN PROGRAMMEUR FORTRAN-COBOL

deux ans d'expérience minimum. Ecrire C.V. avec photo et prétentions, au 41, rue Thiers, à 92100 BOULOGNE.

Sté 2 EXPERTS COMPTABLES
40 ans
CENTRE PARIS
recherche

COLLABORATEUR

niveau certificat supérieur ou diplômé
Expérience cabinet indispensable
Sens responsabilités pour véritable association à terme

Adr. C.V. + photo, à nº 8.109, Emplois et Entreprises 18, rue Volney - 75002 Paris.

Impte Sté Française de Biens d'équipements recherche pour le Service TRADUCTIONS de son siège social à VELIZY (78)

TRADUCTEUR TECHNIQUE

— Homme ou Femme de langue maternelle anglaise.
— Parfaite connaissance de l'anglais et du français.
— Bonnes connaissances de l'allemand ou de l'espagnol appréciées.
— Expér. de plusieurs années dans la traduction technique et commerciale.

Adresser C.V. et prétentions, à SWEERTS, BP 269 75424 PARIS CEDEX 09, sous référ. nº 1.579

Important Groupe PONT de PUTEAUX recherche pour sa DIRECTION GENERALE

UNE
SECRETAIRE DE DIRECTION BILINGUE

FRANCAIS-ANGLAIS EXPERIMENTEE
(sténo dans les 2 langues)
Niveau études supérieures
Age minimum 35 ans

Avant. socx, rest. entreprise

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prét. au Sce 6.992 M PLEIN EMPLOI Publicité 10, rue du Mail, PARIS 2e.

Importante Centrale d'Achats Paris
Leader en non alimentaire
recherche

SOUS-DIRECTEUR
ou
CHEF DE GROUPE ALIMENTATION

Personnalité de premier plan. Expérience négociations haut niveau et direction magasins. Adr. C.V. détaillé manuscrit et photo, à nº 35.763, B - BLEU, 17, r. Lebel, Vincennes, qui tr.

Groupe Français d'Audit et de Conseil recherche pour ses bureaux parisiens

CADRE ADMINISTRATIF

Ce poste fonctionnel implique dynamisme, organisation, sens des contacts à tous niveaux et conviendrait à un candidat ayt quelques années d'expérience.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 31.004/M, à

T.C.A. PETITES ANNONCES
3, RUE D'HAUTEVILLE, PARIS 10e

IMPTE STE INDUSTRIELLE de biens d'équipements située à VELIZY (78) orientée vers l'exportation recherche pour son Département « EXPORTATION »

UN CADRE

de formation HESC, ESSEC ou équivalent, ayt quelques années d'expérience. Chargé en particulier du suivi des contrats, sous leurs aspects administratifs, financiers et juridiques.
Anglais indispensable.

Adresser C.V. et prétentions à : SWEERTS, BP/269, 75424 Paris, Cédex 09, sous référ. nº 1.578.

SVP

54, rue de Monceau
75384 PARIS CEDEX 08

recherche pour son service Législation sociale :

JURISTE

Licencié droit privé
Chargé de répondre aux questions concernant la théorie et la pratique du droit social.

DOCUMENTALISTE

Niveau licence droit

Ecr. avec C.V., photo et prétentions s/réf. 75.08.02.44

DANS LE CADRE DE SON EXPANSION sur le marché des services informatiques en France et à l'étranger

S.G. 2

Société de Conseil et de Service Informatiques

recrute

INGENIEURS CCIAUX ET TECHNICO-CCIAUX

MISSION :
— Prospecter et vendre des services et réalisations en organisation et informatique, programmes-produits ;
— Assurer diagnostics, études préliminaires et participer aux travaux de mise en œuvre.

ON DEMANDE :
— Age 30 ans minimum ;
— Expérience en informatique de gestion, niveau analyste-chef de projet ;
— Aptitude aux négociations à niveau élevé ;
— Disponible pour déplacements à l'étranger.

Adr. candidature av. C.V., photo et prét. sous réf. M.B. à : S.G.2 - 12, av. Vion-Whitcomb, 75016 PARIS.

Rech. pour DEVELOPPEMENT COMMERCIAL
DE CIRCUITS MODULAIRES ET CIRCUITS INTEGRES
amplis opérationnels, modules de fonctions analogiques, convertisseurs A/N et N/A importés des U.S.A. et construits par notre Société

1°) INGENIEUR
technico-commercial, expérim.
2°) AGENT TECHN.-CIAL
EXPERIMENTE

Il est demandé pour les deux postes :
— Sérieuses connaiss. des circuits analogiques (technologie et applications) ;
— Anglais souhaité ;
— Disponible rapidem. apprécié;
— Zone d'activité Paris-banl.

Adresser candidature et C.V. à Nº 24.504, P.A. SVP, 37, rue Gal-Foy, 75008 PARIS.

IMPORTANTE CENTRALE D'ACHATS PARIS (16e)
recherche pour
APPROVISIONNEMENT SUPER ET HYPERMARCHES

ACHETEUR

pour rayons homme et accessoires.

Expérience 2 ans minimum.

Adresser C.V. et prétentions à nº 19.114, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux comptes recherche pour assurer son développement et pour missions importantes SOIT EN FRANCE SOIT A L'ETRANGER

pour son siège de Paris et sa filiale d'Abidjan

1°) REVISEURS
CONFIRMES
plus. années d'expér. Cabinet

1°) REVISEURS
Expér. Cabinet
DECS minimum

Situations d'avenir

Adresser C.V. manuscrit, photo, prétentions à M. G. LOUVEL, 21 bis, rue Lord-Byron, 75008 PARIS.

Magasins Photo-Ciné rech. VENDEURS EXPERIMENTES Situation avenir si efficaces Tél. : 206-22-32, p. 46.

IMPORTANT CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche

REVISEURS

Ayant au moins deux ans d'expérience en Cabinet. Ecrire avec curriculum vitae, à nº 19.926, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. t.

BUREAU D'ETUDES
recherche pour POSTES BASE PARIS avec MISSIONS A L'ETRANGER

PEDOLOGUE INGENIEUR
DU GENIE RURAL CONFIRME

Anglais et/ou espagnol indisp. Ecr. av. C.V. détaillé nº 19.582, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE IMPLANTEE AU SUD DE PARIS recherche pour son

SERVICE DU PERSONNEL

UNE
COLLABORATRICE CHARGEE DU RECRUTEMENT

Elle devra posséder une bonne formation en psychotechnique et être en mesure de procéder à des études de postes.

Ecr. avec curriculum vitae au nº 19.486 CONTESSE PUBLIC., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Importante Société Construction Engins T.P. 50 km Nord PARIS recherche :

PROGRAMMEUR

— H. ou F. 25 ans minimum ;
— Niveau I.U.T. Informatique, 2-3 ans expérience ;
— Connaissances : assembleur T 1600 ou autres matériels, système temps réel (souhaité).

Envoyer C.V. complet et prét., Nº 7.136, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

Importante Société d'Importation de Biens d'équipements recherche

CHEF service Administratif
(HEC, ESSEC ou équivalent)
30 ans minimum
Sous les ordres directs du Directeur Général
Il aura la responsabilité de :
— Toute la Comptabilité,
— Trésorerie,
— Contrôle budgétaire,
— Paye,
— Contrôle du Personnel

Résidence : Paris
Stage 3 mois en plusieurs fractions prévues, à Lyon.

Connaissance langue allemande appréciée.
Références très sérieuses exigées.

Adresser C.V. manuscrit à nº 1.742, PUBLIPRESS, 31, boul. Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02

Banque Paris recherche

DIPLOME
D'ETUDES SUPERIEURES
libéré O.M., intéressé par la fonction
PERSONNEL

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous référ. 1.079, à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui trans.

Société d'H.L.M. Paris, recherche

ATTACHE (E) COMMERCIAL (E)

Formation juridique et expérience opérations accession à la propriété du secteur social, pour prendre en charge les relations avec les acquéreurs de logements : études de marchés et définition des programmes, établissement des règlements de copropriété, contrats préliminaires et de vente, financement acquéreurs.
Adr. C.V., photo et prétentions, Nº 19.276, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Sté d'expertise comptable Paris-8e recherche

COLLABORATEUR

titulaire DECS ayant au moins 2 ans expérience dans cabinet.

COLLABORATEUR

appelé ultérieurement à assumer des fonctions de direction, possédant formation d'ingénieur grande école et ayant au moins de bonnes connaiss. en anglais, souhaitant faire carrière dans l'expertise comptable et l'analyse financière.
Ecrire à Etudes et Recherches Commerciales, 7, rue Lauriston, 75016 Paris, qui transmettra.

Vous avez une EXPERIENCE confirmée en gestion de P.M.E. et P.M.I., vous êtes COMPETENT en matière de trésorerie et de financement, vous savez établir un DIAGNOSTIC d'entreprise. Vous cherchez à valoriser vos talents dans un groupe SERIEUX qui tient ses engagements.
Tél. : 828-25-57 pour rendez-vous.

LE DIRECTEUR D'UN CABINET CONSEIL
EN RECRUTEMENT DE CADRES
recherche la collaboration
A MI-TEMPS D'UN « JEUNE »

CADRE SUPÉRIEUR RETRAITÉ
DU SECTEUR PRIVE

POUR LE SECONDER DANS CERTAINES TACHES : réunions d'information, entretiens avec candidats cadres, contacts avec dirigeants clients.
EXPERIENCE APPRECIEE de la direction d'une P.M.E.

Contact rapide et discret après C.V. manuscrit, motivation et disponibilité sous réf. 875.213 à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Société expertise comptable interventions haut niveau recherche

JEUNE STAGIAIRE

Expér. cabinet désirée. Ecr. CONTROLE et EXPERTISE, 14, bd Poissonnière, 75009 Paris.

IMPORT. ENTREP. T. P. rech. pour ses services admin. LES MUREAUX

UN COMPTABLE PRINC.

titul. B.P. ou D.E.C.S. ayant plusieurs années exp. entreprise T. P., anglais souhaité.
Rémunér. intér. et sit. d'avenir si capable. Adr. C.V. et prét. M. MAILLARD, DESQUENNE ET GIRAL, 26, rue Lalo, 75116 PARIS.

IMPORT. SOCIETE RECH. PR SON SIEGE A PARIS

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

— Environ 35 ans.
— Formation H.E.C., E.S.S.E.C. ou expertise comptable.
— Expér. similaire exigée.
— Qualités de commandement et d'organisation.
— Facultés d'adaptation.
— Rémunération importante.

Ecr. C.V. man. + photo à nº 9319, PUBLIFOP, 100, rue de Richelieu, Paris-2e, qui tr.

Impte Sté de Transports rech.

PROGRAMMEUR ANALYSTE

pr programmation et démarrage d'un système.

IBM 32

3 ans expér. du langage GAP II indisp. SAGATRANS, 141, bd Macdonald, 75940 Paris Cédex 19.

LE CENTRE EUROPEEN DE FORMATION PERMANENTE (Euroform)
Recherche pour la France des

COLLABORATEURS
DE HAUT NIVEAU

Aptes à :
— Participer à la promotion et au développement de ses activités.
— Initier, après recensement des besoins, des contrats de formation.
— Concevoir ou adapter des programmes.
— Animer des séminaires.

Conditions requises :
— études supérieures.
— âge minimum 27 ans.
— pratique des contacts à tous niveaux.
— expérience de la Formation des Adultes.

Il est offert une rémunération intéressante, liée à l'expérience, évolutive en fonction des résultats.

Adr. C.V., photo et prétentions à M. Yves COULON, Directeur de Projets. CENTRE EUROPEEN DE FORMATION PERMANENTE 6, rue Greuze, 75116 Paris.

CABINET TRADUCTIONS JURIDIQUES et TECHNIQUES demande traduct. indépendants. I) Fr.-Allemand natifs allemands ; II) All.-Fr. ; III) Fr.-Américains natifs angl. ou am. connaiss. notamm. mach.-outils; IV) Fr.-Néerland. et Néerland.-Fr. ; V) Vietnamien-Fr. et vice-versa.
Ecrire seulement : LACHIN, 22, r. Verdun, 92150 Suresnes, q. tr.

Commissionnaire agréé près la Bourse de Commerce recherche ses futurs cadres, jeunes commerciaux niveau enseignement supérieur. Formation assurée. Tél. pr r.-vs : M. PIERCOURT, 260-36-93.

Recherchons pour enseignement à mi-temps : animateurs de langue maternelle allemande et italienne.
Env. C.V. Service Pédagogique Centre NOBELIA 12, rue Lincoln, Paris-8e.

Importante Agence de Publicité Neuilly recherche pour son service achat d'espace :
SECRETAIRE D'ACHAT D'ESPACE expérimentée
Libre rapid., réf. exigées, avant. sociaux, 5 X 8, cantine.
Tél. : 758-12-40, p. 454.

Sté PRODUCTION CINEMA recherche
SECRETAIRE STENO-DACTYLO bil. anglais, organisée, respons., bonne présent., libre de ste. Se prés. 11, r. Vernier, 17e dès ce jr de 14 h. 30 à 18 h. Demander Mme Borowsky.

INGENIEUR ELECTRONICIEN
— Responsable d'études
— Conn. VIDEO appréciées.
203-10-73

STE DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE
recrute

CHEF D'EXPLOITATION

Libre rapidement pour encadrement et animation du groupe exploitation informatique
Les candidats doivent justifier :
— d'une expérience sur matériel IBM 370/DOS-VS ou matériel équivalent.
— de qualités d'ordre, de méthode et de relations hum.
Env. C.V., photo et prétent. nº 11.385 Publicité Roger BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Importante société DE MANUTENTION recherche, POUR SON SERVICE COMMERCIAL

TECHNICO-COMMERCIAL

Formation prolétaur.
Bonne expérience en MANUTENTION CONTINUE

Tél. pr R/Vous au 758-12-28, postes 436 - 370.

Vous qui êtes ingénieur informaticien, qui appréciez les contacts nombrx avec le milieu médical, qui êtes jeune, dynamique, qui avez 2 à 3 ans d'expérience et souhaitez travailler essentiellement en fortran sur un mini-ordinateur H.P. 2100, envoyez votre C.V. av. photo à Mme Vandewyhaghe, J.S.M., 157, rue des Blains, 92220 Bagneux.

représent. offre

Agents comm. demandés toutes régions pour vente nouveau prod. entretien sans concurr. à GROS et Détail : drogueries, bricolage, peint., pap. peints. Paiement commission. Ecrire : P.I.M., 78130 CHAPET.

capitaux ou proposit. com.

Affaire immobilière recherche capitaux pour 3 à 5 a. Revenus indexés. Nantissement fonds de commerce ou hypothèque.
Ecrire sous référence 60.201 à R.C.C., 10, avenue Matignon, Paris-8e, qui transmettra.

Je prête rapidem. 8 et 16 % Villa appart. FRANÇOIS, 15, av. ST-SAENS, 13009 MARSEILLE.

propositions diverses

L'EXPEDITION « MER DES HOMMES »
rech. des équipiers pr participer à son expédition dans le Pacifique :
médecin - infirmier - ethnologue - secrétaire - caméraman - photographe - relation publique - soudeur - cuisinier
Homme ou femme
Les buts de l'expédition sont la construction d'un voilier et l'étude de civilisations côtières
Durée 2 ans.
Ecrire :
Joël FLOC'H
702 B, rue Pierre-Corneille, 76650 Petit-Couronne.

les annonces classées du

Monde

sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 18 h. 30
au

233.44.31

pour tous renseignements: **233.44.21**

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

demandes d'emploi

DE FORMATION SUPÉRIEURE MATHÉMATIQUES (Math. Sup., Math. Spé.)

27 ans, 2 ans d'expérience dans Société Pétrolière et assumant responsabilités :

ORGANISATION GESTION
et participation lancements de Systèmes mécanisés

recherche

Situation permettant de s'intégrer à forte équipe de direction.

Paris ou Région Parisienne

Ecrire nº 6.007, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS-9e.

CHEF D'ENTREPRISE

vous dirigez une P.M.E.
et vous cherchez votre collaborateur

JE SUIS L'HOMME QU'IL VOUS FAUT
J'ai 47 ans et j'ai assumé pendant de nombreuses années la direction d'une moyenne entreprise de jouets de réputation internationale.
J'ai complété mon expérience par une formation en gestion et management (C.P.G.).
Je suis à même de vous seconder très efficacement.
Libre de suite, tél. pour rendez-vous à 770-90-12, pendant les heures de bureau.

LIBRE 15 SEPTEMBRE
SECRÉTAIRE CONFIRMÉE
15 ans expérience commerciale, recherche poste à responsabilités et initiatives. Sal. 38 à 40 000 F, périphérie Asnières-Saint-Lazare. Ecr. à 6008, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 31 ans, dipl. BTS et Chbre Commerce rech. emploi mi-temps de trad. ou corresp. anglais, allemand, 2.500 F. Ecr. Nº 405, Pub MURATET, 15, rue Taitbout, PARIS-9e.

Très urgent : homme 28 ans ANALYSTE-PROGRAMMEUR cherche contrat Afrique francophone. Libre de suite.
Ecrire : Henarelos
17, rue de la Forge-Royale, 75011 Paris.

Jne femme JAPONAISE, bonne culture générale, munie carte travail, ch. situat. dessin mode ou auutre emploi lucratif. Ecr. Nº 64.702, Havas Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

J. H. 25 ans, lib. O.M., dipl. de l'ETACA, ch. poste ingén. B.E. ou LAB. ds rég. paris. Libre de suite. Ecr. J. CHAUVEAU, 13, r. de la Chrétienté, 92330 Sceaux.

Hme 37 a., autodidacte, forte personnal., expér. marketing, rompu aux discussions au plus haut niveau, rech. poste à responsab. France ou étranger. Ecr. M. Mouilt Pierre, 25, rue du Grenache, 34000 Montpellier.

RESPONSABLE des ACHATS cadre 29 a., 6 a. exp., BTS constr. mécan., Ecole sup. com., bne connaiss. marché européen de l'industr. rech. empl. simil. Ecrire Nº 52.516, P.A. SVP, 37, r. Gal-Foy, 75008 PARIS.

Jne femme, 23 a., ex-ipesienne, Maîtrise Lettres, ch. poste ensgt lettres, langues. Tél. 589-14-37.

J. F., 30 a., lic. angl., allem. + socio, exp. secr. ht niv., ch. empl. cdre (serv. expt., rel. hum., format.) évlt. secr. av. possib. évolut.
Ecr. Nº 7.132 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 38 a., actuel. ATTACHE DIRECT. (Sud France). Gde expér. nombrx domaines (dessin, bâtim. chauffage, climatisat.), gestion administr. commerc. et techniq. ch. poste DIRECTION TTE REG., y compris région PARISIENNE (marié, 2 enfts). Ecr. Nº 19.307 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

J. F., 24 a., Ecole Hôtesse. ANGL. COUR. not. esp. ital. ch. empl. pl. temps, mi-temps. RECPT. STDG Rel. pub. ou aut. Ecr. Nº 18.968 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Jne. Fme, 40 ans, ATTACHE DIRECTION très sér. réf. contrôlab., anglais capable htes responsab. Libre de suite.
Ch. situation en rapport Paris ou proche banl. NORD-EST. Ecr. Nº 19.206, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

DOCTEUR ES SCIENCES - ECONOMIQUES + I.S.U.P.
H., 29 a., 4 a. exp. bur. ét. éco. ch. situation service international de banque ou gde entreprise. Ecr. Nº 3.968 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 18 a., niv. Bac. B. Angl., ch. emploi pour septembre de bureau, baby sitting ou vendeuse Ecr. Nº 6.022 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Prof. sc. écon. et soc. ch. poste ds établis. privé pr 2e, 1er ou TB. Plein ou mi-tps. Paris et rég. Paris. 1 a. maître auxil. ds C.E.S. d'Etat. Tél. matin : 647-51-92.

LICENCIEE EN LETTRES ET DROIT PUBLIC, 3 a. exp. prof., cherche poste rédaction juridiq. Ecr. Nº 3.981 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 28 a., mbre org. public chargé Aménag. Territ., direct. études Ecole sup. de Com., ch. poste pl. ou mi-tps secrétariat gén. entrep., organ. profession. Ecr. Nº 3.988 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne fme, nat. franco-ital., pos. mait. de lettres, parf. connais. ital., angl. écrit, parlé, exp. pub. enseig., ch. sit. ds sér. sté de prêt. imp.-exp., tourist. 242-25-19.

J. H., 27 a., dég. O. M. lauréat Science Po. Eco-Fi, triling. Espagn., maîtrise angl., ch. situat. région indifférente.
Ecr. nº T 074184, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE SUPERIEUR, 47 ans, 20 ans, expér. France et outre-mer, domaine peinture bâtiment et industrielle, spécialiste métrés, devis, facturation, déboursés, actualisation, révision, application des processus. rendement, connaissant gestion administrative et possédant sens du commandement, habitué contacts clientèle, cherche poste DIRECTION TECHNIQUE, ADMINISTRATIVE ou CCIALE, entreprise second œuvre bâtiment (peinture, vitrerie, miroiterie, aluminium). Ecr. à nº 19.081 CONTESSE PUBLIC., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

J. F., 30 a., nat. franç. juriste D.E.S., droit européen. Expérience C.E.E., maîtrise excellente de l'anglais, bulgare, russe et allemand, ch. POSTE D'AVENIR. Rég. Paris dans un cabinet d'avocat, conseil juridique ou service juridique de société. Ecr. nº T 74177 à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Jeune cadre administ. et fin. dipl. gest. ds entrep. com. int. et Sc. Po rech. poste resp. outre-mer.
Ecr. Nº 3.996 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 26 a., lic. droit pub., doct. ethnologie (2e A). Certif. rel. intern. et pays en voie de dév. Lang. O. Connais. approf. sc. éco et soc., exp. rech. et ens. ch. sit. Ecr. Nº 3.997 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

VOUS AVEZ DES PROBLEMES
J'AI DES IDEES.
Ni expert infaillible.
Ni technocrate dominateur.
Je suis l'économiste de 36 ans dont votre entreprise a besoin pour surmonter la crise actuelle. J'ai 10 ans d'exp. professionnelle Notre intérêt commun est de nous rencontrer.
Ecr. Nº 766 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Jne couple av. enfants ch. pl. concierge, préf. entreprise autocar. 6549 HAVAS B.P. 304, 79009 Niort Cédex.

J. F. 21 a., DOCUMENTALISTE bne culture gén. maîtr. anglais ch. empl. Paris, ds Entr. presse préf. - Réf. A.F.P. Tél. 566-85-49.

H. 29 a., nation. italienne, poss. dipl. universit. de Biologie (équivalent maîtrise) parf. connais. du Franc., bon Angl., réf. Lib. de s., ch. empl. ds un labor. Tél. 242-25-19 M. BIANCHINI. 83, av. de la Marne, 92 Asnières.

J.H. 26 a., licenc. droit privé + D.E.S. dég. obl. mil. Exp. prof. Angl. crt. Ch. situat. cabinet ou sté. Paris ou R.P. Ecrire no 7.170 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens 75427 Paris-9e.

TRADUCTRICE - INTERPRETE QUADRILINGUE expérimentée, ch. empl. stable, Langues parlées et écrites : Néerlandais, Angl., Allemand, Franç. Tél. 637-00-31.

GRAPHISTE ILLUSTRATEUR 25 a., Lib. suite. Exper. Free-lance Bil. Angl. ch. situat. BUQUET, 21 r. Malte-Brun, 20e.

Cadre Technico - Commercial diplômé, 30 a., excellent vendeur et gestionnaire Anglais, Italien, rech. direction vente niveau national ou export. Ecr. nº 074227 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, PARIS-2e.

J. F. 19 ans, dactylo déb., libre de suite, cherche emploi bureau, place stable si poss. Ecrire à Mlle CLERVOY, 138, avenue Jean-Jaurès, 92140 CLAMART.

Professeur licencié lettres cherche Poste Paris - Banlieue. Tél. 707-07-39.

H. 27 a., technico-Commercial Maritime - Brésil. rentrant séjour 8 mois Brésil. Angl. Portug. ch. Poste Paris ou Province. Lib. rapidement Ecr. nº 14.588 REGIE PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, PARIS-2e.

SECRETAIRE CONFIRMEE

assimilée cadre, aimant contacts humains, initiatives, cherche : poste stable, préférence service commercial ou social. Ecrire à : nº T 074.171, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Jne Fme, 34 a., lib. immédiat. parf. Biling., Angl. Référ import. export, transit, Extrême-Orient. Cherche Situation stable Groupes internationaux. Tél. 822-48-22.

Handicapé ch. travail mi-temps. Vendeur ou Publicité. 770-18-94.

J. Fme, 38 a., rech. emploi mi-temps rég. ST-CLOUD ou SEVRES, diplômes : Bac, 2 ann. licence droit et 1re préliminaire expert. comptab. - 027-30-56.

CADRE COMMERCIAL

45 ans, dynam., rompu vente, respons. réseau autom., expér. concess., cherche poste simil., branche indiff., Paris ou itinérant. Ecrire nº 52.524, P.A. SVP, 37, rue Général-Foy, 75008 Paris.

J. F. 24 a., Lic. Droit. Diplômée Sc. Po. Ch. emploi en rapport. Ecr. nº T. 74.225 à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

SECRET. COLLABORATRICE 25 a., respons. secrétar. ccial, goût cont. hum., dact. confir. 7 a. expér., ch. situation stable préfér. Paris Nord Est, Lib. suit. 3 000 F X 13 - Tél. 845-61-36.

J.H. 25 a., marié 1 enf., maîtrise de chimie (Phys. gén., organiq., minérale, analytique). Anglais, ch. empl. : laborat. entrepr. (rech. contr., prod.) ou ens. tech Ecr. nº 6.025 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

H. 28 ans, D.E.C.S. lic. droit, 8 a. expér. comptab. ch. poste responsabilité cabinet comptable Reims ou environs.
Ecr. nº 3.950 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 29 a., lic. hist. géo., D.E.S., 8 ans ens. dont Afr. du Nord. Anglais, arabe. Libre de suite étud. ttes prop. France ou étr. Ecr. Nº 3.983 « Le Monde Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

formation profession.

CREDIT HOTELIER COMMERCIAL INDUSTRIEL
Spécialisé dans le financement des investissements aux P.M.E. propose à

DE JEUNES BACHELIERS

ou DIPLOMES ECCIP
(si possible âgés de moins de 25 ans, à la recherche de leur premier emploi).

CONTRATS
EMPLOI FORMATION

par lequel vous assurerons :
— Votre formation à l'analyse d'entreprises et aux techniques du crédit à moyen et long terme au cours d'un stage de longue durée (520 heures).

De façon à vous préparer dans les meilleures conditions aux fonctions de

REDACTEURS

DATE DU STAGE 1er octobre
Avantages de la profession bancaire.

Envoyer C.V., avec photo à J.-P. CHALESLE, Service Recrutement CHCI, 78, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15e.

cours et leçons

RATTRAPAGE **MATH-PHYS** rapide par Prof. Terminale, PCEM, Fac. 526-82-47

enseignem.

B.E.P.C. - BACCALAUREAT
Dipl. langues, études sérieuses, milieu harmonieux, pension J.F. La Pensée, Vevey Léman, Suisse T. 513855, Rens. Paris 824-94-24.

travail à domicile

Cherche tous manuscrit à dactylographier à domicile. (Rapports, thèses, etc.)
Ecr. nº 6.027 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

autos-vente

Vends 104 Peugeot 1974. Tr. b. état. Prix Argus à débattre. Tél. : 754-08-95, h. burx.

Chaque vendredi, à partir du 5 septembre, nos lecteurs retrouveront la rubrique

l'agenda du Monde

Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, poste 374.

Voir notre immobilier en page 22

JUSTICE

Selon M. Jean Lecanuet

60 % DES AUTEURS D'AGRESSIONS NE SONT PAS APPRÉHENDÉS

M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, invité lundi soir 1er septembre à l'émission de France-Inter « Dix questions, dix réponses », a estimé que l'appel à la fermeté qu'il avait lancé récemment aux procureurs généraux après l'assassinat de M. François Renaud, juge d'instruction à Lyon, avait contribué à freiner l'escalade de la violence. M. Lecanuet a ajouté : « *Malheureusement, il y a le cas des crimes dont les auteurs ne sont pas appréhendés. Après avoir vérifié mes chiffres, je dois dire avec beaucoup de tristesse que 60 % des auteurs d'agressions ne sont pas arrêtés. Il faut donc renforcer les moyens dont dispose la police, les tribunaux ne prenant en charge ces criminels que lorsqu'ils ont été arrêtés (...). Chaque fois qu'il s'agit maintenant de crimes odieux, les sentences sont rigoureuses.* »

[Il est de bon ton pour les ministres de l'intérieur de brocarder les magistrats et leur prétendue « clémence ». Sans plus de preuve que ses prédécesseurs, M. Poniatowski a repris cette antienne, notamment le 4 février dernier à Radio-Monte-Carlo.

Après les échecs et les « bavures » (Carlos plus que jamais introuvable, le hold-up meurtrier de la place de la République toujours irrésolu, de banals passants victimes des fusillades policières et, parfois, les policiers eux-mêmes, les « prouesses » — impunies apparemment — de la police strasbourgeoise sur la personne d'un parlementaire danois puis d'un professeur britannique, sans parler de la Corse...), le ministre de la justice est fondé à rappeler le ministre d'État à ses obligations : remettre les délinquants à la justice et non pas, par des propos sans fondement, créer l'inquiétude et faire en sorte que l'opinion oublie ses propres déboires. — Ph. B.]

A Genève

INCIDENT AU CONGRÈS DE L'ONU SUR LA PRÉVENTION DU CRIME

L'ouverture du cinquième congrès des Nations unies sur la prévention du crime, lundi 1er septembre, à Genève, a été troublée par deux jeunes Irlandais, qui ont manifesté en faveur des prisonniers de droit commun.

Le congrès, qui se terminera le 12 septembre, doit étudier un projet japonais d'accord international pour la prévention du terrorisme et un code d'éthique policière interdisant le recours à la torture, (« Le Monde » du 2 septembre.)

SPORTS

FOOTBALL

AVANT LE MATCH CONTRE L'ISLANDE

Les chances de qualification de la France sont minimes en championnat d'Europe des nations

Pour son premier match de compétition de la saison l'équipe de France de football retrouvera le 3 septembre, à Nantes, l'équipe d'Islande qui, le 25 mai dernier, à Reykjavik, l'avait tenue en échec : 0-0 et reléguée à la dernière place du groupe 7 de qualification aux quarts de finale du championnat d'Europe des nations.

Avant de retourner, le 1er décembre, en Roumanie, où il prendra la responsabilité des équipes nationales, Stefan Kovacs aimerait bien retrouver la notoriété qu'il avait connue avec l'Ajax d'Amsterdam, en laissant à son successeur une équipe de France qualifiée pour les quarts de finale du championnat d'Europe. Mais pour avoir quelque chance d'atteindre cet objectif, les Français doivent gagner impérativement leurs trois derniers matches, le 3 septembre à Nantes contre l'Islande, le 12 octobre à Leipzig contre la République démocratique d'Allemagne et le 15 novembre à Paris contre la Belgique, et espérer aussi une défaite des Belges contre l'Islande ou la R.D.A.

Après avoir, en deux ans, essayé plus de quarante joueurs en équipe nationale, Stefan Kovacs a opté, contre l'Islande, pour une équipe de France *a priori* offensive, avec deux véritables ailiers de débordement : le Stéphanois Dominique Rocheteau à droite et le Marseillais Albert Emon à gauche. A une exception près, le capitaine stéphanois Jean-Michel Larqué, blessé et remplacé par le Niçois Jean-Noël Huck au milieu du terrain, c'est la sélection qui avait séduit le public du parc des Princes le 19 août en battant le Real de Madrid par 3 buts à 1.

Depuis leur dernière rencontre avec les Français, les modestes footballeurs islandais ont continué à jouer à merveille leur rôle de perturbateurs en battant les Allemands de l'Est par 2 buts à 1 le 5 juin à Reykjavik et se retrouvent *désormais* à la deuxième place, derrière la Belgique mais devant la R.D.A. et la France.

C'est pourtant « *l'équipe nationale la moins bien préparée du monde* », selon les dires de l'entraîneur islandais Tony Knapp, que les Français doivent battre pour conserver un petit espoir de qualification. Arrivés au terme de leur saison de football qui dure à peine plus de trois mois en raison du climat, les amateurs islandais n'ont pu, à cause d'un été exceptionnellement pluvieux, se rassembler et s'entraîner comme ils l'auraient voulu pour leurs deux derniers matches de championnat d'Europe des nations.

Après un voyage de près de quinze heures, via Luxembourg et Paris, l'entraîneur islandais disposera donc de la seule journée de mardi pour réunir et préparer ses quinze joueurs amateurs et ses quatre professionnels qui opèrent en Belgique, en Ecosse et en Allemagne fédérale.

Au-delà d'une revanche qu'ils ont à cœur de prendre, les footballeurs français devront aussi profiter de cette occasion pour marquer un maximum de buts pour le cas où ils parviendraient à rejoindre les Belges en tête du classement.

Les Belges sont toutefois en position de force puisqu'ils doivent encore recevoir l'Islande le 6 septembre et la R.D.A. le 29 septembre. Le sort de l'équipe de France pourrait même s'y jouer en ces deux occasions puisqu'en cas de victoires les Belges seraient assurés de terminer à la première place et ôteraient alors tout enjeu aux deux derniers matches des Français dans ce championnat d'Europe des nations.

GÉRARD ALBOUY.

CLASSEMENT ET PROGRAMME DU GROUPE 7

1. Belgique (3 m.), 5 pts ; 2. Islande (4 m.), 4 pts ; 3. Allemagne de l'Est (3 m.), 3 pts ; 4. France (3 m.), 2 pts.

Reste à jouer : 3 septembre, France-Islande ; 6 septembre, Belgique Islande ; 27 septembre, Belgique-Allemagne de l'Est ; 12 octobre, Allemagne de l'Est - France ; 15 novembre, France-Belgique.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Gardien de but : Baratelli (Nice).
Arrières : Domenech (Lyon), Adams (Nice), Trésor (Marseille), Bracci (Marseille).
Milieu : Michel (Nantes), cap., Huck (Nice), Guillou (Nice).
Avants : Rocheteau (Saint-Etienne), Molitor (Nice), Emon (Marseille).
Réservistes : Dropsy (Strasbourg), Lopez (Saint-Etienne), Bereta (Marseille), Gallice (Bordeaux), Berdoll (Angers).

TENNIS. — *L'Américain Arthur Ashe, vainqueur du tournoi de Wimbledon, a été éliminé en huitièmes de finale aux championnats internationaux des Etats-Unis, disputés à Forest-Hills, par son compatriote Eddie Dibbs, demi-finaliste à Roland-Garros, 6-4, 6-2, 6-3. Le Suédois Bjorn Borg a battu l'Australien Rod Laver, 6-1, 6-4, 2-6, 6-2, et le Rhodésien Adrew Pattison a éliminé le Sud-Africain Bob Hewitt par 6-4, 6-2, 1-6, 6-2.*

SOCIÉTÉ

Le mouvement de revendication des péripatéticiennes

Ulla doit soumettre à M. Pinot une « charte de la prostitution »

Pour la deuxième fois en moins d'un mois (*le Monde* du 8 août), Ulla, porte-parole du mouvement de revendication des prostituées françaises, doit être reçue, ce mardi 2 septembre, au ministère de la santé, par M. Guy Pinot, premier président de la cour d'appel d'Orléans, chargé par le gouvernement « *d'étudier les problèmes qui se posent dans le domaine de la prostitution* ».

A l'occasion de l'entrevue du 2 septembre, Ulla, qui entend conduire une délégation plus importante que la dernière fois, doit présenter au magistrat une sorte de « charte de la prostitution ». Ce projet exclut non seulement la réouverture des maisons de tolérance et la création d'Eros centers, mais aussi, puisque la prostitution n'est ni interdite ni réglementée en France, l'existence de « quartiers réservés ». « *Nous ne voulons,* dit Ulla, *être ni étatisées ni municipalisées.* »

L'animatrice du mouvement des prostituées doit également signaler à M. Guy Pinot que, malgré l'intervention promise du premier président de la cour d'appel d'Orléans auprès des pouvoirs publics, « *la répression policière et fiscale* » s'est encore accentuée au cours du mois d'août, notamment à Marseille. Ulla, qui s'est rendue mardi 26 août dans cette ville, affirme en effet que les procès-verbaux dressés pour « *attitude de nature à provoquer la débauche* » sont de plus en plus nombreux et que les prostituées sont retenues « *illégalement, souvent pendant une durée de douze heures* » dans les locaux des commissariats, en particulier dans le quartier du Prado.

Plusieurs péripatéticiennes seraient, d'autre part, incarcérées pour n'avoir pas acquitté des rappels d'impôts très importants : l'une d'elles, notamment, vient de recevoir un rappel de 70 000 F, à payer sous les huit jours.

Trois cent cinquante affaires en huit ans

D'autre part, un rapport sur la prostitution a été présenté par Interpol, mardi 26 août, à Genève, devant la commission des droits de l'homme de l'ONU. Il indique notamment que, de janvier 1965 à mars 1973, les tribunaux français ont eu à connaître de trois cent cinquante affaires de « traite des Blanches ». Il s'agissait de jeunes femmes envoyées essentiellement en Belgique et au Luxembourg, au Sénégal et en Côte-d'Ivoire.

Ce rapport cite également plusieurs affaires résolues depuis mars 1973, en particulier le démantèlement d'un réseau de huit proxénètes guadeloupéens et allemands qui avaient recruté une vingtaine de jeunes femmes à Pointe-à-Pitre pour les livrer à la prostitution à Paris et dans les Eros centers de Dusseldorf et d'Essen.

RAPATRIÉS

● *Retour en France du fils d'un ancien harki retenu en Algérie.* — Le fils d'un ancien harki installé à Uckange (Moselle), Mohamed Fetah, âgé de neuf ans, qui était retenu en Algérie depuis le 20 juillet parce qu'il n'était pas en possession des papiers administratifs nécessaires pour voyager, est rentré en France le 30 août. Les autorités françaises avaient acheminé les documents demandés.

● *Un groupe de rapatriés d'Afrique du Nord,* dont certains étaient armés de fusils de chasse, ont occupé, le 1er septembre, un bar de Colmar (Haut-Rhin) pour soutenir l'un des leurs, M. Toulouse, gérant de l'établissement, dans le conflit qui l'oppose au propriétaire. Sur la requête de ce dernier, M. Toulouse est menacé d'expulsion. Le tribunal de Colmar, le 29 août, a décidé la fermeture du bar.

FAITS DIVERS

A Lyon

TROIS PERSONNES SONT TUÉES LORS D'UN RÈGLEMENT DE COMPTES

Deux hommes, le visage dissimulé par un bas, ont vidé deux chargeurs de pistolet sur les consommateurs du bar la Trinité, situé dans le vieux Lyon, lundi 1er septembre, vers 22 heures. Ils ont réussi à prendre la fuite. Trois personnes sont mortes : André Cantero, âgé de quarante et un ans ; Gilbert Merle, âgé de vingt-sept ans, et Max Mounier, âgé de trente et un ans. Tous trois étaient connus des services de police, et André Cantero avait déjà été blessé dans des règlements de comptes identiques. Quatre personnes ont été blessées, dont la gérante du bar, Mme Thérèse Martin.

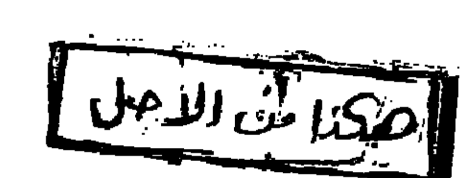
La police lyonnaise semble penser que ce règlement de comptes est lié aux meurtres de Gianni Cocco, trouvé au mois de mai dernier dans un fourré à Ternay (Rhône), et d'Umberto Andrea, découvert à Vaugneray (Rhône) au mois de juillet.

UN AVION S'ÉCRASE A LEIPZIG (R.D.A.)

Vingt-six morts

Un Tupolev-134 de la compagnie est-allemande Interflug, qui transportait des hommes d'affaires de la République fédérale d'Allemagne se rendant à la Foire de Leipzig, s'est écrasé au sol, le lundi 1er septembre, peu avant d'atterrir sur l'aéroport de Leipzig - Schkeuditz (R. D. A.). L'appareil a pris feu.

Les sauveteurs ont dénombré vingt-six victimes et huit blessés graves, dont cinq passagers et trois membres d'équipage. Les causes de l'accident ne sont pas encore connues.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Les grandes organisations internationales à la recherche d'un nouveau mode de développement et de coopération

• F.M.I. : M. Fourcade réaffirme les positions françaises sur les changes et fait une ouverture en direction du tiers-monde

De notre envoyé spécial

Washington. — C'est seulement ce mardi, deuxième jour de la session de l'assemblée générale du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, que le président Ford devait, à l'ouverture de la séance, adresser quelques mots de bienvenue aux quelque mille cinq cents délégués. La courte allocution qu'il avait prononcée l'année dernière à la même tribune était si dépourvue de signification qu'on attendait avec une certaine curiosité, comme pour mesurer le progrès accompli, la nouvelle apparition du chef de la Maison Blanche dans la grande salle pavoisée du Sheraton Park Hotel.

Le ministre français de l'économie et des finances, M. Jean-Pierre Fourcade, qui devait prendre la parole au cours de la même matinée, avait préparé un texte où les trois thèmes abordés à l'envi dans tous les discours — la détresse aggravée d'une grande partie du tiers-monde, la récession, le désordre monétaire — étaient repris dans un exposé bien ordonné (différent du style des autres interventions, généralement dépouillé de réminiscences universitaires) qui débouchait sur la présentation des propositions traditionnellement avancées par la France, propositions qui doivent aujourd'hui, selon les propos du ministre, concourir à *« façonner un nouvel ordre économique international »*.

Cette expression, forgée par l'ONU, et qui sert désormais à exprimer l'ensemble des revendications (pas toujours clairement formulées) des pays du tiers-monde, apparaît un peu, dans la bouche d'un membre du gouvernement français, comme le complément tout trouvé, sur le plan international, de la volonté de *« changement »* proclamé à l'intérieur. Ce vocabulaire inspire la méfiance à d'autres pays du Marché commun et, en premier lieu, au ministre allemand des finances, M. Hans Apel.

Divergences

Le discours de ce dernier, lundi, contraste sur ce point — et sur quelques autres — avec celui de M. Fourcade : *« Nous devrions*, avait dit en conclusion M. Apel, *continuer à progresser pas à pas plutôt que nous engager dans une discussion futile sur les principes d'un nouvel ordre économique. »* M. Apel ne veut pas non plus que *« nous perdions notre temps à dresser des schémas utopiques relatifs à une réforme d'ensemble du système monétaire international »*.

M. Fourcade a centré son discours sur l'ampleur *« sans précédent »* de la crise actuelle, estimant que *« flottement illimité »* des monnaies, qui est maintenant *« générateur d'inflation et facteur d'insécurité »*, est aussi devenu un *« obstacle à la reprise économique et au développement des échanges internationaux »*.

C'est pourquoi le ministre français propose, pour préparer le nouvel ordre économique, outre la garantie des recettes d'exportation des pays en voie de développement et une contribution plus large des pays les plus riches en faveur des plus pauvres, *« la reconstitution d'un ordre monétaire fondé sur la stabilité »*, ambitieux programme que personne d'autre n'a osé évoquer fût-ce pour un avenir indéterminé.

Le directeur général du F.M.I., M. Johannes Witteveen, anticipant sur les discussions que les ministres du comité intérimaire doivent reprendre en janvier prochain à la Jamaïque, a exprimé dans son discours d'ouverture, sa préférence pour une solution qui donnerait assez largement satisfaction à la thèse américaine selon laquelle les futurs statuts du Fonds devraient cesser d'être normatifs sur ce point (ce qui revient à dire que ces statuts n'établiraient pas un système rénové mais se borneraient à entériner l'abandon de l'ancien) : *« Les futurs statuts devraient permettre au système des changes de se développer de la façon la plus adaptée aux circonstances changeantes. »* Voilà, parmi d'autres, une phrase qui semble donner raison à ceux qui voient dans cette trentième session de l'assemblée générale du F.M.I., la consécration de la perte complète d'autorité, même morale, de cette institution dont le rôle, malgré les apparences, est déjà devenu très marginal.

Cependant, l'isolement de M. Fourcade sur cette question est plus apparent que réel, étant données les craintes que suscite de plus en plus parmi les praticiens, y compris aux Etats-Unis, l'instabilité des changes. On a beaucoup commenté, dans les couloirs de la conférence, la critique en règle, fondée sur des considérations pratiques, du régime des taux de change flottants, à laquelle s'est livré, dimanche, devant la très sérieuse fondation Per Jacobson (du nom d'un ancien directeur général du F.M.I.), l'ex-président de la Banque fédérale de New-York, M. Alfred Hayes, qui vient de prendre sa retraite.

M. Hayes, qui ne croit pas par expérience qu'on puisse sans graves inconvénients laisser fluctuer librement les cours de change *« comme si les devises étaient des marchandises comme les autres »*, estime urgent que les banques centrales se concertent pour stabiliser les cours. Il s'est montré très sceptique sur les chances de voir les droits de tirage spéciaux jouer un rôle plus important dans l'avenir. C'est là une opinion qui est assez fréquemment exprimée désormais par les Américains. Même le directeur général du F.M.I. a fait montre dans son discours d'une certaine désillusion, ce qui paraît extraordinaire si l'on se souvient de ses propos tenus sur ce sujet naguère. M. Witteveen est allé jusqu'à reconnaître cette évidence, niée avec force pendant des années, qu'il n'a pas tant besoin de créer des liquidités nouvelles que d'éponger celles qui naissent anarchiquement de l'endettement international.

Alors que l'année dernière la grande préoccupation était d'assurer le recyclage des surplus de dollars accumulés par les pays de l'OPEP, afin de permettre le financement des déficits, qu'on estimait devoir être énormes, des pays industrialisés, ceux-ci ont, par suite de la réduction de leurs importations due à la récession (partiellement provoquée par la hausse du prix du pétrole), rétabli globalement leur équilibre. On ne parle plus en conséquence du « fonds Kissinger » qu'il fallait, paraît-il, instituer de toute urgence...

Mais, d'une certaine façon, la situation est plus dangereuse, car, si l'on en croit les chiffres cités par M. Witteveen, l'excédent de quelque 45 milliards de dollars qu'accumuleront encore cette année les pays de l'OPEP aura pour contrepartie un déficit de montant comparable des pays du tiers-monde, dont 35 milliards à la charge des plus pauvres d'entre eux... Ce sont donc, désormais, des pays dont le crédit est particulièrement discutable qui empruntent le plus massivement.

Dans son discours d'ouverture, le président de la présente Assemblée générale avait donné le ton. M. Gumersindo Rodriguez, ministre du plan du Venezuela, pays de l'OPEP qui vient d'achever la nationalisation de ses puits de pétrole, a fait une critique vigoureuse (mais pas entièrement négative cependant) de l'*« ordre économique »* que le F.M.I. était justement chargé de maintenir. Il lui a opposé le *« nouvel ordre »*, dont l'institution est *« la condition* sine qua non *du progrès irréversible des pays en voie de développement »*.

Si le F.M.I. donne l'impression de se survivre tant bien que mal à lui-même, la Banque mondiale accroît probablement son influence à travers le montant toujours croissant de ses opérations : 7 milliards de dollars en 1975, ce qui en ferait la principale institution d'aide au développement, même si, à en croire M. Rodriguez, le *total* des engagements souscrits dès 1974 par les pays de l'OPEP, à travers divers canaux (dont la Banque mondiale), atteint 16 milliards de dollars, contre 3 milliards en 1973.

Comme les années préécdentes, le.

Comme les années précédentes, le applaudi a été celui de M. Robert McNamara, qui est le président et aussi l'animateur de la Banque mondiale. Son souci est maintenant de *« donner l'assaut à la pauvreté »* des masses urbaines, dont il a fait une description et une analyse saisissantes. Sa voix paraissait empreinte d'émotion à peine contenue, lorsque, en conclusion, citant un vers du président Senghor, il a parlé de l'espoir perdu de ceux qui n'ont que l'espoir.

PAUL FABRA.

• ONU : Washington joue la carte de la conciliation

La septième session extraordinaire des Nations unies sur le développement et la coopération économique internationale poursuit ses travaux ce mardi 2 septembre après avoir entendu dès la séance d'ouverture les représentants de l'Algérie et des Etats-Unis. Au nom de la Communauté européenne, M. Rumor (Italie) a déclaré que l'Europe envisageait surtout les problèmes mondiaux « dans une perspective d'amélioration fondamentale de la situation des pays en voie de développement ». *La C.E.E. fera ultérieurement des propositions spécifiques. L'Afrique du Sud — dont la délégation avait été invalidée par la dernière session ordinaire de l'Assemblée — a renoncé à participer à la session extraordinaire. Elle envisage de ne pas participer non plus à la session ordinaire, qui s'ouvrira le 16 septembre.*

De notre envoyé spécial

New-York. — Dès le premier jour de la septième Assemblée extraordinaire des Nations unies consacrée au développement et à la coopération économique internationale, M. Kissinger a répondu par un discours-fleuve (vingt-sept pages) à l'appel de plus en plus pressant des pays en voie de développement pour un nouvel ordre économique mondial. Ce discours, qui, en l'absence du secrétaire d'Etat américain retenu au Proche-Orient, a été lu par le représentant des Etats-Unis à l'ONU M. Moynihan, suscite des avis très partagés.

Certains diplomates et journalistes estiment qu'il s'agit d'un texte « historique » par lequel les Etats-Unis répondent point par point de la façon la plus positive aux demandes des pays en voie de développement dans les domaines de l'économie et des finances mondiales. Ils relèvent que pour assurer la stabilisation des revenus des produits de base M. Kissinger propose un nouveau mécanisme de sécurité à l'intérieur du Fonds monétaire international. Suivant ce mécanisme, des prêts devraient être accordés pour soutenir les programmes de développement des pays qui font face à des fluctuations du prix de leurs produits à l'exportation. Ces prêts pourraient être de l'ordre de 2,5 milliards de dollars (11 milliards de francs) ou plus par an, et même atteindre 10 milliards de dollars (44 milliards de francs).

Les Etats-Unis proposent aussi que la Banque mondiale et les banques régionales de développement lancent un programme très large d'emprunt en faveur des pays en voie de développement. Ils prennent l'engagement d'appuyer les efforts en vue de quadrupler les ressources de la Société financière internationale (organisme de la Banque mondiale). M. Kissinger propose, en outre, la création d'une société internationale d'investissements, qui aurait pour tâche de mobiliser des capitaux pour des entreprises locales. Il a plaidé, d'autre part, pour une amélioration structurelle fondamentale des relations entre pays en voie de développement et système commercial international, et pour l'amélioration des chances offertes au secteur manufacturier des pays en développement. A ce propos, son représentant à l'ONU a rappelé que les Etats-Unis sont d'accord pour l'institution de tarifs préférentiels et généralisés afin de faciliter l'accès des pays en développement aux marchés industriels. Le programme des Etats-Unis dans ce domaine entrera en vigueur le 1er janvier 1976.

Ce qui a frappé le plus dans le discours du représentant américain, c'est sa modération et son caractère conciliant. On s'attendait, tout au contraire, à une intervention « dure » des Etats-Unis.

Il semble que les derniers événements, qui témoignent du renforcement de la position des pays non alignés (confirmé à la récente conférence de Lima) et de la persistance des difficultés économiques dans les pays industrialisés, aient convaincu le secrétaire d'Etat américain de modifier son attitude. Cette conviction a sans doute été renforcée par le succès que M. Kissinger est en train de remporter au Proche-Orient et dont la conséquence prévisible sera de prévenir au sein de la septième Assemblée extraordinaire un affrontement qui paraissait jusqu'ici inéluctable au sujet d'Israël et la demande arabe d'expulsion de l'Etat juif de l'ONU.

On peut donc espérer que le choc que l'on craignait au sein de cette septième Assemblée entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement n'aura pas lieu. Les Etats-Unis viennent de donner le ton : celui de la conciliation. M. Genscher, ministre fédéral allemand des affaires étrangères, l'un des plus fermes soutiens des Etats-Unis en matière économique et financière, jouera la même note. Quant à M. Sauvagnargues, qui arrive le 5 septembre à New-York, on peut s'attendre qu'au nom de la France il s'efforcera de renforcer encore cette atmosphère de coopération et de conciliation.

Cependant, d'autres observateurs remarquent que la plupart des propositions qu'a faites M. Kissinger ne sont pas très nouvelles. Elles ne dégagent nullement les perspectives de ce nouvel ordre économique réclamé par les pays en voie de développement et qui comporterait les éléments d'une planification de l'économie mondiale et une large participation de ces pays aux décisions économiques et financières internationales.

Avant que M. Moynihan ait lu le discours du secrétaire d'Etat, M. Bouteflika, ministre des affaires étrangères d'Algérie, qui fut le président de la vingt-neuvième Assemblée générale de l'ONU en 1974 et qui, à ce titre, préside l'Assemblée extraordinaire, avait ouvert la session par une allocution vigoureuse et parfois même violente sur les difficultés des pays en voie de développement et sur l'« égoïsme » des pays industrialisés. « *La septième session extraordinaire*, a-t-il dit, *place chacun de nous devant des responsabilités historiques. Quel monde voulons-nous construire ? Quel avenir allons-nous préparer aux générations futures ?* »

Et M. Bouteflika de répondre : « *Il revient aux pays industrialisés de faire également leur choix en manifestant clairement leur volonté politique de participer concrètement à l'instauration du nouvel ordre économique international, dont le cadre et les objectifs ont été définis dans la déclaration et le programme d'action adoptés par la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies et par la charte des droits et des devoirs économiques des Etats.* »

M. Bouteflika veut reprendre le dialogue

Le ministre algérien faisait allusion au programme d'action adopté à l'unanimité, malgré des réserves occidentales par l'assemblée extraordinaire de 1974 sur les matières premières, et à la charte économique, dont les principes ont été approuvés la même année par l'assemblée ordinaire, malgré l'opposition américaine. Le texte final de cette charte, qui affirme notamment la souveraineté de chaque Etat sur ses ressources naturelles, doit être soumis à l'assemblée extraordinaire en cours.

Cependant, M. Bouteflika, en dépit des vives accusations qu'il a portées contre les pays industrialisés, a manifesté un vif désir de coopération. Nous ne voulons rien imposer, a-t-il dit. On a beaucoup remarqué, à cet égard, la place qu'il a donnée dans son allocution à l'initiative du président de la République française de convoquer une conférence « *en rapport avec la crise économique actuelle* ». La réunion préparatoire d'avril dernier, a-t-il dit, « *n'a pas été inutile* ». M. Bouteflika s'est alors félicité qu'une certaine évolution dans l'attitude des pays occidentaux puisse permettre bientôt de reprendre le dialogue. « *Il est encourageant*, a-t-il dit, *de constater qu'une certaine évolution se dessine dans l'attitude des pays occidentaux, qui reconnaissent formellement aujourd'hui la nécessité d'accorder une égale attention aux problèmes de l'énergie, des matières premières et du développement.* » « *Il conviendra le moment venu*, a-t-il ajouté, *de définir le lien à établir entre cette conférence dont le but est de contribuer à l'instauration du nouvel ordre économique international et l'Organisation des Nations unie qui demeure le cadre le plus approprié à la concertation internationale.* »

En fait, pour M. Kissinger, le débat de cette septième assemblée extraordinaire, ne doit porter que sur le renforcement de la coopération économique internationale. Tandis que pour les pays en voie de développement il doit aboutir à poser les jalons d'un nouvel ordre économique mondial. C'est toute la question.

JEAN SCHWŒBEL.

• BANQUE MONDIALE : M. McNamara met l'accent sur la pauvreté dans les villes

Devant le conseil des gouverneurs de la Banque mondiale, M. McNamara, président de cet organisme, a dressé un sombre tableau de la misère dans les campagnes et les villes du tiers-monde, et placé les pays industriels en face de leurs responsabilités financières. Pour porter, a-t-il souligné, « au minimum acceptable » le taux de croissance des pays en développement — soit entre 3,2 % et 3,8 % en moyenne par an de 1976 à 1980, — il faudrait que les pays développés acceptent de consacrer à l'aide publique au développement « une fraction minime — pas plus de 2 % — de l'accroissement de richesses sur lequel ils peuvent compter pendant la seconde moitié de la décennie, à mesure que s'éloignera l'actuelle récession ».

Evoquant ensuite le programme de prêts de la Banque mondiale, M. McNamara a précisé que les nouveaux engagements de 40 milliards de dollars, proposés pour la période 1976-1980, représenteraient en termes réels une augmentation de 58 % par rapport à 1971-1975 et de 159 % par rapport à 1966-1970. Il a aussi rappelé que la Banque se proposait de créer dans quelques semaines une possibilité intermédiaire de prêts — le « troisième guichet », — qui porterait sur au moins 500 millions, et peut-être 1 milliard de dollars.

Après avoir fait le point du programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural, le président de la Banque mondiale a présenté — ce qui constitue l'élément nouveau et le plus important de son discours — les grandes lignes d'un plan d'offensive générale contre la misère dans les villes du tiers-monde qui abritent actuellement environ 200 millions de pauvres. A la fin du siècle, deux milliards d'individus vivront dans les villes du monde en développement contre 700 millions aujourd'hui.

Cet afflux de population entraînera de graves conséquences : « De tout temps, la violence et les désordres civils ont embrasé plus souvent les villes que les campagnes. Les frustrations que ressassent les citadins pauvres sont immédiatement exploitées par les extrémistes politiques. Si les villes ne s'attaquent pas sans tarder, de façon plus constructive, au problème du paupérisme, c'est ce dernier qui finalement les anéantira. »

Pour faire face à la misère dans les villes, il s'agit, comme dans les campagnes, de « mettre en œuvre des politiques et d'engager des actions propres à aider les pauvres à accroître leur productivité ». Le président de la Banque mondiale a énuméré quelques priorités : augmenter le nombre d'emplois rémunérateurs dans le secteur traditionnel des petites entreprises ; créer plus de travail dans le secteur moderne des grandes sociétés ; mettre les services publics (adduction d'eau, santé, éducation, transport) à la disposition des défavorisés ; définir des politiques réalistes du logement.

• LIMA : les non-alignés décident de créer un fonds pour le financement de stocks régulateurs de matières premières

De notre envoyé spécial

Lima. — Avant de se séparer samedi 30 août, la conférence ministérielle des pays non alignés a adopté un document final (soixante-dix pages dans la version française), qui comprend deux textes et quatre résolutions.

Le premier texte, qui prend le nom de « programme de Lima », est à la fois économique et politique. Il commence par un examen de la situation internationale, que caractérise l'existence d'un « *ordre international injuste* ». Il qualifie de « *brillants* » les résultats de la conférence de sécurité et de coopération européenne. « *La détente Est-Ouest*, poursuit-il, *crée des conditions favorables pour résoudre les problèmes de la guerre froide circonscrits entre les zones développées du monde* ». Les non-alignés « *signalent l'étroite relation entre la sécurité européenne et la sécurité dans la Méditerranée et le Proche-Orient* », puis passent en revue divers problèmes internationaux :

— Ils saluent les victoires du Kampuchea (Cambodge), du Laos et du Vietnam et dénoncent l'« *impérialisme* » nord-américain ;

— « *Ils accueillent avec joie la chute du régime colonialiste au Portugal* » et font appel aux mouvements politiques de l'Angola pour mettre fin à leur guerre fratricide ;

— Ils condamnent Israël et les Etats-Unis, qui le soutiennent, précisant : « *Par ses agressions continues contre les pays arabes et par ses violations persistantes de la charte et des résolutions des Nations unies, Israël s'est exclu de la communauté internationale. L'heure est arrivée pour les pays non alignés d'examiner d'autres mesures contre Israël* (...). »

Faisant allusion à l'accord entre Israël et l'Egypte, ils déclarent : « *La conférence exprime sa conviction que certaines démarches qui ont été entreprises au moyen d'une solution partielle ou de remplacement ne doivent pas léser les droits nationaux et légitimes du peuple palestinien de rentrer dans ses foyers et d'exercer son autodétermination ni* (nuire) *au retrait total et immédiat d'Israël de tous les territoires arabes occupés.* »

— Ils prennent énergiquement position dans le conflit chypriote en demandant « *le retrait immédiat et inconditionnel de toutes les troupes étrangères de l'île* » et « *le retour immédiat, en sécurité, de tous les réfugiés dans leurs foyers* » ;

— Ils dénoncent l'abus du veto à l'ONU au cours des six derniers mois par les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne en faveur de l'Afrique du Sud ;

— Ils lancent un appel au gouvernement français pour qu'il retire ses troupes des Comores ;

— Ils condamnent les manœuvres espagnoles en ce qui concerne le Sahara et appuient la position marocaine ;

— Ils réaffirment « *leur soutien à l'indépendance immédiate et inconditionnelle du peuple de la Côte des Somalis qu'on appelle le Territoire des Afars et des Issas* ».

Le nouvel ordre économique international

Dans le second texte, les ministres des pays non alignés évoquent « *les obstacles systématiques de la part de quelques pays impérialistes décidés à préserver leur situation économique privilégiée* », la situation désastreuse des pays en voie de développement « *qui ont été le plus gravement affectés par la crise économique* » et par les désordres monétaires, la détérioration enfin du « *courant des ressources pour le développement* ». Ils demandent « *l'application rigoureuse des principes du nouvel ordre économique international, et plus particulièrement du principe de souveraineté permanente sur les ressources naturelles, ainsi que l'adoption d'une stratégie commune d'assistance réciproque* ».

La conférence énonce ensuite un plan d'action très détaillé pour renforcer la coopération et la solidarité des pays non alignés. Les principaux points de ce plan reprennent les recommandations des précédentes conférences des pays non alignés ou en voie de développement. Plusieurs décisions nouvelles font toutefois l'objet de quatre résolutions, à savoir :

1) La conférence a approuvé la convention créant un fonds de solidarité pour le développement économique et social des pays non alignés et fixé la souscription que devront régler, à égalité, tous les membres du fonds à cinq cent mille droits de tirage spéciaux (2 750 000 francs), payables en quatre versements annuels en monnaie librement convertible ;

2) La conférence a décidé de créer un conseil d'association des pays en voie de développement producteurs exportateurs de matières premières et « *de demander aux gouvernements d'examiner d'urgence la nécessité de se joindre aux actuelles associations de producteurs exportateurs de matières premières ou d'en établir de nouvelles, en vue d'une action efficace visant à l'obtention de prix justes et rémunérateurs pour les matières premières* ».

3) La conférence a décidé « *d'établir un fonds de solidarité destiné à la reconstruction de Kampuchea, Laos et Vietnam, et des autres peuples d'Indochine lésés par l'agression impérialiste* ».

4) La conférence a décidé enfin « *de créer un fonds spécial pour le financement de stocks régulateurs de matières premières et des produits de base exportés par les pays en voie de développement* ». Une conférence réunie à Genève le 30 juin 1976 en fixera les modalités.

A propos de la conférence de Paris sur l'énergie et les autres produits de base, la conférence de Lima a adopté la position suivante :

« *Les ministres* (...) *notent avec satisfaction l'action solidaire des pays en voie de développement représentés au comité préparatoire de la conférence sur l'énergie de Paris. Ils reconnaissent la portée et l'importance de leur position unifiée ; laquelle réglemente les intérêts et les objectifs de tous les pays en voie de développement, qu'ils soient ou non exportateurs ou importateurs de pétrole. Ils affirment la nécessité de poursuivre et de renforcer cette action commune lors des prochaines réunions de cette conférence, lesquelles devraient être élargies en vue d'assurer la représentation aussi large que possible des pays en voie de développement.* » — J. S.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LA MISE AU POINT DU PLAN DE SOUTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DU CHOMAGE

Une aide plus importante que prévu pour les entreprises

(Suite de la première page.)

Du coup, l'aide aux entreprises serait beaucoup plus importante que prévu (proche de 10 milliards de francs) ; elle pourrait prendre la forme notamment d'un remboursement partiel de la majoration exceptionnelle d'impôt (18 %) décidée l'année dernière par le gouvernement et prélevée sur les bénéfices des entreprises. D'autre part, les crédits supplémentaires aux équipements publics seraient inférieurs à ce qui avait été d'abord prévu : 7 milliards environ au lieu de 9 à 10 ; cela parce que les pouvoirs publics ont l'impression, au vu de certains indices, que l'activité du bâtiment et des travaux publics est maintenant repartie. De grands projets d'aménagement, comme la liaison Rhin-Rhône, seraient abandonnés. Enfin — autre volet du plan de relance, — les crédits publics dépensés pour relancer la consommation des particuliers seraient maintenus au bas niveau envisagé : 3,5 milliards de francs ; ils prendraient la forme notamment d'aides accordées aux parents des écoliers et aux personnes âgées.

L'action de l'Etat prendrait aussi la forme de prêts importants accordés aux entreprises et aux régions par le Fonds de développement économique et social. Ces crédits d'un montant de plusieurs milliards de francs permettraient d'engager de vates opérations d'intérêt régional, les événements de Corse ayant confirmé, s'il en était besoin, l'importance de l'aménagement du territoire. La nomination de M. Jérôme Monod comme directeur du cabinet de M. Chirac est à cet égard significative.

Dans l'attente d'un choc en retour

Pourquoi tant d'agitation, et pendant aussi longtemps, pour préparer un plan de relance dont on parle maintenant depuis un mois et demi ? Pour trois raisons essentielles :

● Chacun au sein du gouvernement est conscient de jouer une partie importante par l'enjeu comme par les risques. On ne s'apprête pas à dépenser quelque 25 milliards de francs à la légère. C'est une « mise au point » coûteuse qui s'ajoute à une vingtaine de milliards de francs déjà dépensés — ou annoncés — par la puissance publique depuis le début de l'année. Au total donc, entre 40 et 50 milliards de francs auront été réinjectés cette année dans les circuits économiques par l'Etat pour relancer l'activité, soit à peu près 3,5 % du produit national brut (1 300 milliards de francs), qui représente la richesse totale produite en un an par le pays. Or il ne faut pas oublier que ce supplément complète les quelque 250 milliards de francs de dépenses déjà inscrites au budget de l'Etat pour 1975.

Actuellement, la machine économique tourne au jour le jour, sans perspectives d'avenir. On le voit aux hésitations des industriels à investir, aux réflexes des consommateurs, qui épargnent beaucoup. Dans sa dernière note de conjoncture, le C.N.P.F. (Conseil national du patronat français) écrit : « *On ne constate ni dégradation supplémentaire importante de la conjoncture d'ensemble ni non plus d'améliorations qui seraient significatives d'un redressement général. (...) A la veille du plan gouvernemental, l'activité considérée dans son ensemble paraît se stabiliser à un niveau inférieur environ de 10 % à celui de l'an dernier.* »

C'est cette peur des lendemains que l'Etat va essayer de faire oublier en assurant chacun — entreprises et particuliers — qu'il s'engage maintenant à fond, tournant plus ou moins le dos à la politique menée depuis juin 1974. En dépensant beaucoup d'argent, l'Etat compte remplacer — au moins en partie — une demande étrangère défaillante.

● Il s'agit d'agir vite sans relancer l'inflation. C'est une des raisons pour lesquelles M. Giscard d'Estaing a demandé aux experts de la Rue de Rivoli de revoir leurs positions. En Allemagne comme aux Etats-Unis, en effet, les pouvoirs publics se sont aperçu avec amertume qu'il était difficile d'influencer le comportement des gens. Ce que les Américains appellent « *Windfall gains* » (les gains tombés du vent) — c'est-à-dire les cadeaux de l'Etat sous forme d'allégements fiscaux — ne sont pas dépensés tout de suite. Il s'écoule de six à neuf mois avant que l'économie n'en ressente les effets. Or le paradoxe veut qu'en période de récession la vertu devienne vice et qu'une épargne trop abondante soit nuisible à l'ensemble de la collectivité. Mieux vaudrait pendant un temps dépenser plus d'argent. Selon un sondage de l'IFOP, il apparaît que 55 % des Français feraient des économies s'ils disposaient de plus d'argent en septembre contre 37 % qui le dépenseraient. Comment donc « forcer » les entrepreneurs et les particuliers à acheter ?

● Les difficultés anormalement prolongées rencontrées par les membres du gouvernement s'expliquent aussi par l'incertitude du diagnostic. Depuis juillet, au fil des semaines, les opinions émises par deux écoles opposées l'ont emporté alternativement : lutte contre l'inflation d'abord ou bien lutte pour la relance et l'emploi en priorité.

En fonction du moment, l'« enveloppe » globale de l'opération et son affectation (consommation des particuliers, équipements publics, aide au secteur privé) ont été modifiés. La publication officieuse de la progression du taux de salaire horaire au deuxième trimestre a consterné les pouvoirs publics : + 4,9 % en trois mois, c'est presque 20 % par an. Ainsi l'inflation par les coûts continuait (alors qu'on la croyait ralentie), annonçant de nouvelles hausses de prix de revient et une baisse de la compétitivité des produits français sur les marchés extérieurs. Peut-on continuer dans ce sens, alors que les syndicats allemands affirment maintenant officiellement que des hausses de salaire trop importantes entraînent le chômage et acceptent de limiter à 6 % cette année les hausses de rémunérations ?

C'est dans ce contexte difficile que les pouvoirs publics mettent au point leur plan, que les syndicats français ont déjà condamné par avance, mais dont la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* affirme qu'il sera un programme généreux de création d'emplois.

ALAIN VERNHOLES.

LES DIFFICULTÉS DU GROUPE BOUSSAC

● EN NORMANDIE : 980 salariés sont licenciés
● DANS LES VOSGES : 6 000 travailleurs sont mis en chômage forcé pour un mois

Dans un communiqué publié lundi 1er septembre, la direction du groupe Boussac indique qu'en raison de la « crise économique actuelle qui affecte particulièrement l'industrie textile », *elle a décidé* « la suppression de l'activité des établissements de Normandie, ce qui affecte neuf cent quatre vingts salariés du groupe » *et des* « réductions d'horaires dans les établissements du groupe des Vosges et de l'Alsace par application d'une mesure de chômage partiel bloqué collectif de deux à quatre semaines, selon les usines, à partir du 8 septembre ». *L'union départementale C.G.T. de Seine-Maritime a immédiatement réagi en affirmant qu'elle* « ne permettra pas » *le licenciement des neuf cent quatre-vingts ouvriers qui viendraient s'ajouter aux* « trente-huit mille chômeurs du département ».

Dans un communiqué, la direction de l'aménagement du territoire indique qu'« une personnalité sera désignée dans les prochains jours qui recevra la mission, pour une durée de six mois, de faciliter la reconversion du personnel ».

Pour justifier la fermeture de ses usines de Normandie, la direction du groupe Boussac indique que « *les établissements touchés par ces mesures de licenciements pour raison économique conjoncturelle fabriquent un type de produit particulier : le vichy* », un article « *qui a pratiquement disparu des fabrications de l'industrie textile française ces dernières années. Les établissements de Normandie dépendant du groupe Boussac avaient pu continuer leur fabrication jusqu'à ces derniers temps, mais, devant l'introduction massive de produits du même type en provenance des pays en voie de développement, la compétition n'était plus possible.* »

Dans cette affaire, la concurrence internationale a bon dos. En fait, les salariés normands de Boussac paient aujourd'hui de graves erreurs de gestion qui ont, par exemple, conduit à fabriquer un produit peu ou prou invendable et donc à constituer des stocks pesant lourdement sur la trésorerie de l'entreprise. D'autres licenciements seront-ils annoncés dans le groupe ? M. Jean-Claude Boussac, le neveu du fondateur de l'empire, a pris, le 6 mai dernier, la tête du groupe. Depuis cette date, il prépare un plan de redressement avec l'aide des pouvoirs publics. Il désire en effet obtenir un prêt du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.). Ce prêt lui sera-t-il accordé ? Tout dépendra, semble-t-il, de la cohérence du plan proposé et de l'attitude de M. Marcel Boussac, à qui il serait demandé un effort financier. Rien n'est donc définitivement réglé.

La fermeture des trois usines normandes du groupe, situées à Bolbec (724 personnes), Lillebonne (215 personnes) et Caudebec (45 personnes), sera ressentie très durement. A Bolbec, ville de 13 000 habitants, le groupe Boussac était en effet le principal employeur. Pour tenter d'atténuer le choc, la DATAR désignera bientôt une « personnalité » qui, « *placée sous l'autorité du préfet de région, proposera et prendra toutes les dispositions nécessaires* » à la reconversion du personnel. D'ores et déjà, il est acquis que « *toute implantation industrielle comportant le réemploi de personnel licencié bénéficiera des primes de développement régional accordées à titre exceptionnel* ».

Dans l'Est

La Normandie ne sera pas la seule région touchée par les difficultés du groupe Boussac. Notre correspondant à Epinal nous signale en effet que 6 000 travailleurs vosgiens seront mis en chômage forcé pour une durée d'un mois à compter du 8 septembre. Cette mesure touchera les travailleurs des filatures et tissages de Nomexy et ceux de la Société industrielle de Senones. Une rémunération nette sur la base de quarante heures leur sera assurée.

L'objectif de l'opération étant d'écouler les stocks, seules les activités de teinturerie et d'expéditions ne seront pas interrompues, mais la production cessera complètement. Elle reprendra le 5 octobre, mais avec d'importantes réductions d'horaires. La C.G.T. s'inquiète vivement d'une première mesure « *qui risque d'être suivie d'autres plus douloureuses encore* ».

Pour F.O., la décision du groupe Boussac « *ne fera qu'amplifier le désarroi des travailleurs* ». Elle n'est que le début d'un processus qui va à l'encontre des intérêts du monde du travail.

En fait, la situation peut inspirer les plus vives inquiétudes. M. Jean-Claude Boussac sera mercredi dans les Vosges. On en saura plus alors sur l'avenir des établissements Laederich à Rupt-sur-Moselle (quatre cents salariés), où des réductions d'horaires sont également envisagées. D'autres points noirs en dehors du groupe Boussac sont également à signaler dans ce département.

Aux établissements Mussy-Thaon, le comité d'entreprise a repoussé, par 7 voix contre 1, la proposition de licenciement de quarante personnes, dont quatre délégués syndicaux. La décision appartient maintenant à l'inspecteur du travail.

Enfin, à leur retour de vacances les trente-sept ouvrières de Perrin-Confection, à Epinal, qui faisaient encore quarante heures en juillet, ont été informées par la direction que l'entreprise, faute de commandes, déposait son bilan.

M. Durafour : l'État devra participer aux charges sociales supplémentaires

« *Le gouvernement va écrire début septembre aux partenaires sociaux pour les interroger sur les conditions d'un avancement de l'âge de la retraite et les inviter à une négociation paritaire sur les thèmes de la mensualisation et de la réduction de la durée du travail* », confirme M. Michel Durafour dans une interview publiée par *la Croix* dans son numéro du 2 septembre.

Le ministre du travail affirme que le gouvernement n'entend pas « *se laisser empêtrer dans la conjoncture* » et renoncer aux « *réformes de structures* ». Mais il reconnaît que « *le volume global des charges de l'entreprise a atteint un seuil de saturation* ». « *L'Etat, c'est-à-dire la solidarité nationale, sera appelé dans l'avenir à intervenir sur le niveau des charges sociales de l'entreprise. Il devra participer aux charges supplémentaires que soulèvera la mise en œuvre de ces réformes et sera donc conduit à prendre des responsabilités financières.* »

En ce qui concerne plus précisément le financement de l'assurance-chômage UNEDIC, M. Durafour avance deux hypothèses : la fiscalisation partielle des charges, l'indemnisation par l'entreprise jusqu'à un certain seuil de chômage et, au-delà, la prise en charge par l'Etat.

Le ministre du travail confirme que le gouvernement est favorable à un « *avancement facultatif* » de l'âge de la retraite, « *surtout en ce qui concerne les travailleurs manuels* ». Il faudra, ajoute M. Durafour, « *mettre un verrou au nouveau système : ce serait l'interdiction de cumuler une retraite et un nouvel emploi. La Belgique l'a déjà fait. Certes, tous les cumuls ne sont pas scandaleux — lorsqu'il s'agit en particulier d'une petite retraite et d'un petit salaire, — mais c'est le principe général qui est critiquable.* »

Enfin, interrogé sur le climat social de rentrée, M. Durafour déclare : « *Je me refuse à faire un pari sur la conjoncture. La rentrée sera effectivement difficile à mettre en place, mais je ne crois pas qu'on obtienne le nombre de chômeurs couramment évoqué.* »

M. OHEIX : Un million de demandeurs d'emploi en septembre.

« *Pour les demandeurs d'emploi on va probablement toucher en septembre le chiffre du million. Ce chiffre fait peur* », a déclaré le 1er septembre, à Antenne 2, M. Gabriel Oheix, délégué général à l'emploi au ministère du travail. M. Oheix estime qu'il faudra un délai minimum de trois mois pour que le plan de soutien à l'économie fasse sentir ses effets dans le domaine de l'emploi.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE ROFFO

Le président de la société ROFFO communique les informations suivantes sur les résultats des entreprises du groupe, dont la plupart clôturent leur exercice le 31 juillet 1975. Les chiffres indiqués ne constituent que des approximations, les résultats définitifs ne pouvant être connus avec précision que d'ici trois mois environ.

Etablissements ROFFO. — L'activité agricole de fabrication et vente de pièces de rechange et de distributeurs d'engrais liquides exploitée par la société mère et sa filiale, la société Portejoie-Brunet-Lavaud présente une évolution favorable.

L'exercice clos le 31 juillet devrait faire apparaître une augmentation du chiffre d'affaires de l'ordre de 10 % par rapport à l'exercice précédent.

S.A. Culturmotor, à Mirebeau. — La société ROFFO a pris une option de participation majoritaire dans le capital de cette entreprise, qui a repris les installations et le fonds de commerce FAO du groupe Garnier, de Vitré, et occupe ainsi environ cinq cents personnes. Le chiffre d'affaires de ces premiers mois d'exploitation est satisfaisant et correspond aux prévisions.

S.A.R.L. *S.N.E.T.* — Cette autre filiale qui assure depuis le mois de mai l'exploitation du groupe *Garnier*, à Redon, a permis le maintien dans leur emploi de quatre cent quinze salariés de cet établissement et, de ce fait, l'atténuation des tensions sociales préexistantes. Le chiffre d'affaires dépasse de 40 % les prévisions. En outre, la diversification des activités sera de nature à équilibrer les résultats d'exploitation qui étaient auparavant fortement déficitaires.

Les Spécialités C.D., à Sens. — L'activité de cette entreprise de décoration et moulage de matières plastiques a subi une baisse considérable du fait de la conjoncture défavorable, aggravée par l'impossibilité de réduire des effectifs pléthoriques. Accusant une perte d'exploitation de plus de 8 millions de francs, au 31 mai dernier, elle s'est trouvée contrainte de déposer son bilan et a pu obtenir le bénéfice du règlement judiciaire. L'incidence du règlement judiciaire sur les comptes de la société mère ne peut être encore chiffrée.

Société Plastora. — Filiale à 99 % de ROFFO, cette société précédemment gérée par les Spécialités C.D., a repris l'exploitation directe de son fonds de commerce de moulage de matières plastiques avec un effectif de deux cents personnes. Bien équipée, elle devrait équilibrer son exploitation malgré les difficultés que rencontre actuellement l'industrie des plastiques.

Horstmann. — L'exercice clos le 31 juillet fera vraisemblablement apparaître un déficit important qui ne peut encore être chiffré avec précision. L'activité principale étant la production et la vente de machines-outils, la société se trouve dans la situation des producteurs de biens d'équipement face à des entreprises qui réservent leurs investissements en l'attente d'une relance de l'expansion. Des mesures sont en cours en vue de rechercher l'équilibre de l'exploitation pour 1975-1976 au moyen d'une réduction des frais de gestion et de la réduction des effectifs. Par contre, la filiale américaine dégage un bénéfice net, avant impôt, de 396 917 dollars pour le premier semestre de 1975.

Moteurs Duvant. — Filiale à 20 % de ROFFO et à 20 % d'Hortsmann, les Moteurs Duvant poursuivent leur redressement amorcé à la suite de la reprise par le groupe ROFFO. L'exercice clos le 31 juillet, d'une durée exceptionnelle de dix-neuf mois, devrait faire apparaître un chiffre d'affaires de 63 millions de francs environ, contre 26 millions de francs pour l'exercice précédent, de douze mois. Le bénéfice après amortissement et impôt serait de l'ordre de 4 millions de francs. Les commandes en carnet permettent d'assurer la production jusqu'à la fin de l'année 1976.

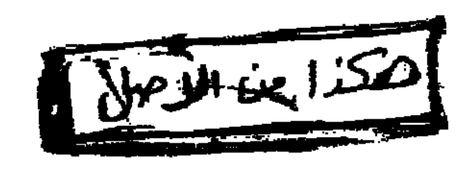


The British Aluminium Company Ltd

La British Aluminium Company Limited, Londres, en collaboration avec ses associés, Union des bauxites, Marseille, vient de créer, à Paris, une société de stockage et de distribution d'aluminium.

La nouvelle société adoptera la raison sociale d'Alubaco S.A. et conduira ses opérations 27, rue de Mantes, 92700 Colombes. Elle offrira un service ex-stock assurant la gamme complète de demi-produits en aluminium (tôles et bandes, plaques, profilés, tubes).

La British Aluminium Company Ltd. continuera ses opérations de vente directe ex-usines en France par l'intermédiaire de ses représentants établis, Jacques H. Chauveau, 29, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 75116 Paris.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

1er SEPTEMBRE

Très forte baisse de l'or — Marché calme et irrégulier

La première séance de septembre a été marquée, à la Bourse de Paris, par une très forte baisse de l'or, favorisée par la faculté donnée au F.M.I. de vendre du métal précieux (voir d'autre part).

Le recul des cours a été parfois plus important qu'à Londres (— 3,4 %).

Le lingot est ainsi revenu de 23 280 F à 22 295 F (— 4,2 %), et le napoléon de 255,90 F à 247,10 F (— 3,5 %).

Le kilo en barre a, de son côté, perdu 800 F à 23 300 F.

Le prix de l'or n'en est pas moins resté beaucoup plus élevé à Paris (157,57 dollars l'once) qu'outre-Manche (154,25 dollars).

Le volume des transactions a augmenté : 16,45 millions de francs, contre 11,52 millions.

Toutes les valeurs rattachées à l'or (mines d'or, rente 4 1/2 % 1973) se sont, elles aussi, brutalement repliées.

Sur le marché des actions, toujours très calme, les cours ont varié de façon très irrégulière. Mais peu d'écarts notables ont été enregistrés. Une vingtaine de titres ont encore monté dont dix d'environ 2 % et un nombre sensiblement égal a baissé. Dès 13 heures, l'indice Chainet donnait une idée assez précise de la tendance en s'inscrivant à 132,18 (— 0,06 %), avant de s'inscrire en clôture à 132,03 (— 0,18 %).

La construction électrique s'est plutôt alourdie. En revanche, le secteur bancaire est resté bien orienté dans la perspective d'un possible abaissement du taux de l'escompte. Ailleurs, l'irrégularité a prévalu dans tous les compartiments. Trois valeurs se sont détachées de cette grisaille : Hutchinson (+ 7 %), Bail Equipement (+ 5 %), Crédit national (+ 3 %). Bref, l'attente se poursuit.

Aux valeurs étrangères, les américaines ont été différemment traitées. Recul des allemandes. Effritement des pétroles internationaux.

LONDRES

Reprise des mines d'or

Après leur baisse de la veille, les mines d'or se redressent ce mardi. Progrès des industrielles, notamment Imperial Chemical, et des pétroles, entraînés par B.P.

VALEURS	CLOTURE 1/9	COURS 2 9
War Loan 3 ½ %	26 3/4	26 3/4
Beecham's	300 ...	300 1/2
British Petroleum	548 ...	544 1/2
Shell	344 ...	345 1/2
Vickers	128 ...	128 ..
Imperial Chemical	268 ...	268 ..
Courtaulds	124 ...	124 ...
De Beers	329 ...	329 1/2
(*) Western Holdings	32 3/4	33 1/8
Rio Tinto Zinc Corp	171 ...	171 ...
(*) West Driefontein	39 1/2	40 ...

(*) En livres.

OR (ouverture) (dollars) : 153 75 contre 155 50

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 %

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	29 août	1er sept.
Valeurs françaises	131,4	131,6
Valeurs étrangères	126,9	125,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	75,3	75,3

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1/9	2/9
1 dollar (en yens)	297 80	297 85

NOUVELLES DES SOCIETES

CREDIT FONCIER DE FRANCE. — Le montant des différents prêts s'est élevé pour le premier semestre 1975 à 4,9 milliards de francs contre 3,3 milliards de francs.

SCHLUMBERGER. — Le chiffre d'affaires pour les mesures dans les sondages est en augmentation de 39 % par rapport au deuxième trimestre de l'an dernier. Le chiffre d'affaires du forage a augmenté de 49 % par rapport à la même période de 1974.

TOYOTA MOTOR CO. LTD. — Pour les sept mois de l'exercice en cours, le bénéfice net ressort à 35,88 milliards de yens contre 12,33 milliards. Dividende : 4,67 yens par action contre 4 yens les six mois précédents.

SCOA. — Chiffre d'affaires (H.T.) des trois premiers trimestres de l'exercice 1974-1975 : 3 615 millions de francs contre 2 745 millions.

AGENCE HAVAS. — 527 millions de francs contre 470 millions.

NEW YORK

La Bourse de New-York ainsi que tous les marchés américains (actions, changes, matières premières) ont été fermés lundi à l'occasion du Labor Day.

Nouveau président pour Voyer

M. Philippe Gillet a été désigné comme nouveau président du directoire de la société Voyer S.A., après l'accord général intervenu le 29 août avec les banques, qui ont accru leurs concours, et les fournisseurs, qui ont décidé de continuer à approvisionner les usines du groupe. Il a été annoncé la commande par E.D.F. des ossatures de six centrales nucléaires (7 000 tonnes de charpente).

IMETAL S'INTERESSE A UNE SOCIETE AMERICAINE D'ALLIAGES METALLIQUES

La holding française Imétal, ex-Société Le Nickel, « a déclaré son intention de faire une offre publique en vue de l'acquisition d'actions de la compagnie américaine Copperweld Corporation », dont le siège est à Pittsburgh.

Cette compagnie, qui emploie quatre mille six cents personnes, a réalisé en 1974 un chiffre d'affaires de 322 millions de dollars (1,4 milliard de francs) et un bénéfice de 16,8 millions de dollars (75 millions de francs) dans la production d'aciers alliés, de tubes et de fils bimétalliques livrés sur le marché des Etats-Unis et à l'exportation. Les termes volontairement imprécis du communiqué diffusé par Imétal ne laissent pas deviner si l'offre publique portera sur tout ou partie des 2 650 000 actions Copperweld Corporation, cotées dernièrement 34,5 dollars pièce à New-York et Pittsburgh, ce qui représente une valeur boursière d'environ 90 millions de dollars (400 millions de francs).

Imétal, on le sait, doit recevoir en plusieurs années 800 millions de francs des Pétroles d'Aquitaine pour la cession de la moitié de ses intérêts dans le nickel en France et en Nouvelle-Calédonie : c'est l'occasion de renforcer ses intérêts aux Etats-Unis, représentés uniquement sur le plan commercial par les filiales N.C.T. et Minemet Trading.

BOURSE DE PARIS — 1er SEPTEMBRE — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	32 50	2 762	France (La)	328	370 ..	Séquanaise Assur.	225 ..	221 ..	Un. Imm. France	183 50	184 ..
5 %	58 20	2 918	Préservatrice S.A.	360	351 ..	SLIMINCO	145 ..	142 ..	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
550	4,50 % 1973	552 40	538 ..	531 10	531 40
1210	C.N.E. 3 %	1219 10	1224 ..	1225	1224 ..
365	Afrique Occ.	372 50	379 ..	377 ..	372
330	Air Liquide	336	331	332	333
79	Als. Part. Ind.	68 50	69 60	69 80	68 60
310	Als. Superm.	306 ..	327 ..	327	333 50
82	Alsthom	83	82 ..	82	82 ..
700	Eaux (C.G.)	696 ..	703	702 ..	693 ..
103	Electro-Méc.	104 ..	105 ..	101 30	103 ..
375	Eng. Matra	383 ..	375	373 ..	375 ..
215	E. J. Lefebvre	230 50	237 50	236 ..	233 ..
58	Esso S.A.F.	62 70	62 90	61 80	61 70
200	Euralrance	209 ..	203 10	209 ..	208 ..
295	Europe N° 1	290 ..	290	290	290 ..
169	Olida-Caby	169 ..	168 ..	167 90	169 90
88	Opfi-Paribas	81 90	80 20	80 20	81 60
115	Paris-France	118	115 30	115 30	115 10
148	Patern. S.A.	146	146	146 ..	148
64	Pechelbronn	62 80	63	62 90	61 90
245	Talcs-Luz.	250 ..	244 50	244 50	240 10
425	T.R.T.	416 ..	418 50	410 50	414 50
900	Tél. Electr.	903 ..	900 ..	900	900 ..
	— (obl.)	135 ..	134 ..	134 ..	134 ..
770	Tél. Ericss.	775 ..	787	787	789 ..
77	Terres Roug.	75 15	75 10	75 10	73 70
219	Thomson-Br.	217 ..	217 80	216 10	215 ..
155	U.I.S.	153	154 20	153	153
185	Gen. Electric	204 90	203 90	203 90	201 ..
205	Gen. Motors	220	221 40	217	220 ..
22	Goldfields	21 95	20 85	20 75	21 ..
50	★ Harm. Go.	47 ..	42 20	43	42 20
225	Hoechst Akt.	223	216 ..	215 80	212 ..
24	Imp. Chem.	25 05	24 85	24 90	24 40
107	Imperial Oil	110 50	111 ..	111	110 10
799	I.B.M.	822 ..	830	821	820 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 40	4 409	4 40
Canada ($ can. 1)	4 25	4 278	4 25
Allemagne (100 DM)	170 390	170 475	169 75
Belgique (100 fr.)	11 451	11 448	11 45
Danemark (100 krd.)	73 820	73 720	73 20
Espagne (100 pes.)	7 54	7 551	7 54
Grande-Bretagne (£ 1)	9 29	9 299	9 30
Italie (100 lires)	6 590	6 595	0 64
Norvège (100 krs.)	79 750	79 820	79 ..
Pays-Bas (100 fl.)	166 435	166 650	166 ..
Portugal (100 esc.)	16 610	16 630	16 61
Suède (100 krs.)	100 92	100 920	100 25
Suisse (100 fr.)	163 900	164 025	163 90

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/9
Or fin (kilo en barre)	23125 ..	22300 ..
Or fin (kilo en lingot)	23280 ..	22295 ..
Pièce française (20 fr.)	255 90	247 10
Pièce française (10 fr.)	178 60	178 ..
Pièce suisse (20 fr.)	230 70	224 ..
Union latine (20 fr.)	218 80	218 80
Souverain	222 80	215 .
Pièce de 20 dollars	1189 20	1084 ..
Pièce de 10 dollars	540 20	528 ..
Pièce de 5 dollars	358 50	350 ..
Pièce de 50 pesos	930 50	894 ..
Pièce de 10 florins	207 20	208 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

La réorganisation de la famille radicale

M. Caillavet quitte le Mouvement des radicaux de gauche

M. Henri Caillavet, sénateur de Lot-et-Garonne, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, a adressé lundi 1er septembre au président de cette formation, M. Robert Fabre, une lettre annonçant sa démission. M. Caillavet reproche à ses amis de n'avoir pas su obtenir la révision du programme commun et de se laisser laminer par le P.S. Il ajoute que l'attitude du P.C.F. et les événements du Portugal ont *« plus qu'ébréché »* sa confiance dans les communistes et par là même dans l'union de la gauche.

Le bureau national des radicaux de gauche, qui devait, ce mardi 2 septembre, se saisir des déclarations de M. Caillavet annonçant son intention de voter pour le plan de relance économique, va prendre acte du départ du vice-président qui, selon M. Fabre, *« emprunte un chemin de désertion »*.

La décision de M. Caillavet préface-t-elle son retour place de Valois et une éventuelle entrée au gouvernement ? L'ancien vice-président des radicaux de gauche nous a adressé à ce sujet une mise au point faisant suite à une interview qu'il avait accordée à Antenne 2 et dont nous avions cité des extraits dans nos éditions du 30 août. M. Caillavet précise :

« Je n'ai jamais déclaré vouloir faire partie du gouvernement. J'ai, au contraire, affirmé qu'une telle éventualité n'avait sans doute pas effleuré l'esprit de M. le président de la République. Et j'ai ajouté qu'en ce qui me concernait, cette question ne se posait pas. Je réaffirme par contre qui si le pays connaît des moments difficiles — ce qui est actuellement le cas, — j'ai suffisamment d'indépendance pour apporter mon concours au gouvernement dans la mesure où je juge bonnes ses propositions. Je n'ai cure des avis différents de mes amis politiques. Pour moi, la République passe avant le parti. »

[N.D.L.R. — M. Caillavet avait notamment déclaré au micro d'Antenne 2 : « Dans la mesure où un gouvernement qui ne serait pas celui que je souhaite ferait pour partie, je dis bien pour partie, la politique que je souhaite, eh bien ! je dis qu'en tant que démocrate il m'appartient de le soutenir et même d'en faire partie éventuellement. Mais cette question ne se pose pas. Je pense même qu'elle ne s'est jamais posée à l'esprit de M. Giscard d'Estaing, mais je dis qu'un homme politique responsable ne doit jamais être un partisan. »]

[M. Henri Caillavet est né à Agen le 13 février 1914. Avocat, il a été élu député radical de Lot-et-Garonne en juin 1946 à la seconde Assemblée constituante, réélu à l'Assemblée nationale en 1946, 1951 et 1958. Il a été secrétaire d'État dans les cabinets René Mayer (janvier-mai 1953) et Mendès France (juin 1954, puis septembre 1954 à janvier 1955). En juin 1967, il devient sénateur de Lot-et-Garonne et préside en décembre 1971 la commission sénatoriale d'enquête concernant la publicité clandestine à l'O.R.T.F.]

M. PÉRONNET : Dépasser les clivages actuels.

M. Gabriel Peronnet, secrétaire d'État à la fonction publique, président du parti radical, a déclaré lundi 1er septembre : *« Les instances dirigeantes du Mouvement des radicaux de gauche ont opposé une fin de non-recevoir à la concertation souhaitée par le chef de l'État. On ne peut que regretter ce comportement. Indépendamment des questions de fond, les radicaux d'opposition avaient là l'occasion d'exprimer leur personnalité et de faire la preuve de leur autonomie. Ils ont préféré s'aligner comme mécaniquement sur les positions de leurs partenaires signataires du programme commun. Cette attitude, en vérité, est peu conforme aux traditions d'esprit critique et d'indépendance intellectuelle dont s'honorent les radicaux. Rien d'étonnant dès lors à ce que, au sein même du Mouvement des radicaux de gauche, des voix, parmi les plus éminentes, s'élèvent pour récuser un tel dogmatisme. Je trouve leur position salubre. Elle démontre que l'actuelle répartition des forces politiques n'a pas annihilé l'indépendance critique de tous les radicaux d'opposition ; elle justifie la recherche, au-delà des clivages actuels, d'un regroupement de la famille radicale. »*

Convaincue que « la traversée du désert n'est pas terminée »

La C.G.C. propose la réunion d'un « sommet sur l'emploi »

C'est à une analyse très sombre de la situation économique et sociale de la France et à une critique sévère de l'attentisme du gouvernement que s'est livré, le mardi 2 septembre, M. Yvan Charpentié, nouveau président de la C.G.C. Mais le successeur de M. André Malterre, insistant sur la volonté de la nouvelle équipe de se livrer à « un travail en profondeur » *sur les problèmes économiques et sociaux (réforme de l'entreprise, contenu du VIIe Plan, financement de la Sécurité sociale), a présenté toute une série de propositions pour* « la protection, le développement et l'élaboration d'un plan d'emploi à long terme ». *Elle suggère la réunion d'un* « sommet sur l'emploi » *avec l'ensemble des organisations syndicales et patronales.*

« La France s'achemine rapidement vers le chiffre jamais atteint d'un million quatre cent mille demandeurs d'emploi. Les signes de redressement sont davantage des mirages que des réalités. Nous regrettons que le gouvernement ait attendu pour prendre ses décisions. Le temps travaille contre l'efficacité et la confiance. » Après avoir fait cette analyse critique, les dirigeants de la C.G.C., convaincus que *« la traversée du désert n'est pas terminée, en particulier au niveau de l'emploi des jeunes »*, insistent sur *« l'urgence d'une réduction du temps de travail par le retour à quarante heures dans toutes les branches professionnelles sans perte de salaires et des dispositions particulières à l'encadrement »*.

« Nous ne sommes plus en 1936 pour considérer qu'une nouvelle étape dans la réduction de la durée du travail serait anti-économique », déclaré M. Charpentié.

Parmi les vingt et une propositions de la C.G.C. sur l'emploi, à noter : l'utilisation maximale du chômage technique par l'augmentation de l'aide de l'État et le renforcement du contrôle de l'inspection du travail sur les licenciements; l'autorisation pour les employeurs d'utiliser de façon anticipée le 1 % de la formation permanente des exercices 76 et 77 afin d'augmenter le nombre des stages de perfectionnement professionnel ; le renforcement du contrôle sur les heures supplémentaires exceptionnelles ; la réduction des horaires hebdomadaires au-dessous de quarante heures pour les travailleurs postés, etc.

La C.G.C. propose que ces mesures soient examinées par l'ensemble des organisations patronales et syndicales au cours d'un *« sommet sur l'emploi »*. Elle suggère aussi l'élaboration d'un *« plan d'emploi à long terme »* prenant en compte l'ensemble des questions de formation, de revalorisation du travail manuel, et de développement économique.

LA BAISSE DE L'OR SE RALENTIT

Le cours de l'once d'or n'a que légèrement fléchi mardi matin à Londres — 153,75 dollars contre 155 dollars — après son très vif recul de la veille, qui lui avait fait perdre près de 5 dollars sur l'annonce des accords de Washington (« le Monde » du 2 septembre).

Le dollar s'est montré ferme à nouveau sur les marchés des changes mardi, frôlant 4,41 F à Paris.

Le numéro du « Monde » daté 2 septembre 1975 a été tiré à 537 817 exemplaires.

En Corse

UN MILITANT DE L'EX-ARC CONDAMNÉ A DEUX MOIS DE PRISON

Le tribunal correctionnel d'Ajaccio a condamné le mardi 2 septembre M. Dominique Capretti, trente ans, militant de l'ex-ARC, à deux mois de prison. Il était accusé de violences à agent de la force publique et de vol d'un pistolet mitrailleur au préjudice d'un gendarme mobile. Il avait été appréhendé au cours de la nuit du 5 au 6 août, lors des incidents qui avaient opposé des militants de l'ARC qui traçaient des inscriptions sur les murs, à Ajaccio, à une patrouille de police.

La mise en liberté de M. Capretti avait été présentée comme l'un des motifs du coup de force entrepris le 21 août par M. Edmond Simeoni à Aléria.

D'autre part, M. Daniel Fustier, gérant du bar Le Novelty à Bastia, appréhendé après la fusillade du 29 août, a été mis hors de cause après avoir été entendu par les policiers.

Signalons, d'autre part, que le « comité de soutien au patriote emprisonné », comité de Corte, proteste mardi matin dans un communiqué contre le fait que ce soit la légion étrangère qui ait effectué les contrôles d'identité dans les heures qui ont suivi le plasticage qui avait secoué la ville.

M. Joseph Pasteur chargé d'une mission d'information

Le préfet de la région corse, M. Jean Riolacci, a annoncé le mardi 2 septembre que *« dans les circonstances exceptionnelles que connaît la Corse actuellement »* M. Joseph Pasteur, journaliste, venait d'être chargé auprès de lui d'une mission temporaire d'information.

[Né le 17 octobre 1921 à Bastia (Corse), Joseph Pasteur — de son vrai nom Rocchesani — a débuté à Radio-Brazzaville, en 1944. Il collabore ensuite à Radio-Maroc puis à la Radiotélévision française. Journaliste à la télévision en janvier 1959, présentateur, animateur des « Dossiers de l'écran », Joseph Pasteur est choisi par Pierre Desgraupes en novembre 1970 pour être son adjoint et le rédacteur en chef d'« Information première ». Il quitte ce poste en août 1972, après le « renvoi » de Pierre Desgraupes.

Engagé par Vidéogrammes de France, filiale de la librairie Hachette, il dirige actuellement « Channel 80 », centre de production de programmes de vidéo-communication.]

● *Les obsèques de Serge Cassard*, le brigadier de C.R.S. tué à Bastia dans la nuit du mercredi au jeudi 28 août, ont été célébrées ce mardi matin 2 septembre, dans la chapelle du Val-de-Grâce, à Paris, en présence de MM. Chirac, premier ministre, Poniatowski, ministre de l'intérieur, et Bourges, ministre des armées. La victime a été citée à l'ordre de la nation et devait recevoir, à titre posthume, la médaille d'honneur de la police nationale et la médaille d'or des actes de courage et de dévouement.

CONTROVERSE ENTRE LES FÉDÉRATIONS DE PARIS DU P.S. ET DU P.C.F.

La fédération de Paris du parti socialiste avait publié le 26 août un communiqué protestant contre l'interdiction opposée à M. Georges Marchais de participer à un meeting dans la cour de la gare d'Austerlitz. Les socialistes parisiens déploraient toutefois que la proposition de communiqué commun qu'ils avaient faite à la fédération communiste n'ait pas été acceptée. Lundi 1er septembre, la fédération de Paris du P.C.F. a démenti *« catégoriquement »* cette version des faits. Elle déplore au contraire *« qu'à deux reprises durant le mois d'août sa volonté de développer l'indispensable action commune n'ait pu aboutir »*. Elle reproche à la direction parisienne du P.S. d'avoir refusé le 21 août le principe d'une démarche commune *« pour faire échec à la menace fasciste au Portugal »*. Elle ajoute : *« De même, le 26 août, l'attitude intransigeante des dirigeants socialistes de Paris n'a pas permis de riposter ensemble aux menées arbitraires et anticommunistes du pouvoir et du ministre de l'intérieur puisqu'ils ont fait de l'acceptation d'idées contestables de leur texte, un préalable à toute prise de position commune. »*

La fédération de Paris du P.S. s'est bornée à indiquer que les *« idées contestables »* que lui reprochent les communistes concernent le fait que, pour les socialistes, l'interdiction opposée gare d'Austerlitz à M. Marchais s'inscrit *« dans le cadre de la campagne anticommuniste, antisocialiste et contre l'union de la gauche du pouvoir »*. Les communistes de leur côté avaient demandé que seul le mot *« anticommuniste »* figure dans le texte commun envisagé.
demandéesaicot

APRÈS LA MENACE D'EXÉCUTION DE Mme CLAUSTR

Paris va envoyer un nouvel émissaire au Tcha

Un nouvel émissaire français va être envoyé à N'Djamena, indiquait-on ce mardi 2 septembre au ministère de la coopération, après que Paris eut été informé que Mme Françoise Claustre serait exécutée le 23 septembre à 10 heures du matin si la rançon exigée par les rebelles toubous n'était pas remise préalablement.

Bien que ceux qui les connaissent assurent que *« les Toubous n'exécutent pas les femmes »*, on craint aujourd'hui pour la vie de Mme Claustre et pour celle de son mari, qui aurait été fait prisonnier par les rebelles, après s'être rendu clandestinement au Tibesti. M. Pierre Claustre espérait obtenir par ses propres moyens, au besoin sans le consentement des autorités françaises, la libération de sa femme, épuisée par sa longue captivité et ses incessants déplacements.

Le sort de Mme Claustre dépend maintenant des résultats de la *« négociation globale »* que l[...] autorités de N'Djamena cherchen[...] à amorcer avec les rebelles d[...] Tibesti. Mais le succès de ce[...] entreprise est incertain. Réinstal[...] dans ses fonctions après un lo[...] exil en Libye, le derdei Wo[...] Kichidemi, chef spirituel des To[...] bous, a lancé un appel aux rebell[...] commandés par M. Hissene Hab[...] pour qu'ils acceptent d'engager [...] dialogue avec le pouvoir cent[...] On peut douter du succès de [...] appel.

Le nouvel émissaire franç[...] n'aura aucun pouvoir pour nég[...] cier avec les rebelles, mais [...] rappellera aux autorités tch[...] diennes le prix que Paris attac[...] à un dénouement heureux [...] l'affaire. Le fait que l'ultimat[...] d'Hissene Habre ait été transm[...] aux autorités françaises par [...] journaliste de l'agence Gam[...] montre cependant de faç[...] inquiétante qu'aucun contact n'[...] été rétabli au niveau officiel ent[...] les ravisseurs de Mme Claus[...] et le gouvernement tchadien.

J. G.

DES ARMES FRANÇAISES pour le Front national de libération de l'Angola?

De notre envoyé spécial

Kinshasa. — Selon plusieurs témoignages concordants, un avion de transport militaire français aurait atterri, le samedi 30 août, à Kinshasa, et aurait pénétré dans la zone militaire de l'aéroport. Nos informateurs nous ont assuré avoir assisté au déchargement d'armes que trois camions du F.N.L.A. ont emportées aussitôt. L'appareil français aurait décollé peu après.

Par ailleurs, un *« agent technique »* français, spécialiste en armements, est venu, à l'invitation du président Roberto, étudier les moyens techniques militaires du F.N.L.A. Arrivé en Angola le lundi 25 août, il en est reparti le dimanche 31, après s'être rendu, à plusieurs reprises, sur le théâtre des opérations. M. Holden Roberto, qui avait déjà rencontré début juin M. Claude-Pierre Brossolette, secrétaire général de la présidence de la République, est attendu pour une nouvelle visite à Paris à la mi-septembre. Le bruit court, dans son entourage, qu'il a déjà rencontré le président Giscard d'Estaing.

Au début du mois d'août, à Kinshasa, le chef de l'État s'était entretenu avec le président Mobutu, qui soutient le F.N.L.A., du problème angolais, et celui-ci lui avait demandé un soutien politique (*le Monde* daté 10-11 août). Durant ses vacances au Gabon, M. Giscard d'Estaing pourrait avoir fait l'objet d'une requête analogue de la part du président Bongo, dont les sympathies vont au mouvement de M. Holden Roberto.

La France entretient également de bonnes relations avec l'UNITA de M. Jonas Savimbi qui a, lui aussi, rencontré M. Claude-Pierre Brossolette au mois de mai. L'UNITA fait, dans la pratique, cause commune avec le F.N.L.A. contre le M.P.L.A. Ce derni[...] mouvement s'était inquiété, da[...] une déclaration de son délégué [...] Alger faite le 15 août, de l'atti[...] tude de Paris à l'égard d[...] F.N.L.A. Le président Agostinh[...] Neto, longtemps interdit de séjo[...] en France, a, pour sa part, évit[...] de se rendre dans ce pays lo[...] de ses récents déplacements e[...] Europe. — *O. P.-V.*

[*Il n'était pas encore possible, mardi en fin de matinée, d'obtenir des services compétents une confirmation ou un démenti de cette information.*]

A Nice

DEUX PRISES D'OTAGES DANS UNE BANQUE

Un homme armé détient en otag[...] deux directeurs du Crédit lyonnai[...] avenue Jean-Médecin, à Nice, depu[...] 10 h. 50, ce mardi matin 2 septem[...] bre. Il dit être en possession d[...] nitroglycérine et désire prendre l[...] fuite avec un butin de 5 millio[...] de francs.

Le personnel de la banque a ét[...] évacué et un dispositif de police [...] été placé autour de l'établissement.

HAUSSE PROBABLE DU FUEL DOMESTIQUE ET DU GAS-OIL

Le prix de l'essence n'augmenterait pas

Aucune décision n'a encore été prise par le gouvernement au sujet de la hausse prochaine des prix des produits pétroliers. Selon nos informations, il se confirme pourtant que le prix de l'essence (ordinaire et super) n'augmenterait pas, comme nous l'avions annoncé dans *le Monde* du 27 août. Le prix du fuel industriel n'augmenterait pas non plus, car la demande est actuellement très déprimée sur ce marché. Il semble que seul le fuel domestique et le gas-oil subiraient des hausses.

Celles-ci devraient être effectives avant le 15 septembre. Elles ne dépasseraient pas *15 F* par [...] « Cinq » sur le retour — [...] tonne à la sortie des raffineries, ce qui aboutirait à des augmentations d'environ 5 % au niveau du détail.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Moins de kilomètres et davantage de repos pour les chauffeurs routiers

Au cours d'une conférence de presse consacrée à la sécurité routière, M. Jean Brun, secrétaire général de la Fédération des transports C.G.T., a dénoncé le 1er septembre les conditions de travail des chauffeurs routiers.

Faisant état d'une récente enquête, il a révélé que 79 % d'entre eux effectuaient plus de cinquante heures par semaine, et que 27,5 % avaient un temps de repos quotidien inférieur à huit heures.

Le responsable syndical a donné des précisions concernant l'accident de Bourges qui avait fait onze victimes (*le Monde* du 23 août). Les deux chauffeurs du semi-remorque étaient partis de Lorient le lundi 18 août, à 22 heures, après avoir chargé leur camion. Arrivés à Marseille le mardi, à 20 heures, ils passaient la nuit dans les opérations de chargement et de déchargement, avant de repartir d'Arles le mercredi, à 12 heures. L'accident devait survenir lors de leur remontée vers Lorient dans la nuit de mercredi à jeudi. Ils avaient déjà parcouru 1 546 kilomètres en cinquante-trois heures trente, en se relayant au volant. En principe, ils devaient accomplir trois fois l'aller et retour en deux semaines, avant d'obtenir un repos véritable...

La C.G.T. demande une réglementation sur le temps de travail plus favorable, avec réduction à quarante-huit heures maximum de la semaine de travail, et institution d'un repos hebdomadaire de deux jours consécutifs. En outre, la C.G.T. demande l'interdiction du paiement au rendement, l'obtention d'un statut des chauffeurs routiers et le renforcement de la responsabilité pénale des employeurs en cas d'atteinte à la sécurité routière.

